EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

75e ANNEE — No 11 | QUEBEC, MARDI 10 JANVIER 1956 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Aujourd'hui: Nuageux avec quelques averses dispersées; doux.

Demain: Nuageux et doux.

(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Ouverture de la session aujourd'hui à Ottawa

Ce sera la troisième session du 22e Parlement — Le gouverneur général lit le discours du Trône — Une cérémonie de grande pompe — Le gouvernement entend terminer les débats avant le 27 juin.

(par ALAN DONNELLY)

Ottawa, 10. (PC) C'est aujourd'hui que s'ouvre, dans toute la pompe coutumière, la troisième session du 22e Parlement.

Lorsque le gouverneur général, M. Vincent Massey, arrivera en grand équipage aux édifices du Parlement, à 2 h. 55 cet après-midi, on entendra une salve de 21 coups de canon. Après avoir passé en revue une garde d'honneur de cent soldats, le gouverneur se rendra au Sénat, en grand apparat, pour y lire le discours du trône.

Le gouvernement compte terminer la session avant le 27 juin, car le premier ministre St-Laurent doit assister ce jour-là à l'ouverture d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres.

DEBAT LIMITE

Cette année, le débat traditionnel sur l'adresse en réponse au discours du trône sera limité à dix jours. C'est au cours de ce débat que les partis de l'opposition tentent de censurer le gouvernement.

Il se peut que dès les premiers jours de la sessions le débat général soit interrompu pour permettre au gouvernement de faire voter rapidement l'une des mesures les plus importantes de son programme législatif ou, si l'on préfère, faire ratifier son arrêté de novembre dernier qui garantit les prêts bancaires sur les céréales entreposées aux fermes mêmes.

Toutefois, il est probable que l'opposition profitera de la circonstance pour soulever un violent débat sur tout le programme ministériel de la mise en marché des céréales et le problème des immenses surplus de produits agricoles.

Les groupes de l'opposition ont déjà critiqué le fameux arrêté en vertu duquel le gouvernement peut s'engager jusqu'à concurrence de $50,000,000 en garantissant des prêts de $1,500 chacun au maximum, dont l'intérêt est de cinq pour cent.

Les membres de l'opposition sont d'avis que la commission canadienne du blé, qui est l'agence fédérale pour la mise en marché du blé, de l'avoine et l'orge de

(Suite à la page 10, 3e col.)

LE DRAMATIQUE INCENDIE DE MANNEVILLE, ABITIBI : Une femme et sept de ses onze enfants ont péri dans un incendie provoqué par l'explosion d'un bidon de naphte, hier, à Manneville, à 20 milles à l'est d'Amos. Les victimes sont Mme Adrien Robichaud, née Marie-Claire Falardeau, 37 ans, autrefois de Québec, et ses sept enfants dont l'âge varie entre 8 et 3 ans. Mme Robichaud, dont le mari originaire de St-Aubert de L'Islet est hospitalisé depuis un an à Québec, apparait ici à gauche de la vignette avec les quatre enfants qui survivent au désastre. Ce sont d'abord Raymond et Jean-Claude Robichaud, ses deux fils ainés, âgés de 13 et 14 ans, pensionnaires à l'Institut St-Jean-Bosco, à Québec. Les deux fillettes du centre sont Denise, 12 ans, et Pauline, 11 ans, qui ont aussi été épargnées.

Une femme et 7 enfants brûlés à Manneville

Mme Adrien Robichaud, 37 ans, et 7 de ses 11 enfants périssent dans l'incendie de leur maison à Manneville, centre de colonisation situé à 20 milles d'Amos — Les deux plus vieux, âgés de 13 et 14 ans, étaient revenus hier à l'Institut St-Jean-Bosco, à Ste-Foy, après avoir passé les fêtes dans leur famille — Le père est hospitalisé à Québec depuis plus d'un an.

Deux des quatre enfants qui survivent à l'incendie qui leur a tragiquement ravi leur mère et sept de leurs petits frères et soeurs hier, à Manneville, près d'Amos, sont pensionnaires à l'Institut St-Jean-Bosco, à tSe-Foy, près de Québec. Il s'agit de Jean-Claude et Raymond Robichaud, âgés respectivement de 14 et 13 ans. Les deux collégiens étaient de retour à l'institution depuis hier matin seulement après avoir passé les vacances de Noël et du Premier de l'An dans leur famille, à Manneville.

Mme Adrien Robichaud, née Marie-Claire Falardeau, 37 ans, originaire de Québec, a péri avec sept de ses onze enfants, hier matin, dans l'incendie de sa maison, à Manneville, un centre de colonisation à 20 milles au nord-est d'Amos. Parmi les nombreux incendies qui sont survenus au Canada depuis le début de l'hiver, le sinistre de Manneville est celui qui a fait le plus de victimes. Ce sont, outre Mme Robichaud : Jean J.-Claude, 8 ans ; Robert, 6 ans, Etienne, 5 ans, Jeannette, 10 ans, Cécile, 9 ans, Lucille, 4 ans et Louise, 3 ans.

L'époux et père des huit victimes, M. Adrien Robichaud, est hospitalisé depuis plus d'un' an dans un hôpital de Québec. Ce midi il n'avait pas encore été informé du malheur qui le frappait. M. Robichaud est originaire de St-Aubert de L'Islet et il est âgé de 39 ans. A l'hôpital où il est confiné, on a déclaré qu'il s'agit d'un grand malade et qu'il doit être tenu dans l'ignorance de ce qui est arrivé.

Les deux jeunes frères, Raymond et Jean-Claude Robichaud, n'ont appris que ce matin, de la part du T. R. F. Maurèle, directeur de l'Institut St-Jean-Bosco, la terrible épreuve qui les frappait. Le R. F. Maurèle nous a mentionné que les religieux de la maison ont usé de ménagements. Les deux garçons n'étaient revenus à l'Institut que hier matin après avoir passé les vacances des fêtes à Manneville avec leur maman et les autres membres de leur famille.

Avec émotion, le directeur de l'Institut St-eJan-Bosco, a aussi montré deux longues lettres que les jeunes Robichaud ont écrites hier soir et qu'ils adressaient à leur mère sans même soupçonner le sort que celle-ci avait déjà connu avec sept de leurs petits frères et soeurs. Dans chacune de leurs lettres les deux enfants redisaient leur affection à leur maman et ils répétaient en termes

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Un terrible drame

Tallulah, 10. (PA) Cinq jeunes enfants, que leur mère avait enfermés sous clé durant son absence, ont été brûlés à mort à Tallulah, en Louisiane. Ce sont les enfants d'un couple nègre. Ils étaient âgés de 5 ans à quatre mois.

Dégâts causés par le vent à Québec

Des dommages considérables et des ennuis de toutes sortes ont été causés à Québec et en banlieue par les vents impétueux qui ont soufflé sur la région au cours de la journée et de la nuit dernières. Déjà aux prises avec un dégel subit, qui a dénudé les grandes artères et réduit considérablement la couche de neige accumulée sur le sol depuis le début de l'hiver, la population a vu la bourrasque se déchaîner et causer ici et là des dégâts plus ou moins considérables.

Dans la tempête, au moins deux personnes, une religieuse et un jeune homme, ont été blessés. Un des bateaux-passeurs de la Traverse de Lévis a été à la merci des glaces pendant près de six heures et les quelque 50 passagers qui y avaient pris place en ont été quittes pour une ballade forcée jusqu'aux petites heures de la nuit. Plusieurs propriétés ont été endommagées et des toits emportés. Des enseignes et des antennes de télévision ont été arrachées. Partout des dommages ont été causés. Un immeuble en construction sur la rue d'Youville, près du Palais Montcalm, a subi particulièrement la fureur des vents. Des automobiles ont aussi été endommagées à plusieurs endroits. L'arche qui se dressait devant les magasins de la Cie Paquet Ltée, sur la rue St-Joseph, a été entièrement démolie. Les pannes d'électricité ont aussi été multiples. Une vingtaine d'appels ont été donnés à la brigade des incendies, et pendant que les pompiers venaient à la rescousse de propriétaires désemparés, les agents municipaux se prodiguaient auprès de la population aux prises avec de multiples dangers et difficultés.

Les vents ont soufflé sur Québec à une vélocité de 55 milles à l'heure et d'après l'observatoire de l'Ancienne-Lorette, la bourrasque a atteint son point culminant vers cinq heures 30, hier après-midi. La tempête de vent qui s'était élevée au cours de la matinée s'est continuée toute la soirée et une partie de la nuit avec intensité.

DEUX BLESSES

Deux personnes seulement ont été rapportées blessées. Ce sont la R. S. Julienne du Sacré-Coeur, des Srs de la Charité de St-Louis, au couvent de St-Gérard-Majella, et M. Jacques Bouchard, 23 ans, du 152, rue Scott. Tous deux ont été hospitalisés souffrant de blessures infligées dans des chutes.

La R. S. Ste-Julienne du Sacré-Coeur a été projetée sous la force de la bourrasque en bas de la galerie de l'institution où elle enseignait et elle a fait une chute d'environ 15 pieds subissant ainsi des blessures dans le dos et à la figure. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau.

D'autre part, M. Bouchard a été projeté en bas du toit de la maison qu'il était à déneiger et il est

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Le président du Paraguay en résidence surveillée

Buenos-Aires, 10. (PA) — On rapporte que le président du Paraguay, M. Alfredo Stroessner, est en résidence surveillée, aujourd'hui. Une autre révolte aurait éclaté dans son pays.

Des voyageurs arrivant du Paraguay ont annoncé l'arrestation de M. Stroessner, provoquée apparemment par une querelle parmi les chefs du parti Colorado, au pouvoir. C'est le seul parti politique légal en ce pays. Les voyageurs ont rapporté que les nouvelles sont sujettes à une censure très sévère.

Un poste radiophonique clandestin a prédit, lundi, hier, que les jours du régime Stroessner sont comptés.

A Asuncion, les cercles gouvernementaux nient aujourd'hui que le président soit en résidence surveillée ou gardé par des militaires. On affirme que le président travaille comme à l'accoutumée.

La situation est tendue au Paraguay depuis ce que certaines sources oficielles appellent la "révolte" de la 1ère division de la cavalerie, le mois dernier.

Les bureaux du gouvernement fonctionnent comme à l'ordinaire, aujourd'hui, et rien ne supposer de nouveaux troubles.

Dix Ecossais comploteraient pour faire sauter le parlement de Londres

Londres, 10. (UP) Scotland Yard a été alerté, hier, par une rumeur de complot voulant que des extrémistes écossais déposent une bombe au Parlement britannique.

Le "complot" a été révélé par le journal de Londres "Sunday Dispatch" dans un récit coiffé d'une large manchette. Il dit que le projet devait être mis à exécution le 25 janvier, anniversaire de la naissance du poète écossais, Robert Burns.

Scotland Yard a refusé de dire s'il se livrait à une enquête, mais un porte-parole a indiqué qu'il y aurait peut-être quelque nouvelle à ce sujet. On renforcerait probablement la garde de la Chambre des Communes.

Le "Sunday Dispatch" a déclaré

(Suite à la page 23, 7e col.)

Les estimés budgétaires déposés aujourd'hui

L'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec, a annoncé ce midi aux courriéristes parlementaires qu'il déposerait cet après-midi, les estimés budgétaires pour l'année 1956-1957.

L'armée du Chili fait rater une grève générale

Santiago, Chili, 10. (PA) Une main de fer a fait rater une grève générale qui était censée éclater à travers le Chili hier. Cette main de fer, ce fut celle de l'armée. Le président a eu recours aux généraux, aux soldats et à la police pour empêcher la grève de réussir. Plus de 300 personnes, dont quelques-uns des principaux chefs ouvriers, ont été arrêtés.

La crise économique qui a poussé les syndicats à essayer de déclencher un arrêt général de travail sera aujourd'hui le sujet d'étude à une réunion spéciale du Congrès.

Un communiqué du gouvernement du président Carlos Ibanez annonce que la grève a été un fiasco complet et que les services publics qui devaient être interrompus ont fonctionné normalement.

La radio d'Etat, de son côté, a admis qu'environ 10 pour cent des ouvriers ont quitté le travail.

Dans la capitale, 30,000 soldats et gendarmes ont patrouillé les rues et maintenu le calme.

LA LIBERTE DU TRAVAIL

Les autorités disent qu'elles maintiendront l'ordre, qu'elles garantiront "la liberté du travail" et qu'elles n'auront recours à la force qu'en cas d'attaque.

Des véhicules blindés et des chars d'assaut ont protégé le palais présidentiel et des soldats furent postés dans les services publics. Des soldats ont suivi toute la journée le parcours des autobus et des trolleybus. Le gouvernement dit qu'aucun train n'est arrivé en retard.

Le general Horacio Gamboa, commandant de la garnison de Santiago, dit que toute personne en incitant d'autres à faire la grève sera emprisonnée. Il accuse les communistes d'avoir fomenté l'arrêt de travail.

Parmi les quelque 300 person-

(Suite à la page 10, 5e col.)

Poujade promet des grèves contre les taxes si...

Paris, 10 (Reuters). — M. Pierre Poujade, agitateur antifiscal, a promis aujourd'hui des grèves contre les taxes en France, si les parties politiques à l'Assemblée Nationale tentent de bloquer son mouvement.

Il a déclaré dans une entrevue publiée par le journal Paris Presse, aujourd'hui que ses 52 députés, élus lors des élections générales du 2 janvier, seront autorisés à appuyer le gouvernement s'ils obtiennent suffisamment de garanties sur un programme qui sera établi au congrès national poujadiste qui aura lieu en fin de semaine prochaine.

M. Poujade a déclaré qu'il n'est pas impossible que ses députés fassent, un jour, partie du gouvernement.

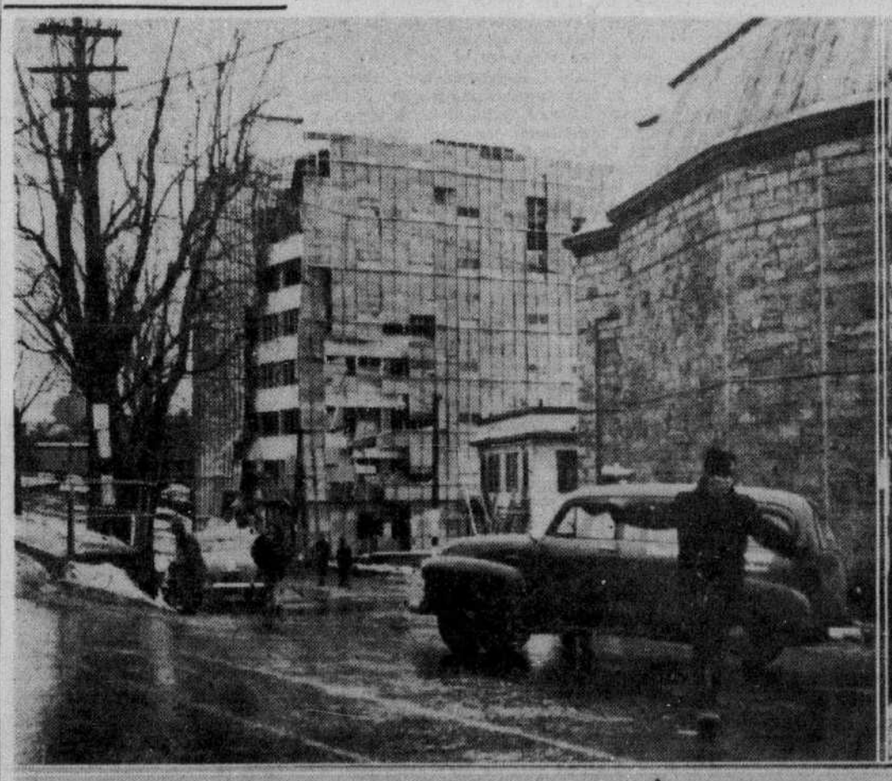

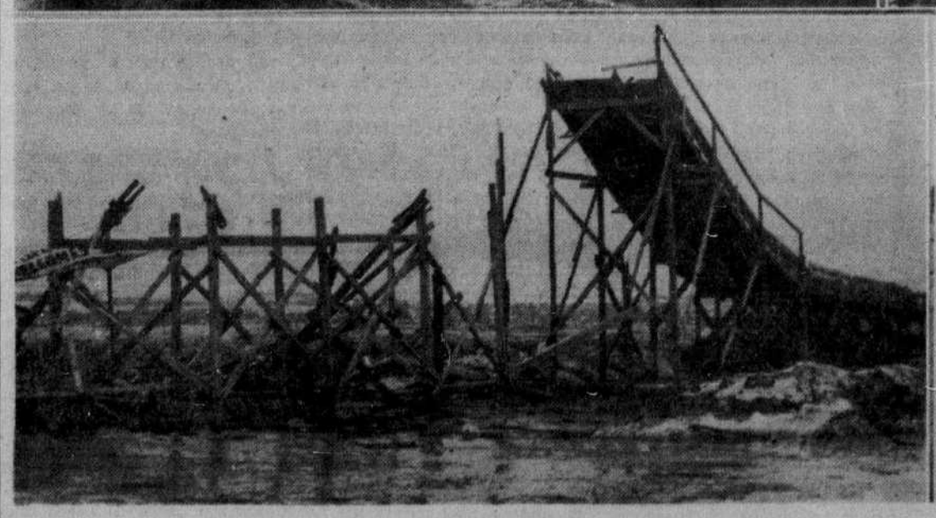

Le vent a fait des dommages élevés à Québec (Photos du "Soleil")

La Chine craint que les Russes réduisent son influence en Asie

Londres, 10. (UP) Des rapports diplomatiques provenant de Peiping ont déclaré aujourd'hui que la Chine communiste craignait que la Russie n'usurpe l'influence chinoise en Asie et que les offres soviétiques d'assistance en viennent à se produire au dépens de la Chine.

Ces mêmes rapports soulignent que les suspicions de la Chine ont pris naissance à la suite de la visite asiatique du premier ministre Boulganie et du chef du parti communiste Nikita Kroutchev pour étendre leur influence.

Ils ajoutent que Peiping a fait connaitre ses vues à Moscou par voie diplomatique et que les Soviets ont essayé de donner à la Chine l'assurance qu'il n'y avait pas de compétition et qu'il n'était pas question de conquérir le continent asiatique.

Ces développements sont le fait d'entretiens de coulisses et d'observations prudentes alléguées sur la scène diplomatique à Peiping. Des diplomates qualifiés précisent qu'il n'est pas question de guerre ouverte ou de défi formel.

L'un des buts à long terme de la politique soviétique est, selon les observateurs, l'isolement de l'Inde de la Chine rouge, basé sur une définition revisée des sphères d'influence dominées par le Kremlin et Peiping.

La Chine communiste avait moussé son prestige en Asie durant la conférence afro-asiatique de Bandoeng, en Indonésie, l'an dernier. Le premier ministre Chou En-Lai a prolongé ce succès en visitant l'Inde et la Birmanie et a invité le premier ministre indien Nehru et le premier ministre birman U Nu à visiter Peiping.

Les Russes, absents de la conférence de Bandoeng, ont imité la stratégie chinoise presque à la lettre. Les chefs soviétiques ont invité Nehru et U Nu à visiter Moscou et ont alors fait leur "tournée

(Suite à la page 23, 7e col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	22 et 23
Bridge	21
Décès	23
Echos mondains	6 et 7
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	16
Mots croisés	11
Pascale France	21
Patrons	21
Questions et réponses	21
Rive Sud	2
Spectacles	14
Sport	17 à 19
Température	13

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

PRÉSIDENT HONORAIRE DES CHAMBRES DE COMMERCE DES JEUNES DE LA RÉGION : Les Chambres de Commerce des Jeunes de la région de Québec étaient, récemment, reçues par M. Georges Laflamme, de Lévis, homme d'affaires bien connu dans la région. C'est à cette occasion que M. Laflamme acceptait le poste de président honoraire des Chambres de Commerce de la région pour l'année 1955-1956. Ce dernier sera le président d'honneur de la soirée canadienne organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec et qui aura lieu le jeudi 26 janvier prochain, au Château Frontenac de Québec. Sur la photographie prise à l'occasion de cette réception, on remarque (de gauche à droite) : M. JULES DESCHAMPS, aviseur technique de la Fédération provinciale des Chambres de Commerce des Jeunes; M. ARMAND NOREAU, président du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc.; M. GEORGES LAFLAMME, président honoraire des Chambres de Commerce des Jeunes de la région de Québec; M. ULRIC OUIMET, président actif des Chambres cadettes de la région; M. REAL MOORE, vice-président des Chambres des Jeunes de la région; M. LOUIS-ANDRE LEMIEUX, secrétaire de ce dernier organisme. On distingue également à l'arrière-plan : MM. MARCEL MARCOTTE, ALBERT LEVEILLE et RAYMOND PARE, du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc., ainsi que deux autres personnes non identifiées. (Photo Studio Gosselin, Lévis)

Trois équipes au premier rang dans la ligue senior de hockey de Lévis

Trois équipes figurent actuellement au premier rang du classement des équipes de la ligue senior de hockey du Patronage de Lévis. Les équipes "Robert Lemieux", "Bernard Rancourt" et "Yvan Guay" ont conservé 12 points chacune.

Chez les gardiens de buts, Robert Lemieux est toujours au premier rang avec un record de 16 points contre lui en huit parties. Il a conservé l'excellente moyenne de 2 points par partie.

Clermont Picard a enregistré 5 buts et six assistances pour porter son total à 30 points et devenir ainsi le premier compteur de la ligue. Ce dernier a le plus grand nombre d'assistance, soit 16. Le deuxième compteur du circuit, Grégoire Dumas, a réussi le plus grand nombre de buts, soit 21.

Les dernières statistiques de la ligue, compilées par M. Jean-Chs Maranda, secrétaire - publiciste, sont les suivantes :

	Pj	Pg	Pn	Pn	Pp	Pe	Tot.
R. Lemieux	10	6	4	0	32	29	12
B. Rancourt	10	5	3	2	28	28	12
Yvan Guay	11	5	4	2	46	57	12
C. Picard	11	4	4	3	83	44	11
Léandre Guay	10	2	7	1	41	53	5

GARDIENS DE BUTS

	Pj	Bc	Bl	Moy.
Robert Lemieux	8	16	1	2
Raymond Chouinard	9	28	0	3.1
Marc Labrecque	4	15	0	3.7
Lucien Létourneau	11	44	0	4
Roger St-Hilaire	10	53	0	5.3
Raymond Carrier	5	31	0	6.2

MEILLEURS COMPTEURS DE LA LIGUE

	Pj	B.	Ass.	Tot.	Pn
Clermont Picard	10	14	16	30	6
Grégoire Dumas	8	21	7	28	6
J.-Chs Maranda	11	16	10	26	10
Léandre Guay	8	17	8	25	10
Arm. Létourneau	10	9	10	19	
Yves Pellerin	6	10	8	18	
Claude Fournier	10	9	8	17	2
Reynald Picard	11	2	11	15	3
Claude Asselin	9	9	6	15	2
Gérard Ancill	11	6	7	13	2
Robert Desrosiers	11	5	8	13	2
Normand Lebel	9	8	5	13	
Jean-Yves Asselin	8	7	6	13	2
André Lapointe	8	7	4	11	4
Jannot Vallée	6	2	9	11	
J. Dion	2	6	4	10	
Gilles Ancill	10	3	5	8	6
Richard Labbé	6	3	5	8	
Gilles Huot	6	7	1	8	
Gérard Labenté	7	4	4	8	2
André Nadeau	10	6	2	8	6
Bernard Rancourt	10	5	2	7	
Jean Guay	9	3	3	6	2
Yvan Guay	11	1	4	5	2
Dominique Carrier	6	1	4	5	2
Georges Maranda	11	3	2	5	6
Denis Boutin	10	2	3	5	10
Marc Ancill	8	3	2	5	3
Gilles Soucy	10	3	2	5	
Léo Guay	8	1	3	4	16
Guy Hamel	7	3	1	4	
Raymond Plante	10	1	3	4	
Richard Paquet	9	1	3	4	2
Gérard Boutin	10	1	3	4	10
Fern. Carbonneau	10	1	3	4	4
Raymond Houde	4	1	3	4	2

GAGNANT A L'O.T.J. DE BIENVILLE

La personne qui détient le numéro 5409 est la gagnante d'un panier de provisions tiré au sort par l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Bienville, Lauzon. Le détenteur de ce numéro pourra réclamer son prix dès maintenant en s'adressant à la patinoire de l'O.T.J. de Bienville ou bien à l'un des directeurs de cette Oeuvre des Terrains de Jeux.

SORTIE DES POMPIERS DE LAUZON

Le chef de la brigade des incendies de Lauzon, M. Joseph Poisson, et ses hommes, sont sortis, hier après-midi, pour éteindre un début d'incendie dans une résidence de la rue Saint-Joseph de cette ville. Ce feu fut éteint rapidement et n'a pas causé de dommage matériel.

COMMISSION SCOLAIRE DE BIENVILLE

Les membres de la Commission scolaire de Bienville auront leur assemblée régulière du mois de janvier, ce soir, à 8 h. 30, à l'école Saint-Dominique de Bienville, rue Wolfe, Lauzon. M. le docteur Georges Lepage, D.D.S., présidera cette réunion mensuelle.

Vous n'en viendrez pas "À BOUT" si vous êtes "À BOUT"

De nos jours, la plupart des gens travaillent sous tension, se tourmentent davantage, dorment moins. Cet effort physique et mental fait qu'il est plus facile de perdre ses forces — plus difficile de les retrouver. La vie fatigante d'aujourd'hui, la résistance amoindrie, le surmenage, les ennuis — l'un ou l'autre peut affecter le fonctionnement normal des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos, un repos brisé, une sensation d'épuisement et de tête lourde. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins à tout comptoir de produits pharmaceutiques 39F

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 123 rue St-Georges, Lévis. Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis TE 7-4863
39A Ave Bégin, Lévis
Tél.: TE 7-8330
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936.

REUNION DU CONSEIL DE LAUZON

M. le docteur Louis-Philippe Guay, M.D., maire de la cité de Lauzon, présidera, ce soir, à partir de 8 h., la réunion mensuelle des membres du Conseil de ville de l'endroit. Cette séance régulière du mois de janvier sera tenue à l'hôtel de ville de cette municipalité.

Mort de monsieur Robert Couillard

M. Robert Couillard, fils de feu sieur Hormidas Couillard et de dame Hélène Gagnon, est décédé, hier, à Québec, à l'âge de 40 ans et onze mois. Le défunt, qui était célibataire, demeurait au numéro 750 de la rue Joffre à Québec. Il était autrefois de Lauzon.

Outre sa mère, il laisse dans le deuil ses frères : MM. Fernand et Roland Couillard, de Sillery, Québec, ainsi que M. Jean-Guy Couillard, de Lauzon; ses soeurs : Mme Pierre-E. Ruel (née Rolande Couillard), Mme Robert Ruel (née Rachelle Couillard), de Lauzon, Mme Roland Daigle (née Berthe Couillard), Mlles Fernande et Florence Couillard, de Québec; ses beaux-frères : M. Pierre-E. Ruel, de Lauzon, gérant de la division de Québec de la Robin Hood Flour Mills Limited, M. Robert Ruel, C.A., de Lauzon, et M. Roland Daigle, marchand, de Québec; ses belles-soeurs : Mme Fernand Couillard (née Yvette Laurent) et Mme Roland Couillard (née Yolande Lagacé), de Québec, ainsi que Mme Jean-Guy Couillard (née Margaret Gilliam), de Lauzon; et plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le défunt est exposé aux salons funéraires de la maison Gilbert & Turgeon Limitée, 203, rue Saint-Joseph, Lauzon. Le service sera chanté jeudi matin, en l'église de la paroisse de Saint-Joseph, Lauzon. Les restes mortels seront ensuite transportés au cimetière de cette paroisse.

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE A LAUZON

Les cours de préparation au mariage pour les paroisses de Bienville, Lauzon et Ste-Bernadette commenceront le 12 janvier, à l'Ecole d'Arts et Métiers de Lauzon, boulevard Boucher. L'inscription se fera à partir de 7 h. 30 et le premier cours débutera à 8 h. 15

CAMBRIOLAGE DANS UN ETABLISSEMENT DE LEVIS

Un cambriolage a été perpétré dans la nuit du 8 au 9 janvier, à Lévis. La police de cette ville dit que le coffre-fort de l'établissement McColl Frontenac, situé rue des Industries et dont M. Roger Tremblay est le propriétaire, a été éventré. Le vol a été constaté par des employés à l'ouverture des bureaux, hier matin. Trois à quatre cents piastres en argent sont disparus. Des chèques et d'autres valeurs n'ont pas été emportés. L'effraction semble être l'oeuvre d'experts en cambriolage. Le Chef de police Arsenault, de cette ville, conduit une enquête en collaboration avec la Sûreté provinciale.

AU BYRNE ACADEMY

Les cours, qui furent interrompus le 23 décembre dernier pour la période des Fêtes, reprendront, demain, au Byrne Academy de Lévis.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

M. l'abbé Edmond Pelletier décédé à Bienville à l'âge de 66 ans

M. l'abbé Edmond Pelletier, ancien curé de Ste-Famille, I.O., est décédé hier, au couvent des R.R. Soeurs de St-Louis de France, à Bienville, sa paroisse natale, à l'âge de 66 ans et 8 mois. M. l'abbé Pelletier comptait 41 ans de sacerdoce. Il fut en effet élevé à la prêtrise le 30 août 1914. Il était un ancien du Collège de Lévis où il fut professeur pendant quelques années après sa prêtrise.

M. l'abbé Pelletier était le fils de feu Jacques-N. Pelletier et de dame Alphonsine Mercier, aussi décédés. Après ses études secondaires au Collège de Lévis, il s'inscrivit à la faculté de Théologie de l'université Laval.

Prêtre à 25 ans, il fut d'abord élu pour l'enseignement à son Alma Mater. Il connut de beaux succès et déploya son zèle en faveur de plusieurs générations de collégiens qui gardent tous de lui un souvenir reconnaissant.

Plus tard, M. l'abbé Pelletier consacra son énergie et son zèle sacerdotal au ministère des âmes. Il fut vicaire à Château-Richer avant d'aller prêter sa collaboration à S. Exc. Mgr Joseph Hallé, évêque de Hearst, Ontario, aussi un ancien du Collège de Lévis. Dans l'Ontario, M. l'abbé Pelletier présida à l'organisation de la paroisse de Stavert dont il assuma la gouverne pendant quelques années avant de revenir dans le diocèse de Québec.

M. l'abbé Pelletier fut successivement curé de St-David de Lévis, de Notre-Dame du Portage et de St-Sylvestre avant d'être appelé à Ste-Famille, Ile d'Orléans, dont il fut le pasteur pendant quatre années. Dans chacune de ces paroisses, il a laissé un souvenir impérissable. M. l'abbé Pelletier avait aussi le crédit de quelques années de dévouement comme aumônier de l'Hôpital Général de Québec.

Un frère survit à M. l'abbé Pelletier, M. Alphonse Pelletier, de Montréal. Il laisse aussi ses belles-soeurs, Mme Alphonse Pelletier, de Montréal et Mme Samuel Pelletier, d'Ottawa, et plusieurs neveux et nièces. Au nombre de ceux-ci, il convient de mentionner la R. Soeur Sainte-Léonille, de l'hôpital Ste-Thérèse, de Shawinigan ; Mme Emile Paquin (Simone Pelletier), M. Marcel Pelletier ; Mme Guy Démontigny (Rollande), et Mme René Dagenais (Suzanne), tous de Montréal ; Mme Emile Joly (Anne-Marie Pelletier), d'Ottawa ; M. Jean Pelletier ; Mme Arthur Pageau (Lucille), de Charlesbourg ; Mme Lorenzo Therrien, (Léontine), de Bienville ; Mme Maurice Lemelin (Angeline), Mme Camille Rousseau (Françoise) et M. Edmond Pelletier, de Bienville.

FESTIVAL DU COMMERCE DE LA RIVE SUD

La Reine des Artistes de Québec, Mlle Pierrette Roy, le choeur d'Aubigny, dirigé par M. Gérard Gagnon, ainsi que plusieurs artistes de la scène et de la radio seront présents à la soirée du clôture du Festival du Commerce de la rive sud. Cette soirée aura lieu jeudi prochain, à 8 h., à l'Auditorium du collège de Lévis. Les gagnants des grands prix de ce Festival seront choisis à cette occasion. Une foule d'autres prix seront distribués dans l'assistance au cours de la soirée. Le public pourra assister à cette soirée de clôture en se procurant des cartes dans l'une des pharmacies de Lévis ou de Lauzon.

CLINIQUE DENTAIRE

Le personnel du bureau de l'Unité sanitaire de Lévis tiendra une clinique dentaire, demain, à l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance de Lévis.

PREPARATION AU MARIAGE A LEVIS

Des cours de préparation au mariage débuteront, aujourd'hui, au local des oeuvres de l'avenue Mont-Marie, à Lévis. L'inscription se fera, avant le cour de ce soir, soit entre 7 h. 45 et 8 h. 15. Ces cours, qui sont destinés aux personnes qui doivent se marier durant l'année, sont organisés par la J.I.C., diocésaine.

PANNE D'ELECTRICITE DANS LEVIS

Le vent, la pluie, la neige et le froid des ces jours derniers ont causé des inconvénients de tous genres. Les routes étaient très glissantes et dangereuses. De plus, les fils électriques se sont brisés en plusieurs endroits et une partie de la population de la rive sud fut privée momentanément d'électricité, au cours de l'après-midi d'hier. Ceci a causé bien des difficultés, notamment à l'Hôtel-Dieu de Lévis où l'interruption fut très longue. On dû alors avoir recours à des moyens primitifs.

Mort à 52 ans de M. Omer Guillemette

M. Omer Guillemette, époux de Lucia Samuel, est décédé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, récemment, à l'âge de 52 ans et 10 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil : son fils adoptif, Antonin Guillemette; sa soeur, Malvina Guillemette; son demi-frère, M. Léo Déry, de Gaspé ; ses beaux - frères et belles - soeurs, M. et Mme Jos. Gendron, de Ste-Anne des Monts, M. et Mme Donat Samuel et M. et Mme Antonio Samuel, de Rivière-aux-Renards, M. et Mme Aurèle Fraser, de Gaspé, M. et Mme Gérard Samuel, de Montréal, M. et Mme Lucien Lagacé, de Montréal, et M. et Mme Armand Cournoyer, de Montréal; ses beaux-parents, M. et Mme Antoine Samuel, de Rivière-aux-Renards; sa belle-soeur, Mme Raoul Déry, de Pointe-Frégate, et plusieurs neveux et nièces.

M. Charles Lévesque meurt à 67 ans

Rouyn (DNC) — M. Charles Lévesque est décédé récemment à Rouyn, à l'âge de 67 ans. M. Lévesque était le père de M. Gerry Lévesque de Park Cleaners et de Mme Stan Tallon, épouse du joueur de hockey bien connu.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse née Marie-Anne Oshaughessy, son fils, Gérry et sa fille Juliette (Mme Stan Tallon), ses autres filles, Mme Stanley Stopa (Marie-Ane), de Saskatoon, Mme Bill Furlong (Antonia) de Noranda, Mme Rolland Brousseau (Noëlla), de Noranda.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, de Rouyn-Sud.

Mort du jeune Gilbert Lapointe

Trois-Pistoles, (DNC) Gilbert Lapointe, fils de M. et Mme Fernand Lapointe (Fernande Ouellet), est décédé récemment après une brève maladie à l'âge de 15 ans. Outre son père et sa mère, lui survivent deux soeurs et un frère : Murielle, Lauraine et André ; ses grands-parents : M. et Mme Hermel Ouellet, de Rimouski ; ses oncles et tantes : Mlle Thérèse Lapointe, g.m.g. de Longueuil, Mlle Annette Lapointe, de Québec, M. et Mme Gérard Lapointe, de Montréal, M. et Mme Gérard Ouellet, de Matane, M. et Mme Eugène Lavoie, de Rimouski, Mme Adrienne Thibault, de Rimouski, Mme Gilbert Rioux, M. et Mme Paul-Adrien Ouellet, M. et Mme Fernand Ouellet, de Trois-Pistoles, M. et Mme Roger Ouellet, M. et Mme Gontran Ouellet, de Rimouski.

Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles le trois janvier. Le porteur de la croix était Jean-Claude Renouf; les porteurs du corps étaient Roland Boucher, Jean-Roch Belzile, Henri-Claude Damours, Yves Lavoie, Lauréat Veilleux et Marcel Damours, tous des confrères de classe. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Louis-David Rioux, curé des Trois-Pistoles. Le service fut chanté par un cousin du défunt M. l'abbé Paul-Emile Ouellet, curé de St-François-Xavier de Viger, assisté des abbés Maurice Roy, vicaire des Trois-Pistoles et Elie Beaulieu, aumônier à l'hospice Notre-Dame des Anges des Trois-Pistoles, comme diacre et sous-diacre.

La Reine-Mère ira en France

Paris, (PA) — Le ministre des Affaires étrangères mande que la Reine-Mère d'Angleterre fera un voyage officieux en France du 13 au 15 mars. Elle sera l'invitée de l'ambassadeur Sir Gladwyn et de lady Jebb. La distinguée voyageuse a accepté d'être présente à l'inauguration de l'exposition franco-écossaise organisée sous la direction des Archives nationales, de l'Association franco-écossaise et du Conseil britannique. Le 14 mars, elle déjeunera avec le président de la République, René Coty.

Deux bandits avouent leur culpabilité

Buffalo, (N. Y.) (PA) — Deux individus arrêtés au mois d'août à Buffalo après un échange de coups de feu avec la police ont reconnu hier, devant le juge, qu'ils avaient cherché à s'emparer de $150,000 dans un véhicule blindé de la société Brink's. Ce véhicule transportait près de $500,000 lors de la tentative de vol. Il s'agissait de la recette de l'administration du champ de course de Fort Erié (Ontario). Un complice est encore au large.

Grève nouveau genre d'instituteurs

Londres, (PA) — Les instituteurs de Grande-Bretagne ont commencé hier une grève d'un nouveau genre: ils refusent de continuer à exécuter certaines corvées, comme, par exemple, celle de recueillir l'argent de leurs élèves pour acheter des obligations de l'Etat. Le corps professoral proteste ainsi contre le projet gouvernemental visant à porter de 5% à 6% du traitement la retenue pour la caisse des pensions.

Naufragé recueilli en pleine mer

Rio de Janeiro, (PA) —Un naufragé recueilli en pleine mer à quelque 2,500 milles au nord de Rio de Janeiro a déclaré hier que dix huit autres membres de l'équipage du cargo anglais "Berga" ont probablement péri lorsque ce bâtiment coula jeudi dernier. Francisco Souza Vanderies a eu la chance d'être repêché par les marins du vapeur brésilien "Cantuaria" vendredi et déposé à terre à Fortaleza sur la côte du Brésil.

Nouveau—maintenant également offert aux femmes

ASSURANCE PERSONNELLE, ACCIDENT MALADIE, HÔPITAL ET CHIRURGIE

AU PRIX COÛTANT

Assurance - accident

Payable à compter du premier jour pour chaque accident, pour jusqu'à 104 semaines d'incapacité totale ou totale et partielle combinées, tel qu'indiqué ci-dessous. Payable, que votre revenu soit supprimé ou non. Les bénéfices ne sont pas acocrdés au prorata des autres assurances que vous pouvez avoir.

		Au choix		
Incapacité totale, hebdomadaire, jusqu'à 104 semaines	**$ 25.00**	**$ 50.00**	**$ 75.00**
Incapacité partielle, hebdomadaire, jusqu'à 26 semaines	**12.50**	**25.00**	**37.50**
Perte de la vie, des deux mains ou des deux pieds, ou d'une main et d'un pied, de l'usage des deux yeux, *payable en sus de l'indemnité hebdomadaire.*	2,500	2,500	2,500
Coût trimestriel courant..... *Hommes*	$ 2.50	$ 4.75	$ 7.00
Femmes	$ 3.00	$ 5.75	$ 8.50

Assurance - maladie

Prestations commençant après le dixième jour d'incapacité totale pour chaque maladie, durant jusqu'à 104 semaines vous confinant ou non à la chambre, combinée, tel qu'indiqué ci-dessous.

	Au choix		
Incapacité totale vous confinant à la chambre, hebdomadaire, jusqu'à 104 semaines	**$ 25.00**	**$ 50.00**	**$ 75.00**
Incapacité totale ne vous confinant pas à la chambre			
Hebdomadaire jusqu'à 14 semaines	**25.00**	**50.00**	**75.00**
Hebdomadaire, jusqu'à 90 semaines	**12.50**	**25.00**	**37.50**
Coût trimestriel courant..... *Hommes*	$ 4.50	$ 9.00	$ 13.50
Femmes	$ 5.60	$ 11.20	$ 16.80

Hospitalisation et chirurgie *à la fois pour accident et maladie*

Bénéfices payés DIRECTEMENT à l'assuré, dès le premier jour d'hospitalisation en plus de l'indemnité pour perte de temps d'après l'assurance accident ou maladie, quelle que soit l'assurance-groupe ou Croix-Bleue que vous ayez.

		Au choix	
Chambre d'hôpital pour jusqu'à 60 jours pour chaque accident ou maladie, par jour	**$ 3.00**	**$ 6.00**	**$ 9.00**
Opérations chirurgicales, selon le barème établi, jusqu'au maximum	85.00	170.00	255.00
Salle d'opération, anesthésie, rayons X, frais de laboratoire, à l'hôpital..... *chacun*	10.00	20.00	30.00
Transfusions de sang, maximum pour 3 ou plus *total*	12.00	24.00	36.00
Coût trimestriel courant..... *Hommes*	$ 2.50	$ 5.00	$ 7.50
Femmes	$ 3.10	$ 6.20	$ 9.30
Exemple : Coût trimestriel pour les 3 assurances : *Hommes*	9.50	18.75	28.00
Femmes	11.70	23.15	34.60

Pour tous les risques préférés, hommes ou femmes d'affaires, professionnels, techniciens et autres. En servant ses membres choisis directement et seulement pour leur bénéfice mutuel, cette Association sans but lucratif vous donne la protection au PRIX COUTANT. La prime est basée uniquement sur le prix total de la protection assurée, les réserves nécessaires et les frais d'administration. Une expérience de 72 ans et l'accumulation d'une réserve de $9,000,000 ont assuré une remarquable stabilité du coût. L'adhésion peut se terminer à la demande soit de l'assuré, soit de l'Association. Un spécimen de ce contrat peut être obtenu sur demande.

Tous les types d'accidents sont couverts, excepté le suicide ou les pertes causées par la guerre ou la participation au service militaire en temps de guerre, d'insurrection ou de bagarre ou si l'assuré est passager à bord d'un avion militaire, pilote ou membre payé du personnel d'un aéronef. **Aucun autre accident n'est exclus !** L'assurance maladie, hospitalisation et chirurgie couvre également tous les types de maladie se déclarant plus de 30 jours après que vous êtes assuré, même la perte de temps due au cancer, les maladies du coeur, la tuberculose ou la hernie, ainsi que les frais d'hospitalisation pour la hernie après que vous avez été assuré au moins 6 mois. Les femmes peuvent maintenant bénéficier de la même protection que les hommes, excepté pour grossesse, fausse couche ou accouchement. Nous possédons un permis du Canada et de New-York.

LIMITE D'AGE — Pour devenir membre, il faut être âgé de 18 à 55 ans. La seule réduction qui puisse survenir à la protection de l'assurance-accident est une réduction de 60% au bénéfice payable en cas de mort lorsque l'assuré atteint 70 ans. La protection en cas de maladie est réduite de 40% à l'âge de 60 ans et cesse à 65 ans. Cependant, les bénéfices pour l'hospitalisation et les soins chirurgicaux qui, d'après les spécifications de la police, cessent à l'âge de 65 ans, peuvent être continués au delà de cet âge, si l'assuré, lorsqu'il atteint 60 ans, choisit une telle prolongation et accepte de payer une prime légèrement plus élevée.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT, mais postez le coupon ci-dessous pour recevoir "FACTS" — une brochure donnant un exposé plus complet de la protection — et une formule d'adhésion facile à remplir. **Aucune obligation de votre part. Aucun solliciteur n'ira vous voir.** Si vous êtes accepté maintenant, votre cotisation de membre (au coût trimestriel approximatif mentionné ci-haut) couvrira **entièrement** le coût de l'assurance choisie jusqu'à la fin de juin prochain.

POSTEZ LE COUPON, SANS OBLIGATION, PERSONNE NE VOUS SOLLICITERA

The Commercial Travelers LS-10

UNE ASSOCIATION MUTUELLE EN CAS D'ACCIDENT

Incorporée conformément aux lois de l'Etat de New-York, E.-U., depuis 1883, et dûment enregistrée au département de l'assurance au Canada.

Bureau canadien : 213 ouest, avenue Laurier, Ottawa, Ontario.

Sans aucune obligation, veuillez me faire parvenir la brochure "FACTS" gratuite et une formule d'adhésion facile à remplir.

M. .....

Mon nom est Mme .....

Mlle .....

(Prière d'écrire en lettres moulées)

Adresse .....

Avez-vous plus de 18 ans et moins de 55 ans ? ..... Occupation .....

Roman feuilleton du "Soleil"

LA FIN D'UN CAUCHEMAR

Par Faith Baldwin

(Tous droits réservés par Faith Baldwin Cuthaell)

No 1

Un peu avant son réveil, il fit un rêve étrange : il vit une indication routière portant le numéro 22; puis, la même où il se souvenait d'avoir vu une auberge, il aperçut la forme allongée de cheminées noircies et un oiseau solitaire qui planait au-dessus. Mais maintenant c'était Emilie qui levait vivement les yeux et disait, souriante, avec un air de bienveillance : "Mais ses jambes sont vraiment très bonnes". Et Claude était tapi dans la boue, les traits tendus, les mains sur ses genoux pliés, dans une posture d'attente, et le rêveur courut en criant vers l'enfant recroquevillé sur lui-même. Mais il était disparu, et dans la cuisine on entendait le tic-tac d'une horloge. L'odeur du café et des beignes en train de frire lui mit l'estomac à l'envers; sa grand'mère lui demanda ; "Tu as mal quelque part ?" et il sentit sur son front le froid de ses mains légères et osseuses et il put sentir l'odeur des bonbons de menthe dans la poche de son tablier. Mais son père, se penchant sur lui, lui dit avec son impatience coutumière : "Tu veux donc passer ta vie à dormir ?" Et le dormeur se dit : "Il n'est pas fou, non."

C'est alors qu'il se réveilla. A demi conscient, dans une chambre grise, il se demandait si c'était le jour ou la nuit. Le rêve s'était dissipé et il n'en conservait, pour le moment, qu'un souvenir vague et lointain. Il avait rêvé d'une auberge qu'il avait souvent vue, mais où il n'était jamais entré. Il avait rêvé à Emilie et à leur enfant; à sa grand'mère et à son père.

"Tu bois trop", lui avait souvent dit Emilie au cours des derniers mois, mais sans colère aucune. Elle avait été étonnamment compréhensive à son égard depuis qu'il prenait de la boisson. Elle avait eu bien envie de faire quelque chose à ce sujet, mais n'avait pas osé essayer. Elle s'en était tenue à de simples suggestions : "Si tu consultais le Dr Dubois, lui avait-elle dit, Pierre dit qu'il est tout à fait remarquable." Ou encore : "Voudrais-tu rencontrer le directeur du collège. Tu ne l'as pas revu depuis longtemps. Il en est offensé, je crois."

Elle ne l'avait pas talonné. Georges lui avait vraisemblablement donné ce conseil : "Vas-y doucement au début, Emilie. Il va se redresser."

A la pensée de son frère Georges, il eut envie de rire. Il devait probablement téléphoner à Emilie à toutes les heures pour lui demander : "Des nouvelles de David ?" et devenant plus insistant, allant même jusqu'à oublier sa pression artérielle, il devait s'écrier ; "Mais où est-il donc ? pourquoi ne nous téléphone-t-il pas, à toi ou à moi ? Le congrès est pourtant fini !"

"Je devrais appeler Emilie, se dit-il. Depuis quand ne lui ai-je pas téléphoné ? Je ne m'en souviens pas."

Un éclair traversa son esprit : Le congrès ... "C'est là que je suis allé." Qu'était-ce que ce congrès ? quand avait-il eu lieu ?

Le mobilier de la chambre où il se trouvait ne lui paraissait ni étrange ni familier. Le mobilier d'un hôtel ne semble jamais étrange ni familier à un voyageur de passage.

En étendant la main, il toucha un couvre-pied. Le lit sur lequel il était couché n'était pas défait. Les couvertures n'avaient d'autres plis que ceux que leur avaient imprimés son corps. Il s'était couché tout habillé. Il avait encore sur lui son habit, mince et léger, sa chemise et ses bas, mais pas sa cravate ni ses chaussures.

Cette chambre d'hôtel se trouvait, pensa-t-il, en Virginie. C'est là que le congrès avait eu lieu. Il devait s'y trouver encore, à moins d'avoir tenu le volant sur un long parcours. Mais non, il avait fait un tout petit bout de chemin, puis s'était arrêté quelque part, pas loin, pour la nuit. Quelle nuit ? une seule nuit ? plusieurs ? ...

Quelle heure était-il? Il étendit une main tremblottante et prit sa montre qui se trouvait sur la table de nuit. Jolie montre; un cadeau donné par les employés quand il était devenu président, et portant une inscription gravée pour la circonstance.

Il approcha la montre tout près de ses yeux. Les aiguilles indiquaient neuf heures moins douze. Neuf heures du matin ou du soir?...

Il faisait sombre, mais ce pouvait être le matin d'un jour de pluie. Il mit un pied à terre et réussit à se mettre debout. Sa démarche était incertaine, manquait d'aisance. Il se rendit d'un pas chancelant jusqu'à la fenêtre, souleva le store et, non sans difficulté, ouvrit la fenêtre. Il ne faisait pas encore complètement nuit, et lui, David Bartonit se trouvait dans un hôtel, près d'une gare. La mémoire lui revint. Il avait quitté le congrès dans le tumulte de la clôture, mais il n'avait parcouru qu'une faible distance et s'était arrêté dans un motel, à moins de 20 milles du grand hôtel rempli d'amis et de connaissances où s'était tenu le congrès. Plusieurs de ces amis ne le rencontraient qu'une fois par année. Aussi ils avaient bien dû lui offrir leurs condoléances.

— "J'ai appris la chose environ deux mois après. Je suis vraiment navré, David."

— "Je ne pouvais pas exprimer par écrit ce que je ressentais ... Mais j'y pensais continuellement. Cela aurait pu nous arriver. Il était à peu près du même âge que mon gosse."

Quelques-uns d'entre eux avaient connu Claude.

Oui, toujours est-il qu'il était resté au motel au moins une nuit. Il avait dû s'inscrire ici, à cet hôtel la nuit dernière. Il s'était arrêté pour manger dans un endroit propre, sur la grand'route. La nourriture — il avait dû manger — était chaude et bonne. La liqueur avait un goût agréable. Il en avait bu passablement, mais pas assez pour le troubler dans son langage et la coordination de ses gestes.

Il avait demandé: "Y a-t-il un endroit décent pour passer la nuit près d'ici?" et quelqu'un lui avait conseillé de filer encore 10 ou 11 milles, puis de tourner à droite au rond-point. Là il trouverait la gare. L'hôtel se trouvait une ou deux rues plus loin. C'est ainsi

(À suivre)

L'hon. Harris recommande la prévoyance aux Canadiens

Le ministre des Finances demande aux Canadiens de faire preuve de retenue afin que l'économie canadienne ne vienne pas aux prises avec l'inflation — On en déduit que le ministre ne projette pas de diminution sensible des taxes — Le danger de l'instabilité économique — Au Canadian Club de Toronto.

Toronto, (PC) — Le ministre des Finances, M. Harris, vient de lancer un appel aux Canadiens, auxquels il demande de faire preuve de retenue et de prévoyance afin que l'économie canadienne ne devienne pas aux prises avec l'inflation.

De la sorte il semble laisser entendre qu'il ne projette d'effectuer aucune diminution sensible des taxes. Il prononcera son discours annuel sur le budget le printemps prochain.

Parlant lundi devant le Canadian Club de Toronto, il a déclaré: "A une époque comme celle-ci nous devons être prudents". Il a précisé qu'une demande exagérée de biens et de services de toutes sortes peut créer une situation dangereuse. Il a ajouté que la stabilité est importante

"La pratique de la modération et de la prudence, dit-il n'est pas la responsabilité uniquement du gouvernement ou de la banque centrale; c'est aussi la responsabilité de chacun d'entre nous, que nous soyons des hommes d'affaires, des producteurs, des distributeurs ou des consommateurs".

EXPANSION

M. Harris a rappelé que l'économie canadienne est en expansion et qu'en 1955 la production nationale fut d'environ 10 pour cent plus élevée qu'en 1954. Toutefois, dit-il, il ne faudrait pas oublier que si une économie active constitue une bonne chose, cette situation accroit nos responsabilités.

Quand une économie approche le stade où ses ressources sont pleinement utilisées, a-t-il déclaré, la possibilité de l'instabilité augmente si l'on ne fait pas preuve de modération, à l'heure où il le faut et aux endroits où il le faut.

Par exemple, précise-t-il, il est possible que la pénurie temporaire de divers articles donne naissance à une forme de spéculation ou à une autre.

Et le ministre de conclure:

"L'expérience nous a tous appris qu'un boom peut facilement engendrer de faux calculs et des erreurs, dont le résultat peut être l'instabilité économique et la réaction".

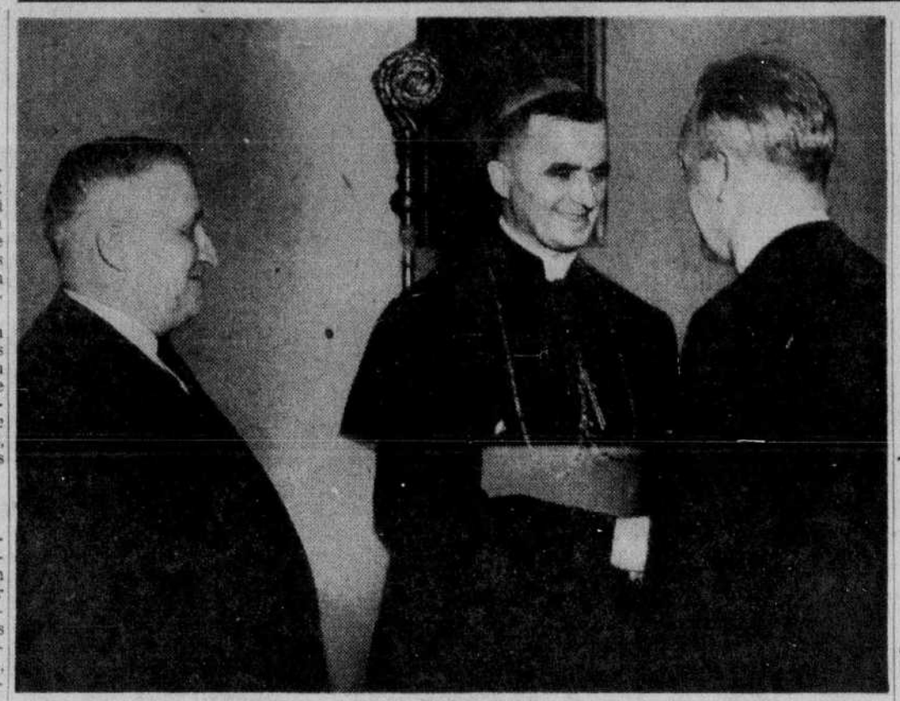

TRAVAILLEURS CATHOLIQUES A L'ARCHEVECHE: Les directeurs du Conseil central des Syndicats catholiques et plusieurs membres de syndicats ouvriers se sont rendus hier soir à l'archevêché présenter leurs voeux à Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. M. Joseph Parent, président, s'est fait le porte-parole des ouvriers, en présentant ses hommages et meilleurs voeux à Mgr Roy qui leur donna d'excellents conseils. On aperçoit sur cette photo Son Exc. Mgr ROY, M. JOSEPH PARENT, M. ADELARD MAINGUY, trésorier du Conseil, M. JOSEPH CONSEILLER, échevin de St-Sauveur et commissaire-ordonnateur. (Photo du "Soleil")

Etude du bill du tunnel Champlain

Le comité administratif doit prendre connaissance aujourd'hui ou demain des dernières clauses du bill proposé à l'adoption de la Législature par les promoteurs du tunnel Champlain entre Québec et St-David de Lévis. La semaine dernière, les membres du conseil ont pris connaissance des grandes lignes du projet de loi. On y faisait mention entre autres choses des prix que les promoteurs entendent soumettre à l'attention de la Régie des Transports. Ces prix seraient de $1.50 pour les autobus (avec charge additionnelle de $0.10 pour chaque passager); $2.75 pour les gros véhicules (remorques, camion-citerne, etc.); $0.70 pour les automobiles de promenade (avec charge additionnelle de $0.10 par passager, exception faite pour le conducteur dont le prix du passage est compris dans celui du véhicule de toute catégorie); $0.25 pour les bicyclettes; $0.10 pour les adultes, et $0.05 pour les enfants de 7 à 16 ans, qu'ils soient piétons ou passagers.

Conseils de Mgr Roy aux syndiqués

"Il importe au plus haut point pour la stabilité sociale et le sain équilibre, que vous surtout qui représentez l'élément des travailleurs, compreniez comme des chrétiens, le rôle de l'entité que vous formez, en ne vous recluant pas derrière votre acquis, mais en emboîtant la marche normale de l'évolution".

Tel est le message que Son Exc. Mgr Maurice Roy adressait hier soir au grand salon de l'archevêché, aux officiers du Conseil central des syndicats catholiques, venus le rencontrer à l'occasion de la nouvelle année, pour lui présenter les voeux de leur organisme. C'est à M. Joseph Parent, président, que revint la lecture du message des travailleurs à Mgr l'Archevêque, qui s'empressa de les remercier et de les encourager de sa bonne parole.

Tour à tour, les officiers présents furent invités à s'agenouiller à la suite de leur président, aux pieds de leur archevêque, pour baiser son anneau et lui présenter ensuite leurs souhaits particuliers. Au nombre des représentants ouvriers qui défilèrent, se remarquaient entre autres, outre M. Racine: M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et délégué au Conseil central des syndicats catholiques; M. Adélard Mainguy, trésorier du conseil; M. Joseph Conseiller, échevin de St-Sauveur et commissaire-ordonnateur; M. Omer Chevalier; M. J.-A. Costin et Mlle Georgette Plante.

Les membres du Conseil central des syndicats étaient accompagnés dans leur visite à Mgr l'Archevêque, par MM. les abbés Aurèle Ouellet et Philippe Laberge, aumôniers conjoints.

Une enquête est ouverte sur le drame de St-Jean-Chrysostôme

La Sûreté provinciale a poursuivi son enquête sur le drame survenu, dimanche après-midi, au passage à niveau du rang Beaulieu, à St-Jean-Chrysostôme, où les jeunes Ginette et Jean Lacroix, enfants de M. et Mme Armand Lacroix, de Charny, ont été mortellement blessés par un train du Québec Central qui heurta les traines sur lesquelles ils prenaient place avec deux autres enfants. Ginette, âgée de 12 ans, a été tuée sur le coup tandis que son jeune frère, Jean, âgé de 9 ans, a succombé à ses blessures, hier midi, à l'hôpital de Charny.

Les recherches menées par le détective Jean-Pierre Bernier ont établi que le fourgon de la morgue Gilbert & Turgeon, de Lévis, avait été demandé sur les lieux de la tragédie pour cueillir les restes mortels des deux enfants, Ginette et Jean Lacroix, qui auraient été déclarés morts par un médecin, passager à bord du train venant de Sherbrooke. En arrivant sur les lieux, les employés de la morgue constatèrent que l'une des victimes vivait encore. Les deux accidentés furent en hâte placés à bord du fourgon et dirigés d'abord vers St-Romuald, à l'une des résidences funéraires de la maison Gilbert & Turgeon, où un prêtre et un médecin furent appelés d'urgence. Le père des victimes et un de leurs oncles, MM. Armand et Edgar Lacroix, arrivèrent sur les entrefaites. A la demande même du Dr Lachance, de St-Romuald, le jeune Jean Lacroix fut transporté d'urgence à l'hôpital de Charny tandis que le corps de Ginette était ensuite conduit à la morgue, à Lévis

Le Dr Camille Gélinas, coroner du comté de Lévis, a ouvert une enquête, hier après-midi, sur les circonstances de ce drame.

Accident mortel

Thurso, 10. (PC) M. Raoul Bergeron, chef de police de Thurso, a été mortellement blessé dans un accident survenu à la fabrique de machines à coudre où il travaillait. Il était âgé de 58 ans. Thurso n'étant qu'un petit village situé dans le Québec, à 30 milles à l'est d'Ottawa. M. Bergeron n'était chef de police qu'à temps partiel.

L'industrie de l'automobile V

L'échelle des salaires fixée par décret dans l'industrie de l'auto dans notre district

(Par Antoine Turgeon)

Si la concurrence est particulièrement ardue dans les services de l'automobile, elle n'a pas pour base des salaires. L'échelle des salaires est établie par convention collective dont l'extension juridique par décret couvre les comtés de Québec, Lévis et Montmorency. Elle a a été signée par l'Association des Marchands- Détaillants, district de Québec, sections de l'auto-voiture et des stations de service, d'une part; et, d'autre part par le Syndicat catholique des employés de garages et le Syndicat des employés de pièces et d'accessoires d'automobiles de Québec.

Sont compris dans la juridiction industrielle tous les garages, ateliers, boutiques où les véhicules moteurs, au complet ou en partie, sont réparés et où s'exécutent, par la main-d'oeuvre salariée, pour le compte d'autrui ou pour le compte d'un employeur, qu'il s'agisse d'une personne, d'une association ou d'une corporation, tous travaux afférents à la réparation ou à l'entretien ou à la démolition des véhicules ou tracteurs ou pelles mécaniques automobiles, des voitures automobiles ou hippomobiles, de promenade, de camionnage ou de transport en commun tel que travaux de mécanique, de soudure, de peinturage, de débossage, de capitonnage, de vernissage, de peinturage, de vitrage, de fabrication de carosserie en bois ou en acier, de ressorts, d'accumulateurs, de rectification de cylindres, d'ajustement des freins et autres travaux similaires.

JURIDICTION COMMERCIALE

Sont classées dans la juridiction commerciale toutes les stations commerciales de service et de remisage, comprenant les garages de remisage d'automobiles, les postes de vente et de distribution au gros ou au détail d'essence, de lubrifiants, d'accessoires et de toutes parties quelconques ou pièces de rechange d'automobiles; les endroits où on lave les autos de tous genres, où on les "simonize", où on les graisse, où l'un change et répare les chambres à air, où l'on fait le service d'accumulateurs et tout ce qu'on est convenu d'appeler les services de route.

(Suite à la page 10, 5e col.)

Lettre d'Ottawa

Assermentation des nouveaux députés et sénateurs avant l'ouverture de la session

(Par Gérard Morin)

Ottawa, 10. — Comme à la veille de toutes les Sessions, Il y avait de l'électricité dans l'air, hier, sur la colline parlementaire. Les députés rentraient, comme les sénateurs, puis on a assisté à des assermentations chez le greffier de la Chambre des Communes, M. Léon-J. Reymond. Ce matin, c'est le tour des sénateurs d'être assermentés : Et l'on pense spécialement, à MM. Jean-Paul St-Laurent, MM. Charles-G. Power, et Jean-François Pouliot, faits sénateurs au mois de juillet.

Les députés du district récemment élus, pour le district de Québec, MM. Jean-Paul St-Laurent, Témiscouata ; Gavan Power, Québec-Sud ; et Ovide Laflamme, Bellechasse, auront été assermentés avant l'ouverture de la session, M. Jean-Paul St-Laurent a été le premier à passer par le serment d'office, il y a quelques jours. Hier après-midi, c'était le tour de M. Laflamme. Et le greffier de la Chambre attendait la visite de M. Power, n'importe quand avant l'ouverture de la session, à ce qu'il nous disait.

Sous la surveillance du responsable de la Chambre des Communes, le président, Me René Beaudoin, une toilettte neuve a été faite au restaurant de la Chambre et aussi au cafeteria.

Au grand restaurant, on a doublé et triplé peut-être l'espace accordé aux cuisines et aux entrepôts du sixième étage, pour que les députés, comme les sénateurs et leurs amis, puissent manger dans un confort amélioré.

Le cafeteria, à l'usage de tout le monde, au Parlement, est méconnaissable, tant on l'a amélioré. Le service y sera plus efficace et plus rapide. On y a apporté des modernisations incroyables.

C'est que, depuis un an ou deux, une nouvelle façon d'administrer les salles à manger, et l'augmentation des prix des repas a apporté des surplus, au lieu des déficits ordinaires. On a augmenté le prix des repas tout comme celui de la tasse de thé et de café, populaires dans l'après-midi. Tout cela mis ensemble, avec des

(Suite à la page 7, 7e col.)

La politique ne divisera pas le CTC, affirme M. Claude Jodoin

Niagara Falls, Ont., (PC) — M. Claude Jodoin, président du Congrès des Métiers et du Travail, a déclaré hier qu'on peut-être assuré qu'il n'y aura pas de scission sur les questions politiques au sein de la nouvelle organisation ouvrière unifiée.

M. Jodoin, qui doit présider le nouveau Congrès du Travail Canadien, a adressé la parole à une conférence du personnel des unions affiliées au CMTC et au Congrès canadien du Travail.

La fusion des deux centrales syndicales, en avril fondera le CTC. Dans le passé, le CCT a appuyé directement le parti CCF, tandis que le CMTC n'appuyait aucun parti en particulier.

"L'unité est primordiale et il n'y aura pas de division sur les questions politiques," a dit M. Jodoin.

"En dépit de nos attitudes différentes dans le passé, nous avons beaucoup accompli. Nous pourrons faire beaucoup plus sans ces divergences, mais une conviction graduelle est nécessaire pour élargir notre activité dans le domaine politique."

La nouvelle organisation aura 1,000,000 de membres.

M. Donald MacDonald, d'Ottawa, secrétaire-trésorier du Con-

(Suite à la page 6, 7e col.)

La production agricole a été bonne mais les cultivateurs en ont-ils profité? Controverse

Par FORBES RHUDE
de la Presse Canadienne

La production agricole a été considérable cette année, mais la question de savoir si les cultivateurs canadiens en ont profité, prête à polémique.

Leurs rentrées d'argent à la suite de la vente des produits au cours des neuf premiers mois de 1955 ont été légèrement plus élevées — (environ 1%) — que durant la période correspondante de 1954 — ($1,657,000,000) —. Cela semble indiquer que leurs rentrées d'argent au cours des douze mois de 1955 seraient un peu plus fortes qu'en 1954 ($2,378,000,000).

Les revenus nets globaux de la culture peuvent atteindre $1,450,000,000, soit $330,000,000 de plus. Pour le calcul de ces revenus nets, on a tenu compte de l'accroissement des stocks résultant principalement de l'abondante récolte de blé, et du paiement de quelque $30,000,000 par le gouvernement en vertu de la Loi pour l'aide aux cultivateurs des Prairies. A comparer avec $2,000,000 versés l'an dernier en vertu de la loi ! L'augmentation est due à la maigre récolte de blé de 1954

MOINS QU'EN 1951

Les chiffres expliquent, en grande partie, les plaintes des cultivateurs. Ces derniers remarquent que les Canadiens en général ont bénéficié d'une prospérité, chaque année, plus grande — (sauf en 1954) — et que seule la classe agricole n'a pas eu cet avantage.

Les revenus de l'agriculture ont diminué de 23% depuis 1951, alors que les frais géné-

(Suite à la page 6, 4e col.)

Huit autres possibilités de répartition du paiement de l'enlèvement de la neige selon la Chambre de Commerce de Québec

On porte à notre connaissance qu'en plus des pouvoirs de répartition du coût d'enlèvement de la neige qui existent déjà, soit la répartition uniforme dans toute la cité d'après :

1) l'évaluation municipale des immeubles;

2) l'évaluation des terrains seulement;

le bill de la Chambre de Commerce qui a reçu l'appui de l'Association des Marchands Détaillants de Québec, de l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de Québec, et de l'Association des Propriétaires de Québec Inc., comprend les huit autres possibilités suivantes de répartition :

1. La répartition uniforme dans toute la cité en chargeant un prix minimum et maximum d'entretien pour chaque catégorie d'immeubles;

2. La répartition uniforme dans toute la cité d'après l'évaluation municipale des immeubles combinée avec une charge fixe d'entretien pour chaque catégorie d'immeubles;

3. La répartition uniforme dans toute la cité d'après la valeur des terrains combinée avec une charge fixe d'entretien pour chaque catégorie d'immeubles;

4. La répartition par quartier en chargeant un prix minimum et maximum d'entretien pour chaque catégorie d'immeubles;

5. La répartition par quartier d'après l'évaluation municipale des immeubles combinée avec une charge fixe d'entretien pour chaque catégorie d'immeubles;

6. La répartition par quartier d'après l'évaluation des terrains combinée avec une charge fixe d'entretien pour chaque catégorie d'immeubles;

7. La répartition par quartier d'après l'évaluation municipale des immeubles;

8. La répartition par quartier d'après l'évaluation des terrains seulement.

Un déraillement spectaculaire dans l'Ontario

Winnipeg, 10. (PC) Onze wagons du train super-continental des Chemins de fer Nationaux du Canada ont déraillé hier à 30 milles à l'est de Sioux Lookout, dans le nord-ouest de l'Ontario. Personne n'a cependant été blessé.

Tous les voyageurs ont été ramenés à Sioux Lookout à bord d'un autre train. Ils seront acheminés sur Port Arthur et voyageront à bord d'un autre train qui empruntera la voie du sud, via Long-Lake, à 197 milles au nord-est de Port Arthur, avant de reprendre la voie principale.

Le train, qui roulait vers l'Est, avait quitté Winnipeg à 11 heures hier matin, heure normale du centre, pour Toronto et Montréal. Le déraillement, dont la cause n'a pas été déterminée, s'est produit vers 5 heures, hier soir.

Le calme renait dans la métropole

Montréal (PC) Tout a été relativement calme en fin de semaine, dans le nord de la métropole où neuf adolescents ont été arrêtés vendredi pour avoir nui à la paix publique. Tous ont protesté de leur innocence samedi et leur enquête préliminaire a été fixée au 12 janvier. La police croit que leur arrestation a mis fin aux activités de plusieurs "gangs" de jeunes vandales plus ou moins actifs dans certains quartiers de la métropole

Une violente dispute raciale en Louisiane

Nouvelle-Orléans, 10 (PA) Une dispute raciale a ébranlé le plus grand "high-school" catholique de la Louisiane aujourd'hui, après qu'un groupe de parents eut quitté une réunion plutôt que de retirer une résolution favorisant la ségrégation.

La scène s'est déroulée hier soir à la réunion des parents des élèves de l'école supérieure que conduisent les Jésuites, à la suite d'une résolution demandant que soient retardés indéfiniment les plans de tenir des classes mixtes pour élèves blancs et nègres.

Le R. P. C.-J. Stallworth, jésuite, principal de l'école, a qualifié la résolution de "non-chrétienne, non-catholique, non-démocratique, non-américaine et non-gentilhomme".

Après que le R. P. Stallworth eut demandé le retrait de la proposition, M. Charles-A. Bourgeois, qui était le parrain de la dite résolution, a refusé de ce faire entendre et a proclamé qu'elle exprimait ses convictions.

Un membre du club dit qu'il ne restait que quelques-uns des 600 membres quand se fit la sortie en masse. Les autorités scolaires disent qu'il y en avait à peu près une centaine.

Un membre non identifié dit que la sortie en masse suivit la remarque faite par un participant: "Ça n'a aucun sens que nous continuions."

On n'a pu atteindre le R. P. Stallworth pour commentaire.

Toutefois, les autorités disent que les parents qui n'ont pas quitté la salle ont pris un vote pour déclarer la résolution contraire à la constitution du club des parents.

ORDRE DE L'EVEQUE

La question de l'intégration raciale aux écoles supérieures catholiques ne s'était pas encore po-

(Suite à la page 6, 4e col.)

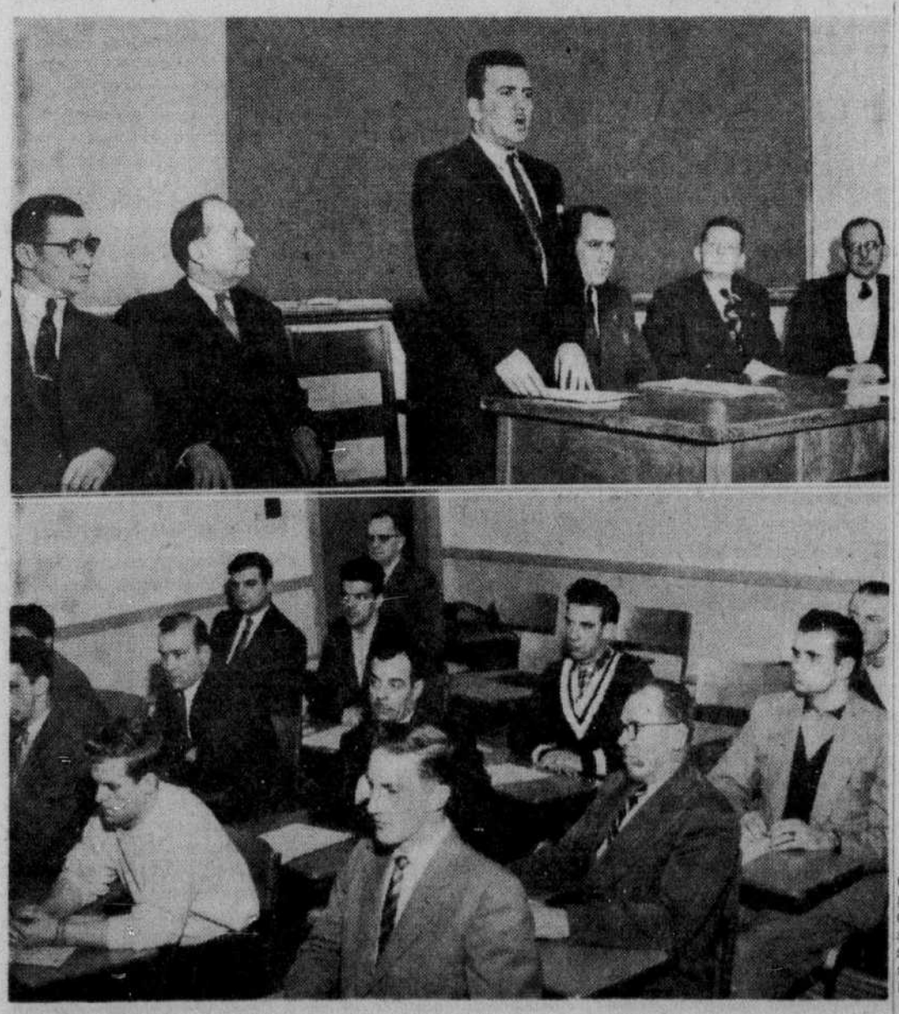

COURS DU SOIR A LAUZON: Cette photo a été prise à l'occasion de l'inauguration de cours du soir destinés à ceux qui désirent devenir ingénieurs de marine. Ils se donneront pendant trois mois à l'Ecole d'Arts et Métiers de Lauzon, sous l'égide de l'Ecole de Marine de Rimouski. On remarque en haut M. H. THIVIERGE, gérant du personnel JTDV; M. J.-L. LAPERRIERE, représentant de la Clarke Steamship Company; M. D. HALLE, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Lauzon; M. J. GENDRON, officier commandant du corps de marine de Rimouski; M. J. MOYLE, ingénieur en chef du corps de marine de Rimouski, et M. J. BOUSQUET, représentant du ministère du Transport. En bas, on voit un groupe d'élèves. (Photos du "Soleil")

TV
RÉPARATIONS
OUVRAGE
GARANTIE
JOUR ET NUIT
MA 3-1629

REPARATIONS
TV
INSTALLATION D'ANTENNES
Service jour et nuit
$3.50 Pour appel de service
Incluant ajustement complet et précis exécuté par des techniciens qualifiés
Réparations Garanties
Robert Radio
TV
TEL.: MU 3-3524
Appels acceptés le dimanche

Plus de 25,000 clients satisfaits
RÉPARATIONS TV
INSTALLATION D'ANTENNES
SERVICE JOUR ET NUIT
Pour appel de service.... $4.00
Incluant ajustement complet et précis exécuté par des techniciens qualifiés.
TELEVISION
CFCM-TV, Canal 4, Québec
MARDI
5h.55 RENDEZ-VOUS CHEZ PAULE
6h.15 A LA BONNE FRANQUETTE
6h.00 CARTOONS
6h.30 LES MYSTERES DE LA PLANETE
6h.00 INTERVIEW
6h.15 FILM
6h.30 FILM
7h.00 PARLONS SPORT
7h.07 NOUVELLES LOCALES
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 VARIETE SALADA
7h.45 VOUS ETES TEMOINS
8h.00 ETRANGE MAIS VRAI
8h.15 LE CLAVIER CHANCEUX
8h.30 LE CAP AUX SORCIERS
9h.00 LE SURVENANT
9h.30 HISTOIRE D'AMOUR
10h.00 PICK THE STARS
10h.30 JACQUES LAROCHELLE ET SES INVITES
11h.00 NOUVELLES ANGLAISES
11h.15 OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE
12h.15 DERNIERES NOUVELLES & SPORTS
Horaire sujet à changements
GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES PIECES
BELL RADIO & TV SERVICE (QUEBEC) LTD.
TEL. : 3-7363

Emplois T.V.
Auditions pour danseuses et danseurs, étudiant le ballet actuellement, possédant bons rythmes et belle personnalité. Aucun cours à payer, strictement gratuit. Inutile de se présenter sans ces qualifications. Possibilités programmes télévision. Institut chorégraphique Valentino 253 rue St-Jean 3e étage audition ce soir 7h.

tapis
• TOUTES QUALITÉS
• TOUTES COULEURS
• TOUTES LARGEURS
POSAGE - NETTOYAGE
aussi linoleum & toiles
ER & FILS
Emilien Rochette et Fils Ltée
550 EST, RUE ST-VALLIER, QUÉBEC TEL. 2-5233

2e étage — ch. 215
EDIFICE GUILLEMETTE
PROFITEZ DU CHOIX FORMIDABLE QUE NOUS AVONS PRESENTEMENT.
BAGUE DE DIAMANTS - MONTRES - CHAPELETS EN CRISTAL DE ROCHE - BIJOUX, ETC. . .
UN GROS ESCOMPTE EST ALLOUE SUR CHAQUE ACHAT
RENE MARCOUX
IMPORTATEUR
466 DE LA COURONNE — TEL.: 4-8722
OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 h. 30

BUREAUX À LOUER
EDIFICE ULTRA-MODERNE

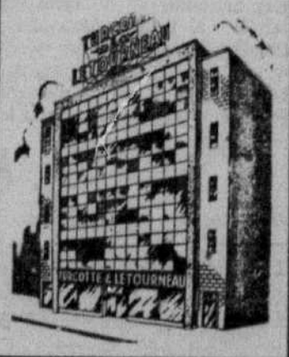

Situé Carré Jacques-Cartier
Accommodations et confort. Service d'ascenseur, de concierge, etc., etc.
S'adresser à
TURCOTTE & LETOURNEAU INC.
374 Est du ROI - Tél.: 2-5647

"Fais ce que dois"

LE SOLEIL

Organe libéral

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa).

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, mardi 10 janvier 1956

Une nouvelle session

Une autre session fédérale débute aujourd'hui à Ottawa. Même si on ne prévoit pas qu'elle revête une importance particulière, elle aura comme toutes les réunions de nos législateurs, ses répercussions sur la vie de la nation en général et sur celle des individus. Elle peut cependant devenir une session historique si les pourparlers entamés depuis le mois d'octobre entre les divers gouvernements canadiens conduisent à l'adoption d'une nouvelle formule du partage des impôts entre le fédéral et les dix provinces du pays. Les nouvelles laissent entendre que le Très Hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, déposera dès l'ouverture de la session copie des lettres qu'il vient d'adresser aux premiers ministres des provinces, lettres qui exposent un nouveau mode de partage des impôts pour remplacer les ententes qui expireront au cours de l'année prochaine.

Même sans un programme législatif sortant de l'ordinaire, nos législateurs ne chômeront pas. Ils auront beaucoup de pain sur la planche, car dans un pays en pleine expansion comme le nôtre, des problèmes nouveaux se posent tous les jours auxquels il faut trouver des solutions.

Plusieurs nouvelles figures feront leur apparition dans les deux Chambres, particulièrement au sénat, où pour la première fois plusieurs sénateurs ont été nommés sans qu'on ne tienne compte de leurs affiliations politiques.

A la Chambre des députés entreront en vigueur de nouveaux règlements visant à hâter le travail sessionnel. Le temps alloué pour les discours a été réduit et on a limité à un certain nombre de séances la durée des principaux débats.

De la sorte les députés qui devaient siéger jusqu'au milieu de l'été auront probablement la chance de terminer le travail avant l'arrivée des jours chauds.

Comme toujours, l'événement principal de la session sera la présentation du budget. Les espoirs que certains ont entretenus récemment de voir le ministre des finances annoncer des diminutions d'impôts semblent plutôt vains. Même si la situation financière du Canada s'est considérablement améliorée au cours de la dernière année, si les revenus ont atteint des nouveaux sommets, il semble peu probable que la population en bénéficie pour le moment. De nouveaux problèmes se posent qui absorbent les surplus de revenus anticipés. L'entreposage des surplus de blé pour sa part seulement représentera une dépense d'environ trente millions de dollars.

De toute façon les yeux se tourneront vers Ottawa au cours des prochains mois car les mesures qui seront adoptées par les Chambres détermineront notre avenir.

Energie électrique en abondance

Selon le relevé des experts de nos ressources nationales, les forces hydrauliques qui ont été harnachées et transformées en énergie motrice enregistrent, en 1955, un progrès sensible de près de 900,000 chevaux-vapeur. L'Ontario et le Québec se partagent la majorité des développements nouveaux avec l'aménagement de l'usine hydro-électrique du Niagara et les travaux exécutés sur la rivière Bethsiamites sur la Côte-Nord; les chutes Niagara fourniront une énergie de additionnelle de 525,000 chevaux-vapeur et les rapides de la Bethsiamites donneront 280,000 chevaux-vapeur, en attendant de développer une puissance d'énergie motrice d'un million et quart de chevaux-vapeur lorsque l'entreprise sera terminée vers l'année 1958.

Pour le moment, la capacité globale des usines hydrauliques érigées sur les rivières du pays forme un ensemble respectable de dix-sept millions et demi de chevaux-vapeur, et cette production, toute imposante qu'elle soit, ne représente encore que 27 pour cent des ressources disponibles et accessibles. Dans l'extrême-nord du Québec, les grands fleuves qui se jettent dans la Baie-d'Hudson et dans l'Atlantique constituent une succession de chutes d'eau d'une hauteur impressionnante, comme celles du fleuve Hamilton par exemple, susceptible de fournir plus de cinq millions de chevaux-vapeur et d'alimenter ainsi les entreprises minières qui s'élaborent dans ces vastes solitudes qui s'étendent jusqu'au détroit d'Hudson et la baie d'Ungava.

Rappelons que l'industrie hydro-électrique du Québec a accompli des progrès prodigieux depuis une génération et que les développements qui se poursuivent sur une vaste échelle depuis cinq ans ne forment encore qu'une partie des ressources hydrauliques dont le territoire québécois est généreusement pourvu. Le Saguenay et le Lac Saint-Jean occupent une place importante dans ces entreprises essentielles aux industries de traitement de nos abondantes matières premières; la Côte-Nord obtient sa part, de même que l'Abitibi et le Témiscamingue. Et voici que la canalisation du Saint-Laurent qui est en voie de se réaliser, entraîne, pour la région de Montréal, des travaux d'aménagement hydro-électrique d'une importance capitale; à Beauharnois et à Lachine, les projets en cours donneront une puissance d'énergie motricey qui dépassera l'objectif ultime d'un million et demi de chevaux-vapeur.

Notre province possède à la fois les ressources naturelles, minières et forestières et les forces hydrauliques amplement suffisantes pour aider à leur développement; ce sera l'oeuvre d'une génération d'hommes actifs et entreprenants, remplis d'un noble idéal, qui s'élanceront à la conquête des riches domaines que les solitudes du nord avaient jusqu'ici laissés dans l'oubli.

L'énergie de la bombe "H" dans l'industrie

La réaction par "fusion" du genre employé dans la bombe à hydrogène est exploitée par les hommes de science anglais en vue de fins pacifiques et l'on ne peut plus douter que la puisanec colossale à en tirer finisse par être mise au service de l'industrie et du foyer. Lorsqu'il a développé cette idée à la réunion du Conseil industriel national tenue récemment à New-York, le directeur de l'Etablissement de recherche atomique d'Angleterre, sir John Cockcroft, a déclaré qu'il ne pouvait prédire la date où débuterait l'application industrielle de l'énergie nucléaire tirée du combustible hydrogénique, mais s'est dit confiant que ce sera avant que l'industrie en ait un besoin urgent.

Sir John traitait, dans son allocution, des principales questions qu'on a soulevées à la conférence de Genève sur les emplois pacifiques de l'énergie atomique. Il a exprimé l'avis que, dans les années 70, l'énergie tirée de l'atome deviendra probablement meilleur marché que l'énergie tirée de la houille. "Au début des années 60, a-t-il ajouté, nous saurons comment peuvent se comparer avec ceux de la houille les frais qu'entraînera la prochaine génération de centrales nucléaires : il n'y aura que peu ou point d'économie. Mais, déjà, la seconde génération de réacteurs existe dans la pensée des physiciens, des chimistes et des ingénieurs. Au cours de la décade d'années suivante, il est tout probable que les frais tomberont au-dessous de ceux qu'entraînent les centrales au charbon".

Les droits du Seigneur

Tel est le titre de la prochaine Semaine du dimanche qui se tiendra, comme on l'a annoncé, du 29 janvier au 5 février 1956. Ces droits peuvent se résumer ainsi : 1) Dieu, parce qu'Il est notre Créateur et notre Maître, a droit de notre part à un culte raisonnable; 2) ce culte doit lui manifester la soumission de tout notre être, comporter un hommage intérieur et extérieur; 3) il doit adopter les pratiques que Dieu lui-même a prescrites dans sa Révélation et qu'Il nous ordonne par son Eglise; 4) parmi ces pratiques le don de Dieu d'un jour de la semaine, consacré au repos et à la prière, constitue le signe le moins équivoque d'une vraie religion. Il y aura sermons et Heures saintes dans les églises, causeries à la radio, instructions dans les écoles, etc. La Ligue demande aux groupements religieux, sociaux, professionnels, patriotiques de participer à cette Semaine, soit par une causerie donnée à leurs membres, ou un forum ou encore un examen collectif sur l'observance du précepte dominical, dans notre pays, en particulier dans la province de Québec : Quels sont les principaux obstacles à cette observance ? Quels sont les principaux moyens de les faire disparaître ?

Poivre et sel

Nos clochers tiennent bon.

Les enfants ont droit à la vie.

La Cordélière fait de l'épilepsie.

Les inconscients n'en savent rien.

"Y fait chaud, mais la brise est fraiche."

On demande un remède contre la peur.

Eisenhower ne demanderait pas mieux.

Les pompes funèbres n'éteignent pas le feu.

La publication des bans augmente son tirage.

L'homme parvient à souiller l'air qu'il respire.

On a tort d'oublier les belles chansons d'autrefois.

Avant de toucher le sol, l'eau de pluie est relativement propre.

Les lendemains des fêtes sont mélancoliques.

L'espoir du monde

L'"esprit de Genève" sera le prochain "esprit des peuples"

Un article de l'OSSERVATORE ROMANO

L'"esprit de Genève" a donc subi le sort de celui de Roland sur la lune? Faudra-t-il attendre le premier voyage interplanétaire pour aller le récupérer ? On parle de cinquante ans avant de pouvoir effectuer ce premier départ. Est-ce trop ? Mais, si l'on va de ce pas, il y a tout lieu de croire qu'il n'y faudra pas moins pour le retrouver sur terre. A moins qu'un nouvel Astolphe sur un nouvel Hippogriffe ne hâte cette découverte. C'est l'hypothèse la plus favorable. Celle des espoirs non entièrement perdus et de l'idée renaissante qui, comme c'est facile à prévoir, aujourd'hui même, après la déception subie, se changera en résolution : l'idée, l'initiative d'une nouvelle rencontre des Grands.

La sagesse enfermée dans l'ampoule fatidique sera-t-elle révélée ou devrons-nous nous donner beaucoup de mal pour dessiller les yeux de ceux qui s'obstinent à ne pas voir, comme il arriva au Paladin égaré qu'il fallut obliger contre son gré à revenir à la raison ?

En vérité, la politique internationale, qui n'est qu'une tentative d'entente entre les deux "blocs" demeurés tels malgré quelques coups de chapeau de l'été dernier, ne peut trouver de meilleure comparaison et illustration que celle que l'on peut faire avec le trente-neuvième chant de l'Arioste.

La paix froide

Il y a bien eu la déclaration, pleine d'heureuses perspectives, de l'abandon du recours à la force. Mais le désaccord général qui suivit sur tous les problèmes pratiques, la reprise du langage de la "guerre froide"; le retour, en quelque sorte, au point de départ, qui, dans la meilleure des hypothèses et pour employer le plus optimiste des euphémismes est la "paix froide", prouvent que cet abandon de la force fut adopté par la contrainte.

Parce que désormais le recours aux armes, à leur catastrophique puissance, est impossible pour tous. Le vainqueur lui-même, en admettant qu'il y en ait un, en sortirait mutilé comme le chasseur dont le fusil exploserait au moment du tir. Cette conquête, donc, est un triste effet de la peur qui nous donnera la "coexistence dans la crainte", comme l'a définie Pie XII, c'est-à-dire dans le sentiment le moins noble qui puisse animer les hommes, les peuples, les gouvernants.

Mais ne pas mourir ne signifie pas vivre. Ce peut être une longue et atroce agonie, que la civilisation, après avoir demandé l'abandon de la force pour la remplacer par le droit, c'est-à-dire par la coexistence et la collaboration des peuples, repousse comme un mal plus grand que la destruction. Elle équivaudrait à une destruction de la conscience des peuples, de leur sens de la justice et de la fraternité que seule la paix véritable peut donner. L'image employée par MacMillan — "si le lanternier ne l'alimente pas, la flamme de l'espérance s'éteindra tout à fait" — illustre ces ténèbres profondes et définitives, même si elle ne se réfère qu'aux rapports diplomatiques. Nous sommes, désormais, à un tournant de l'attente et de la patience du monde où la politique, la diplomatie, les questions immédiates, renvoyées d'une saison à l'autre, se fondent dans un problème unique de vie universelle et de civilisation.

Jamais, en effet, comme cette fois, au pur et simple communiqué de renvoi, ne succéda la préoccupation de récuser les responsabilités; c'est ce qu'ont fait les ministres d'Occident dans une déclaration à trois, et Molotov dans son dernier discours, annonçant, non seulement que rien n'avait été fait, mais que rien ne pouvait se faire; la presse cominformiste fait de même, soutenant Molotov et répondant aux déclarations de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

La voie est tracée

C'est pour cela, c'est en raison de la gravité d'une semblable situation, qui s'est précipitée avec une vitesse d'orage, qu'il convient d'avoir confiance "in spe contra spem". Derrière les gouvernements, il y a les peuples. Il y a une Providence chrétiennement entendue dont le fil n'est pas celui de la Parque paienne et que personne ne peut couper. Il y a le "pont" que le Pontifex Maximus, empruntant du nom ancien et à la fonction antique la signification la plus noble et la plus humaine, a placé dans la vérité et dans la bonne volonté des hommes.

"Dans les deux camps", — disait Pie XII dans son Message de Noël dernier, — ils sont millions ceux qui ont conservé, d'une façon plus ou moins vive, l'empreinte du Christ; ils devraient, au même titre que les croyants fidèles et fervents, être appelés à travailler ensemble pour rénover la base d'unité de la famille humaine. Il est vrai que, dans l'une des parties, la voix des hommes qui sont résolument pour la vérité, pour l'amour, pour l'esprit, est étouffée par la pression des pouvoirs publics, et que, de l'autre côté, il y a trop de timidité à proclamer bien haut les bons désirs. Mais c'est le devoir de la politique d'unification d'encourager les uns et de se faire l'écho des autres".

Tel est le "droit chemin" conduit le Pape.

Droit chemn qui n'est pas à chercher sur les hauteurs vertigineuses d'où le spirituel regarde et voit les choses "sub specie aeternitatis", mais qui offre à la presse, à la parole, aux efforts conjugués, à tous les moyens dont dispose l'ère démocratique, des possibilités pratiques. Possibilités d'action prompte et attentive pour les hommes animés par la foi religieuse et la charité humaine, pour assister, pousser, déterminer les hommes d'Etat.

Les dernières nouvelles, de même que les communiqués de Genève ont tout d'un enterrement de première classe. Sous les prochaines neiges vont éclore, nous en sommes certains, des bourgeons nouveaux. Et au moins, espérons-le, celui du bon sens. De sorte que, si, bon gré mal gré, le recours à la force est abandonné, l'entente et la paix ne pourront manquer de triompher en raison même de l'absurdité qui consiste à ne pas vouloir décider au moyen du droit et de la justice ce que les armes ne peuvent plus trancher.

L'"esprit de Genève" n'est pas mort.

Il est encore vivant. Il devient l'"esprit des peuples". Pie XII l'a indiqué. Il n'est pas besoin de fabuleux envois pour le saisir. Ceux de la raison et du coeur suffisent, ceux des âmes et des consciences.

Gazette rimée

Vent mauvais

Ainsi que l'humaine démence
qui trouble la chair et l'esprit,
lorsque la tempête commence
les humbles d'un frisson sont pris.

On pense aux dangers de [naufrage,
de l'incendie, des accidents,
et l'on récite — vieil usage —
la prière aux agonisants.

Le vent c'est la voix déchirante
qui rappelle aux gens oppressés
une âme en peine et suppliante
parmi tant d'amis trépassés !

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Rome. — Une soudaine éruption du Vésuve s'est produite avant-hier et tout indique que l'activité du volcan va augmenter.

Ottawa. — Durant le mois de décembre dernier, 2,334 familles de colons se sont établies dans l'Ouest canadien contre 1,911 en décembre 1904.

Il y a vingt-cinq ans

Québec. — L'on aurait découvert, paraît-il, à quelques milles de la ville dans un endroit que l'on ne veut pas dévoiler pour le moment, une vaste étendue de terrain qui recèlerait des sources de gaz naturel. Les autorités municipales ont été régulièrement informées de ce fait, hier, par la compagnie Atlas Gas & Oil Limited dont le gérant général est M. James-E. Knox.

Londres. — Sir Ernest Rutherford, né en Nouvelle-Zélande, et l'un des plus grands savants anglais, a été élevé à la pairie à l'occasion de la nouvelle année. Sir Ernest fut professeur à McGill de 1898 à 1907.

L'Eglise du silence

Plus de 85 millions de chrétiens vivent dans les pays d'Europe centrale et orientale soumis au régime soviétique. En Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Bulgarie, en Roumanie et en Albanie, il y a environ 50 millions de catholiques de rites latin, 6 millions de catholiques de rite byzantin, 25 millions d'orthodoxes, 3 millions de protestants. En Pologne, il y a 95% de catholiques, 76% en Tchécoslovaquie, 65% en Hongrie, 40% en Yougoslavie. Pour l'U.R.S.S. et la Chine, il n'y a pas de chiffres certains. Pensons-nous à eux? Nous n'avons pas le droit de les oublier.

L'Opinion du lecteur

Le 350e anniversaire de Québec

Monsieur le Directeur,

Parmi la soixantaine de pays importants se partageant la surface terrestre, on compte celui du Canada, lequel a été fondé au commencement du 17e siècle, par Samuel de Champlain, à Québec, le 3 juillet 1608. Le grand fondateur agissait comme étant l'agent choisi par la Divine Providence pour poser les bases d'une nouvelle nation chrétienne et civilisée sur le sol de l'Amérique du Nord. Au cours des siècles écoulés, le Canada a conservé ses principaux traits caractéristiques déterminés au début et qui sont les monts Laurentiens, le fleuve St-Laurent, les Grands Lacs, les Plaines de l'Ouest et les montagnes Rocheuses. L'année 1958 marquera le 350e anniversaire de la naissance de notre pays. Cet anniversaire sera-t-il célébré comme il conviendrait de le faire d'un océan à l'autre ?

Le premier centenaire du Canada, en 1708, se signale particulièrement par la mort de Mgr de Laval, premier évêque canadien, de 1674 à 1688. C'était le début du 18e siècle, où les expéditions guerrières se succédaient presque sans interruption dans toutes les directions. La population, laquelle était de 32 habitants en 1608, se chiffrait, cent ans plus tard, à environ 20,000 habitants, sous le gouvernement de M. de Callières, gouverneur général.

Le deuxième centenaire, en 1808, se signale par le lendemain de l'établissement des écoles publiques au Canada et par la veille de la circulation du premier bateau à vapeur sur le St-Laurent. Sir James Craig était gouverneur. La population s'était accrue, depuis deux cents ans, et s'élevait à environ 400,000 habitants.

L'année 1858 était celle du 250e anniversaire. Cette année-là eut lieu l'installation d'Ottawa comme capitale du Canada, choisie à cette fin en décembre 1857, par la reine Victoria. La population comptait environ 2,500,000 habitants.

Le 3e centenaire, en 1908, a été célébré de façon grandiose par des manifestations qui se déroulèrent à Québec et dont se souviennent les personnes ayant 65 à 70 ans d'âge. A ce moment, la population canadienne était d'environ 6,000,000 d'habitants.

Le 350e anniversaire du Canada surviendra en 1958, alors que la population aura presque triplé en cinquante ans, depuis le 3e centenaire, et qu'elle s'élèvera à environ 17,000,000 d'habitants. Le chemin parcouru, en 350 ans, dans les domaines social, politique, économique, religieux, est remarquable et constitue l'une des réalisations les mieux réussies du monde moderne. Notons que la population de 32 habitants, avec Champlain en 1608, sera élevée à environ 17 millions au cours de trois siècles et demi.

Il est à préconiser que ce 350e anniversaire du Canada soit célébré par des manifestations et des cérémonies commémoratives dans les capitales nationale et provinciales et dans les principales institutions d'enseignement du pays. Il paraîtrait opportun qu'un monument soit élevé à Champlain, à cette occasion, dans chaque capitale provinciale qui n'en possède pas encore.

Pour marquer cet événement d'une façon plus spéciale à Québec, il est à souhaiter qu'une Exposition Universelle ou internationale soit tenue dans la vieille cité de Champlain, en l'année 1958. L'initiative de ce projet devrait recevoir l'appui de la population et susciter l'intérêt pratique de nos organismes sociaux et économiques.

Les générations qui naissent et qui disparaîtront avant d'avoir vu le 4e centenaire du Canada, en l'année 2008, trouveront avantage à prendre conscience de la continuité de l'histoire canadienne, par la célébration du 350e anniversaire de notre pays, en 1958, rattachant ainsi les grands faits du passé aux circonstances d'aujourd'hui et aux brillantes perspectives de l'avenir, pour un pays manifestement protégé par la Providence et toujours animé par l'âme de son illustre fondateur.

Cordialement à vous,

Georges Boulanger,

1762, Claire-Vue, Québec.

Echos de l'opinion publique: Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Ils nous est impossible de publier de trop longues lettres. De plus — détail important — toutes les communications de ce genre doivent porter le nom et l'adresse de leur auteur.

Problèmes d'Histoire

Après l'affaire du Long-Sault, Montréal connut-elle la paix ?

Si l'on peut affirmer que le combat de Dollard sauva Montréal de l'anéantissement, la ville subit quand même plusieurs assauts de la part des Iroquois. L'année 1661, qui suivit celle de l'exploit de Dollard et de ses compagnons, fut particulièrement terrible. "Au cours de l'hiver de 1661, écrit Dollier de Casson, ils (les Iroquois) nous vinrent donner de très mauvaises étrennes, tuèrent ou prirent quantité de personnes". Au cours de la seule année de 1661, suivant les Relations des Jésuites, le nombre des victimes se serait élevé à soixante-dix. C'était un terrible tribut payé aux barbares. Si cette saignée avait continué pendant plusieurs années, il est évident que la ville de Montréal n'aurait jamais pu sortir de l'enfance et se développer.

Problème d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions, nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à: Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

A travers la presse

Superficie et climat

Notre pays ne saurait absorber des masses d'immigrants comme le font les Etats-Unis, à cause de ses vastes étendues peu habitées et pratiquement inhospitalières. MONTREAL-MATIN devise sur le sujet et dit :

"Dans plusieurs milieux, on se plaint de ce que nous ne fassions pas venir suffisamment d'immigrants dans notre pays. Dans les milieux anglophones, particulièrement, on ne comprend pas qu'avec une superficie de 3,847,923 milles carrés, nous en soyons encore à une population d'une quinzaine de millions, alors que l'Angleterre, 75 fois plus petite, soit cependant deux ou trois fois plus populeuse. Nous avons déjà expliqué que les partisans de l'immigration devaient tenir compte de la portion habitable du pays, avant de se livrer à de telles comparaisons. Nous nous plaignons des froids que nous connaissons sur les bords du Saint-Laurent, mais combien voudraient grimper beaucoup plus haut vers le nord où l'espace ne manque certainement pas?

"Un journal torontois, le Financial Post, *(24-12-55), semble enfin avoir compris que notre capacité d'absorption d'immigrants est limitée. En réponse à ceux qui se plaignent de ce que nous ne recevions pas suffisamment de nouveaux citoyens, l'hebdomadaire financier écrit ce qui suit :*

"Le Canada n'a pas à se considérer en arrière de qui que ce soit, avec un million et quart d'immigrants acceptés et absorbés depuis la fin de la guerre, quand il s'agit de la redistribution de la population mondiale ou de l'accroissement de sa propre population. Bien peu de pays, et sûrement aucun avec un climat hivernal comme le nôtre, n'approche de ce record. Nous avons 200,000 immigrants de plus que l'Australie ou, pourtant, on a fait énormément de publicité, alors qu'on y recevait le millionième immigrant depuis la guerre, il y a quelques semaines seulement".

"Quiconque se soucie véritablement de l'intérêt du Canada et de ses citoyens, et qui songe également au bien-être des immigrants, ne peut réclamer une immigration à outrance et sans limite pour plusieurs raisons. Et parmi ces raisons, celle du climat, celle de la superficie habitable — dans des conditions normales — plutôt restreinte, a sûrement son importance".

Les peuples industrieux comme l'Allemagne se relèvent de leurs ruines par la vertu du nombre et par leur sens de l'initiative et leur ardeur au travail.

Beurre et margarine

Les deux produits ne font pas bon ménage, et la fabrication intensive de l'un nuit à l'autre et provoque les surplus embarrassants comme ceux du beurre au Canada. LA TERRE DE CHEZ NOUS fait ce commentaire approprié:

"On savait depuis plusieurs mois que le gouvernement cherchait à vendre du beurre en Europe, de préférence derrière le rideau de fer pour ne pas nuire au commerce dans les pays occidentaux. C'est d'ailleurs la même presse, qui jette aujourd'hui les hauts cris, qui a mené la campagne il y a sept ou huit ans en faveur de la fabrication et de la vente de la margarine. Ce qui arrive maintenant est une conséquence directe de l'introduction de la margarine, sans laquelle il n'y aurait pas de surplus de beurre, qui fait une concurrence ruineuse au beurre au Canada."

Des moments d'angoisse

Sherbrooke, 9. (PC) Un jeune chauffeur de taxi de Sherbrooke a connu des moments d'angoisse dans la nuit de dimanche, quand il a passé deux heures en compagnie d'un voleur armé, arrêté depuis par la police.

M. Adrien St-Onge, âgé de 25 ans, a été forcé de conduire son "client" jusqu'aux abords de Granby. En cours de route, le bandit l'a obligé à participer à une tentative de vol de grand chemin. Il l'a ensuite abandonné en emportant une partie de son argent.

Le voleur fut signalé à sa sortie de Granby. Les policiers l'ont arrêté après une chasse à l'homme qui s'est déroulée à une vitesse de 90 milles à l'heure. Le voleur a été capturé lorsque le taxi s'est écrasé sur un arbre, dans un virage. Le bandit, non blessé, est incarcéré au quartier général de la Sûreté provinciale à Montréal. Il doit faire face à une accusation de vol à main armée.

Hommage à Mistinguette

Paris, 9 (Reuter) Des milliers de Parisiens se sont assemblés à l'église de la Madeleine, aujourd'hui, pour rendre un dernier hommage à Mistinguette, artiste de music-hall décédée jeudi dernier.

Des milliers d'autres étaient retenus par les barricades de police du côté opposé de la vaste église pour rendre hommage à leur "Miss" qui a déjà été qualifiée par le roi Edouard VII comme "l'esprit de Paris".

Parmi les tributs floraux placés devant le cercueil il en était un de lilas blancs et de roses rouges et blanches sur lequel on lisait: "A vous, Miss. Eternellement, Maurice".

Maurice Chevalier a été le partenaire de Mistinguette pendant de nombreuses années.

Mistinguette, âgée de 82 ans, a subi une attaque cardiaque le jour de Noël.

Matériel militaire britannique pour les Egyptiens

Liverpool, 9 (PA) Le cargo égyptien Etoile de Suez a quitté le port brittannique de Liverpool, dimanche, avec du matérielle militaire destiné à l'Egypte.

Alors que le navire quittait le port, Mme Bessie Braddock, député travailliste pour la région de Liverpool, a déclaré que l'envoi du ministère de la guerre s'élève à plus de 1,000 tonnes.

Elle a demandé dans un discours devant un groupe sioniste que le gouvernement rende public certains documents" qui dit-elle se rapporte à ce matériel de guerre.

Le Soudan veut faire partie de la Ligue arabe

Kartoum, Soudan, 9. (UP) Le nouveau gouvernement indépendant du Soudan demandera son entrée dans la Ligue arabe ces jours prochains, selon des rapports de source officielle.

Ils affirment que le gouvernement a décidé d'ignorer les félicitations d'Israël pour son accession à l'indépendance et qu'il n'avait pas l'intention de reconnaître l'Etat d'Israël.

Empoisonnement de 50 personnes

Taï-Pé, 9. (PA) Deux personnes sont mortes et 48 autres sont dans un état critique à la suite d'une noce dans le centre de Formose, annonce, aujourd'hui, le "Central Daily News". La nouvelle dit qu'elles se sont probablement empoisonnées en mangeant la viande d'un boeuf, cadeau traditionnel de l'époux à sa femme.

Déclaration de l'amiral Radford

Séoul, 9. (PA) L'amiral Arthur Radford a déclaré, aujourd'hui, "qu'il sera impossible d'envoyer des armes atomiques en Corée du sud en vertu de l'entente d'armistice". L'amiral Radford, président de l'état-major conjoint des Etats-Unis, est arrivé à Séoul pour s'entretenir avec le président Sygman Rhee, de la Corée du Sud.

Nouveau cabinet australien

Canberra, 9. (Reuter) — Le premier ministre Robert Menzies doit annoncer la formation de son nouveau cabinet, demain soir. Les nouveaux ministres seront assermentés par le gouverneur-général sir William Slim, et doivent immédiatement se rencontrer pour préparer le travail législatif de la première session du nouveau parlement qui s'ouvrira le 15 février.

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir• effet demain matin

CONSTIPATION

Maurice Pollack LIMITÉE

VENTE après inventaire

59 valeurs formidables sont ici annoncées, mais il y en a des centaines d'autres dans tous les rayons!

Ne manquez pas de repérer les étiquettes spéciales bleu et rouge sur gris : elles vous indiquent de magnifiques occasions !

ACCESSOIRES POUR DAMES

JUPES EN TWEED DE LAINE OU TAFFETAS REG. JUSQU'A $6.98 ..... 2.99
Modèles droits ou amples — Couleurs désassorties — Tailles 10, 12, 14 — Deuxième étage

BLOUSES EN NYLON, CREPE, JERSEY — REG. JUSQU'A 6.98 ..... 2.99
Modèles classiques ou fantaisie — Avec manches courtes ou longues — 12 à 16 dans le lot Deuxième étage.

PULLOVERS ET CARDIGANS EN LAINE 'BOTANY' — REG. JUSQU'A $10.95 ..... 2.99
Légères imperfections — Couleurs et tailles désassorties. Rez-de-chaussée.

CORSETS 'NU-BACK' EN COUTIL BROCHE — REG. $7.95 ..... 3.99
Aisance et maintien parfaits, avec les lacets, les agrafes et les baleines souples — 27 à 36 — Deuxième étage.

JOLIS SOULIERS DE DIFFERENTS STYLES — REG. JUSQU'A $8.98 ..... 4.99
Veau, suède, talons hauts, cubains, plats. Divers modèles et pointures. Deuxième étage.

ROBES DE NUIT 100% NYLON — REG. $3.98 ..... 2 POUR 5.00
Belles garnitures de dentelle et plis permanents au buste et au bas. Bleu, blanc — 32 à 38 — Deuxième étage.

MANTEAUX D'INTERIEUR ET CACHE - POUSSIERE REG. JUSQU'A $12.95 ..... 5.99
Taffetas, nylon, satin, bengaline, flanelle — Tissus unis ou imprimés — 12 à 20 — Deuxième étage.

MANTEAUX D'INTERIEUR ET CACHE - POUSSIERE — REG. JUSQU'A $16.95 ..... 7.99
Divers tissus imprimés ou unis, cols ronds ou châles, jupes amples - 10 à 20 - Deuxième étage.

MONTRES 'WELCO' EN METAL DOUBLE OR — REG. $19.95 ..... 15.95
Jolies montres de 17 pierres. Mouvement suisse AS 1051. Couleurs blanche ou jaune. Rez-de-chaussée.

ACCESSOIRES POUR HOMMES

GRAND CHOIX DE CRAVATES 'ABBEY' — REG. JUSQU'A $2.00 ..... 2 POUR 1.50
Lignes désassorties, modèles d'échantillons — Couleurs et motifs variés. Rez-de-chaussée.

PULLOVERS 100% LAINE — REG. $7.98 ..... 2.99
Gilets confortables en tricot fantaisie. Encolure en V, manches longues — Petit, moyen, grand. Rez-de-chaussée.

CHEMISES SPORT EN VISCOSE ET COTON REG. $3.98 ..... 2.99
Très bonne qualité de tissu, coupe et confection. Petits carreaux — Petit, moyen, grand — Rez-de-chaussée.

CONFORTABLES 'SNUGGERS' — REG. $7.98 ..... 5.99
Bottes en caoutchouc brun, avec gousset et courroie. Doublure de laine, haut en mouton — 6 à 11 — Rez-de-chaussée.

VÊTEMENTS POUR LA JEUNESSE

JAMBIERES DE LAINE POUR BEBES — REG. $1.98 ..... 1.49
Chaudes jambières en laine renforcée de coton — Blanc, rose, bleu — 1 à 2 ans — Troisième étage.

PYJAMAS 2 MORCEAUX POUR BEBES — REG. $1.98 ..... 1.59
Fleece de bonne qualité avec dessins fantaisie — Rose, bleu, jaune — 1 à 4 ans — Troisième étage.

BOURSES POUR GRANDES FILLETTES — REG. $3.98 ..... 1.99
Modèles et couleurs variés en plastique imitant le veau, le velours cordé, le cuir verni. Troisième étage.

COUVRE-TOUT EN LAINE POUR BEBES — REG. $3.59 ..... 2.49
Laine résistante renforcée. Modèles avec boutons devant — Blanc, rose, bleu — 1 à 2 ans — Troisième étage

ENSEMBLES 2 MORCEAUX POUR GARÇONS — REG. $5.98 ..... 2.99
Pantalon doublé et veste en tissu tout laine à motifs 'plaid' — 2 à 6 ans — Troisième étage

ENVELOPPES ET COSTUMES DE NEIGE POUR BEBES — REG. $9.98 ..... 5.99
Costumes en nylon avec fermoir éclair (bleu seulement) Enveloppes en satin, blanc, rose, bleu, jaune. Troisième étage

BLOUSES POUR FILLETTES 10 à 14x — REG. $2.98 ..... 1.99
Modèles en coton fini nylon, uni ou à motifs. Manches ¾, col rond — Blanc, vert, bleu, jaune — Troisième étage —

ROBES EN 'SPUN PLAID' POUR FILLETTES — REG. $5.98 ..... 2.99
Style tailleur, avec jupe à plis, col rond, boutons fantaisie. Plaid rouge ou vert, 10 à 14x — Troisième étage —

PANTALONS DE SKI POUR FILLETTES — PRIX SPECIAL 2.99
En frieze de laine traitée nylon — Modèles droits — Marine, brun, vin — 7 à 14 ans — Troisième étage

ROBES NOUVELLES POUR FILLETTES — PRIX SPECIAL 4.99
Robes nouvelles en alpine, velours, taffetas, crêpe, unis ou imprimés — Styles et couleurs variés. 7 à 14 ans — Troisième étage.

ROBES ELEGANTES POUR 'TEEN AGE' — REG. $18.95 ..... 9.99
Taffetas, peau de soie, tissus fantaisie — Large encolure, taille ajustée, jupe droite ou ample — Noir, beige, bleu, rose — Troisième étage.

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS — REG. $2.59 ..... 1.39
Chemises en fansuède de bonne qualité. Coupe et confection parfaites — Carreaux variés — 6 à 16 ans. Troisième étage

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS — REG. $2.95 ..... 1.99
Belles chemises en flanelle pesante et chaude, confortables pour l'hiver — Dessins assortis — Troisième étage

PYJAMAS POUR GARÇONS — REG. $3.50 ..... 1.99
Broadcloth résistant, garanti pour une longue durée — Confection soignée — Tissu uni ou rayé — 8 à 14 ans — Troisième étage

PULLOVERS 100% LAINE POUR GARÇONS — REG. $3.98 ..... 2.99
Fin tricot fantaisie avec jolis motifs — Manches longues — Couleurs assorties — 8 à 14 ans — Troisième étage

CHAUSSURES POUR ENFANTS — REG. JUSQU'A $5.50 ..... 2.99
Bons souliers en cuir durable — Modèles lacés ou à courroie. Rouge, blanc, marine, brun — Troisième étage

POUR LA MAISON

CRETONNE POUR DRAPERIES — LARGEUR 48" — REG. $2.98 ..... 1.99
Belle qualité ne rétrécissant pas au lavage — Impressions modernes ou à bouquets, garanties durables. Quatrième étage.

LAMPES DE TABLE CYLINDRIQUES — REG. $9.98 ..... 2.59
Pied combiné avec du fer façonné — Abat-jour en parchemin forme tambour.. Quatrième étage.

LAMPES DE TABLE EN VERRE LAITE — REG. $14.95 ..... 9.99
Jolies lampes décorées à la main — Abat-jour en fibre de verre — Quatrième étage —

LAMPES DE TABLE 'BRISTOL' OU VERRE LAITE — REG. $30.00 et $35.00 ..... 14.95
Grandes lampes au pied rose ou blanc — Abat-jour en soie ou fibre de verre — Quatrième étage

COUVERTES 'SUNRAY' 100% LAINE — REG. JUSQU'A $12.95 ..... 8.99
Chaudes couvertes avec bordure de laine piquée. Blanc et rayures de couleur. 66 x 84 et 72 x 84 — Quatrième étage.

5 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. $5.59 ..... 4.49
Dimensions 7½' x 9' — au quatrième — Chacune

6 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. 6.59 ..... 5.29
Dimensions 9' x 9' — au quatrième — Chacune

10 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. $6.98 ..... 5.59
Dimensions 9' x 9' — au quatrième — Chacune

3 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. $7.98 ..... 6.39
Dimensions 7½' x 9' — au quatrième — Chacune

1 CARPETTE REXOLEUM DE LUXE — REG. $7.98 ..... 6.39
Dimensions 9' x 9' — au quatrième —

2 CARPETTES REXOLEUM DE LUXE REG. $9.98 ..... 7.99
Dimensions 9' x 10½' — au quatrième — Chacune

1 CARPETTE WANDURA pour enfants — REG. $9.98 ..... 7.99
Dimensions 6' x 9' — au quatrième —

4 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. $9.98 ..... 7.99
Dimensions 9' x 9' — au quatrième — Chacune

8 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. 10.95 ..... 8.79
Dimensions 9' x 10½' — au quatrième — Chacune

6 CARPETTES CONGOLEUM 'GOLD SEAL' — REG. $12.95 ..... 10.39
Dimensions 9' x 12' — au quatrième — Chacune

1 CARPETTE ARMSTRONG — REG. $23.95 ..... 19.19
Dimensions 12' x 12' au quatrième —

1 MATELAS 'SLUMBERKING' avec ressorts intérieurs — REG. $55.50 ..... 39.50
Largeur 3' 3" — au quatrième —

3 SOMMIERS-BOITES avec ressorts intérieurs — REG. $59.50 ..... 39.50
Largeur 3' 3" — au quatrième — Chacun

1 SOMMIER-BOITE avec ressorts intérieurs — REG. $79.50 ..... 59.50
Largeur 3' 3" — au quatrième

4 MATELAS 'BACKGUARD' avec ressorts intérieurs — REG. $79.50 ..... 59.50
Largeur 3' 3" — au quatrième — Chacun

1 MATELAS 'BACKGUARD' avec ressorts intérieurs — REG. $79.50 ..... 59.50
Largeur 4' 6" — au quatrième —

POUR LA MÉNAGÈRE

BASSINS A VAISSELLE EN PLASTIQUE SOUPLE — REG. $1.69 ..... .99
Bassin pratique, incassable et résistant à l'eau chaude, aux acides, etc. Couleurs variées. Sous-sol

GRANDS MIROIRS — REG. $6.98 ..... 2.99
On peut les suspendre verticalement ou horizontalement. Bonne qualité — 14 x 46 — Sous-sol.

COUSSINS ET COUVERTURES DE REPASSAGE — REG. $3.50 ..... 2.99
Coussin en caoutchouc mousse et couverture de bonne qualité s'ajustant avec des élastiques. Sous-Sol

BOITES A PAIN EN METAL — REG. $7.98 ..... 5.99
Jolies boites pour pain ou gâteaux — 2 compartiments, planche à trancher dans le couvercle. Sous-sol —

ENSEMBLES A DEJEUNER — REG. $10.95 ..... 5.99
20 morceaux: 4 tasses, 4 soucoupes, 8 petites et grandes assiettes, 4 bols à céréales. Sous-Sol —

OUVRE-BOITES 'SWING-A-WAY' — REG. $9.95 ..... 5.99
Se fixent au mur et ouvrent les boites facilement.
Rouge, jaune — Sous-sol

TABLES ROULANTES POUR LA CUISINE — REG. $9.98 ..... 6.99
Acier émaillé blanc, 3 tablettes, 2 prises de courant dans un pied, roulettes pratiques — Sous-sol

POUBELLES POUR LA CUISINE — REG. $12.95 ..... 6.99
Modèles très modernes à fermeture automatique. Intérieur émaillé blanc, d'entretien facile — Sous-sol —

Toute vente finale — S. V. P. pas de commandes postales ni téléphoniques

Echos mondains

Le monde officiel

L'honorable et madame J. A. McKinnon, d'Edmonton, Alberta, ont passé quelques jours à Québec récemment inscrits au Château Frontenac.

L'honorable et madame George Marler ainsi que leur fils Eric et leur fille Claire, sont de retour à Ottawa, après un séjour aux Antilles.

M. Maurice Boisvert, M.P., et madame Boisvert sont retournés à Ottawa la semaine dernière, après avoir séjourné quelque temps dans la vieille capitale.

RECEPTION

Le docteur et madame Alphonse L'Espérance ont reçu à un buffet froid samedi soir dernier à leur résidence, chemin Saint-Louis, pour les médecins de l'Hôpital Laval et leurs épouses.

MARIAGES

Monsieur et madame Gustave Blouin annoncent le mariage de leur fille, Cécile, avec monsieur Ludovic Boisvert, fils de monsieur et de madame Wilfrid Boisvert. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, en l'église Sainte-Croix de Lotbinière, le quatorze janvier à dix heures, en l'église paroissiale. Pas de faire-part.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

En l'église Notre-Dame du Chemin le lundi vingt-six décembre à neuf heures et demie, M. l'abbé O. Savary, a béni le mariage de sa cousine, mademoiselle Paule Genois, fille de M. et de madame A. Genois, de Québec, avec M. Jean-Paul Chartier, fils de M. et de madame R. Chartier, également de Québec. Pendant la messe, le R. F. Amédée, M. M. Samson et M. C. Létourneau, violoniste, ont interprété un programme musical; M. Henri Vallière touchait l'orgue. La mariée, au bras de son père, portait une robe de velours blanc aux lignes princesses dont le corsage était souligné d'un col Médicis en dentelle d'Alencon brodé de perles; la jupe très ample accusait un léger mouvement de traîne. Son court voile de tulle illusion était drapé sous un petit chapeau de velours brodé de motifs de perles et son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'oeillets blancs et de roses rouges. M. Chartier servait de témoin à son fils. Madame Genois, mère de la mariée, était vêtue d'une robe de poult de soie beige rose à encolure ronde ajourée, incrustée de perles. Elle avait des accessoires roses et des roses miniature piquées sur son réticule. Madame Chartier, mère du marié, portait une robe de poult de soie bleu Elisabeth ornée d'un drapé sur le côté, des accessoires de même tissu et des oeillets blancs à l'épaule. A l'issue d'une réception au Pavillon Fleur de Lys au Château Laurier, les nouveaux époux partirent en voyage. Au départ, madame Chartier portait un manteau de mouton gris, une robe de fin lainage bleu Dior, un chapeau de même matériel et des accessoires gris. A leur retour, M. et madame Jean-Paul Chartier résideront à Ottawa.

Samedi dernier, à dix heures, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, a été célébré le mariage de mademoiselle Huguette Gamache, fille de M. et de madame A. Gamache, de Notre-Dame-de-Grâce, avec M. Benoit Lacaille, fils de M. et de madame E.-Z. Lacaille, de Westmount. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Yves Lacaille, cousin du marié, et pendant la messe, madame Claude Gamache, belle-soeur de la mariée, chanta accompagnée à l'orgue par M. Paul Doyon. Une profusion de sapins givrés et des corbeilles de mufliers et de glaïeuls ornaient le choeur et l'allée centrale de la nef. Le lieutenant-colonel Gilles Gamache, M. Claude Gamache, frères de la mariée, ainsi que M. Gérard Casault et M. Raymond Dionne plaçaient les invités. M. Lacaille était le témoin de son fils. Au bras de son père, la mariée portait une robe de dentelle suisse blanche, style Empire, avec broderie de perles à l'encolure et dont l'ampleur de la jupe formait courte traîne, un voile semi-long de tulle illusion légèrement froncé sous un bandeau de dentelle et un bouquet colonial d'oeillets blancs. Mademoiselle Claudette Lacaille, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de cristallette turquoise à jupe volumineuse, corsage cintré et perlé, un bandeau de même ton brodé de perles et un bouquet colonial de roses. Madame Gamache, mère de la mariée, portait une robe de poult de soie bleu glacier, drapée au corsage et à jupe très ample, un chapeau de satin bleu et des accessoires de même ton et une touffe de roses Sweethart jaunes à l'épaule. Madame Lacaille, mère du marié, portait une robe de tissu italien marine avec incrustation de dentelle sur soie ottomane rose pâle, un petit chapeau français de perles et des roses roses au corsage. A l'issue de la cérémonie, M. et madame Gamache ont reçu au Club Canadien où les salons, le hall et la table de la mariée étaient décorés de pompons et de mufliers. Les mariés partirent ensuite pour un voyage d'un mois à la Nouvelle-Orléans et à Miami Beach. Pour voyager, madame Lacaille portait un costume de lainage chiné bleu, un chapeau et des accessoires assortis.

FIANÇAILLES

M. et madame Louis Savard annoncent les fiançailles de leur fille, Lise, à M. Gilles Chartier, fils de M. et madame J.-Ernest Chartier, de Québec. Les fiançailles ont eu lieu le Jour des Rois.

"A Noël ont eu lieu à Tadoussac les fiançailles de mademoiselle Michèle Côté, fille de monsieur et de madame Raymond Côté, à monsieur Emile Daoust, S.E.I.C., de l'université McGill, fils de monsieur et madame Albert Daoust, d'Outremont.

NAISSANCE

Monsieur et madame Gérard-H. Cloutier (Michelle Hudon) annoncent la naissance de leur fille, Marie née le dix-neuf décembre. Parrain: monsieur Jos-H. Cloutier, grand-père, marraine, mademoiselle Lucienne Poirier, grande-tante, madame Jos-H. Cloutier, portait sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

(Suite à la page 7, 1ère col.)

irène auger

6 DE LA FABRIQUE

GRANDE VENTE

présentement en cours

TISSUS à la verge, COUPONS

SPECIAL : RIDEAUX LEGERS

Au comptant seulement - Pas de livraison

Pourquoi votre enfant a besoin de votre aide à l'âge où les boutons apparaissent

Par MARCELLA HOLMES

Spécialiste en traitements de beauté

(autrefois rédactrice de la section "Beauté" à la revue "Glamour")

Les lettres les plus pressantes que reçoit la rédactrice de la section "Beauté" sont celles d'adolescentes affligées de boutons. Voilà pourquoi je veux prévenir les mamans contre le double danger de cette affection. Les spécialistes sont d'avis que les boutons détruisent l'aplomb, la confiance en soi et peuvent causer des torts irréparables à la personnalité d'une enfant. Et chacun sait que les boutons du type acné, si négligés, peuvent laisser des cicatrices à l'épiderme.

Y a-t-il un moyen pour aider votre enfant? Oui, grâce à Clearasil — produit moderne, scientifique, médicamenteux — spécialement preparé pour soigner les boutons. Un haut pourcentage des cas traités dans les cliniques ont été soulagés avec Clearasil.

Non-graisseux, séchant ite, antiseptique . . . Clearasil assèche les boutons d'une manière étonnante. La gêne cesse immédiatement car, couleur chair, Clearasil masque les boutons durant le traitement. Si vous n'obtenez pas les mêmes résultats que dans les cliniques votre argent vous est remis. Se vend seulement 69¢ et $1.19 dans toutes les pharmacies.

COULEUR CHAIR . . . IL CACHE LES BOUTONS DURANT LE TRAITEMENT

Taxi heurté par un train à La Tuque

La Tuque, (DNC) Deux personnes sont sorties la vie sauve d'une collision entre leur auto et un train de passagers du Canadien National à une traverse à niveau de la rue St-Joseph, vers 6 h. 30 dimanche matin, le 1er janvier.

Le conducteur de l'auto-taxi était M. René Dion. Il conduisait à l'église Mme Réginald Ferron, de la rue Bostonnais, quand la collision est survenue.

Le chauffeur a aperçu trop tard le train No 12 venant de l'Abitibi qui entrait en gare. Après avoir freiné brusquement, le conducteur de l'auto n'a pu éviter d'être traîné avec son véhicule sur une longueur d'environ 25 pieds pour finalement s'écraser sur un poteau de fils téléphoniques. L'automobile est une perte totale.

Mme Ferron a aussitôt été transportée à l'hôpital St-Joseph de La Tuque et placée sous les soins des docteurs Charles Crête et Richard Davidson. Elle souffre d'une fracture à la jambe gauche et de contusions. Le chauffeur de taxi s'en est tiré avec un choc nerveux. Le capitaine Boucher et le constable Conrad Laparé, de la police municipale, ont fait les constatations d'usage.

A N.-D.-des-Victoires

Une fête organisée pour les enfants à l'occasion de Noël a remporté un grand succès le 20 décembre dernier, en la paroisse Notre-Dame des Victoires. M. l'abbé Joseph Boutin, curé, ainsi que M. l'abbé Jean Rondeau, vicaire, et les organisatrices, Mme Edouard Fournier et Mme Stanislas Arseneault, pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

QUATRE GENERATIONS : La famille de M. JOSEPH MIGNAULT, de L'Isletville, a le bonheur de compter quatre générations. Apparaissent sur cette photo : M. JOSEPH MIGNAULT, 78 ans, de L'Isletville; son fils, M. WILFRID MIGNAULT, 51 ans, de L'Isletville; son petit-fils, FERNAND MIGNAULT, 25 ans, de Québec, ainsi que son arrière-petit-fils, MARC MIGNAULT, 2 mois.

La production agricole a été bonne mais les cultivateurs en ont-ils profité? Controverse

(Suite de la page 3)

raux ont augmenté de 2%, note M. H.-H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'agriculture.

—"De quelle façon d'autres réagiraient-ils devant une baisse de revenue de 25% ? dit-il. Il est temps qu'on rétablisse la situation".

DANS L'ATTENTE DE RENTREES D'ARGENT

On a fait grand état de la magnifique récolte de blé dans l'Ouest du Canada, la cinquième en six ans. Mais cela ne signifie de l'argent pour les fermiers que dans la mesure où ils réussissent à vendre leurs produits. En attendant, ils manquent de devises.

La surproduction de blé a, d'ailleurs, plus d'une conséquence néfaste. Comme on donne de plus grandes quantités de grains aux porcs et aux bestiaux, il résulte que les prix du boeuf et du cochon fléchissent.

On cultive les graines oléagineuses sur une plus grande échelle. La récolte de colza, de lin, et de moutarde a presque doublé; celle de soja et de tournesol s'est accrue, comme celle de l'orge, de l'avoine et du sarrasin.

On parle beaucoup du blé de l'Ouest, mais les cultivateurs des autres parties du pays ont aussi leurs problèmes.

Dans l'Est du Canada, la production de pommes de terre et de pommes, tout court, a été considérable, mais les prix sont bas et certains exploitants ont de la peine à joindre les deux bouts bien que les perspectives soient devenues plus favorables ces temps derniers. En Colombie Britannique, les pommiers ont aussi donné beaucoup de fruits, mais heureusement les propriétaires de vergers de cette région ont pu les écouler à des prix raisonnables. Le gel a endommagé les plantations de tabac.

LE TABLEAU RESTE A PEU PRES LE MEME

D'une façon générale et dans les grandes lignes, sauf pour ce qui est de l'importance de la récolte de blé, le tableau de la situation agricole dans le pays en 1955 reste à peu près ce qu'il était l'année dernière, et promet de demeurer encore le même en 1956.

Pourtant, certaines circonstances permettraient à la classe agricole d'espérer voir, au cours de l'année prochaine, un début d'amélioration.

M. E.-C. Hope, économiste, au service de la Fédération canadienne de l'Agriculture, note que, en mars, cela fera cinq ans qu'aura duré la déduits agricoles, chute qui s'est gringolade du prix des proralentie d'ailleurs au cours de la dernière année.

Or de telles baisses du prix des produits agricoles n'ont jamais duré plus de cinq ans, remarque M. Hope. Et donc actuellement les prix auraient presque atteint leur plus bas niveau et commenceraient à regrimper à la fin de 1956 en supposant qu'il n'y ait pas de chômage au Canada.

La chute des prix peut s'expliquer par les facteurs suivants: relèvement de la culture en Europe, notamment avec l'aide des gouvernements des différents pays de l'Ancien Monde; politique de soutien des prix et grosse récolte aux Etats-Unis; production considérable de blé au Canada.

Les agriculteurs de l'hémisphère occidental ont accru trop rapidement leur production comparativement à l'accroissement de la consommation mondiale.

ENQUETES GOUVERNEMENTALES

Les enquêtes, menées par le gouvernement canadien, ont donné les résultats suivants:

On estime qu'il se vend 15 p.c. de plus de porcs qu'en 1954 au Canada. Le record de 1952 n'a pas été battu. Dans l'Ouest, le regain d'activité est plus marqué que dans l'Est. Les prix peu élevés ont stimulé la consommation.

Les statistiques montreront, croit-on, que les ventes de bestiaux ont été en 1955 légèrement supérieures (de 2% à 3%) à celles de 1954, l'accroissement étant surtout sensible en Ontario et en Alberta. Les exportations ont diminué.

L'augmentation serait de 4% à 5% pour les ventes de moutons et d'agneaux. La quantité de laine recueillie serait à peu près la même que l'an dernier. Les vaches laitières auraient donné au Canada, cette année, 17,000,000,000 de lbs de lait, soit un peu plus que l'an dernier; sans la sécheresse qui a sévi durant l'été en Ontario et au Québec, la production aurait été plus importante. On a utilisé moins de lait pour la fabrication du fromage, mais davantage pour la préparation de lait concentré ou en poudre, ainsi que de crème glacée, et on en a vendu de plus grandes quantités directement au public. En moyenne, les cultivateurs ont été probablement un peu mieux payés pour leur lait qu'en 1954.

RECOLTE DE FRUITS

La récolte de fruits a été plus belle que l'an passé, sauf pour ce qui est des fraises, des framboises et du raisin.

Nos pommiers ont donné approximativement 18,585,000 boisseaux de pommes en 1955. A comparer avec 14,500,000 en 1954. Les chiffres ci-dessous montrent l'importance de la production dans cinq provinces, ceux qui figurent entre parenthèses, datant de 1954 : Nouvelle-Ecosse, 4,000,000 boisseaux (2,157,000); Nouveau-Brunswick, 425,000 (250,000); Québec, 3-175,000 (2,500,000); Ontario, 3,883,000 (3,071,000); Colombie Britannique, 7,102,000 (6,522,000).

Voici quelques autres chiffres approximatifs sur la production agricole canadienne en 1955, les chiffres entre parenthèses concernant 1954 : Blé, 494,100,000 boisseaux (308,900,00); avoine, 403,800,000 boisseaux (307,800,000); orge, 251,800,000 boisseaux (175,000,000); seigle, 14,700,000 boisseaux (14,200,000).

GRAINES OLEAGINEUSES

Lin, 21,500,000 boisseaux (11,200,000); soja, 5,600,000 boisseaux (5,000,000) colza. 55,800,000 livres (28,900,000); moutarde, 52,800,000 livres (27,700,000); tournesol, 14,400,000 livres (14,000,000); grains mélangés, 65,200,000 boisseaux (61,500,000); pois secs, 686,000 boisseaux (880,000); haricots secs, 1,286,000 boisseaux (1,028,000); maïs, 31,500,000 boisseaux (22,300,000); pommes de terre, 63,600,000 boisseaux (51,800,000); foin 20,000,000 tonnes (19,500,000); maïs pour bestiaux, 3,200,000 tonnes (3,000,000); betteraves à sucre, 933,000 tonnes (1,004,000); sarrasin, 2,200,000 boisseaux (inchangé); navets, betteraves fourragères et caetera, 431,000 tonnes (440,000).

La politique ne divisera pas le CTC, affirme M. Claude Jodoin

(Suite de la page 3)

grès canadien du Travail, a prédit que le nombre des membres des syndicats canadiens doublera d'ici dix ans.

Il a prédit que la fusion des deux grandes centrales syndicales, en plus d'agrandir l'organisation, hâtera l'obtention de plusieurs objectifs, dont un programme national d'assurance-santé vient au premier rang.

"Les membres des mouvements ouvriers canadiens n'ont jamais été en faveur de la désunion," dit-il. Depuis plusieurs années nous avons désiré accomplir l'unification et nous combinons maintenant nos ressources, nos moyens d'action et notre personnel afin d'accomplir le travail qui s'impose pour les travailleurs canadiens."

La réunion, la première de son genre, groupe 100 représentants des diverses unions et se poursuivra jusqu'à vendredi.

Activités féminines

Assemblée de la C.W.L.

Le comité exécutif de la section québécoise de la C.W.L. tiendra une réunion, mercredi, le 11 janvier à 3.00 hrs p.m. à la résidence de Madame T. J. Burke de l'avenue Bougainville.

Une violente dispute raciale en Louisiane

(Suite de la page 3)

sée dans l'Etat, mais Mgr Joseph-Francis Rummel, archevêque de la Nouvelle-Orléans, a nommé une commission pour étudier la possibilité d'une forme quelconque d'intégration au niveau du jardin de l'enfance et des premières classes, dès septembre prochain.

Quelques leaders jésuites recommandent depuis quelque temps à l'archevêque de commencer la dességrégation au niveau de l'école supérieure. Les écoles catholiques de la Louisiane ne sont pas touchées par les lois de ségrégation de l'Etat.

Quelques éducateurs jésuites se sont faits les chefs du mouvement antiségrégationniste dans les Etats du Sud. Le collège de Spring Hill à Mobile, Alabama, est complètement ouvert à tous et le collège Loyola, à la Nouvelel-Orléans, la plus grande université catholique de tout le Sud, n'admet plus la ségrégation à ses cours de droit ni ses cours du soir.

Installation du curé de Villeroy

La cérémonie d'installation de M. l'abbé Sylvio Roberge, curé de St-Robert-Bellarmin, Beauce, récemment promu à la cure de Villeroy, Lotbinière, aura lieu dimanche le 15 janvier à 3 heures.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Le Syndicat de Québec Ltée

Grande Vente

APRÈS INVENTAIRE

NOS ROBES DES FETES REDUITES A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS !

Toute une splendide collection de nouveautés dans un choix de tissus tels que Broché, Brocart, Peau de soie, Pure soie, Faille, Taffetas.

AUTRES ROBES A DES PRIX ECONOMIQUES

Toutes ces robes sont essayables.

VALEURS jusqu'à $16.95 ..... $8.

VALEURS jusqu'à $6.98 ..... $4.

VALEURS jusqu'à $12.95 ..... $5.

Grandeurs désassorties 14½ à 26½, 9 à 19, 10 à 20

Robes pour Dames, 3e Etage

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Désinfecte et rafraîchit tout en nettoyant !

Blanchit toile et coton!

Enlève les taches tenaces!

Rend la porcelaine brillante!

Désinfecte les toilettes!

Rend les couches immaculées!

Tue les microbes! Désodorise!

Protège la santé de tous!

Quatre formats commodes!

LE SURHOMME

par Wayne Boring

Echos mondains

CLUBS ET CERCLES

La section féminine du club de curling Jacques-Cartier a organisé un "jitney" pour les membres du Quebec Curling Club et du Quebec Winter Club demain après-midi à deux heures. Le thé sera servi à l'issue du tournoi.

BIENFAISANCES

Mademoiselle Charlotte Dupuis recevra son cercle de couture cet après-midi à sa résidence, rue Calixa Lavallée, en faveur de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

DEPLACEMENTS

Mademoiselle Lora Saint-Laurent, de Compton, a passé quelque temps à Québec la semaine dernière, l'invitée de sa belle-soeur madame Louis Saint-Laurent.

Madame M. Banfee, de New-York a passé quelque temps à Québec, l'invitée de Me et de madame Jean-Paul Saint-Laurent.

M. et madame Roger Stanton, mesdemoiselles Michèle, Ginette, Madeleine et Françoise Stanton, M. Pierre Jean et M. François Tremblay, tous de Québec, étaient parmi les invités de l'extérieur au mariage Lacaille-Gamache, célébré samedi dernier en l'église Notre-Dame de Grâces de Montréal.

M. et madame Gustave Dussault, de Montréal, étaient de passage à Québec le jour de Noël à l'occasion des fiançailles de leur fils, Louis; durant leur séjour, ils ont été les invités de leur fille, madame Léo Robitaille.

Mesdemoiselles Huguette Chartré et Jeanne Savard, de Loretteville, font présentement un séjour d'un mois en Californie et au Mexique.

M. et madame Arthur Laplante ainsi que M. et madame J.-B. Garneau étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Bastien-Perreault, célébré samedi dernier à Montréal.

Madame Théodore Fortin, de Sherbrooke, a passé quelques jours à Québec récemment, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Raymond Olivier.

M. et madame A.-R. Osborn, de Toronto, accompagnés de leur fille, Caroline, ont passé quelques jours à Québec récemment, les invités du lt-colonel et de madame J.-M. Corbett.

M. et madame Patrick Asselin, qui ont passé le temps des Fêtes, à Montréal, avec M. et madame J.-O. Asselin, sont retournés à Bromptonville, Qué.

L'hôtesse du

Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ces cadeaux et des souhaits de la part de marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme Maurice Lépine, Tél. : 7-5487
Mme Louise Mercier, Tél. : 7-3860
Mme H.-J. Walsh, Tél. : TE 7-4053
Mme Noëlla Tremblay, Tél. : 7-3433
Mme J.-A. Laroche,
Tél. : MO 3-6173

56e cloche arrivée à l'Oratoire St-Joseph

Montréal, (PC) — La 56e cloche destinée au carillon de l'Oratoire St-Joseph est arrivée à Montréal. Le fameux sanctuaire a maintenant le plus gros carillon du Canada. Avec l'installation de la nouvelle cloche, le carillon dépassera par le nombre de cloches celui de la Tour de l'Arc-en-ciel à Niagara Falls et celui de la Tour de la Paix à Ottawa. Le carillon aura éventuellement un total de 60 cloches et deviendra le troisième de l'Amérique du nord. Seuls les carillons de l'université de Chicago et de l'église Riverside à New-York, qui comptent 72 cloches chacun, seront plus gros.

Un avion s'écrase dans la mer: un disparu

Saint-Jean, T.-N., (PC) — Le directeur du transport aérien dans le nord-est des Etats-Unis a perdu la vie lundi au cours d'une tragédie aérienne. Il s'agit du colonel Carl Payne; l'avion aux commandes duquel il se trouvait a plongé dans la mer à quatre milles de l'aéroport de Torbay. Avant de tomber à l'eau l'appareil a heurté une maison qu'occupait Mme Catherine Stack, 63 ans, à Outer Cove, municipalité située à 10 milles de Saint-Jean. Mme Stack ne fut que légèrement blessée.

ST-LAMBERT, Lévis

Dépouillement d'un arbre de Noël

Le 25 décembre, à la salle paroissiale, les membres du Conseil avaient organisé une fête. Il y eut distribution des cadeaux par le bon Père Noël (M. Joseph Godin) et la Fée des Glaces (Mlle Laurette Vachon. Une grande animation régnait parmi les enfants.

Le mariage du prince Rainier aura lieu en avril, à Monaco

Monte Carlo. (Reuter) — Les sujets du prince Rainier III sont dans l'allégresse, car ils savent maintenant de façon certaine que le mariage de leur souverain aura lieu au Monaco. C'est le directeur du cabinet du prince, M. Paul Noghes, qui a annoncé la nouvelle. Le mariage aura lieu en avril.

Il y aura deux cerémonies, l'une civile et l'autre religieuse.

Tout indique que Grace Kelly ne trouvera pas la vie ennuyante, à Monaco, comme épouse de Rainier III. En effet, non seulement le couple est-il en amour, mais il partage le même intérêt pour la vie au grand air et nul doute que Grace sera heureuse d'accompagner son mari dans ses fréquents voyages en yacht.

Actuellement le yacht du souverain est à l'ancre dans le port de Monte Carlo. Jaune et blanc, il porte le nom de "Deo Juvante"

Avec l'aide de Dieu. C'est là d'ailleurs la devise de la famille du prince. Les sept hommes qui forment l'équipage du bâtiment polissent celui-ci afin qu'il soit prêt à entrer en service, si le prince décide de faire un nouveau voyage à son retour des Etats-Unis.

VIE AGREABLE

Quand ils ne seront pas en mer, Grace et son mari pourront séjourner longtemps au Cap Saint-Jean-Ferrat, en France, tout près de la frontière. Le prince y possède une villa, où il se rend souvent dans l'une de ses voitures de sport ultra rapides.

Et à Monte Carlo même, on ne peut s'ennuyer. Les réceptions et les fêtes y sont nombreuses et leur cachet de gaieté et de grandeur est célèbre dans le monde entier. Le prince invite souvent à son palais des artistes de grande réputation qui y donnent des représentations. Et durant les mois d'été, le ballet de Monte Carlo donne souvent des spectacles dans la cour publique du palais.

QUI EST RAINIER

Le prince Rainier, qui est âgé de 32 ans, est capitaine dans l'armee française et colonel dans sa propre armée. A l'heure actuelle, cette armée n'est composée que d'une garde d'honneur de 12 hommes, de 60 militaires qui protègent le palais et de 120 policiers.

Rainier est le seul monarque absolu sur terre — en théorie du moins. Quand il dit quelque chose, il ne peut y avoir de discussion.

Il y a bien une sorte de parlement, composé de 18 représentants élus, appelés conseillers nationaux. Mais ce ne sont que des conseillers. Rainier détient tous les pouvoirs; l'exécutif, le judiciaire et le législatif.

Les conseil national choisit trois ministres et il y en a un 4e qui est nommé par la France. Mais ce petit cabinet détient tous ses pouvoirs de Rainier et il ne peut rien faire sans son approbation.

LES SUJETS DU PRINCE

Sur 10 personnes que l'on rencontre dans les rues de la principauté de Monaco, neuf sont des étrangers. Les Monégasques, pour leur part, sont, ou bien membres du service civil, ou bien employés par le casino ou l'une ou l'autre des quelque 3,000 sociétés, la plupart étrangères, qui ont leurs bureaux à Monte Carlo et qui jouissent ainsi d'avantages financiers qu'elles ne pourraient pas obtenir ailleurs.

LE MARIAGE

La date exacte du mariage du prince et de l'actrice Grace Kelly qui est âgée de 26 ans, n'a pas encore été annoncée. Tout ce que l'on sait, c'est que la cérémonie nuptiale aura lieu au Monaco au cours du mois d'avril.

La loi dit qu'il doit y avoir une cérémonie civile avant la cérémonie religieuse. Habituellement, la cérémonie civile précède de plusieurs jours le mariage à l'église. Le prince et Miss Kelly sont tous deux catholiques.

Le mariage constituera une grande attraction touristique pour le petit territoire de 368 acres, sur les bords de la Méditerranée, qui constitue la principauté de Monaco. Il amènera au paradis du jeu qu'est la ville de Monte Carlo une foule très considerable.

La cérémonie civile aura probablement lieu au palais du prince et sera probablement présidée par Marcel Portaniar, président du Conseil d'Etat.

Et la cérémonie religieuse se déroulera vraisemblablement à la cathédrale de Monaco.

LE MENAGE, D'ABORD !

Chicago, (PA) — C'est avec un regard pétillant de joie que Grace Kelly a déclaré hier à un groupe de journalistes qu'elle a déjà été en amour "mais jamais, dit-elle, comme je le suis en ce moment".

La blonde étoile du cinéma américain doit épouser au printemps le prince Rainier III, de Monaco.

Mlle Kelly a tenu une conférence de presse à Chicago, au cours d'une escale, en route pour Hollywood. Elle s'est plu à raconter l'histoire de son idylle avec le prince de Monaco.

Elle a toutefois paru ennuyée lorsqu'elle a raconté l'incident de vendredi soir, lorsqu'une Equatorienne a embrassé son fiancé sur la joue au cours d'un grand bal donné dans un hôtel fashionable de New-York.

"Je ne crois pas que Rainier ait aimé cela," a-t-elle affirmé avec emphase.

Cette femme s'est identifiée par la suite en disant qu'elle est Graciella Levi Castillo. Elle a ajouté qu'elle a rencontré le prince il y a plusieurs années et elle a expliqué que son baiser n'était pas malin.

Elle voulait tout simplement féliciter ainsi le prince charmant.

Rainier a cependant dit qu'il ne connait pas cet Equatorienne au dire de Mlle Kelly.

Grace Kelly a expliqué aux journalistes qu'elle n'a éprouvé aucun sentiment passionné pour le prince Rainier lorsqu'elle l'a rencontré pour la première fois, l'été dernier, à Monaco.

Le prince a été invité chez les parents de la future princesse, M. et Mme John Kelly, de Philadelphie, pour la Noël. C'est un oncle qui avait lancé l'invitation.

"Ce fut l'amour au premier coup d'oeil, ou du moins au deuxième coup d'oeil", a affirmé la jolie star toute souriante de bonheur.

Elle a ensuite révélé que c'est durant la semaine de Noël que Rainier l'a demandée en mariage, après avoir obtenu la permission de son père.

Elle a montré sa bague de fiançailles sertie de diamants et de rubis ainsi qu'un énorme bracelet à chaînons d'or avec une pièce de monnaie de Monaco en pendentif.

La seule ombre au bonheur de la jeune actrice de cinéma est maintenant de savoir si elle pourra poursuivre sa carrière à l'écran, une fois mariée.

Elle a toutefois laissé entendre qu'elle mettra fin à sa carrière en disant : "Quand nous serons mariés, je m'occuperai de notre ménage avant tout".

Le changement de la garde à Monaco

Hold-up de $3,000 dans un Super marché

Montréal, 10. (BUP) Des bandits se sont enfuis avec $3,000 en espèces du marché Steinberg, au 5,322, place Newmann, après avoir surpris le gérant et l'avoir laissé ligoté à l'arrière du magasin.

Henry Steinberg a déclaré qu'on lui a jeté un tablier à la figure, comme il entrait au marché à 7 heures, hier matin, et qu'il lui a été impossible de déterminer le nombre des voleurs. Il a ajouté qu'on lui avait lié les mains derrière le dos avec un fil électrique d'extension.

Il fut découvert une heure plus tard par des employés qui venaient prendre leur travail.

A l'honneur

Ces jours derniers, Mlle Louisette Chénard, institutrice à l'école St-Yves de Beauport, s'est vue décerner une prime pour succès dans l'enseignement. Cette gratification lui a été remise par M. l'inspecteur D. Savard, représentant du département de l'Instruction publique.

Pour les oeuvres du club Kinsmen

Le club Kinsmen de Québec prépare sa campagne de souscription publique 1956 dont le produit est destiné à soutenir les oeuvres sociales de ce groupement. M. Maurice Beaudet, vice-président a été chargé de diirr'rol eg été chargé de diriger l'organisation dela vente des insignes du club sur la rue, tandis que le directeur Robert Cloutier a accepté spontanément la présidence du Comité des noms spéciaux (maisons de commerce et d'affaires).

Le diner régulier tenu hier soir au restaurant Chez Marino était sous la présidence de M. Phil. Nolan. La conférence-éclair a été donnée par MM. Louis Fréchette et Jacques Boulet.

A la table d'honneur avaient pris place: MM. Phil Nolan, président, Léon Jobin, Yvan O'Neil, Claude Beaudoin, Gaston Fillion, Pierre Côté, Gilles Maufette, Marc Côté, Maurice Beaudet, Robert Cloutier et Jacques Boulet.

Washington sévit contre les indiscrets

Washington, (PA) — Le procureur général Herbert Brownell a demandé hier au Congrès de prévoir, pour qui se rendra coupable d'écouter aux portes lors des délibérations d'un jury fédéral, une condamnation soit a un an de prison, soit à $1,000 d'amende, soit à la prison et à l'amende. Brownell a souligné qu'aucun article de la législation actuelle ne prévoit le délit. Le procureur général a donc présenté un projet de loi pour combler cette lacune. L'intervention de Brownell fait suite à une nouvelle publiée en octobre, selon laquelle, à la faculté de Droit de l'université de Chicago, on avait l'intention de faire certains travaux, notamment en se basant sur l'enregistrement de discussions, enregistrement réalisé grâce à des microphones cachés.

L'usine Hawkins rasée par le feu à Tweed

Tweed (PC) — L'usine de la compagnie W.T. Hawkins, dans cette ville ontarienne, a été complètement rasée par les flammes vendredi. Environ 75 employés se trouveront sans travail par suite de cet incendie qui a duré deux heures et n'a laissé qu'un amas de ferraille tordue et de briques calcinées. On croit que les flammes ont été allumées par un fourneau surchauffé dans la manufacture qui fabriquait des friandises de toutes sortes.

Expérience atomique

Washington (PA) Les Etats-Unis tenteront cette année un nouveau test à l'hydrogène d'une puissance encore supérieure aux explosions qui ont été réussies jusqu'ici par les Américains et les Russes. C'est ce que n'a révélé à Washington en précisant que ce test fera partie des expériences atomiques de la Commission américaine de l'énergie nucléaire. Il aura lieu dans l'océan Pacifique, comme les tests précédents.

Lettre d'Ottawa

Assermentation des nouveaux députés et sénateurs avant l'ouverture de la session

(Suite de la page 3)

économies dans la préparation des repas, à apporté des surplus.

Et les députés, qui sont fins gourmets, trouvent qu'ils mangent moins bien qu'auparavant, mais, au total, on ne crève pas de faim au Parlement. Puis, l'on arrive à des surplus au lieu de déficits.

A L'AFFICHE

Ce qui est important, à la veille d'une session, ce n'est pas tellement les changements matériels survenus à la Chambre des Communes que le programme législatif que l'on peut attendre du discours du trône, cet après-midi.

De l'opinion commune, la Session n'offrira rien de sensationnel, à moins que des événements ne surviennent, qui changent la direction de la politique canadienne.

Une mesure législative qui aurait une importance majeure, l'assurance-santé, sur le plan national, ne pourra vraisemblablement pas être mentionnée dans le discours du trône, parce que l'on n'a rien décidé encore à cet effet.

On sait qu'une conférence fédérale-provinciale doit avoir lieu dans l'avant-dernière semaine du mois de janvier, à Ottawa, pour en discuter. Et si par hasard, ce qui semble improbable, les 10 provinces et le fédéral tombaient d'accord sur les principes et les détails nécessaires du projet, cette législation pourrait être amenée à la session qui va commencer aujourd'hui.

Une autre mesure importante qui sera probablement discutée, à part la question des chemins de fer, c'est celle du logement.

En raison de l'augmentation du coût de la construction au Canada, le gouvernement fédéral semble devoir, de façon imminente, adoucir quelque peu ses spécifications relatives aux emprunts sur les constructions nouvelles. Et tout le monde croit qu'il sera, à partir de cette année, plus facile de construire qu'il ne l'a été ces deux ou trois dernières années.

Des gens espèrent des diminutions de la taxation sur le revenu. Mais d'autre part, les dépenses de la Défense ne peuvent diminuer considérablement.

ENTENTES FISCALES

Un autre débat intéressant de la Session pourrait bien être celui qui aura trait aux ententes financières entre le fédéral et les provinces. Le premier ministre a écrit aux provinces en ce sens, ces jours derniers. C'est au discours du budget que l'on verra en blanc et noir la position du fédéral en ce domaine.

D'ici là, les premiers ministres provinciaux seront en correspondance avec le premier ministre, M. St-Laurent, et le ministère de Finances. Des résultats pratiques pourraient être atteints avant la fin de la Session qui s'ouvre ici, aujourd'hui.

Calme les MORSURES, PIQÛRES et ÉGRATIGNURES

Enlevez le "dard" qui reste après une morsûre d'insecte ou de guêpe, et la douleur d'une égratignure avec l'onguent salutaire et calmant du Dr. Chase. Antiseptique et médicamenté il calme en cicatrisant. Ayez-en une boîte sous la main.

ONGUENT Antiseptique DR. CHASE

SPÉCIAUX
à $5.00 et $10.00
pour quelques jours
Laurette Dulac
CHAPEAUX PARFAITS
Téléphone : 2-1971 — 9, rue Saint-Jean

A Niagara, au célèbre Sheraton-Brock on sert le fameux Café Chase & Sanborn

Les splendeurs du Niagara et l'accueil inoubliable du Sheraton-Brock gagnent à notre pays l'admiration spontanée des milliers de gens qui nous visitent, chaque année.

Au Rainbow Room — la célèbre salle à diner perchée "au sommet du Brock" — le service s'harmonise parfaitement au paysage majestueux. Les mets de choix, savamment apprêtés, y sont fidèlement accompagnés d'un rare mélange de cafés fins . . . le Chase & Sanborn.

Les Cafés Chase & Sanborn sont servis dans plus de bons hôtels et restaurants du Canada que *toute autre marque*. Pourquoi ne pas savourer *chez vous* l'arome irrésistible . . . la saveur exquise de ce délicieux Café Chase & Sanborn!

un Café Célèbre depuis près d'un siècle

Des fenêtres panoramiques du Rainbow Room, les convives admirent le spectacle grandiose des Chutes Niagara, tant canadiennes qu'américaines, tout en dégustant un café exquis.

LES AVENTURES DE PAULINE

RIP LE DETECTIVE

Accidents de la circulation

La police municipale de Québec a rapporté une trentaine d'accidents de la circulation au cours de la dernière fin de semaine à Québec, mais elle n'a enregistré aucun blessé.

Dans la journée de jeudi dernier, à la veille de la fête des Rois, trois personnes ont été légèrement blessées dans des accidents de la circulation. Il s'agit de M. J.-E. Bélanger, 57 ans, du 1622, 4e avenue; Mme Lucien Giroux, 30 ans, de Ste-Thérèse de Beauport et de M. Roland Lefebvre, 255, boulevard Laberge. Ce dernier a été blessé lorsque son véhicule en stationnement sur la rue d'Auteuil fut abîmé par une forte quantité de glace qui tomba du toit d'une maison.

Pour sa part la police provinciale de la route rapporte aussi quelques accidents dans la banlieue de Québec. Le plus sérieux s'est produit samedi après-midi à l'Ange-Gardien quand trois autos sont entrées en collision. M. Roland Fortin, 32 ans, du 139, avenue Royale, Beaupré, a été blessé et il fut conduit à l'hôpital de Ste-Anne de Beaupré après avoir reçu les premiers soins du Dr Levesque.

Mme Cyrille Parent décédée à Beauport

Mme Wilhelmine Grenier, épouse de M. Cyrille Parent, cultivateur, demeurant à 60 rue St-Jules, est décédée dimanche, des suites d'une courte maladie, à l'âge de 69 ans et quelques mois.

Femme charitable et de bien, très connue dans la localité, sa disparition sera vivement regrettée de la part de ses parents et amis.

Lui survivent: son époux, M. Cyrille Parent, ses fils, Aurèle, Alexandre, Lucien, Joseph, Roland, Jean-Marie Parent. Sa fille, Jacqueline (Dame Raymond Garneau). Son gendre, M. Raymond Garneau. Ses brus: Dame Aurèle Parent (Mina Côté); dame Alexandre Parent (Jeanne Savard); dame Lucien Parent (Rachel Thomassin), dame Joseph Parent (Délia Filteau); dame Roland Parent (Irène St-Pierre); dame Jean-Marie Parent (Madeleine Rainville). Ses beaux-frères: Joseph Langevin, Théodore, Paul-Emile, Gérard, Lucien et Alphonse Parent. Ses belles-soeurs: Dame Paul-Emile Parent (Alice Grenier); Dame Elzéar Bélanger (Bertha Parent); dame Paul Pichette (Marie-Jeanne Parent); dame Lucien Parent (Juliette Cagnon); dame Alphonse Parent (Irène Chartrand); ses beaux-frères: Joseph Langevin, Théodore, Paul-Emile, Gérard, Lucien et Alphonse Parent. Ses petits enfants: Thérèse, Pierrette, Pierre, Léger, Micheline, Colette, Jean-Louis-Gérard, Claire et Jacques Parent. Carole et Jocelyne Parent. Fernand, Réal, Florent et Robert Parent, Jean-Guy, Lise et André Parent, Marcel Raymond, Gisèle, Régent et Bernard Parent, Rolande Parent, Serge Parent, Louise, Conrad et Ginette Garneau. Elle était la tante du R. P. Philippe Grenier, m.s.c., et la cousine de la R.S. Ste-Marie Léa, de la Congrégation Notre-Dame, Montréal. Elle laisse plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée au salon Wilbrod Robert, 844, ave Royale, Beauport.

Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église de Beauport et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme James Colgan morte à 70 ans

St-Odilon. (DNC) Mme Vve James Colgan, née dame Célina Vallières, est décédée le 1er janvier après une longue maladie à l'âge de 70 ans.

Aux funérailles, la croix était portée par M. O. Bolduc, et le cercueil par MM. Herbert Wickins, Philippe Colgan, Albert Colgan, Lewis Colgan, Antonio Laliberté et Eric Colgan.

La défunte laisse pour la pleurer cinq fils: Edmond Colgan, de St-Odilon, Odilon, de Mansonville, Dominique, de St-Joseph, Valérien et Alyre, de Vallée-Jonction; quatre filles: Mme Martin Colgan (Aimée), de St-Odilon, Mlle Mary Colgan, de Vallée-Jonction, Mlle Jeanne Colgan, de St-Joseph et Mme Henri Gilbert (Fernande), de St-Luc, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La circulation coûte la vie à 13 personnes

New-York, 10 (PA) Les accidents de la rue et de la route, dimanche soir et hier, ont fait perdre la vie à treize personnes: cinq dans le New-Jersey, cinq en Pennsylvanie, deux à New-York et une dans le Connecticut.

Dans l'intérêt de votre enfant

Rappelez-vous ceci au sujet des laxatifs!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, votre enfant ne sera aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté

Seulement 15¢ et 35¢

La Compagnie PAQUET Limitée

PREMIER À QUÉBEC

SE CONTINUANT EN JANVIER

AUTRES AUBAINES AJOUTEES A CETTE VENTE:

DRAPS EN COTON

de marque Wabasso au fini toile avec fil tiré

Slumbertex 81" x 100" rég. 9.50 la paire **8.30**

Slumbertex 90" x 104" rég. 10.60 la paire **9.40**

TAIES D'OREILLERS largeur 42" rég. 1.95 la pre **1.75**

HOSTESS 81" x 100" rég. 10.00, la paire **8.40**

TAIES D'OREILLERS largeur 42" rég. 2.00 la pre **1.80**

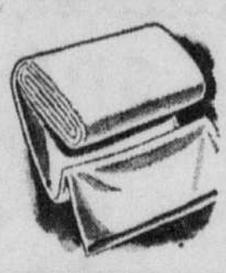

COTON CIRCULAIRE

de marque Wabasso pour taies d'oreiller. Excellent coton au fini toile. Largeurs: 40" et 42". Rég. .95 la verge ..... **.79**

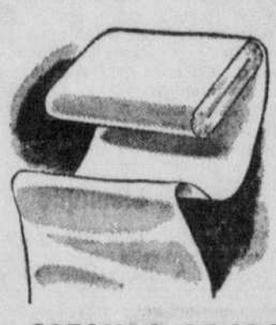

COTON A DRAPS

de marque Wabasso, blanc comme la neige. Merveilleux coton au fini toile permettant une plus longue durée.

Coton blanchi, largeur 72", rég. 1.50, la verge **1.20**

Coton blanchi, largeur 81", rég. 1.75, la verge **1.30**

Non blanchi, largeur 84½", rég. 1.40, la verge **1.10**

TOILE à ROULEAUX

en coton avec rayures de couleurs sur fond crème. Rayures vertes ou rouges. Largeur 16 pouces. La verge ..... **.45**

LINGE DE VAISSELLE

en pure toile avec rayures de couleurs sur fond blanc. Dimensions environ. 15" x 30". Chacun ..... **.25**

LINGE DE VAISSELLE

en pure toile d'Irlande avec rayures de couleurs sur fond blanc. Bleu, vert, jaune, rouge. Chacun ..... **.45**

Non illustré:

COTON A NAPPES

en tissu damassé de couleur: bleu, jaune, rose. Largeur 58 pouces. Une belle valeur à ce prix d'aubaine. Rég. 1.69. La verge **1.00**

UN LOT DE COUPONS de COTON JAUNE

(non blanchi) pour usage général. Largeur 36 pouces. Achetez-en plusieurs verges à ce bas prix! Rég. .49. La verge **.39**

NAPPES EN COTON BLANC

avec rayures de couleur sur les côtés. 3 couleurs: jaune, bleu et vert. Importation anglaise.

Dimensions: 50" x 50" chacune **1.65**

Dimensions: 50" x 68" chacune **2.15**

ENSEMBLE DE SERVIETTES

de marque Cannon comprenant: une serviette de bain 22" x 42", une serviette d'invité 16" x 26" et une débarbouillette de 12" x 12". Rayures de couleur sur fond blanc. Rég. 2.98 l'ensemble .. **2.19**

ENSEMBLE DE SERVIETTES

de marque "A.T.W." comprenant: serviette de bain, d'invité et débarbouillette. Teintes unies: bleu, vert, rose, jaune, flamingo. L'ensemble **1.48**

SERVIETTES DE BAIN

de marque Cannon en ratine souple et spongieuse. Teintes: bleu, vert, jaune, rose. Dimensions: 20" x 40", la paire **1.00**

SERVIETTES D'INVITES

en ratine très forte pour un meilleur usage. Teintes unies: bleu, vert, jaune, flamingo. Rég. .72, chacune **.59**

Toiles et colonnades - Troisième étage

COUVERTURE EN FINETTE

LA PAIRE **5.95**

de marque Ibex pour lit double. Dimensions: 70" x 90". Une valeur régulière de 6.95.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

LA CIE PAQUET LTEE RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Veuillez m'expédier les articles suivants:

Quantité Description Prix

.....

.....

.....

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Comté .....

☐ Comptant ☐ Entrée ☐ C.O.D. Ajouter 2% pour la taxe.

FÊTONS GAIEMENT LE CARNAVAL!

PORTONS LES TUQUES

aux couleurs officielles approuvées par le Comité du Carnaval:

rouge et blanc - bleu poudre et blanc - bleu marine et blanc - vert et noir - bleu, rouge et jaune

TUQUE-ÉCHARPE

telle qu'illustrée. Enroulez-la autour de votre cou pour plus de confort. Un modèle coquet qui fera sensation cette saison. Couleurs mentionnées plus haut. **4.50**

TUQUE ronde dans les mêmes couleurs: **2.50**

TUQUE plus courte (même couleurs) **1.95**

CEINTURES FLECHEES pour dames **3.95**

EN VENTE AU RAYON DES ACCESSOIRES pour dames — Rez-de-chaussée.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

UNE AUTRE PRIMEUR PAQUET:

BONHOMME CARNAVAL LUMINEUX

pour décorer vos portes ou fenêtres

Modèle tel qu'illustré aux couleurs officielles du Carnaval. Se place à l'intérieur ou à l'extérieur. Sert à décorer maisons privées, magasins, édifices publics, etc. etc. Hauteur 35" - largeur 45". **6.00**

TUQUES DE LAINE pour messieurs. Mêmes couleurs que pour les dames

Modèle court: **1.95** Modèle plus long **2.50**

CEINTURONS fléchés, pour messieurs **3.95**

En vente au RAYON DES CHAPEAUX POUR MESSIEURS, rez-de-chaussée

La Compagnie **PAQUET** Limitée
PREMIER À QUÉBEC

Tél.: 4-8481

JUIN EN JANVIER... chez les JUNIORS

LES ROBES "Vicky Vaughn"

telles qu'annoncées dans les revues Charm, Glamour et "Seventeen"

Voici quelques gracieux modèles qui vous enchanteront. Nous en avons bien d'autres encore. Ces robes sont également en vedette à l'émission "The big payoff" sur le réseau CBS-TV

"HEARTBREAKER"
pour les jours romantiques — Vicky Vaughn

Notre robe "Polka" princesse est façonnée avec talent pour dégager les traits de la figure. Agréablement ornée de dentelle de Venise à l'encolure et jupe large parfaite pour danser. Vicky Vaughn l'a réalisée dans un beau et nouveau coton qui n'exige pas de repasage et les plis sont très résistants. Bleu marine, brun, rose, or. Tailles: 7 à 15 ans.

10.95

"CALYPSO"
vôtre pour une chanson — Vicky Vaughn

Allez-y ! Soyez toujours séduisante. Vicky Vaughn a découvert un coton qui moule parfaitement le corps comme s'il était fait pour vous seule et donne une belle ampleur à la jupe. Garniture de broderie de Venise au collet et aux manches. Pas de repassage, quel avantage le jour du lavage. Rouge, bleu marine, turquoise, or, olive, brun. Tailles: 7 à 15 ans.

10.95

"PIXIE"
excitante par sa simplicité — Vicky Vaughn

Inséparables - vous et les gentilles robes de coton Vicky Vaughn - à la minute où vous les essayez. Jupe large et plissée avec piqûres de fantaisie. Le corsage est enjolivé de dentelle de Venise. "Lowenstein's Good Behavior" ne requiert que peu ou pas de repassage parce que ce coton ne fait pas de pli. Achetez cette merveilleuse robe dans le turquoise, rouge, or, rose ou bleu marine. Tailles: 7 à 15 ans.

10.95

Robes Juniors — Premier étage

Portez les BAS NYLON PAQUET

Paquet possède maintenant sa propre marque de bas nylon. Fabriqués spécialement pour nous, ces bas sont mieux façonnés pour assurer une plus longue durée. La prochaine fois que vous magasinerez, demandez les BAS NYLON Paquet, vous ne regretterez pas votre achat.

BAS NYLON Paquet. Teintes pâles.
Pour usage quotidien: Jauge 45 - Deniers 30
Pour vos soirées: Jauge 51 - Deniers 15

Pointures: 8½ à 11.

LA PAIRE :

1.19 ou 2 PAIRES pour **2.25**

AUTRE VALEUR à 1.29 ou
2 paires pour..... **2.50**

BAS "Paquet", sans couture.
La paire : **1.36**

ou **2** paires pour **2.56**

Rez-de-chaussée Nouvelle annexe

COMMANDEZ PAR LA POSTE

50% sur CHAPEAUX

VENTE fin de saison - CHAPEAUX en feutre dans une grande variété de couleurs, la plupart sont ornés de voilettes, pierres du Rhin, etc. etc.

VALEURS de 19.95 à 29.95 **10.**

VALEURS de 10.95 à 18.95 **7.95**

VALEUR de 9.95 **5.**

Au comptoir seulement Premier étage

LE CARNAVAL DU COTON

REVUES DE MODES

mettant en vedette

LES TISSUS Tex-Made et les PATRONS McCall

A LA TELEVISION DEMAIN (7h. 45)

A NOTRE MAGASIN: demain, jeudi, vendredi et samedi à 3 heures.

AUSSI vendredi à 7 h. 45

Mannequins vivants. Commentaires intéressants sur la mode par Mlle Jeanne Blanchard.

ADMISSION GRATUITE — PRIX DE PRESENCE

QUELQUES TISSUS Tex-Made

avec lesquels vous pourrez confectionner de jolies robes :

- "Print Charm"
- Sonata
- Peppermint
- Beautytones
- Old Colony
- Monteray
- Lustretones
- Coton embossé, uni ou piqué

LA VERGE: .59 à .89

Elle a une réponse à toutes vos questions

la conseillère en modes et économie domestique de Tex-Made

JEANNE BLANCHARD

ici en personne pour vous aider à résoudre vos problèmes de décoration intérieure.

Une femme et 7 enfants brûlés à Manneville

(Suite de la 1ère page)

touchants, que le retour vers l'institution leur avait été bien pénible. L'un d'eux disait même qu'à tous les endroits où le train s'arrêtait, l'idée lui venait de sauter du convoi pour retourner vers elle.

Les deux jeunes Robichaud comptent quelques oncles et tantes à Québec. On s'occupe aujourd'hui, avec la direction de l'Institut, de les faire conduire auprès de la dépouille mortelle de leur mère et celles de leurs frères et soeurs. Ce retour vers Manneville leur sera beaucoup plus cruel que le voyage qu'ils avaient aussi entrepris il y a trois semaines à l'occasion des Fêtes. M. Henri Falardeau, boucher, 117, rue Richelieu, s'occupe des deux garçons avec le R. F. Maurèle, directeur de l'Institut, et le R. P. Yves, son assistant.

M. Adrien Robichaud, actuellement hospitalisé, avait été directeur et gérant du Syndicat coopératif de Manneville et il avait occupé plusieurs fonctions de confiance. Son épouse, née Marie-Claire Falardeau, était la fille de M. et Mme Adélard Falardeau autrefois de Tewkesbury, domiciliés aussi à Manneville, près d'Amos. Mme Robichaud compte quatre frères: MM. Emilien, Roland et Grégoire Falardeau, de Manneville, ainsi que M. Julien Falardeau, de Québec; ses soeurs Mme J.-Chs Routhier (Gemma) de Québec, Mme Wilfrid Robichaud (Marie-Paule) et Mlle Geneviève Falardeau, de Manneville.

En plus de deux jeunes, Jean-Claude et Raymond Robichaud, la défunte laisse aussi deux autres fillettes, Denise et Pauline, âgées respectivement de 12 et 11 ans, qui ont échappé à l'incendie que l'on attribue à l'explosion d'un bidon de naphte.

Amos, 10. (PC) La vague d'incendies qui déferle depuis le début de l'hiver sur la province et l'est du pays, a atteint son point culminant lorsqu'une jeune femme et sept de ses 11 enfants ont été brûlés vifs dans leur modeste maisonnette, à Manville, vingt milles au nord-ouest d'Amos. Le feu fut causé par l'explosion d'un bidon de naphte.

Tard, hier soir, on n'avait pas encore retiré les restes des victimes des débris calcinés. Ce sont Mme Adrien Robichaud, 37 ans, née Marie-Claire Falardeau, Jeannette, 10 ans, Cécile, 9 ans, Jean-Clément, 8 ans, Robert, 6 ans, Etienne, 5 ans, Lucille, 4 ans, et Louise, 3 ans.

Denise, 12 ans, et Pauline, 11 ans, jouaient à l'extérieur de la maison, au moment du sinistre. Les deux derniers, Jean-Claude, 14 ans, et Raymond, 13 ans, sont pensionnaires dans une institution de Québec.

Quant à M. Robichaud, il est hospitalisé depuis trois ans, dans la Vieille Capitale, et on ignore s'il a été informé de la tragédie.

L'enquête du coroner sera tenue sous peu par le Dr Louis-Philippe Brousseau, de Malartic.

Cette tragédie porte à 15 le nombre de personnes qui ont péri dans des incendies, en 24 heures, dans la province. Si on ajoute les sept enfants, morts dans des circonstances identiques, au Nouveau-Brunswick, on constate que le feu a fait un total 22 victimes en 24 heures.

A Valois, dans la banlieue métropolitaine, deux hommes et deux enfants ont péri, lundi, dans l'incendie de leur demeure, tandis qu'à l'Islet, trois enfants ont été brûlés vifs.

Le clocher menacé à Saint-Lambert

Sous la force du vent le clocher de l'église de St-Lambert, comté de Lévis, a été ébranlé et a menacé de tomber au cours de la journée et de la nuit dernière. Devant les dangers qui existaient, M. l'abbé Vincent Fortin et les membres du personnel de son presbytère ont dû laisser les lieux et chercher asile chez les paroissiens. Ce n'est que cet avant-midi que M. l'abbé Fortin a réintégré son domicile.

Le clocher de l'église paroissiale a été lourdement endommagé et au cours de la matinée, aujourd'hui, des ouvriers se sont employés à le solidifier. C'est un résident du village, M. Adrien Picard, qui alerta M. l'abbé Fortin, hier midi, après avoir aperçu les dommages causés par le vent.

Un navire sombre

Rotterdam, 10. (PA) Un navire côtier norvégien, le Sirabuen, a sombré, aujourd'hui, après une collision au large de la côte de Hollande. Sept des huit membres d'équipage ont péri, y compris le capitaine Daniel Hjolland.

Le seul survivant, le matelot Bjerne Nilsen, a été secouru par le vapeur brésilien Loide Venezuela, avec lequel le Sirabuen était entré en collision.

M. Hubert Ney premier ministre

Sarrebruck, 10. (PA) M. Hubert Ney, président de la Sarre, a été choisi, aujourd'hui, comme premier ministre. Il dirigera une coalition de trois partis qui se sont engagés à effectuer le plus tôt possible le rattachement de la Sarre à l'Allemagne occidentale.

O nuit d'amour

Bradley Beach, 10 (PA) Une adolescente de 14 ans, demeurée involontairement dans une église après la fermeture, a vainement tenté d'attirer l'attention des gens en jouant sur l'orgue durant toute la nuit le cantique "O nuit d'amour". La jeune fille a pu regagner sa demeure, ce matin, après l'arrivée d'une femme de ménage.

Priscilla Vecce était disparue depuis 7 h. et 15, hier soir. Elle était partie de chez elle sans dire où elle allait.

Une manufacture est détruite et cinq magasins endommagés

Montréal, 10 (PC) Un incendie commandant deux alertes a détruit, la nuit dernière, une manufacture de vêtements de quatre étages et lourdement endommagé cinq magasins du boulevard St-Laurent, au centre de Montréal.

Un pompier non identifié a été blessé au cours de cet incendie qui a causé des dommages estimés à $250,000.

Le sinistre a complètement détruit la "Popular Sportswear Company" et endommagé cinq magasins de détail adjacents avant d'être maîtrisé.

Quatre personnes ont été évacuées par les pompiers du quatrième étage d'un immeuble sis à l'arrière de la manufacture, quand les flammes menacèrent de s'y communiquer. Cet immeuble, comprenant 20 locataires, a subi des dommages par l'eau et la fumée, mais il n'y eut pas de blessé.

Plus de 100 pompiers ont combattu les flammes qui prirent naissance, croit-on, au rez-de-chaussée de la fabrique et qui firent rage durant plus de trois heures. Il a fallu canaliser la circulation par d'autres rues.

Ouverture de la session aujourd'hui à Ottawa

(Suite de la 1ère page)

l'Ouest, aurait dû tout simplement verser des avances sur les céréales entreposées aux fermes mêmes.

Le cabinet a aussi approuvé récemment une autre mesure qui permet au trésor fédéral de payer le coût de l'entreposage des stocks de blé dépassant la normale. C'est un programme qui peut coûter $30,000,000 cette année.

On croit que le débat sur le blé durera des jours, voire des semaines. Les cultivateurs de l'Ouest n'ont jamais attendu si longtemps avant de recevoir les versements initiaux de la commission, le blé déborde des élévateurs et encombre les greniers des fermes, les marchés mondiaux sont saturés.

GAZ ET TAXES

Une autre mesure importante sera la création d'une société de la Couronne, avec la participation de l'Ontario, pour financier la construction dans le nord de l'Ontario, d'un tronçon de $118,000,000 du pipe-line qui doit acheminer le gaz naturel de l'Alberta à l'est du Canada.

Le débat sur les taxes promet aussi d'être intéressant, car le ministre des Finances, l'hon. W.-E. Harris, a laissé entendre qu'il y aura peu de changements fiscaux dans son budget du printemps prochain. Mais on prédit de fortes réductions pour 1957, vraisemblablement une année d'élections.

SUPPRESSION DES TAUDIS

Ottawa, (PC) — Un projet de loi tendant à faciliter la suppression des taudis dans les grandes villes de la session qui s'ouvre aujourd'hui.

Ainsi, les municipalités qui se proposent de démolir les vieux quartiers domiciliaires pour ensuite y construire des immeubles de bureaux et des établissements commerciaux pourront bénéficier de l'assistance financière de l'Administration fédérale.

Le projet nécessitera un amendement à la Loi nationale de l'Habitation dont les présentes dispositions ne prévoient une assistance financière que si un nouveau centre domiciliaire est aménagé sur l'emplacement du secteur démoli.

En apportant ces modifications à la Loi, le gouvernement entend permettre aux municipalités intéressées de réserver les quartiers du centre aux entreprises commerciales plutôt qu'aux secteurs domiciliaires. Toutefois, les municipalités qui réclameront l'assistance d'Ottawa au titre de cette loi devront d'abord fournir la preuve que les occupants des quartiers démolis seront relogés dans d'autres parties de la ville.

Un autre débat fiscal portera sur le renouvellement des accords avec les provinces. Ces accords doivent expirer en 1957.

A la Chambre des Communes, l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par Mme Ann Shipley, de Timiskaming. Elle sera appuyée par M. Ovide Laflamme, de Bellechasse, élu le 26 septembre. Ils prononceront leurs discours demain, vraisemblablement, et les chefs de tous les partis entameront le grand débat jeudi.

Au Sénat, le proposeur et le secondeur seront MM. Jean-François Pouliot et David Croll.

POSITIONS DES PARTIS

Il n'y a aucune vacance aux Communes dont les 265 sièges sont distribués entre 170 libéraux, 53 progressistes-conservateurs, 23 CCF, 15 créditistes et 4 indépendants.

En dépit de la nomination de 13 nouveaux sénateurs en juillet dernier, il y a encore 11 vacances au Sénat, sur un total de 102 sièges. Le Sénat compte 80 libéraux, huit conservateurs, un libéral indépendant, un indépendant et un sénateur sans désignation de parti.

Près de 8,000 chômeurs de plus bénéficieront de prestations

Ottawa, 10 (BUP) De 6,000 à 8,000 travailleurs pourront bientôt retirer des prestations d'assurance-chômage auxquelles ils n'auraient pas eu droit normalement, selon une information officielle.

On a rapporté que le gouvernement passera un ordre-en-conseil spécial pour rendre effectives certaines clauses de rétroactivité valables pour une période de deux ans de la nouvelle loi d'assurance-chômage.

Les employés qui ont travaillé à temps partiel ces deux dernières années et n'ont pas payé les 180 cotisations requises bénéficieraient de cet ordre-en-conseil. Ils obtiendraient un crédit de 30 semaines de prestations pour une seule journée de travail dans chaque semaine, sans avoir eu à travailler durant 30 semaines entières.

La Georgie continuera de lutter pour sauvegarder la ségrégation

Atlanta, 10. (PA) Le gouverneur Marvin Griffin a déclaré, aujourd'hui, que la population de la Georgie ne devra jamais abdiquer devant la décision de la Cour suprême des Etats-Unis qui prohibe la ségrégation dans les écoles publiques.

Dans un discours préparé en vue de la réunion conjointe de l'Assemblée générale de la Georgie, le gouverneur, partisan de la ségrégation, a dit:

"La question qui se pose à l'heure actuelle à l'Assemblée générale de la Georgie est la suivante: Allons-nous permettre à la décision arrogante de neuf hommes la Cour suprême de détruire notre constitution et d'usurper les droits que nos gens ont acquis en versant leur sang?

"La réponse est non, non — mille fois non".

M. Griffin a fait observer que le maintien de la ségrégation est la question la plus importante soumise au corps législatif depuis la création de l'Etat. Le gouverneur a réclamé l'adoption de mesures destinées à contourner les décisions du tribunal fédéral.

PROMESSE

Il a réitéré que tant qu'il sera gouverneur, il n'y aura aucune admission mixte dans les écoles publiques et les collèges de la Georgie.

"La Cour suprême fédérale, dit-il, acharnée à détruire le gouvernement constitutionnel, a ordonné de mettre fin aux écoles séparées et aux terrains de jeux où la ségration est appliquée.

"On peut s'attendre que le prochain geste des juges sera de déclarer que les Etats n'ont pas le pouvoir de prohiber les mariages mixtes.

"A moins d'agir et d'agir de façon positive, nous verrons les droits des Etats souverains piétinés un par un . . . Le temps est maintenant venu de nous préparer au combat, de nous préparer à des sacrifices, d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour prévenir cette . . . tragédie. L'heure d'agir est arrivée."

Secousses sismiques en Grande-Bretagne

Leicester, G.-B., 10. (PA) Plusieurs petites secousses sismiques ont ébranlé les maisons et les édifice sur une superficie de 20 milles carrés dans le Midlands, aujourd'hui.

Les tremblements ont été accompagnés d'un grondement. On ne rapporte aucun dommage.

Les sismologues de Londres ont annoncé que la perturbation a été causée par un violent tremblement de terre dans le Pacifique.

Le cardinal Spellman en Allemagne

Stuttgart, Allemagne, 10. (UP) S. Em. le cardinal Francis Spellman, accompagné du commandant de l'armée d'occupation de l'Allemagne a visité les unités et s'est entretenu avec les soldats et leurs familles. L'archevêque de New-York est arrivé ici par train pour se rendre directement à la chapelle dans le secteur américain où il a rencontré les militaires. Il s'est, par la suite, rendu aux barraques Robinson où une grande foule l'attendait à la chapelle. Le cardinal Spellman, qui est chaplain en chef catholique des forces armées, a conféré avec le commandant de la 7ième armée le lieut-général Henri I. Hodes. Le cardinal est à compléter un voyage autour du monde et doit se rendre, aujourd'hui, à Munich et, demain, à Heidelberg.

L'industrie de l'automobile V

L'échelle des salaires fixée par décret dans l'industrie de l'auto dans notre district

(Suite de la page 3)

ainsi que divers services d'urgence et notamment le remplacement des courroies d'éventail, de bougies, de boyaux de radiateurs, de nettoyage de carburateur et de radiateur et d'installation et d'ajustement d'accessoires, pour voitures automobiles et travaux similaires. Cette nomenclature, peut être ennuyeuse, donne une idée des divers services de l'automobile.

LES SALAIRES

Dans tous les établissements industriels de la Zone 1, soit les cités de Québec et Lévis et un périmètre de 10 milles de rayon de leurs limites, et appartenant à la juridiction industrielle, les taux de salaire à l'heure ou à la semaine sont les suivants: compagnons, mécanicien, 'ajusteur, machiniste, électricien, débosseur, charron, forgeron, soudeur, peintre, bourreleur, appartenant respectivement aux classes A.B.C. et D., $1.45; $1.25; $1.18 et $1.13. Depuis le 1er janvier, ils touchent de deux à trois cents l'heure de plus. Un certain nombre de mécaniciens reçoivent plus que le salaire fixé.

Les préposés aux accumulateurs, vulcanisateur ou réchappeur, vitrier et graisseur, $1.13. Suivant leurs années de service, les apprentis gagnent 55, 66, 78 ou 90 cents l'heure, l'apprentissage étant de quatre ans. Les hommes de service gagnent le salaire suivant : 1ère année, 59 cents, 2e année 70 et troisième année et plus 90 cents l'heure. Le salaire des laveurs d'automobiles est fixé à 80 cents; celui du chauffeur ou conducteur d'automobile à 60 et celui du livreur de marchandises à 83 cents l'heure.

Dans la zone II, soit dans les comtés de Québec, Lévis, Montmorency, à l'exception du territoire couvert par la Zone I, les salaires payés dans tous les cas doivent être d'au moins 75% des taux fixés pour la zone I. La semaine régulière de travail pour les compagnons et apprentis est de 49 heures. Tout travail supplémentaire en plus de 49 heures par semaine ou de 9 heures par jour donne droit à un supplément égal à la moitié du taux fixé d'après les classifications. Le taux minimum de tout employé masculin de le taux de salaire n'est pas stipulé est de 40 cents l'heure.

COMPARAISONS

L'élement le plus important des coûts d'opérations des garages et postes d'essence au Canada est celui de la main-d'oeuvre, d'après une enquête du Bureau fédéral de la statistique. Les salaires établis ne sont cependant pas aussi élevés que ceux en vigueur dans les manufactures d'automobiles. Ils sont toutefois de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient il y a une trentaine d'années.

Vers 1937, le salaire pouvait varier entre 10 et 25 cents pour les ouvriers les moins spécialisés et entre 30 et 40 cents pour les plus spécialisés. M. Claude Gaudreau, dans une thèse pour la maîtrise du département des relations industrielles, faculté des Sciences sociales de Laval, dit que, d'après une liste trouvée au ministère provincial du Travail, la moyenne s'établissait entre 20 et 25 cents pour le premier groupe et entre 35 et 40 cents pour le second, à cette époque. Ils étaient rares, paraît-il, ceux qui gagnaient 40 cents l'heure.

DIVERS BENEFICES

Les employeurs et les empoyés recherchant à améliorer les conditions d'emploi dans l'industrie de l'automobile, dans le district de Québec, ont établi un plan d'assurance collective dont bénéficient tous les employeurs et les salariés assujettis à la convention, ainsi que leurs dépendants. Il comprend une indemnité en cas de mort, ou d'incapacité partielle, temporaire, totale ou permanente; une compensation pour perte de revenus, de frais d'hospitalisation, de frais chirurgicaux et d'autres frais accessoires dans le cas de maladie ou d'accident.

COMITE PARITAIRE

Un Comité paritaire composé de six représentants patronaux et de six membres ouvriers veille à l'application du décret qui régit l'industrie de l'automobile dans notre région. La partie patronale est représentée par M. Jules-E. Précourt, président du comité, et MM. Robert Pouliot, J.-L. Drolet, Jean-Paul Towner, Charles Boucher, Léopold Martin. Les oupvriers sont représentés par M Roger Fiset, vice-président du comité, et MM. Antoine Ouellet, Eugène Paquet, Arthur Dorval, Armand Boulay, Louis-P. Richard. M. J.-Wilfrid Turcotte exerce les fonctions de secrétaire-trésorier du comité. M. Joseph Parent et M. Adélard Mainguy agissent comme inspecteurs.

(à suivre)

L'armée du Chili fait raler un grève générale

(Suite de la 1ère page)

nes arrêtées se trouvent non seulement des chefs ouvriers, mais aussi des chefs de l'opposition politique et quelques journalistes. Les chefs syndicaux sur lesquels le gouvernement n'a pas été capable de mettre la main se sont cachés. Soixante-dix-neuf des personnes arrêtées ont été envoyées dans des camps de concentration.

ETAT DE SIEGE

Le gouvernement a adopté ces mesures draconiennes après avoir proclamé l'état de siège, une forme mitigée de la loi martiale.

Les syndicats ont annoncé leur intention de déclencher une grève générale après que le gouvernement eut décidé de geler les salaires et les prix. Les autorités ont déclaré vouloir de la sorte combattre l'inflation.

On ne sait pas encore si le Congrès approuvera la décision du gouvernement relative au gel des salaires et des prix.

L'économie du Chili, aux prises avec l'inflation depuis 15 ans, devient de plus en plus malade.

Drame à Armagh

La Sûreté provinciale a fait enquête, ces jours derniers, sur la mort tragique d'un individu d'Armagh qui a été trouvé pendu dans sa grange. Il s'agit d'un célibataire qui demeurait seul dans son logis. Le détective O. Laroche a fait les recherches nécessaires.

MAIS POURQUOI ENDURER LES MALAISES DU RHUME PENDANT DES JOURS ?

En effet, la première CAPSULE BUCKLEY POUR LE RHUME commence à soulager en moins de quelques secondes et aide à vous remettre rapidement sur le ton ... Ensuite, chaque capsule que vous prendrez vous soulagera encore autant jusqu'à la disparition complète du rhume ... ou votre argent vous sera remis. 4 ingrédients dans chaque capsule combattent le rhume, c'est pourquoi l'effet est si rapide. 12 doses, 35c, 30 doses, 79c. En vente partout.

CAPSULES BUCKLEY POUR LE RHUME

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
SOUMISSION

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu seront reçues jusqu'à midi heure normale de l'Etat.

MARDI le 31 JANVIER, 1956

pour la construction d'une école protestante, en brique, d'un étage, projet: Valcartier D.N.D. 5/55, (Armée)

Les plans, devis et documents de soumission pour ce projet peuvent être obtenus par les entrepreneurs spécialisés à l'adresse ci-dessous mentionnée. Un dépôt de $100.00 est requis pour chaque série de documents ce dépôt sera remboursé si les documents sont retournés en bon état avant le dixième jour qui suivra l'octroi du contrat.

Les plans, devis et documents de soumission sont en montre aux endroits suivants :

a) Bureau de l'Ingénieur Resident, S.C.H.L. rue Garceau, Projet Domiciliaire, Camp de Valcartier, Québec.
b) L'Association des Constructeurs, 267 St-Paul, Québec, P.Q.
c) Montréal Builder's Exchange Inc. 1527 rue St-Marc, Montréal, P.Q.
d) L'Association des Constructeurs Saguenay — Lac St-Jean Inc Chicoutimi, P.Q
e) Le bureau mentionné ci-dessous.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de 10% du premier $250,000. plus 5% de la balance du montant de la soumission. Ce dépôt sera forfait si le soumissionnaire choisi retire sa soumission une fois celle-ci acceptée. Un chèque certifié ou obligation négociable du Canada sera accepté comme dépôt de sécurité.

TOUT CHEQUE DOIT ETRE PAYABLE A — LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

M. P. McAndrew,
Surintendant Régional de la Construction, Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, 940 Chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal, 16, P. Q.

PRETS SUR 2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
466 DE LA COURONNE
CH 214 — QUEBEC 2
Tels. 3-8109 - 3-9829

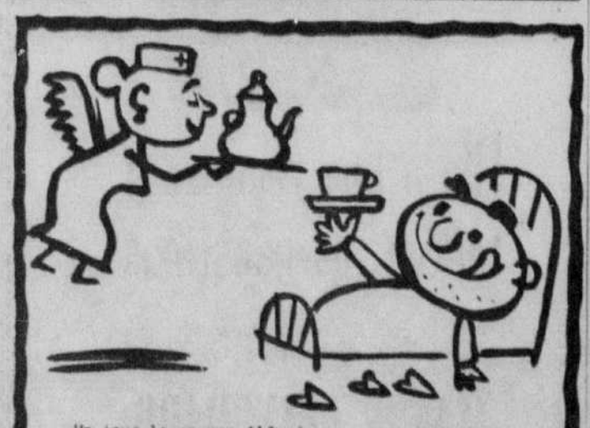

EXAMEN de la VUE
Lunetterie
J.-M. Léveillé o.d.
Tél.: 4-8481 local 305
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

COURS de Culture Physique

Les cours de culture physique pour dames et demoiselles reprendront le 12 janvier au studio de la salle paroissiale de Limoilou.

Ces cours seront encore sous la direction de Mlle Fernande Noël, I.L.

A celles qui désirent conserver leur santé, améliorer leur apparence physique, et gagner ou perdre du poids.

Pour tous renseignements
Tél. :
4-2660

Vente ANNUELLE DE BIRKS
Commençant mercredi
Articles choisis dans tous les rayons
33⅓ à 50%
Le mercredi 11 janvier
Porcelaine — Cristal
Argenterie — Bijoux de fantaisie
Le jeudi 12 janvier
Articles en cuir — Lampes
Bijoux en or — Montres
Toutes ventes finales
BIRKS
BIJOUTIERS
16 de la Fabrique — Place de l'Hôtel de Ville

REGIE DES LOYERS

AVIS

A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES

(Cités de Québec et Lévis et Villes des comtés de Lévis, Québec et Montmorency)

1. Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1956 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1957, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante :

2. Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail, doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril et, au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire après le 30 avril.

3. Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec son locataire soit prolongé aux mêmes conditions, (soit qu'il désire une augmentation de loyer, ou un changement dans les conditions de location), doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, au plus tard 30 jours avant son expiration, dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.

4. Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire, doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer.

Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis, s'il a été donné après le 20 mars.

(Cet avis ne concerne pas les maisons construites après le 1er mai 1951).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, S'ADRESSER A LA REGIE PROVINCIALE DES LOYERS,
76 ouest, St-Vallier, Québec, Tél.: 4-8411, Local 831.

La prévention et l'élimination des maladies dites scolaires

Existe-t-il des maladies dites scolaires ? si oui, comment les traiter et que faut-il faire pour les prévenir ? Tel est le sujet traité hier soir par Mme Lorette Bureau Chassé, infirmière licenciée d'une conférence prononcée à la salle paroissiale St-Dominique sous les auspices de l'Ecole des parents:

Assez fréquemment, on rencontre de jeunes mamans malheureuses à l'idée de voir leur premier enfant commencer l'école, car elles sont sous l'impression que leur petit sera victime inévitablement de tou' les maladies de l'école... De là, sans doute, l'origine des supposées maladies scolaires.

A proprement parler, il n'y a pas de maladies dites "purement scolaires". Certes, on rencontre des maladies chez les enfants durant leur stage scolaire, mais ces maladies ne doivent pas être décrétées sous le nom de maladies scolaires, car elles peuvent se rencontrer aussi bien chez les enfants d'âge pré-scolaire, et même chez les bébés. La différence est créée par l'ambiance. Les maladies peuvent se rencontrer plus fréquemment chez les écoliers en raison de l'état de collectivité existant à l'école la présence de contacts directs et indirects, la possibilité de porteurs de germes inconnus, facteurs pouvant favoriser la contagion à l'école et provoquer l'éclosion en masse ou de quelques cas particuliers de maladies infectieuses. Mais il ne faut pas conclure pour tout cela que l'école est le carrefour des maladies. Loin de là.

Depuis un quart de siècle, la science médicale a accompli des merveilles pour mieux faire comprendre la prévention des maladies; et les parents qui suivent avec fidélité les préceptes et les règles de l'hygiène ont déjà fait un pas immense dans la protection de leur famille contre les ravages causés par les maladies évitables.

La lutte contre la contagion à l'école se fait sur une longue echelle depuis plusieurs années; elle a pour but de réduire la morbidité et la mortalité dans la population écolière, améliorer l'assiduité scolaire et en un mot faire de chaque institution enseignante, un foyer de sécurité.

Evidemment, la collaboration intelligente et régulière que les dirigeants de Santé, les médecins, les infirmières visiteuses reçoivent de la part des autorités supérieures des couvents et des collèges, de MM. les membres des Commissions scolaires, du personnel enseignant, et des parents, favorisent beaucoup la prévention et l'élimination des maladies.

Le principe qui recommande l'exclusion de l'école de tout suspect de contagion élimine par le fait même le facteur principal de transmission de la maladie, contact direct, porteur de germes.

L'école, la famille et la société doivent marcher de pair et la propagande d'hygiène s'adressant à la population écolière doit en même temps atteindre la population adulte afin que toute la famille soit imprégnée de la même donnée scientifique au point de vue hygiène. La visite régulière de l'infirmière visiteuse à l'école, le contrôle des absences dans les classes se faisant d'une façon systématique, le dépistage des maladies contagieuses, l'élimination des contacts dangereux, les examens bactériologiques de laboratoires des services de santé et d'hôpitaux, à la suite de prélèvements faits, l'examen physique de l'enfant à l'école, le contrôle de la vaccination, les visites à domicile ou l'enquête se poursuit sur motif de l'absence, sur comportement de l'enfant, sur l'alimentation, sur l'immunization et autres sujets importants, tout ceci en vue de connaître, surveiller la santé de l'élève, découvrir les défauts physiques pouvant nuire à ses progrès scolaires et compromettre sa santé future.

La recommandation faite aux parents de communiquer soit avec le médecin de famille qui doit toujours demeurer l'ami et le conseiller, ou avec d'autres organismes de bien-être social, toujours dans le but de corriger les troubles dans la mesure du possible et de favoriser les activités physiques qui contribuent à la croissance normale et au développement idéal de l'enfant.

Les maladies susceptibles d'atteindre l'écolier peuvent se diviser comme suit: les maladies contagieuses éruptives, et les non éruptives; les maladies générales; les maladies de la peau; les maladies allergiques; les maladies du système nerveux; les maladies des yeux; les défauts physiques.

Toutes ces maladies et ces défauts sont heureusement à la baisse dans toutes nos écoles, d'année en année; les statistiques ont prouvé cet énoncé. Les services officiels de santé et les autorités médicales se consacrent entièrement à promouvoir un programme d'éducation publique sur les questions de santé, d'hygiène et de bien-être social.

Leurs buts sont primordiaux: prévenir la maladie, sauvegarder la santé et prolonger la vie. La conclusion de tout cela demeure dans l'observance des habitudes hygiéniique devant se continuer d'une façon permanente à toutes les périodes de la vie.

Et avec ces mesures de prévoyance, la providence aidant, nous pourrons tous compter pour nos enfants et pour nous-mêmes, sur une part raisonnable de santé et de bonheur.

Elections de marguilliers

BLACK LAKE

M. Rosario Bolduc, manufacturier de portes et châssis, a été élu marguillier de la paroisse St-Désiré, lors de l'élection tenue à la fête de Noël.

Il remplace M. Wilfrid Vaillancourt dont le terme est expiré.

Les marguilliers du banc sont les suivants : MM. Ernest Gagnon, Ernest Gingras et Rosario Bolduc.

ST-AUBERT DE L'ISLET

Le jour de Noël, à l'issue de l'office divin, avait lieu à la sacristie sous la présidence de M. le curé Elisée Simard et de MM. les marguilliers anciens et nouveaux ainsi que des francs-tenanciers de la paroisse, une élection en vue de choisir un remplaçant à M. Emile-Pierre Jean, sortant de charge. Le choix unanime favorisa M. Gildas Pelletier, menuisier. Le banc se composera de MM. Louis-Gonzague Pelletier, Joseph - Xavier Chouinard, et le nouvel élu, M. Gildas Pelletier.

L'ALVERNE

M. Raoul Leblanc a été élu marguillier en remplacement de M. Jean Roy, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Alphonse Tremblay, Polycarpe Bonneau et Raoul Leblanc.

ST-ODILON

M. Edmond Gilbert, du bas du 6e Rang, a été nommé marguillier en remplacement de M. Clément Nadeau, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Edmond Fecteau et Edmond Calgan.

ST-ISIDORE, DORCH.

M. Aristide Blais, cultivateur, a été nommé marguillier en remplacement de M. Jean-Marie Turgeon, sortant de charge. Le banc des marguilliers se compose de MM. Albert Boutin, Amédée Samson et Aristide Blais.

BIENCOURT

M. Joseph Beaulieu, cultivateur, a été nommé marguillier en remplacement de M. Alphonse Dumont, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Roméo Dubé, Arthur Desrosiers et Joseph Beaulieu.

ST-SAMUEL

M Donat Drouin a été élu marguillier en remplacement de M. Maurice Robert, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Josephat Drouin, marguillier en charge, Alfred Gagnon et Donat Drouin.

N.-D. D'ISSOUDUN

M. Bernard Leclerc a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Lambert, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Amédée Guérard, Louis-Philippe Cayer et Bernard Leclerc

STE-CLAIRE, DORCH

M. Alyre Tanguay a été nommé marguillier en remplacement de M. Emile Fournier, sortant de charge.

Souffrez-vous d'acidité? prenez du SODA

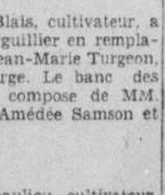

Rien que ½ c. à thé de bicarbonate de soude dans ½ verre d'eau fraîche suffit à soulager immédiatement, efficacement et en toute sécurité, le malaise dû à l'acidité. Le bicarbonate de soude (soda à pâte) neutralise l'excès d'acidité et aide à calmer l'estomac.

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Fleuve côtier de France. — Ajusta le poinçon sur l'enclume, chez les épingliers. — Adj. poss.
2—Du royaume de Siam.
3—Avais un air gai
4—Conjt. — Ville de Prusse. — Venus au monde.
5—Quelque chose. — Chef de l'Eglise catholique romaine.
6—Pro. pers. — Gros nez.
7—En plus grande quantité. — Volcan de Sicile.
8—Une des Cyclades. — Ordre prescrit des cérémonies religieuses. — Canal qui relie la Meuse au Rhône.
9—Membranes qui permettent à l'oiseau de voler.
10—Pays d'Allemagne constitué par la Bohême et la Moravie.
11—Possède. — Ville d'Espagne réputée par ses vins. — Adj. poss.

VERTICALEMENT

1—Année. — Couche de plâtre ou de mortier non lisse sur un mur. — Symbole chimique du Calcium.
2—Pierre.
3—Lus de nouveau.
4—Manière. — Venus au monde. — Art contr.
5—Trait de plume. — Pli du front.
6—Ministères de la religion mahométane. — Broyer avec le pilon.
7—Division de l'année solaire. — Partie supérieure du corps de l'homme.
8—Planche de bois. — Pieux. — Adj. poss.
9—Tissu de paille à brins entrelacés.
10—Réfutation.
11—Possédes. — Assemblée de sénateurs. — Adj. poss.

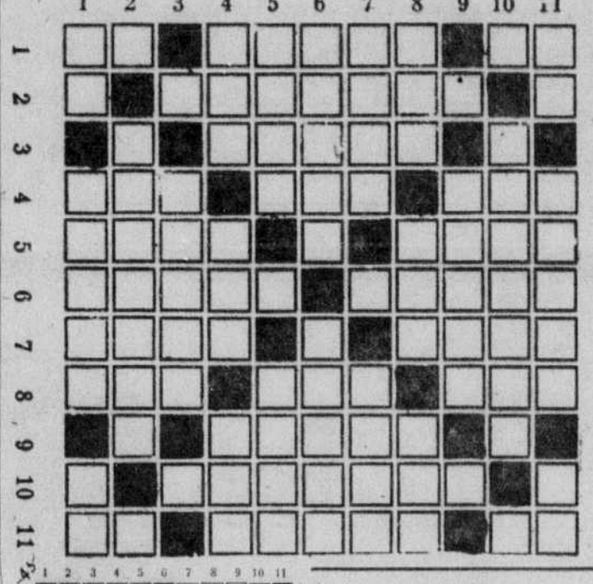

(Solution du dernier problème)

Décès à 90 ans du Dr G.-A. Boucher à Concord, N.-H.

Le Dr Georges-Alphonse Boucher est décédé à Concord, New Hampshire, E.-U., hier, à l'âge de 90 ans. Il était l'époux de dame Fabiola Voyer et le père de la R. S. Marie de l'Incarnation, directrice du couvent des Ursulines de Québec.

Il laisse dans le deuil ses enfants: la R. S. Marie de l'Incarnation, directrice du couvent des Ursulines de Québec, M. Chavigney Boucher, de New-York, Mlle Irène Boucher, de Manchester, le Dr Pierre Boucher, de Concord, M. Claude Boucher, de New-York; ses belles-filles: Mme Pierre Boucher (Laurence Pigeon) et Mme Claude Boucher; ses petits-enfants: Mlle Pauline Boucher, M. et Mme Norbert-E. Laconte (Louise), Mlle Madeleine Boucher, M. Georges Boucher et Mlle Marie Boucher, M. et Mme Sal Macagnone (Marcelle) et M. René Boucher; ses cousins et cousines: Mlles Hélène et Joséphine Lachevrotière et Mme Hector Massé, (M.-Louise), de Québec, M. André Lachevrotière, de Montréal, la R. S. St-Léandre, de l'Hôtel-Dieu de Québec, le Dr et Mme Paul Paradis, de Québec, M. et Mme Lorenzo Frenette, de Québec.

Le service funèbre sera chanté demain à Concord, New-Hampshire. Les restes mortels arriveront jeudi à Québec, où un libéra sera chanté en la chapelle des Ursulines, 18 Donnacona. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

Mort subite de M. R. Bibeau

Ste-Sophie de Levrard (DNC)— M. Rosaire Bibeau est décédé subitement ces jours derniers à sa résidence à Montréal à l'âge de 33 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte son père, M. Adélard Bibeau, sa mère Mme Alvina Pépin, un frère, Joseph, plusieurs soeurs, Odila, Mme Apollinaire Richard, Valéda, Mme Dufour, Lucienne, Mme Bibeau, Yvette, Mme Lafond, Thérèse, Emérentienne et Jeanne, plusieurs oncles et tantes M. et Mme Fortunat Leblanc, leur fils, Gérard, M. et Mme Donat Bibeau, M. et Mme T. Bibeau, Denise Richard, Jean-Guy Richard, M. et Mme Alphonse Bernard, M. et Mme Gérard Bernard, M. J. Pépin, Mme L. Verville, M. Leblanc, Roméo Laquerre, Fernand Paquin, Lucien Tousignant, Donat Paquin, Charles Poisson, Maurice Demers, Wellie Trottier, Wellie Houde, Mlle Mitchell, M. A. Fournier, Wilbrod Roux, M. J. Baril M. Honoré Mitchell, M. Donat Lavigne, M. Eugène Baril, Mme Dufour, Mlle Fournier, Lilianne Lavigne, Estelle Fournier, Madeleine Mitchell, Mme Emile Fournier, M. Herménégilde Tousignant, M. et Mme Sylvio Barabé, M. et Mme Lucien Tousignant, Alfred Tousignant, Mme Treffié Lafond, Mlle Françoise Demers, Louissette Demers, Lucienne Verville.

Décès à 91 ans de Mlle M.-A. Morin

Deschambault, (DNC) Mlle Marie-Anna Morin est décédée le 2 janvier à l'âge de 91 ans.

En l'église de Deschambault, la levée du corps fut faite par l'abbé Paul-Emile Proulx, curé de St-Thuribe. Le service fut chanté par le neveu de la défunte, le R. P. Jean-Berchmans, capucin, assisté des abbés Yves Montambault et Michel Montambault, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Luc Delisle, Chs-Auguste Trottier, Elphège Groleau et Omer Hamelin.

M. Narcisse Perron portait la croix. La défunte laisse dans le deuil ses neveux : MM. Louis-Ph. Proulx, Me Antonio Hamelin, M. Emile Petitclerc, Chs-Henri Lavoie et Léonce Morin; ses nièces : Mlle Angéline Proulx, Mme Emile Petitclerc, Mme Antoine Hamelin, Mlle Cécie Hamelin, Mme Raymond Proulx, Mlle Thérèse Petitclerc.

Me Paul Massé réélu président

La Société du Bon Parler français a tenu son assemblée générale annuelle ces jours derniers à l'Ecole Normale Jacques Cartier à Montréal et a procédé à l'élection de son bureau de direction. Le président général, Me Paul Massé, C.R., et tous les membres de l'exécutif central de cet organisme ont été réélus à l'unanimité. Ils ont été chaleureusement félicités et remerciés par leurs collègues du Conseil d'administration pour le magnifique travail patriotique qu'ils ont accompli au cours de l'année 1955.

Le Conseil d'administration se compose donc de Me Paul Massé, C.R., président général; Me Philippe Ferland, C.R., 1er vice-président; M. P.-A. Montreuil, 2e vice-président; M. J.-B. Rioux, organisateur général; M. Manuel Maitre, directeur du secrétariat; le Dr Fernand Martel, secrétaire général, le docteur Alcide Martel, directeur des relations extérieures; le R. Père Bernardin Verville, o.f.m., directeur de l'Académie des Filiales du B. P. F.; M. Aimé Grandmaison, directeur conjoint de l'Académie des Filiales; M. Rosario Fortin, trésorier.

Les nouveaux directeurs élus sont : M. Roger Duhamel, journaliste et écrivain; M. Roland Denis, journaliste et écrivain; M. Jean-Jacques Lefebvre, archiviste à la Cour Supérieure de Montréal; le R. Frère Marie-Cyrille, E.C., secrétaire général de la Fédération des Frères enseignants du Québec; le docteur Samuel Letendre, gynécologue; Me Mario Du Mesnil, président de l'Association de la Jeunesse canadienne-française et Me Pierre-A. Champagne.

Mort de monsieur Adolphe Frigault

M. Adolphe Frigault, employé de la cité depuis une trentaine d'années, est décédé dimanche soir à son domicile, au 615 1-2 de la rue Kirouac, à l'âge de 69 ans et deux mois. M. Frigault était un citoyen avantageusement connu et faisait partie de différents groupements et associations.

M. Frigault laisse dans le deuil: son épouse, née Marie-Louise Wiseman; sa fille, Mme Mathieu Bédard (Rose); son gendre, M. M. Bédard; ses petits-enfants: Jean-Claude, Jean-Pierre, Louise, Richard, Christiane et Jacques Bédard.

Le regretté défunt était le frère de Mme Joseph Girard, M. Paul Frigault, M. Wilfrid Frigault ainsi que le beau-frère de Mme Wilfrid Frigault, Mme Gaudiose Frigault, M. et Mme Dollard Barette, M. et Mme Wilfrid Garneau, M. et Mme Joseph Wiseman, M. et Mme Romain Wiseman, M. et Mme Gérard Wiseman, Mme Albert Wiseman. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Frigault auront lieu jeudi à St-Joseph. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue Marie de l'Incarnation.

M. Maurice Robert décédé à 33 ans

Lac Mégantic, (DNC) M. Maurice Robert, fils de M. et Mme Elzéar Robert (Amanda Roy), de Lac Mégantic Sud, est décédé récemment à l'hôpital St-Joseph de Lac Mégantic après une longue maladie à l'âge de 33 ans.

Outre ses parents le défunt laisse dans le deuil ses frères : MM. Joseph, Alfred, Daniel, Robert, tous de Lac Mégantic, Jean-Louis, de Montréal; ses soeurs : Mmes Gérard Dallaire (Gertrude), Barthélemy Roy (Thérèse), Albert Bilodeau (Simone), toutes de Lac Mégantic, Sr Marie-de-St-Samuel (Georgette), des Srs Mariannites de Ste-Croix, de l'hôpital St-Joseph de Lac Mégantic; ses belles-soeurs, Mmes Thomas Robert, de Marshboro, Léo-Paul, Joseph et Alfred Robert, de Lac Mégantic; ses beaux-frères, MM. Gérard Dallaire, Barthélemy Roy, Albert Bilodeau, de Lac Mégantic, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

En l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé Léopold Lemay, curé de la paroisse, fit la levée du corps. M. l'abbé Lucien Parent, curé de la paroisse St-Jean-Vianney d'Ars, chanta le service, assisté de MM. les abbés Léopold Lemay et Nicolas Beaulieu, comme diacre et sous-diacre. La chorale rendit la messe de Requiem. Mlle Cloutier touchait l'orgue.

Les porteurs étaient : MM. Henri-Paul Campeau, Alfred Roy, Emile Garand, Wilfrid Fortin, Léo Blais, Louis-Denis Roy.

MM. Alfred Roy et Henri-Paul Campeau firent la quête.

Dans la nombreuse assistance on remarquait outre les parents déjà mentionnés, des religieuses de l'hôpital St-Joseph de Lac Mégantic, une foule de membres des Chevaliers de Colomb, Conseil 2043 de Lac Mégantic, du Cercle des A.A. dont le défunt était membre, ainsi que de nombreux parents et amis.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Ste-Agnes.

La lecture quotidienne du "Soleil" est une habitude dont on ne se départ pas.

Cours de préparation au mariage à Beauport

Beauport (DNC) — Les cours de préparation au mariage commenceront, mardi le 10 janvier, au Centre des Loisirs de Beauport. Les participants sont priés de se rendre à 7 heures 30 pour l'inscription.

Tous les jeunes gens et jeunes filles qui prévoient se marier en 1956 sont priés de donner leur nom ou de téléphoner, le plus tôt possible, à Mlle Pierrette Carpentier, Mo-3-5523 ; Mlle Lise Lamontagne, Mo-3-5121; M. Edouard Chrétien, Mo-2-2113 ; André Lamontagne, Mo-3-5121.

Grève terminée

Massena, N.-Y., 9. (PA) On a annoncé, samedi, le règlement d'une grève qui a interrompu les travaux de construction de la voie maritime du St-Laurent pendant quatre jours.

M. Clinton Arnot, ingénieur de la compagnie Peter Kiewit, Morris-Knudsen, a dit qu'environ 350 hommes reprendront le travail aujourd'hui.

Des essais avec une pile atomique sur un avion B-36 aux Etats-Unis

Fort Worth, 9 — (PA) — L'Aviation américaine et la compagnie Convair ont annoncé, hier, qu'elles se livrent actuellement à des expériences avec une pile atomique à bord d'un immense B-36, en prévision de la fabrication d'un avion mû par l'énergie atomique.

La pile atomique permettra aux techniciens d'étudier les problèmes causés par la radiation sur l'appareil et les divers matériaux.

Un communiqué conjoint affirme que toutes les mesures de sécurité ont été prises et que le public n'a pas à redouter une explosion nucléaire, si jamais l'avion subissait un accident. La pile ne fonctionne que lorsque le B-36 survole certains terrains désolés.

Le "Star-Telegram", de Fort Worth, a rapporté, samedi, que les services de police de la région ont été informés des moyens à prendre pour contenir la population dans le cas de l'écrasement du bombardier.

MESURES DE SECURITE

De son côté, le "Dallas News" a publié que le B-36 a commencé à voler dans cette région vers le 1er décembre. L'aviation civile a été avertie d'éviter l'appareil militaire, peinturé d'une couleur très voyante.

Le bombardier est toujours accompagné d'un avion C-97 transportant des parachutistes. Le C-97 éloigne les appareils qui sont sur la route du B-36. Si un accident survenait au bombardier, les parachutistes du C-97 aideraient à établir un cordon autour du gros appareil au sol.

Le B-36, le plus gros bombardier américain en service, est mû actuellement par quatre moteurs à réaction et six moteurs à piston.

Conséquence d'un accident d'auto

St-Eleuthère, (DNC) Une automobile conduite par M. Emile Morin, de St-Eleutthère, a heurté un poteau de téléphone sur la route de St-Eleuthère mercredi soir dernier après avoir dérapé sur la chaussée glissante. Sous le choc le poteau s'est renversé sur des fils électriques de haute tension, faisant apparaître une boule de feu d'une clarté éblouissante. Les pompiers de St-Eleuthère ont été appelés sur les lieux. Personne n'a été blessé mais le véhicule de M. Morin a été très endommagé.

Elections chez les Proprios de Giffard

La Ligue des Propriétaires de Giffard tiendra demain soir, à 8 h. en la salle de l'Académie Ste-Chrétienne, son assemblée générale annuelle. Le principal item à l'ordre du jour sera constitué par la tenue des élections.

M. René Talbot en deuil de son beau-père, M. Huck

M. René Talbot, de Québec, président de la maison René Talbot, Ltée, est en deuil de son beau-frère, M. Joseph-A. Huck, décédé à Kitchener, Ontario, hier, à l'âge de 78 ans.

M. Huck était le président de la compagnie Huck Glove Ltd, de Kitchener. Il laisse dans le deuil ses enfants: George A., Vincent, James et Joseph (junior), à l'emploi de la même compagnie, à Kitchener, William Huck, d'Ottawa, assistant du sous-ministre du département de la Défense, et une fille, Marie (Mme René Talbot), de Québec. La dépouille mortelle du défunt est exposée à Kitchener, au 19 de l'avenue Heins.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Banque Canadienne Nationale

81ème assemblée générale annuelle

"L'année qui commence s'annonce bien, mais est-il jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer ?" conclut le président, M. Charles St-Pierre, après une brève revue de la situation économique.

Le gérant général, M. Ulric Roberge, a soumis le rapport du Conseil d'administration montrant que 1955 a été la meilleure année dans l'histoire de la Banque.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 10 janvier, à son siège social, à Montréal, la 81ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Les opérations de l'exercice terminé le 30 novembre dernier ont donné les résultats les plus favorables qu'on ait vus jusqu'à présent dans l'histoire de votre Banque.

Les profits de l'exercice, en augmentation de $247,269 sur le précédent, ressortent à $3,585,089, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel ainsi que des affectations aux réserves latentes. Ils sont l'équivalent de $2.29 par action, à comparer avec $2.23 en 1954. Ils ont été répartis ainsi qu'il suit: provision pour impôts, $1,381,024, contre $1,210,817 l'année précédente; amortissement des immeubles sociaux, $599,925, à rapprocher de $564,715; dividendes, $875,000, au lieu de $840,000 au cours de l'exercice antérieur. Le compte des Profits et Pertes présente un solde créditeur de $877,367 en comparaison de $148,227 au 30 novembre 1954.

La somme des dépôts, accusant une progression de $67,309,365 pendant l'année, s'élève au chiffre sans précédent de $618,920,041. Il y a lieu de signaler que les dépôts d'épargne de particuliers, ayant augmenté de plus de 26 millions et demi, s'élèvent à $372,053,277. C'est là un nouveau record prouvant que le nombre des clients de la Banque continue de s'accroître d'année en année.

La grande activité qui a régné en 1955 et l'importante augmentation du volume d'affaires de la Banque en ont porté l'actif à $644,995,474, somme qui accuse un accroissement de près de 72 millions en un an et constitue un nouveau sommet. La situation présente un haut degré de liquidité. Les disponibilités de caisse se totalisent par $98,077,378 et sont l'équivalent de 15.78 pour cent du passif envers le public, alors que l'actif rapidement réalisable, qui est passé de $318,131,746 à $347,178,764, représente 55.84 pour cent de ce même passif.

Les prêts courants et escomptes, où l'on constate une progression d'environ 36 millions et demi, se chiffrent par $280,622,625, le plus fort total qu'ils aient jamais atteint. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation forment une somme de $7,130,163, à rapprocher de $1,558,664 il y a un an. La valeur du portefeuille-titres de la Banque s'établissait, au 30 novembre dernier, à $236,883,325, à rapprocher de $213,495,413 au 30 novembre 1954.

Au cours de l'exercice, la Banque a établi sept bureaux et converti une agence en succursale. Elle tient à la disposition de la clientèle et du public 576 bureaux, soit 258 succursales et 318 agences.

Les administrateurs se font un devoir de rendre au personnel de la Banque le témoignage qu'il a contribué largement aux remarquables progrès du dernier exercice. Si notre institution a pu accroître son volume d'affaires, augmenter sa clientèle et améliorer encore ses divers services, elle le doit en grande partie au dévouement et à la loyauté de ses employés.

REMARQUES DU PRESIDENT

Deux administrateurs de la Banque ont donné leur démission, à la fin du dernier exercice, l'honorable Jacob Nicol et M. Armand Chaput. M. le sénateur Nicol, qui était membre du Conseil depuis 1935, avait été élu, en 1945, vice-président de la Banque. M. Chaput faisait partie du Conseil d'administration depuis plus de trente ans. Nous regrettons que leur état de santé ne leur permette plus de prêter leur concours qui était hautement apprécié. Le Conseil d'administration a élu M. J.-Alexandre Prud'homme, C.R., et M. Pierre Beauchemin.

Les résultats des opérations de l'exercice clôturé le 30 novembre dernier, que le gérant général, M. Ulric Roberge, vient de vous exposer, mettent en lumière des progrès dont il y a lieu de se féliciter. Tous les postes du bilan accusent des augmentations qui les portent aux chiffres les plus élevés qu'ils aient atteints dans l'histoire de notre Banque.

L'essor de l'économie canadienne

La légère régression qui s'était produite en 1954 apparaît aujourd'hui comme une pause dans l'essor de l'économie canadienne. Les dépenses en immobilisation ont largement contribué au mouvement de reprise de l'année dernière. On estime qu'elles ont été sensiblement supérieures à 5.8 milliards de dollars, somme à laquelle on les évaluait au début de l'année et qui dépassait déjà de quelque 300 millions le total de 1954. La valeur brute de la production nationale, qui s'élève graduellement depuis dix-huit mois, aurait touché en 1955, selon les prévisions officielles, le chiffre record de 26.4 milliards de dollars.

Un regain d'activité s'est manifesté en même temps dans presque tous les secteurs de l'économie. La progression de la demande intérieure et extérieure de métaux et autres minéraux, comme le pétrole, l'aluminium, le nickel et l'amiante, en a accéléré la production. L'exploitation forestière a étendu ses opérations.

L'industrie du bâtiment a pris une extension sans précédent. D'après les "MacLean Building Reports," la valeur des contrats de construction conclus au cours de l'année passée aura probablement atteint les trois milliards. A la fin des dix premiers mois, elle dépassait déjà 2,540 millions, soit 797 millions de plus que pendant la période correspondante de l'année précédente, et même 386 millions de plus que le total de 1954. Les contrats relatifs à la construction d'habitations, qui constituaient la catégorie de beaucoup la plus importante, se chiffraient par plus d'un milliard.

Le développement de la production a été à peu près général dans les principales branches de l'industrie. Les industries qui avaient subi, l'année précédente, un sérieux ralentissement ont connu une reprise très appréciable. Les transports, le commerce et la plupart des services ont, naturellement, profité de l'amélioration de la situation générale. L'emploi s'est si bien rétabli depuis le fléchissement du printemps dernier que le revenu national aura probablement atteint un nouveau sommet en 1955. Les traitements et salaires payés par l'industrie au cours des neuf premiers mois de l'année se sont chiffrés par 9,463 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 12.5 pour cent par rapport à la même période de 1954.

La situation de l'agriculture

L'état actuel de l'agriculture est moins satisfaisant. La dernière saison ayant été favorable, le sol a donné un bon rendement dans l'ensemble du pays; mais des circonstances adverses empêchent les cultivateurs de tirer tout le parti possible de la situation.

D'abord, la baisse des prix agricoles réduit leurs revenus. Depuis que les prix des produits de la ferme ont atteint leur plus haut point, en 1951, ils ont subi, d'année en année, une baisse d'autant plus importante que le coût des marchandises et des services qu'utilise la classe agricole restait plutôt stable.

L'agriculture canadienne voit en outre ses débouchés extérieurs se resserrer par suite du protectionnisme agricole auquel recourent plusieurs pays, à la tête desquels se trouvent les Etats-Unis, qui subventionnent la production de certaines denrées.

La surabondance du beurre et du blé crée, cette année, de sérieuses difficultés aux producteurs. Ce n'est d'ailleurs pas là un cas fortuit; c'est un fait qui est susceptible de se répéter parce qu'il tient à des causes naturelles.

La Nouvelle-Zélande, où les pâturages sont accessibles tout le long de l'année, est évidemment en mesure de produire du beurre à peu de frais et cette denrée occupe une si large place dans son économie, qu'il est peu probable qu'elle consente à en restreindre la production. Il y a lieu d'espérer toutefois qu'au Canada le lait trouvera, dans l'industrie, de nouveaux emplois qui en augmenteront la demande.

Quant au blé, c'est une céréale qui pousse sous tous les climats tempérés. On en moissonne, dans le monde, douze mois par année. De nombreux pays en subventionnent la production afin de se libérer de l'étranger en matière d'alimentation aussi bien qu'en vue d'épargner des réserves de change. Il semble bien que la solution de ce qu'on appelle le problème du blé réside plutôt dans la diminution de la production que dans le développement de la consommation. Le Manitoba s'efforce non sans succès d'atténuer les effets de la mévente du blé en réduisant ses emblavures et en diversifiant ses cultures.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Nos échanges de marchandises et de services avec les, autres pays accusent, au cours du troisième trimestre de l'année dernière, le plus fort déficit qu'ils aient jamais atteint à pareille époque, soit 89 millions de dollars. Pendant les mêmes mois de l'année précédente, ils présentaient un solde créditeur. Le déficit des trois premiers trimestres s'est élevé à 40 millions, contre 345 millions pendant la période correspondante de 1954. Ces résultats son attribuables en grande partie à l'état du commerce extérieur, bien que tous les éléments de nos comptes internationaux y aient contribué.

Les relevés préliminaires du commerce extérieur du Canada, relatifs aux dix premiers mois de 1955, en font ressortir la valeur à plus de 7,460 millions de dollars, à rapprocher de 6,568 millions pendant les mêmes mois de 1954. Ces chiffres placent le Canada au quatrième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais il est important de se rendre compte des faits qu'ils représentent.

L'accroissement des importations ayant été supérieur à celui des exportations, la balance défavorable est passée, d'une année à l'autre, de 200 à 305 millions. Ce déficit eût d'ailleurs été deux fois plus élevé si notre commerce avec la Grande-Bretagne ne nous avait pas laissé un excédent d'exportations de 315 millions.

Nos échanges sont de plus en plus concentrés. Depuis une vingtaine d'années, la proportion de nos exportations aux Etats-Unis est passée de 35 à 60 pour cent de nos exportations totales et le rapport de nos importations des Etats-Unis à nos importations totales s'est relevé de 60 à 75 pour cent. Ces échanges se soldent, bon an, mal an, par une balance défavorable qui s'établissait à 718 millions au cours des dix premiers mois de l'année dernière, à rapprocher de 510 millions pendant la période correspondante de 1954. Depuis la guerre, l'affluence des capitaux des Etats-Unis a fourni une contre-partie au déficit de notre balance du commerce, mais il est évident que nous ne pouvons pas compter indéfiniment sur cet apport pour équilibrer nos comptes internationaux. Au fur et à mesure qu'e s'effectuera la mise en valeur des richesses naturelles de notre pays, la somme des capitaux américains qui s'y engagent ira en diminuant. On signale déjà un certain ralentissement de la cadence de ces dernières années. Il n'est donc pas trop tôt pour aviser aux moyens de mieux balancer nos importations par nos exportations.

La composition de notre commerce extérieur mérite aussi de retenir l'attention. Des statistiques officielles font ressortir qu'au lendemain de la première guerre mondiale, en 1919, nos ventes de céréales, de poisson, de minéraux, de bois, de pâtes et papiers, de produits chimiques et d'autres matières premières et produits semi-finis constituaient 87 pour cent de la valeur des nos exportations. Cette proposition était encore de 86 pour cent en 1938 et d'environ 85 pour cent en 1954. Il est vrai que le remarquable développement économique de notre pays depuis trente-cinq ans a considérablement augmenté la valeur de nos exportations, mais celles-ci consistent toujours, dans la même proportion, en produits dont des pays étrangers, où ils sont élaborés, tirent plus de profit que le Canada lui-même.

Le tableau de nos échanges avec les Etats-Unis montre qu'en 1954 une bonne moitié de nos exportations se composait de matières premières et de produits semi-finis. Sans nos ventes de papier-journal, cette proportion aurait été des quatre cinquièmes, comme il y a quarante ans. D'autre part, en 1954 près des deux tiers de nos importations en provenance des Etats-Unis consistaient, comme il y a 40 ans, en objets fabriqués, objets tirés bien souvent de matières premières canadiennes.

LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Nos richesses naturelles sont l'objet d'une grande demande de la part de plusieurs pays, à cause de l'accroissement de la population, du relèvement du niveau de vie et d'une importante reprise de l'activité industrielle. La rapide et constante augmentation de la consommation de matières premières en a réduit les réserves dans maintes régions du monde, même aux Etats-Unis qui, après avoir été longtemps parmi les mieux pourvus, deviennent de plus en plus importateurs de produits bruts.

Le Canada prend avantage de ces circonstances favorables et tire profit de la vente des produits de ses forêts et de son sous-sol, auxquels se sont ajoutés récemment le minerai de fer et le pétrole dont l'exportation est susceptible d'une grande extension. Toutefois, quand on entend dire que c'est en exportant ses richesses naturelles que le Canada contribuera à la prospérité du monde, il parait à propos de souligner qu'au présent stage de son développement le Canada a cessé d'être une colonie d'exploitation pour devenir un pays industriel et que, tout en continuant d'écouler au-dehors l'excédent de ses matières premières, il doit prendre les moyens d'en tirer lui-même parti dans toute la mesure du possible.

Parmi les ressources potentielles du Canada, seule la forêt est inépuisable, à condition, bien entendu, qu'on prenne soin de la reconstituer au fur et à mesure du déboisement. Si riches que soient les gisements de minéraux déjà connus et ceux que des explorations préliminaires ont permis de repérer jusqu'à présent, ils ne suffiront pas à satisfaire pendant un temps illimité les besoins immenses et sans cesse croissants du monde et surtout des Etats-Unis.

L'exploitation des richesses naturelles ne fournit qu'un nombre relativement restreint d'emplois plus ou moins temporaires, et leur exportation à l'état brut, si elle rapporte un certain profit immédiat, est en fin de compte une cause d'appauvrissement. Seule l'industrie manufacturière peut donner de l'occupation à la masse des ouvriers qui augmente rapidement d'année en année. C'est le gagne-pain de près du tiers de la population du Canada. Elle a fait, surtout en ces dernières années, des progrès considérables. On estime que, depuis la fin de la guerre, alors que 6.5 milliards de dollars ont été affectés à la mise en valeur de nos richesses naturelles, pas moins de 6.8 milliards ont été engagés dans l'industrie manufacturière. La stabilité de l'économie nationale exige que cette évolution se poursuive et même s'accélère encore davantage.

L'INFLATION DES PRIX

Au Canada, comme aux Etats-Unis et dans les pays européens qui connaissent depuis plusieurs années une rapide accélération de l'activité économique, on se rend de mieux en mieux compte que ce mouvement ascendant ne peut pas se poursuivre à l'infini et qu'il est expédient d'en modérer l'allure si l'on veut prévenir l'inflation des prix.

Dans notre pays, comme dans plusieurs autres, les autorités ont pris diverses mesures en vue de contenir l'expansion du crédit.

PERSPECTIVES

L'année qui commence s'annonce bien. Les grands travaux en cours, tels la canalisation du Saint-Laurent et l'aménagement de plusieurs ports auquel elle donnera lieu, le développement de l'industrie minière, notamment de l'exploitation des gisements de minerai de fer et de cuivre et des puits de pétrole, la construction commencée ou projetée d'usines, de locaux commerciaux et d'habitations entretiendront sans doute, du moins pendant une partie de l'année, une grande activité industrielle. Cependant, est-il jamais plus à propos

La tempête de vent a causé des pertes élevées à Québec

(Suite de la 1ère page)

combé sur la couverture d'une automobile s'infligeant une fracture à une cheville et d'autres blessures. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance Arthur Cloutier.

BATEAU ENTRAINE PAR LES GLACES

Les bateaux-passeurs de la Traverse de Lévis ont eu à faire face aux pires difficultés au cours de la soirée et de la nuit dernière alors que les glaces recouvraient le fleuve dans toute sa largeur. Leur service a été forcément discontinué à compter de 8 heures 20, hier soir, jusqu'à 6 heures ce matin.

Le "Cité de Lévis" commandé par le capitaine M. Martel, a passé près de six heures à la dérive jusqu'aux abords des chantiers maritimes de Lauzon. Entraîné par les glaces à compter de 8 heures 03, hier soir, alors qu'il laissait la rive sud, le navire n'est revenu au quai de Québec, sous l'escorte du brise-glace N. B. McLean, qu'à 1 heure 40 ce matin.

L'amoncellement des glaces était si compacte que le brise-glace ne put se dégager qu'après plusieurs heures avec le bateau-passeur, à la rescousse duquel il s'était porté vers 9 heures 15. En plus des membres de l'équipage du navire une cinquantaine de passagers prenaient place à bord du vaisseau et ils en furent quittes pour un voyage forcé sur le fleuve. Aucun incident grave ne s'est heureusement produit durant ces quelques heures à la merci des glaces. Pendant toute cette attente, le capitaine du navire se tenait en relations constantes avec les autorités de la Cie de la Traverse au moyen du radio-téléphone.

ARCHE DEMOLIE

Sous la force de la bourrasque la magnifique arche qui se dressait devant les magasins de la Cie Paquet Ltée, sur la rue St-Joseph, a été entièrement démolie vers 11 h. 40, hier soir. Avec un fracas épouvantable l'arche s'est effondrée dans la rue et des parties ont été emportées à une coupie de cent pieds plus loin. Une automobile qui se trouvait sur leur passage a subi quelques dommages.

Cette arche avait été installée pour la seconde année consécutive à l'occasion de Noël et du Premier de l'An et elle devait rester en place jusqu'après le carnaval.

Aussitôt que l'accident lui eut été rapporté la police a pris les dispositions nécessaires pour libérer la rue. M. Edouard Laurin, président du bureau de direction de la Cie Paquet, est venu sur les lieux avec une équipe d'hommes pour enlever les débris le plus rapidement possible. L'inspecteur Chs-Auguste Taillon, du service municipal de la police, nous signalait ce matin que grâce à la coopération étroite des directeurs et employés de la Cie Paquet Ltée la rue était complètement libérée à 4 heures, ce matin

SUR LA PLACE D'YOUVILLE

Sous la force de la bourrasque les panneaux de contreplaqué qui recouvraient les murs de l'édifice en construction en bordure de la côte d'Youville, près de l'immeuble du théâtre Cambrai ont été arrachés. Ces contreplaqués d'un valeur de $10,000, avaient été installés à la hauteur de la bâtisse afin de permettre aux ouvriers de travailler à l'abri du froid et des intempéries. Le vent en a emporté la plus grande partie. Dès aujourd'hui les constructeurs doivent enlever les panneaux qui sont restés en place mais qui continuent quand même à être un danger pour la circulation.

Dès hier après-midi la police a dû prendre des mesures particulières à cet endroit. Jusqu'à ce matin la circulation a été détournée et des agents de police se sont tenus sur les lieux durant l'après-midi, la soirée et la nuit dernière afin de diriger la circulation et éviter tout accident.

Dans sa chute l'un des panneaux s'est abattu sur l'automobile de M. L.-H. Beaudet, 1435, rue Preston, Sillery, qui a subi des dommages.

PROPRIETES ENDOMMAGEES

Nombreuses sont les propriétés qui ont été endommagées. En plusieurs endroits des toitures ou des parties de toit ont été emportées.

La couverture de la propriété du sergent Pierre Melman, sur la 10e rue, à Limoilou, a été arrachée et s'est partiellement accrochée dans un arbre à quelque 100 pieds plus loin. Le toit de la maison de Mme Arthur Gosselin, aux 75-81 de la rue Du Roi, s'est effondré dans la rue. Celui de la manufacture A. E. Marois, à l'angle des rues Argo et St-Vallier, a subi aussi des dégâts. La couverture de tôle de la maison de M. Ernest Lebel, au 151, Père Arnaud, a aussi été complètement arrachée, hier soir.

ANTENNES RENVERSEES

Les antennes de télévision installées sur les toits des édifices et des maisons ont subi toute la fureur de la tempête et plusieurs d'entr'elles ont cédé sous la force de la bourrasque. C'est ainsi que l'on nous signale que des appareils du genre ont été renversées au 251 de la rue Hermine, sur une propriété de la Côte d'Abraham, au 98 de la rue Maufils, chez l'agent L.-P. Bilodeau, de la police municipale.

ECHAFAUDS ENDOMMAGES

Les échafauds utilisés pour le réhaussement de l'édifice de la Cie du Téléphone Bell, à l'angle des rues St-Réal et Ste-Marie, ont été rudement secoués. Les toiles ont été emportées par le vent. Cet immeuble se trouvait fortement exposé au vent mais les installations ont quand même supporté toutes les attaques du vent.

Sur les chantiers de construction de l'Hôtel-Dieu le vent a aussi exercé ses ravages et les autorités de l'hôpital mentionnent que quelques panneaux qui servaient de protection ont été entraînés.

ENSEIGNES ARRACHEES

La police rapporte aussi qu'à plusieurs endroits des enseignes ont été arrachées. C'est ainsi qu'un grand panneau représentant le Père Noël et placé sur la marquise du magasin Alphonse Talbot, à l'angle des rues St-Joseph et St-Roch, a été arraché et s'est abîmé sur l'automobile de M. Maurice Bolduc, 1097 Lafontaine, stationnée sur la rue St-Joseph. Le véhicule a alors subi des dommages pour quelque $200.

AUTOS ENDOMMAGEES

Plusieurs automobiles ont été endommagées hier soir et au cours de l'après-midi par des éboulis de glace provenant des toits des maisons. Des accidents semblables se sont produits notamment en face du 30 rue St-Denis pour l'auto d'Eddy Duggan, 1260 Magloire, au 128 rue St-Olivier pour l'auto de M. Alphonse Ratté, 85 Proulx, Québec-Ouest, des fils téléphoniques ont été sectionnés à cet endroit; au 7 des Remparts pour l'auto de M. Lorenzo Martinette, 287 Notre-Dame-des-Anges; sur la rue des Prairies pour l'auto de M. Gérard Leblond, 1021 St-Vallier-Ouest; au 779 Ste-Marguerite pour les voitures de Rees Hensen et Ernest Brousseau, tous deux de Champigny.

PANNES D'ELECTRICITE

Les pannes d'électricité se sont faites fréquentes à Québec et en banlieue au cours de la soirée et de la nuit. Des bris de fils se sont produits par des éboulis de glace provenant des toits ou à cause de la chute de branches d'arbres.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis on signale une panne d'électricité à compter de 1 heure jusqu'à 5 heures 45, hier après-midi. Cette interruption a créé de sérieux embarras au personnel de l'institution. On attribue à la rupture de deux fils à haut voltage à proximité de l'hôpital. Pendant cette période, entre autres problèmes, les ascenseurs ne fonctionnaient pas et il fallait transporter les malades sur les brancards par les escaliers.

17 APPELS A LA BRIGADE

La brigade des incendies a eu une après-midi et une soirée particulièrement active à cause des nombreux feux de cheminées provoqués par la bourrasque. Au service du télégraphe d'alarme on a enregistré 5 alarmes aux avertisseurs et 12 téléphones. Aucun incendie grave ne s'est heureusement déclaré. A quelques reprises également les hommes de la brigade sont revnus en aide à des citoyens sont venus en aide à des citoyens suppléer aux couvertures endommagées par le vent.

TACHE ARDUE POUR LA POLICE

Les agents municipaux n'ont pas eu la tâche facile au cours des dernières 24 heures. Ce sont peut-être ceux qui ont eu le plus à braver la fureur des vents. Plusieurs ont dû accomplir leurs fonctions aux endroits les plus exposés. Souvent même les incidents les plus bizarres leur faisaient oublier leurs difficultés. Sur les différentes places, là où le vent avait plus de vigueur, les citoyens devaient faire preuve d'acrobatie. C'est ainsi que sur la Place Parent on a vu une jeune fille être soulevée par le vent et secourue par des citoyens empressés. Près du Château Frontenac un citoyen a dû se tenir à un parcomètre de peur d'être entraîné par la bourrasque.

Non seulement la police a eu à diriger la circulation aux endroits les plus exposés mais il lui a fallu venir en aide à de nombreux citoyens désemparés. Avec bienveillance au risque même des plus grands ennuis personnels, les policiers se sont prêtés de bon gré en faveur d'une population aux prises avec de multiples difficultés.

LE SERVICE D'ELECTRICITE

A Québec et dans la banlieue, le service d'électricité de la compagnie Quebec Power n'a subi que de légers dommages à ses lignes, dommages causés par la neige ou des morceaux de glace tombant des couvertures.

Sur la rive sud, les dommages ont cependant été plus considérables. C'est ainsi que sur la ligne de transmission entre Charny et St-Raphaël, cinq poteaux de bois ont été renversés par le vent, et de ce fait, le village de St-Raphaël a été privé d'électricité pendant cinq ou six heures hier soir et cette nuit.

Dans les comtés de Montmagny et L'Islet, trois lignes de transmission sont en trouble, privant d'électricité les paroisses depuis Cap St-Ignace jusqu'à Ste-Anne-de-la-Pocatière de même que quelques municipalités du haut du comté de L'Islet.

Des équipes d'hommes sont actuellement au travail en vue de localiser les troubles et rétablir le service.

Paris, 10 (Reuter) Une centaine de membres d'équipes sécuritaires des aéroports parisiens ont repris le travail à midi, aujourd'hui, après une grève-éclair de 24 heures qui a paralysé les pistes de la capitale et a nui au trafic aérien de Nice et de Marseille.

Gabriel Heatter acclame la nouvelle méthode pour aider le sourd à entendre clair de nouveau

NEW-YORK (Spécial) - M. Gabriel Heatter vante la nouvelle découverte sensationnelle dans la science miraculeuse de l'électronique, pour aider le sourd à entendre clair de nouveau.

M. Heatter révèle que cette nouvelle découverte est si révolutionnaire qu'elle rend désuets les appareils auditifs à tube-vacuum. Elle aide même les personnes souffrant d'une surdité avancée, à entendre clair de nouveau. Rien ne paraît dans l'oreille, sauf un très petit dispositif, presque invisible.

M. Heatter encourage ses auditeurs à s'informer comment ils peuvent, grâce à cette découverte, redonner le bonheur et le succès aux êtres qui leurs sont chers et qui souffrent d'une diminution d'ouïe.

Pour faire connaître aux lecteurs de ce journal la nouvelle méthode pour entendre de nouveau, un livret décrivant entièrement les faits, leur sera envoyé gratuitement, dans un emballage sans étiquette. Sans frais ni obligations. Ecrire à : Dépt 2-695, Beltone Hearing Aid Co., 6607, 18ième avenue, Rosemont, Montréal, Qué.

CHASSEZ cette **DOULEUR LANCINANTE**

Soulagez ces jointures raidies

Vous répandez une chaleur pénétrante et stimulante dans les régions du corps affectées par l'ARTHRITE et le RHUMATISME, lorsque vous appliquez le "WHITE RUB" à effet rapide de BUCKLEY. Les muscles raidis et endoloris répondent rapidement à l'effet combiné des ingrédients pharmaceutiques contenus dans chaque pot. Ne souffrez pas une minute de plus! Procurez-vous "WHITE RUB" dès aujourd'hui et soyez immédiatement soulagé. Seulement 59c — il vaut un million lorsque vous êtes souffrant!

GRATUIT: Pot de format généraux à titre d'essai. Envoyez 15c pour couvrir les frais d'empaquetage et de poste :

W K BUCKLEY LTD., Toronto.

*A obtenu une attestation de l'Institut d'hygiène pour la qualité et la pureté

Je suis ravie d'avoir adopté *Craven 'A'*

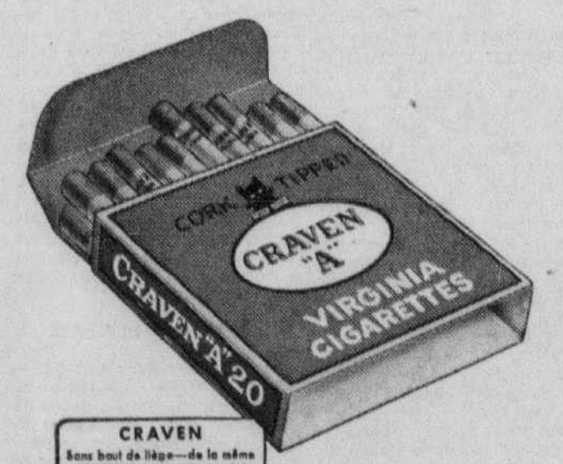

CRAVEN
Sans bout de liège—de la même qualité de choix que Craven 'A'

Dès le moment où vous allumez une cigarette Craven 'A', son arome et son goût exquis vous remplissent de satisfaction et de contentement. De fait, l'approbation sans réserve des fumeurs, partout, vaut la peine qu'on s'en souvienne au moment où l'on allume une Craven 'A'. On goûte alors à la saveur incomparable des tabacs les plus coûteux au monde. Et la seule manière d'éprouver ce plaisir est d'essayer une Craven 'A' pour la satisfaction qu'elle vous procure.

CRAVEN 'A'
n'irrite pas la gorge

La cigarette à bout de liège la plus vendue au monde

BRICK BRADFORD — *par Paul Norris*

JEFF COBB — *par Peter Hoffman*

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE

Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

75e ANNEE — No 11 QUEBEC, MARDI 10 JANVIER 1956 ★★ PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Hygin, pape, martyr. Elle honorera aussi la mémoire de saint Théodose, abbé en Palestine.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 30; coucher: 4 h. 16. Longueur du jour: 8 h. 46.

La marée — Haute marée: 4 h. 47 et 5 h. 02; basse marée: 11 h. 41 .

Restaurant incendié

Un incendie d'origine inconnue a détruit de fonds en combles, au cours de la nuit dernière, le restaurant de M. Jean-Marie Roy, situé dans l'établissement de M. Chs-Eugène Chrétien, à Tring-Jonction. Les flammes ont originé vers 4 heures et en peu de temps la petite construction devint un brasier ardent qui menaçait la maison voisine habitée par la famille de M. Raymond Breton. Grâce à un travail effectif sous les ordres du chef Georges-Aimé Paré, les pompiers volontaires sont parvenus à sauver la maison de M. Breton.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

L'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus demeure la plus célèbre erreur judiciaire des temps modernes, car ce fut non seulement l'homme, mais la nation française toute entière et le principe même de la justice qu'elle mit à l'épreuve.

Lisez dans SÉLECTION de janvier la version condensée du livre de Nicolas Halasz où sont rapportés les faits dramatiques de ce scandale sensationnel qui devait, pendant 12 longues années, diviser la France dans une lutte d'une âpreté inouïe.

Achetez SÉLECTION de janvier aujourd'hui: une trentaine d'articles passionnants et profitables.

La nouvelle aile d'une école de Valleyfield s'écroule; lourds dégâts

Valleyfield, 10 (PC) — La nouvelle aile, actuellement en construction, de l'école normale de Valleyfield, s'est effondrée, hier, en deux étapes causant des dommages estimés à près de $100,000. Un ouvrier, a été légèrement blessé à un pied en fuyant.

La catastrophe s'est produite vers 2 h. 30, hier après-midi, alors que les deux étages supérieurs de l'édifice de quatre étatges, situé à l'angle des rues Larocque et du Marché, se sont affaissées sur les plancher inférieurs . Le désastre s'est complété vers 9 h. 30 du soir, lorsque les étages inférieures, cédant soust le poids des débris, se sont eux-mêmes effondrés.

Dans l'après-midi, une trentaine d'hommes travaillaient aux étages supérieurs. A un moment, un d'eux entendit des craquements et aperçut le ciment qui commençait à se désagréger d'une colonne. L'homme se mit aussitôt à crier de toutes ses forces, pour avertir ses compagnons de travail, qui s'enfuirent à toute vitesse, par les escaliers et les échelles. A peine avaient-ils quitté les lieux, que le premier écroulement se produisit.

La police interdit alors toute circulation dans la rue du Marché et la rue Larocque celle-ci étant en même temps la route No 3 menant à Huntingdon, afin de protéger les passants et les curieux du danger d'un nouvel écroulement.

SECOND ECROULEMENT

Celui-ci se produisit effectivement quelque sept heures plus tard. Le plancher de béton du premier étage n'avait pu supporter davantage le poids des débris et le tout s'écroula dans le sous-sol.

A Montréal, M. Albert Deschamps, de la firme Deschamps & Bélanger, consulteurs, a déclaré que le nouvel édifice devait mesurer 117 pieds de longueur par 62 de largeur, et qu'on venait de terminer la structure de béton, au moment de l'écroulement.

Interrogé sur la cause du désastre, M. Deschamps a déclaré qu'on avait enlevé trop vite le coffrage des colonnes des deux étages supérieurs et que le ciment, pas suffisamment sec, a cédé.

A Valleyfield, on a estimé les dommages aux environs de $100,000. On a ajouté que la construction complète de l'aile devait coûter quelque $800,000.

L'école normale actuelle compte 149 élèves. La construction de la nouvelle aile avait débuté en juillet. On ignore, maintenant quand elel sera terminée. L'institution est sous la direction des religieuses des Très Saints Noms de Jésus et de Marie, dont la maison-mère est située à Outrement. C'est de l'économie générale de la communauté que relève la construction du nouvel édifice.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 10. (PC) Prévisions de la météo valables jusqu'à minuit, demain.

Synopsis : une vague d'air chaud et humide, provenant de l'Atlantique continue de s'étendre vers l'ouest à travers la Nouvelle-Angleterre, les Maritimes ainsi que le sud des provinces de Québec et d'Ontario. Il continue de pleuvoir le long des côtes. On prévoit peu de changement. Le ciel demeurera nuageux et on annonce d'autres averses. La température demeurera à une quinzaine de degrés au-dessus de la normale.

Régions de Montréal, de Québec et des Cantons de l'Est : nuageux aujourd'hui et demain avec quelques averses disperasées. Vents du nord-est de 25 milles avec rafales de 35 milles. Doux. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Montréal 36 et 40, Québec 32 et 34, Sherbrooke 34 et 38.

Aperçu pour demain : nuageux et doux.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides : nuageux aujourd'hui et demain. Quelques averses, demain. Doux. Vents de l'est de 20 milles avec rafales de 30 milles. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Ottawa 38 et 42, Ste-Agathe 38 et 42.

Aperçu pour demain : nuageux et doux.

Régions de Baie-Comeau, du Lac St-Jean et de la Mauricie : nuageux aujourd'hui et demain. Vents de l'est de 20 milles avec rafales de 30 milles. Peu de changement dans la température. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Rivière-du-Loup 28 et 34, Chicoutimi 32 et 34, La Tuque 36 et 42.

Aperçu pour demain : nuageux.

Des cours sur l'exploitation de nos forêts

En collaborations avec le service de l'Aide à la Jeunesse et la station forestière de Duchesnay, le bureau de Renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts offre un cours élémentaire de foresterie aux jeunes ruraux, fils de propriétaires forestiers, désireux de s'initier à la sage exploitation d'une érablière et d'une terre à bois.

Le cours se tiendra du 13 au 24 février, A Duchesnay, comté de Portneuf. Les leçons théoriques et pratiques porteront sur les sujets suivants: économie forestière, dendrologie, mesurage et séchage des bois, culture de l'érablière et de la terre à bois, reboisement, affûtage des scies, maladie des arbres et insectes forestiers, abatage et utilisation profitable des arbres, mise sur le marché des produits forestiers.

Les sujets ayant 16 ans révolus et ne dépassant pas 30 ans sont admis.

Bien que la plupart des frais de transport et de logement soient payés par le service de l'Aide à la Jeunesse, tout élève admis au cours devra verser, à l'entrée, la somme de $12.00 pour couvrir la différence entre le coût de la pension à Duchesnay et l'allocation accordée.

Comme le nombre de places est limité, on voudra bien s'inscrire le plus rapidement possible. Les jeunes pourront se procurer des formules d'inscription soit chez leur agronome, soit au bureau de Renseignements forestiers, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PAS "D'UNION NATIONALE" POUR EUX : GUY MOLLET, à gauche, chef du parti socialiste de France, et l'ancien premier ministre PIERRE MENDES-FRANCE, chef du parti radical-socialiste, sont en conférence ci-dessus au quartier général du parti socialiste en vue de déterminer si un compromis est possible entre les partis centre-gauche et centre-droite et sous quelles conditions. Après la réunion, les deux hommes politiques se sont mis d'accord pour ne pas se prêter à une complication de la situation en parlant "d'union nationale". Le premier ministre sortant Edgar Faure avait proposé une coalition pour gouverner la France.

(International News)

Le prolongement de la rue du Trésor est encore discuté

Les pourparlers se continuent en vue du prolongement de la rue du Trésor, à partir de la rue St-Louis vers la rue Mont-Carmel. La ville doit en effet prendre des arrangements avec le gouvernement fédéral avant de réaliser cette amélioration demandée par les citoyens du quartier. D'ailleurs, c'est à la demande des échevins du quartier, MM. David Burns et Paul Mecteau, que le maire et l'ingénieur en chef de la Cité, M. Ludger Gagnon, ont visité hier les lieux en compagnie des échevins, pour se rendre compte des dispositions à prendre pour réaliser le projet. La question reviendra bientôt au comité administratif où toutes les conditions seront connues.

La Russie recommande que l'Etat d'Israël indemnise la Syrie

(Par William Oatis)

Nations-Unies, N.-Y., 10 (PA) La Russie a demandé, hier soir, au Conseil de Sécurité de recommander que l'Etat d'Israël accorde une compensation à la Syrie pour les pertes que cette dernière a subies lors d'un raid israélien sur les bords de la mer de Galilée, le 11 décembre dernier.

Un membre de la délégation soviétique a soumis une résolution à cet effet au Secrétariat de l'ONU, quelques heures après que le Conseil eut reçu avis de convocation pour jeudi à dix heures et demie du matin, afin d'étudier les détails de cet incident. Les troupes israéliennes avaient alors tué 56 Syriens et fait sauter les avant-postes syriens surplombant la rive nord-est de cette mer, laquelle se trouve entièrement à l'intérieur des frontières l'Israël. Six des assaillants israélites avaient alors perdu la vie.

Les Russes ont présenté leur résolution en avance de celle que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France préparaient au sujet du même incident.

REVIREMENT

C'est la première fois que l'Union Soviétique soumet une résolution au Conseil sur la question palestinienne. La Russie s'était alignée avec les Arabes contre Israël au cours des délibérations du Conseil au début de 1954. En janvier de cette année-là elle avait opposé son veto à une résolution palestine qui déplaisait à la Syrie et, en mars, à une autre que n'aimait pas l'Egypte.

La réunion de jeudi sera la troisième que tient le Conseil sur la plainte de la Syrie.

La résolution soviétique accepte une résolution syrienne proposée

(Suite à la page 23, 4e col.)

M. J.-M. Lafleur sera candidat

M. Jean-Marie Lafleur, échevin au siège no 1 du quartier de Limoilou-est, a annoncé hier qu'il se porterait de nouveau candidat à l'échevinage lors des élections municipales de l'automne prochain. M. Lafleur a fait cette déclaration, au club libéral de Québec-Est, au cours d'une réception organisée en faveur de ses organisateurs du quartier. On remarquait à cette réunion également, la présence de S. H. le maire Wilfrid Hamel, du député de Québec-Est à la Législature, M. Antonin Marquis, de l'échevin Gérard Hamel, et du docteur Jacques Roussel, président de la ligue des citoyens de St-Pascal et Gérard Laliberté, président de la ligue des citoyens de St-Pie X.

M. Gérard Duquette agissait comme président de l'assemblée. De courtes allocutions ont été prononcées par le maire Hamel, M. J.-M. Laplante, M. Gérard Duquette, M. Marquis, M. Harry Bell et M. Lafleur. Ce dernier a remercié les électeurs de l'appui qu'il a reçu depuis son élection et a passé en revue les améliorations dont le quartier a bénéficié depuis deux ans. M. Lafleur a promis sa collaboration pour l'avenir et a sollicité de nouveau l'appui des propriétaires du quartier de Limoilou-Est.

Véhicule saisi

La Cour municipale a ordonné ce matin la saisie d'un véhicule appartenant à un citoyen de Québec, Jean Légaré, qui négligeait depuis plus d'un an de se rapporter à la Cour pour infractions aux règlements municipaux de circulation. Seize jugements ont été prononcés contre lui, cependant que vingt autres contraventions lui étaient signifiées ce matin même. Dans les seize jugements, les amendes se chiffrent par 127.45, non compris les frais de signification, de remorquage, de remisage et de saisie.

Une seconde menace pèse sur les Maritimes

Halifax, 10 (PC) Une autre chute de pluie sur les Maritimes constitue, aujourd'hui, une nouvelle menace aux propriétés et aux gens habitant le long de la quinzaine de rivières déjà sorties de leur lit.

Une tempête soufflant à une vélocité de 60 milles à l'heure s'est ajoutée aux difficultés déjà éprouvées par 700 personnes évacuées en Nouvelle-Ecosse et par des milliers de familles privées de chauffage près de la frontière de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ainsi que sur l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le mauvais temps a retardé le travail entrepris par des ouvriers des communications pour remplacer et réparer les poteaux et les fils rompus par le vent.

700 EVACUES

Les rivières près de la rive sud de la Nouvelle-Ecosse ont débordé et ont obligé une centaine de personnes à évacuer leurs foyers. Au-delà de 700 personnes ont été forcées depuis une semaine de quitter leurs habitations envahies par les eaux. Et la météo prévoit d'autre pluie.

La Gendarmerie royale a utilisé des embarcations pour évacuer 22 familles près de Bridgewater. A New-Germany, 500 personnes sont isolées par les eaux qui recouvrent les routes et les voies ferroviaires à proximité du village.

Des gardiens ont rapporté que la digue du lac Sherbrooke, à 15 milles de Pinehurst, ne tiendra probablement pas le coup plus de 24 heures.

VILLES ISOLEES

Parmi les villes isolées, on mentionne Summerside, dans l'Ile-du-Prince-Edouard; Springhill, Oxford et Amherst, en Nouvelle-Ecosse; Shediac et Sackville, au Nouveau-Brunswick.

(Suite à la page 23, 4e col.)

L'épidémie de polio n'a pas été causée par le vaccin Salk

Boston, 10 (UP) Le comité consultatif anti-polio du Massachusetts a mis fin, hier soir, à une interdiction d'inoculations massives de vaccin Salk en vigueur depuis six mois et a déclaré qu'il n'y avait "aucune preuve"" que le vaccin ait pu causer l'épidémie de polio du printemps dernier.

La décision a été prise par une commission de 10 experts après six heures de conférence au bureau du Commissaire à la santé publique du Massachusetts, le docteur John-E. Enders.

Cette recommandation incitant le département de la santé à continuer la vaccination ne laisse plus que l'Idaho, seul Etat de l'Union à refuser le vaccin Salk.

Le Massachusetts avait discontinué les vaccinations massives après une épidémie de polio qui avait fait 12 morts, le printemps dernier, sur 3,386 cas.

Une entente entre la Iron Ore et Sept-Iles au sujet des taxes

Un locateur bénéficie en Appel d'une procédure "rigoureuse"

Siégeant en Cour d'Appel, les honorables juges Garon Pratte, J.-L. St-Jacques et Edouard Rinfret rejettent avec dépens un appel opposant le locataire d'un logement (défendeur en Cour supérieure) et son propriétaire (défendeur en Cour supérieure).

Les faits dans cette cause sont les suivants. Au terme d'un bail intervenu entre les deux parties en cause, le locataire était tenu de payer son loyer, le premier de chaque mois, au domicile du propriétaire. Or, le 2 juin 1955, le locataire n'ayant pas donné signe de vie, le locateur demande la résiliation du bail et réclame une indemnité. Cependant, le locataire avait déposé son chèque à la poste quelques heures avant que l'action ne soit inscrite. Le propriétaire refuse le chèque, lequel est alors consigné en Cour avec une demande de rejet de la poursuite par le locataire.

La Cour supérieure condamna le défendeur à payer au demandeur la somme de $100 pour loyer échu, le premier juin 1955; valida la saisie-gagerie en expulsion, déclara le bail intervenu entre les parties, le 16 juillet 1955 résilié et annulé à toutes fins que de droit, et enjoignit au défendeur de quitter les lieux loués dans les 15 jours de la signification du jugement, le tout avec dépens.

La Cour d'Appel déclare : "Si rigoureuse que puisse paraitre à première vue la procédure adoptée par le locateur, dès le 2 juin 1955, il faut bien la sanctionner, si elle est autorisée par la loi. Le terme de loyer échu, et payable le premier juin, n'a pas été acquitté ce jour-là malgré la stipulation contenue au bail et l'avis donné par le locateur, dès le 27 mai. Le locataire était donc en défaut, le 2 juin, lorsque le bref de saisie-gagerie a été émis et exécuté entre six et sept heures de l'après-midi.

Le locataire aurait pu éviter la résiliation du bail en se prévalant de l'article 1605 c.c., c'est-à-dire en payant le loyer réclamé et les frais de poursuite.

L'appelant était représenté par M. Marc-André Drouin. L'intimé était représenté par Me Gabriel Mercier.

Les conservateurs sont optimistes

Toronto, 10 (PC) Des enquêtes révèlent que le parti libéral ne cesse de perdre du terrain depuis le mois de juin 1955 et que le parti conservateur ne cesse d'en gagner, a déclaré lundi soir, à Toronto, M. George Drew, président de l'Association conservatrice-progressiste du Canada.

Des enquêtes faites auprès du public canadien, précise-t-il, indiquent que si une élection avait lieu aujourd'hui, 32 pour cent des électeurs voteraient pour le parti conservateur, au regard de 25 pour cent en juin dernier. M. Hees ajoute qu'il ressort de ces mêmes enquêtes que 46 pour cent de l'électorat voterait libéral aujourd'hui, comparativement à 51 pour cent en juin dernier.

Une entente est intervenue entre la ville de Sept-Iles et la compagnie Iron Ore of Canada relativement aux taxes que cette puissante compagnie paie actuellement et doit payer dans l'avenir. A cause de cette entente, le bill 138 par lequel la ville de Sept-Iles demandait le droit d'évaluer désormais à leur valeur réelle les propriétés de la compagnie a été retiré. C'est l'hon. Maurice Duplessis qui a annoncé la nouvelle au début de la séance du comité des bills publics ce matin.

Le premier ministre n'a pas révélé les détails de l'entente intervenue entre les deux parties en cause mais nous avons appris, par la suite, que rien n'est changé à l'évaluation fixée par une loi en 1953 portant la valeur des propriétés de la compagnie à $2,000,000 en 1955, à $2,500,000 pour 1956, et à $3,000,000 pour les années subséquentes, jusqu'en 1959 inclusivement.

Ce qui change, en vertu de l'entente c'est la proportion des dépenses municipales et scolaires que paiera la compagnie, cette année et à l'avenir.

Les représentants de la ville de Sept-Iles n'ont pas voulu révéler les détails de l'entente intervenue réservant ces détails pour la prochaine séance du conseil municipal et de la commission scolaire. Nous croyons cependant, d'après certaines indiscrétion commises par des délégués, que la proportion payée par la Iron Ore passera de 12% à

(Suite à la page 23, 7e col.)

NEUROCHIRURGIE

Après avoir pratiqué pendant un an la neurochirurgie à l'Hôpital de L'Enfant-Jésus, le docteur Georges-H. Reinhardt annonce qu'il recevra sur rendez-vous (TEL.: MU 3-5875).

En 1949, le docteur Georges-H. Reinhardt recevait son doctorat en médecine de l'Université Laval.

Il se rendit ensuite à Paris pour suivre le service du Docteur Garcin et à Londres le service de l'Hôpital Queen Square.

Il fit ensuite un stage de trois ans à titre de résident au New York Neurological Institute de l'Université Columbia.

Depuis son retour à Québec, le docteur Reinhardt pratique dans le service de neurochirurgie à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et agit en plus comme représentant de ce même service à l'Hôpital du St-Sacrement. (Ann.)

A qui l'opportunité de gagner $200 et plus par semaine

Voyageurs d'expérience demandés

Conditions: âgé de 25 ans au moins – avoir une auto – posséder un certificat de 10e année ou son équivalence. Districts: Québec, Lac St-Jean – La Mauricie – Saguenay – Beauce.

Écrire Case 5842, Le Soleil

Ca se dit cambrioleur! Même pas une seule étiquette "SANFORIZED" dans le tas!

De petites choses ont souvent grande importance. Ainsi, le simple mot "SANFORIZED", sur les cotonnades lavables, garantit qu'elles ne rétréciront pas hors d'usage, même après de nombreux lavages. Exigez toujours l'étiquette "SANFORIZED".

•SANFORIZED• VOUS ASSURE DES COTONNADES QUI NE RÉTRÉCIRONT PAS HORS D'USAGE

MARQUE DE COMMERCE

DE LA CHALEUR A BON COMPTE

AVEC LES

SALAMANDRES A L'HUILE "DANCO"

DURANT LA CONSTRUCTION

- empêche le ciment de geler
- procure de la chaleur aux ouvriers
- sert à chauffer les cabanes pour les matériaux.

DANS LES MANUFACTURES

- pour les départements d'expédition
- pour chauffer les entrepôts
- pour chauffer à l'avance wagons et camions

AUTRES EMPLOIS DE "DANCO"

- garages, ateliers, vergers, pépinières, etc.

$24.00

T-1044

Talbot Equipment Ltd.

Subsidiaire de René Talbot Ltée - Fondée en 1906

205, RUE ST-PAUL, QUÉBEC TÉL.: 5-4785

VRAI SOULAGEMENT DE LA TOUX:

Buckley Remboursera Le Double De Votre Argent

SI VOTRE

TOUX

N'EST PAS CALMEE DES LA PREMIERE DOSE DE LA BUCKLEY'S MIXTURE

format régulier **50c**

format de famille **85c**

Quelle que soit la gravité de votre toux ou le degré d'irritation de votre gorge, W. K. Buckley remboursera le double de votre argent si votre toux n'est pas soulagée rapidement avec la BUCKLEY'S MIXTURE.

En fait, la Buckley's Mixture est si efficace que si elle ne réussit pas à diminuer votre toux, vous feriez bien de voir un médecin.

Depuis trente ans, la Buckley's Mixture a soulagé rapidement les toux, rhume, asthme et bronchite de millions de Canadiens. Voici pourquoi: la Buckley's Mixture N'EST PAS un sirop. C'est une potion thérapeutique d'ingrédients médicaux ne comprenant aucun sirop ou autre agent de dilution.

Essayez-la. Au moment où sa saveur fortifiante touchera votre langue, vous saurez pourquoi son efficacité est si puissante, rapide et positive. En une seconde, vous sentirez le soulagement donné par le puissant médicament au goût rafraichissant lorsqu'il liquifiera les muqueuses tenaces et en facilitera l'expectoration. Vous sentirez l'oppression de la poitrine dissipée, votre respiration facilitée et les membranes au vif seront adoucies alors que le système respiratoire redeviendra normal. Achetez la potion Buckley dès aujourd'hui.

BUCKLEY'S MIXTURE

UNE SEULE DOSE VOUS DIRA POURQUOI C'EST ELLE QUI SE VEND LE PLUS au CANADA

Barbara Laage et Michel Auclair contemplent le soleil sur la Riviera.

M. Morgan parle d'elle-même

Michèle habite le dernier étage d'un très vieil hôtel de l'île Saint-Louis, une demeure historique. Le balcon fleuri de sa chambre surplombe la Seine...

— Il y a seulement cinq ou six mois que nous avons découvert ce logis, dit Michèle, rien n'est terminé et j'aimerais que vous ne parliez pas encore de mon installation.

Elle s'assied à terre, près de sa coiffeuse. Dans une coupe baignent des oeillets blancs. Michèle se relève à demi, arrange une fleur.

— C'est une inconnue qui me les a offerts, dit-elle. J'attendais mon tour dans une pharmacie... près de moi une dame tenait une gerbe de fleurs blanches, elle m'a reconnue et, faisant rapidement un bouquet, elle me l'a remis en me disant : "Ce sont des fleurs provenant d'un bouquet de mariée, j'espère qu'elles vous porteront bonheur". Ce geste m'a fait un grand plaisir, d'autant plus que je n'ai aucune aversion pour les oeillets, ce sont de si jolies fleurs.

— Vous aimez être reconnue dans la rue ?

Elle sourit gentiment et avoue :

— Pas tellement. Je sais bien que, pour nous les artistes, c'est là ce que l'on appelle "la rançon de la gloire", mais il y a des moments où, mêlée à la foule, j'aimerais rester anonyme.

Je lui révèle qu'autrefois, je l'avais rencontrée dans une rue du Havre.

— Vous tourniez "Quai des Brumes", vous vous promeniez tranquillement rue de Paris en "léchant les vitrines" . . .

— Oh ! elle n'a pas changé ! Intervint Henri Vidal, elle adore cela : les pharmacies et les parfumeries exercent sur elle un attrait irrésistible.

— "Quai des Brumes", comme c'est loin ! soupire Michèle, rêveuse.

— Les parfumeries, continua Henri Vidal, elle les visite dans tous les pays où elle passe. Elle a eu, à Agadir, une amusante surprise...

Je flaire une anecdote.

—Oh ! Michèle, racontez-nous cela !

— Et bien ! c'était pendant les prises de vues d'"Oasis". Toute la troupe se trouvait dans le Sud-Marocain ; notre lieu de ralliement était Agadir. Lorsque je ne tournais pas, je cédais à mon habitude et, un jour, poussant la porte d'une pharmacie, je vis venir à moi un commerçant empressé.

— J'étais sûr, me dit-il, que vous viendriez un jour ou l'autre. Tenez, regardez. (Il me tendit un tableau où je me reconnue... très sophistiquée, très mystérieuse pas du tout semblable à ce que j'étais à la minute présente avec mes cheveux courts, et pantalonnée d'un blue-jeans. Le parfumeur continua). C'est le douzième portrait que j'ai fait de vous. Tous, le les ai peints d'après des photographies. (Il me regardait, admiratif, et ajouta) : Aujourd'hui, je peux constater, ce dont je me doutais, à quel point le modèle vivant l'emporte !

"Je reçois de nombreux portraits, oeuvres d'inconnus. Ils sont souvent d'un dessin ingénu, maladroit, mais toujours touchant. Cependant, c'était la première fois que je me trouvais en présence d'un peintre dont j'étais le modèle exclusif".

— Avez-vous d'autres aventures de voyage ?

— Oui, bien sûr, et je devrais bien les noter car lorsqu'on me les demande je ne m'en souviens pas sur le moment.

— Aimez-vous les volages ?

— J'aime être dans des endroits différents mais j'ai horreur des trains, des bateaux et des avions ; j'ai d'ailleurs très peur en avion. J'avoue que je meurs de peur. Lorsque je dois me rendre quelque part j'aimerais y être transportée d'un coup de baguette magique.

— Parmi tous les pays que vous connaissez, quel est celui qui vous a paru le plus extraordinaire ?

— C'est le Mexique. Il se déroule sous les yeux comme un grand film en technicolor ; tout y est grand. Il y a des étendues infinies de sable, une variété de végétations des dispositions de terrains à une échelle surhumaine. Les gens sont pittoresques comme leur pays. Tout est coloré, vivent à l'extrême. Mais c'est une montagne en Amérique, une montagne au fond d'un précipice. Imaginez un terrain qui s'arrête brusquement, une vallée et au fond de la vallée une chaîne de montagne dont les sommets s'élèvent vers vous. On appelle cela le "Great Canyon". C'est vraiment fantastique.

— Vos prochains films se passeront-ils au loin ?

— Je ne pense pas, je commence fin avril le film de Claude Autant-Lara, "Marguerite de la Nuit", d'après le roman de Mac Orlan. C'est une transposition de la Marguerite de Faust ; ensuite je dois tourner dans "Marie-Antoinette", un grand film en couleurs.

— Que pensez-vous de la couleur ? Il me semble qu'elle ne traduit pas la teinte exacte de vos yeux ?

— En effet, mes yeux sont très bleus à l'écran.

— Alors qu'au naturel, je le constate, ils sont bleu-vert. J'ai eu une chatte que j'appelais Michèle Morgan, à cause de la teinte de ses yeux et de leur mystère.

Michèle rit, elle répond :

— Très flattée.

Maladroitement, j'ai fait tomber un peu de cendre sur la moquette. Henri Vidal, qui est très méticuleux, s'est baissé pour la recueillir et la déposer dans une petite coupe.

— Henri est beaucoup plus ordonné que moi, dit Michèle, cependant je n'aime pas voir les choses traîner.

— Si vous me parliez de votre mari ? Est-il gentil, pense-t-il à votre anniversaire, vous gâte-t-il ?

Elle a un regard tendre vers lui. Il a un geste et il s'éclipse.

— Il est très gentil et il me gâte beaucoup. Il n'oublie jamais ma fête ; il m'offre des bijoux un saphir, une broche en diamant... un poudrier en or... un bracelet... Oui, je suis très gâtée.

— Et comment vivez-vous : en bohêmes ou en bourgeois ?

— Entre les deux ; notre métier ne nous permet pas d'heures régulières, mais l'organisation de la maison est adaptée à notre genre de vie. Nous recevons les amis très intimes, jamais beaucoup à la fois, justement pour que cela reste intime. Nous sortons, nous allons au théâtre voir les nouvelles pièces et, après le spectacle, nous allons souper quelque part.

— Je crois savoir que vous êtes gourmande, faites-vous quelquefois la cuisine ?

— Jamais, mais j'aime tout. A condition toutefois que ce soit des choses simples mais parfaitement faites. Pas de sauces compliquées ; j'aime les mets préparés chez soi, pas la cuisine des restaurants. Par exemple, j'aime la purée de pommes de terre, mais je l'aime avec du beurre, de la crème, des oeufs...

— Et vous n'avez pas peur de grossir ?

— Mais si, et c'est là le drame ! Je suis très gourmande mais je mange très peu, je me prive pour ne pas grossir et c'est un très gros sacrifice.

— Alors, vous faites certainement du sport ?

— Oh !... je n'en ai pas beaucoup le temps. En vacances, je nage. Je monte à cheval !... très mal ; aux sports d'hiver je fais du ski, mais je n'aime pas tellement ça, je fais aussi un peu de tennis... Je fais de l'exercice par raison. Ce que j'aime et qui me fait beaucoup de bien, c'est la danse. J'ai appris à danser pour mon film "La Belle que Voilà". Cela a été dur. J'étais rompue après chaque séance je ne le regrette pas. La danse me donne toujours beaucoup de joie.

— Vos exercices au trapèze ont-ils été pénibles ?

— Non, fatigants mais pas pénibles ; d'ailleurs, j'ai travaillé en confiance avec Yves Rozec. J'ai été une élève docile : mon apprentissage s'est fait dans la joie. Mon métier me procure des occupations variées.

— En dehors de votre métier, qu'aimeriez-vous faire ?

— De la danse et de la peinture mais je n'y arriverai jamais. Je n'ai jamais une minute, dès que je suis réveillée il y a le téléphone, et puis ce sont les essayages... les journalistes... les photographes... Mon mari trouve le temps de dessiner, c'est sa nouvelle passion.

— Savez-vous vous débrouiller ? Si votre voiture tombait en panne, sauriez-vous y remédier ?

— Je ne sais absolument rien faire, je ne suis pas une bricoleuse, mais je peux coudre, me faire une robe, je crois que je peux broder, dessiner...

En plus de son amabilité, Michèle Morgan est une modeste, bien qu'elle se dise très orgueilleuse. Elle a aussi une qualité très rare : elle tient ses promesses.

M. Emile Poulin nouveau conseiller à St-Romuald

St-Romuald, (DNC) La première séance du conseil de la municipalité de St-Romuald d'Etchemin pour l'année 1956 a eu lieu récemment dans la salle d'audience de l'hôtel de ville sous la présidence de S. H. le maire, M. Georges-E. Samson. Etaient présents : MM. Yves Goulet, J.-N. Boulanger, Albert St-Hilaire, Alphonse Rochette, Emile Poulin et Mme P. Murphy, tous conseillers.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel a été accepté tel que lu.

Après une courte discussion sur la responsabilité de la maison Magloire Cauchon au sujet de la nouvelle prise d'eau, Mme Murphy aurait voulu que son contracteur soit tenu responsable du retard apporté à compléter la prise d'eau, alors que la municipalité doit seule en supporter la responsabilité, parce que la permission du département des Transports n'a pu être obtenue à temps pour permettre à la firme Cauchon de poursuivre ses travaux normalement.

A l'occasion de cette première séance, S. H. le maire a présenté ses félicitations au nouveau conseiller, M. Emile Poulin qui termine le terme de M. Gérard Paquet, nommé récemment surintendant municipal, et a formulé ses voeux de bonne année à ses collègues et à la population en général, sans oublier les autorités religieuses.

M. Poulin a remercié le maire ainsi que ses trois supporteurs pour l'avoir choisi, et se déclare déterminé à travailler sans relâche et aussi sans parti-pris ni intérêt personnel, au bien-être de ses concitoyens.

M. Alphonse Rochette, doyen du conseil et pro-maire, a remercié le maire au nom de ses collègues pour les bons souhaits exprimés.

Le rapport financier démontre ce qui suit :

Revenus : $18,000. Dépenses : $17,000. Balance : $1,000.

Comptes au total de $106,000 Re projets d'aqueduc et d'égouts. Majorité déjà payée.

La Cie Toronto Iron Works, qui a construit le réservoir, réclame la balance de son contrat, soit $17,824 et avise le conseil de retenir de ce montant une somme de $1,500 pour garanir le peinturage du réservoir d'ici deux ans.

CORRESPONDANCES

Les lettres du sous-ministre de la Voirie ont été lues concernant les demandes faites par le conseil pour la neige de la route Trans-Canada et la demande concernant l'extension de la limite de vitesse de 30 milles jusqu'à Kennebec Knitting Mills. Egalement, une demande pour des signaux lumineux à l'intersection de la route Trans-Canada et Commerciale. Les ingénieurs concernés étudieront ces questions sous peu et aviseront le conseil de leur décision.

M. Albert Samson a accusé réception des copies de cette correspondance et promit tout son appui aux démarches du conseil.

Des lettres de remerciements ont été lues provenant des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce de St-Romuald et du Révérend Frère directeur, pour les octrois qui leur ont été votés lors de la séance de décembre.

Une demande du journal local pour contrat de publicité, a menacé de déclencher une discussion importante, alors que Mme Murphy s'est opposée. Le cas a été laissé en suspens en attendant la préparation du prochain budget. Une demande d'octroi annuelle du Syndicat Industrie de St-Romuald a également eu le même sort.

Le conseil a été avisé par son procureur que la cause de dame Helen Donovan-Cantin vs la Municipalité, sera entendue au début de février, et que les témoins devront se présenter pour la date voulue. Il s'agit comme on le sait, des procédures prises contre le conseil au sujet de la confection de la chaine de trottoir de la rue Commerciale en face de la propriété Cantin.

M. Robitaille a avisé également le conseil qu'il ne reconnait plus la servitude existante sur sa propriété concernant le dépotoir de neige. La municipalité s'en tiendra pour sa part à l'avis légal reçu de son procureur et attendra les développements. En attendant, la neige sera déposée au même endroit, et ce au prix de $5, tel que convenu dans l'acte de servitude en question.

M. Donat Clouston a offert à la Municipalité de faire le service des vidanges avec son camion, pour la somme de $60 par semaine. On a trouvé que pour ce prix dérisoire, la Municipalité devrait sauter sur l'occasion, mais le conseiller de New-Liverpool craint qu'il s'agisse plutôt d'un mirage, et qu'un jour très prochain, il faudra revenir au service municipal.

La question est laissée en plan pour étude.

DEMANDE

Une résolution est passée pour demander au Quebec Power de faire une installation électrique temporaire pour permettre l'opération de la grosse pompe auxiliaire installée sur la pointe Atkinson en attendant que le projet actuellement en construction puisse être mis en opération.

Une dernière discussion fut amenée par le nouveau conseiller en rapport avec l'entretien des chemins privés au cours de l'hiver. On prétend que le service donné aux contribuables intéressés est plus onéreux que payant et on demande qu'il soit discontinué. Cette question sera étudiée plus à fond, et une décision sera prise d'ici la prochaine réunion.

M. Rochette a suggéré que le conseil se prévale de la nouvelle loi passée par le gouvernement provincial concernant l'aide à apporter aux municipalités qui ont entrepris des travaux d'aqueduc et d'égouts, loi qui prévoit le paiement ou la garantie par le gouvernement d'une partie des intérêts.

La demande sera faite.

Cours pour les fiancés à St-Jean-Baptiste

Le Service de préparation au mariage organise encore cette année deux séries de cours qui débuteront mercredi et jeudi, les 18 et 19 janvier 1956, au Centre paroissial St-Jean-Baptiste, 508 rue St-Jean.

Un appel est lancé à tous les fiancés et ceux qui proposent de se marier prochainement à suivre ces cours qui ont déjà été appréciés par des milliers de jeunes couples.

L'inscription pour ces deux séries aura lieu mercredi et jeudi soirs, les 11 et 12 janvier de sept heures à 8 h. 30, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le maire d'Edmonton en route pour l'est

Edmonton, (PC) — Le maire d'Edmonton, M. William Hawrelak, partira pour l'est canadien mardi.

Victoire créditiste

Vancouver, 10. (PC) Un avocat de 32 ans, M. Leslie Peterson, a conservé au gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique le siège de Vancouver-Centre, lors de l'élection complémentaire d'hier.

Sévère et facétieux

Sur le plateau des «Dix Commandements», Cecil B. DeMille se montre tour à tour sévère et facétieux. Il a exigé de Charlton Heston, qui incarne Moïse, qu'il ne fasse rien qui puisse nuire à la dignité et à la majesté de son personnage.

C'est ainsi que le pauvre Charlton ne peut ni boire de café ni fumer entre ses scènes. Il lui est également interdit de lire un journal sur le plateau. Il ne peut que se concentrer sur son personnage. «Qu'on ne croie surtout pas que je deviens mystique, dit-il. Ce n'est pas cela du tout. Mais je comprends M. le Mille: incarner Moïse représente une lourde responsabilité.»

Cependant, Cecil B. De Mille ne fait pas toujours preuve de cette sévérité. Ce fut le cas lorsqu'une jeune et jolie personne arriva sur le plateau sans y être annoncée. Il lui demanda: "Mademoiselle, vous savez sur le plateau de quel film vous vous trouvez?" "Oui, répondit-elle, des "Dix Commandements." "Et vos dix commandements, vous le connaissez?" continua-t-il "Bien sûr, Monsieur, répondit la jeune personne. Le guide vient justement de me mettre au courant."

Cecil B. De Mille a eu 74 ans le 12 août, le jour où John Derek, son interprète de Josué, avait 29 ans.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11 h. "Magnetic Monster" (75 min.) à 1.00, 4.25, 7.45 hrs. "The Adventures of Quentin Durward" (181 min.). CinemaScope, à 2.30, 5.50, 9.20 hrs.

CAMBRAI : — Le Fils d'Ali Baba : 1.45, 4.20, 7.05, 9.50 hrs. L'heure de la Vengeance : 3.10, 5.45, 8.30 hrs. Continuel de 1.45 à 11.05 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Pain, Amour et Fantaisie : 12.30, 3.40, 6.36, 9.47 hrs. La plus Belle Fille du Monde : 1.59, 5.10, 8.20 hrs. Actualités françaises : 3.30, 6.10 hrs.

CARTIER : — Nouvelles : 1.00, 4.20, 7.45 hrs. Twist of Fate : 1.20, 4.40, 8.05 hrs. View from Pompey's Head : 2.45, 6.05, 9.30 hrs. Dernière représentation complète : 7.45 hrs. Fin : 11.10 hrs.

CLASSIC : — La Révolte dans la Jungle : 1.30, 4.45, 8.00 hrs. Tant qu'il y aura des Hommes : 2.50, 5.50, 9.20 hrs. Fin : 11.10 hrs.

EMPIRE : — Second Greatest Sex : 1.00, 4.00, 6.45, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.25, 8.15 hrs. Battle Taxi : 2.40, 5.35, 8.25 hrs. Continu de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Sujets : 1.00, 4.25, 7.54 hrs. La Forêt de la Terreur : 1.19, 4.46, 7.56 hrs. La Mer Cruelle : 2.23, 5.50, 9.00 hrs.

LAIRET : — La Bête Magnifique : 12.45, 4.24, 8.03 hrs. La Mariée du Dimanche : 2.27, 6.10, 9.45 hrs. Nouvelles : 4.04, 7.43 hrs. Fin : 11.22 hrs.

LAURIER : — Folies de femme : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles : 2.15, 5.35, 8.55 hrs. La vengeance de l'aigle noir : 2.35, 5.55, 9.15 hrs.

FIGALLE : — Dimanche à Paris (sujet court) : 12.15, 4.12 8.09 hrs. Napoléon : 12.35, 4.32, 8.29 hrs. Actualités françaises : 4.02, 7.59 hrs. Fin : 11.41 hrs.

PRINCESSE : — Le Démon s'éveille la Nuit : 12.30, 3.32, 6.34, 9.32 hrs. Sujets : 2.12, 5.14, 8.12 hrs. New Mexico : 2.18, 5.20, 8.18 hrs.

RIALTO : — Sur la Rivera : 12.55, 4.20, 7.55 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.45, 7.40 hrs. Okinawa : 2.40, 6.00, 9.35 hrs. Fin : 11.15 hrs.

VICTORIA : — La Révolte dans la Jungle : 1.30, 4.45, 7.55 hrs. Tant qu'il y aura des Hommes : 2.55, 6.00, 9.10 hrs. Continu de 1.30 à 11.00 hrs.

SILLERY : — Brigadoon (en cinémascope) : 6.20, 9.35 hrs. Blueprint for Murder : 8.20 hrs. Fin : 11.25 hrs.

BIENVILLE : — L'agent du Rio Grande : 7.00 hrs. Nouvelles : 8.10 hrs. La scandaleuse ingénue : 9.45 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Le Prince Jean : 6.25, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Killer Happy : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — Le Bastion de la liberté (en couleurs) : 7.30 hrs. Les Orgueilleux : 9.15 hrs.

★ RIALTO
JUSQU'A JEUDI SOIR !
Deux superbes films en TECHNICOLOR !
"SUR LA RIVIERA"
Danny KAYE — Gene TIERNEY et Corinne CALVET
— Autre Grand Film ! —
"OKINAWA"
("Halls of Montezuma")
avec RICHARD WIDMARK

PRINCESSE
"LE DEMON S'EVEILLE LA NUIT" Barbara Stanwyck et Paul Douglas, Marilyn Monroe, "NEW MEXICO" (version française) Lew Ayres.
Commençant demain :
CinemaScope
DEMETRIUS AND THE GLADIATORS
Victor MATURE et Susan HAYWARD
"FOX FIRE"
Jane RUSSELL et Jeff CHANDLER

Robert Taylor est le héros de "The Adventures of Quentin Durward", filmé en Angleterre et en France en CinemaScope, qui prend l'affiche du Capitol aujourd'hui avec "The Magnetic Monster".

IMPERIAL
Poignante aventure de la bataille de l'Atlantique !
"LA MER CRUELLE"
Jack Hawkins & Donald Sinden
"LA FORET DE LA TERREUR"
JOHNNY WEISSMULLER

LAURIER JUSQU'A JEUDI
Retenue à l'affiche par suite de très nombreuses demandes
ROSSANO BRAZZI
et Gianna Maria Canale, dans
"LA REVANCHE DE L'AIGLE NOIR"
2e film français :
Kay Francis, Bruce Cabot, dans
"FOLIE DE FEMME"

SILLERY
Jusqu'à jeudi
Gene Kelly, Cyd Charisse Van Johnson
"BRIGADOON"
en cinémascope et couleurs
Aussi
Joseph Cotten, Jean Peters
"A BLUEPRINT for MURDER"

AIR CLIMATISE Lairet
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
"LA MARIEE DU DIMANCHE
("June Bride")
avec Bette Davis et Robert Montgomery
— Second film —
"LA BETE MAGNIFIQUE"
Une superbe histoire sur la lutte avec Miroslova

Richard EGAN, Dana WYNTER et Cameron MITCHELL dans
THE VIEW FROM POMPEY'S HEAD
In the wonder of STEREOPHONIC SOUND
COLOR by DE LUXE CINEMASCOPE
Aussi : "TWIST OF FATE", Ginger Rogers, Jacques Bergerac
Dernier spectacle complet à 7.45 pm
CARTIER
JUSQU'A JEUDI
Matinée..... 65c
Soirée..... 85c

AUJOURD'HUI A JEUDI SOIR !
CinemaScope TECHNICOLOR
SECOND GREATEST SEX
STARRING JEANNE CRAIN · GEORGE NADER · KITTY KALLEN · BERT LAHR
MAMIE VAN DOREN · KEITH ANDES · PAUL GILBERT
Mat.... 65c
Soir..... 85c
—Second Film :— "BATTLE TAXI" Sterling Hayden et Arthur Franz
Empire
Dernier spectacle complet à 8.15

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
Le tendre roman d'une femme qui inspirait trop de désirs
LA BELLE et SEDUISANTE GINA Lollobrigida dans PAIN, AMOUR et FANTAISIE avec VITTORIO DE SICA
Françoise Arnoul dans LA PLUS BELLE FILLE DU MONDE

EN COULEURS
"LE FILS D'ALI BABA"
AUSSI
"L'HEURE DE LA VENGEANCE"
En couleurs avec Richard Conte
A L'AFFICHE
CAMBRAI

SENSATIONNEL ! LE FILM QUI A REMPORTE 8 OSCARS !
"TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES"
FROM HERE TO ETERNITY
avec
BURT LANCASTER · MONTGOMERY CLIFT
DEBORAH KERR · FRANK SINATRA
DONNA REED
Admission
Matinées : 55c jusqu'à 4 hres
Soirées : 75c
Taxe incluse
AUSSI
"REVOLTE DANS LA JUNGLE"
avec JOHNNY WEISMULLER
VICTORIA Aux 2 théâtres CLASSIC

EMPIRE
TONY CURTIS
PIPER LAURIE

SALLE CLIMATISEE
PIGALLE
A L'AFFICHE
30 VEDETTES
5000 FIGURANTS
300 ROLES PARLANTS
EN COULEURS. DUREE : 4H.
NAPOLEON
et parmi les vedettes
MICHELE MORGAN, JEAN MARAIS, JEAN GABIN, DANIEL GELIN, RAYMOND PELLEGRIN, LUIS MARIANO

CAPITOL
JUSQU'A JEUDI SOIR
Representation continue de 1h. à 11h.: Quentin Durward à : 2h.30, 5h.50, 9h.20
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
Amour et violence; l'écran CinémaScope regorge d'aventure, de vilainage, de romance et d'héroïsme; un film merveilleux qui vous laissera bouche bée !
MGM présente
SIR WALTER SCOTT'S THE ADVENTURES OF QUENTIN DURWARD starring Robert TAYLOR
Kay KENDALL · Robert MORLEY
CinemaScope
STEREOPHONIC SOUND
in COLOR
Aussi à 1h., 4h.25, 7h.45; Un Frankenstein Cosmique! R. Carlson, J. Byrond, dans "MAGNETIC MONSTER"

AU CINEMA DE PARIS : - Gina Lollobrigida et Vittorio de Sica, dans une scène du film "Pain, Amour et Fantaisie", une spirituelle comédie, actuellement à l'affiche au Cinéma de Paris. Au même programme: "La plus belle fille du monde", avec Françoise Arnoul.

AU CORONET
En vedette cette semaine
JEAN PAQUIN
Brillant chanteur montréalais, l'une des plus belles voix qu'il nous soit donné d'entendre.
Comme co-vedette
THERESE ANDERSON
son accordéon, ses chansons
GERRY MONTREUIL et son ensemble
PIERRETTE FORTIN m. c.
Pas de minimum - Rés.: 3-2107

AU PIGALLE : - Daniel Gélin et Sacha Guitry, dans une scène de la superproduction en couleurs "Napoléon", actuellement à l'affiche au Pigalle.

MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel

AVENTURES DU CHEVALIER ARAM — (Les trésors de Bagdad)

Aram descend de cheval et se porte à la rencontre du Calife, les mains tendues. "Je suis heureux de vous voir sain et sauf ! dit-il. je craignais que Casimir ne vous assassine!" Le Calife serra lentement la main d'Aram. "Je ne vous comprends pas, Messire, dit-il d'une voix hésitante. J'ai investi votre château, emprisonné vos hommes, permis qu'on attente à votre vie, et cependant, vous volez à mon secours ! Pourquoi ?" "Parce que vous avez mal interprété mes actions ! répondit Aram. Vous m'avez vu adresser la parole à Casimir et vous en avez déduit que j'étais son complice! Mais tout cela est passé, maintenant!" "Je serai éternellement votre obligé, Messire! Vous avez sauvé la vie de ma fille ! dit le Calife. A présent, je vous prie de me prêter un cheval, que je puisse m'élancer à la poursuite du scélérat qui a volé mon trésor !"

"La prochaine question est envoyée par votre mari. Il veut savoir où vous avez caché sa chemise blanche neuve".

Echange de voeux au conseil de La Tuque

La Tuque (DNC) — Le Conseil municipal de La Tuque a tenu sa première assemblée de l'année 1956 le 3 janvier. Pour cette séance, l'agenda ne comprenait qu'une lettre de la Ligue de la moralité publique de Montréal au sujet d'une brochure concernant la moralité publique. Les minutes de l'assemblée précédente furent acceptées et signées par le maire séance tenante.

Le reste de la séance fut consacré aux souhaits traditionnels d'une nouvelle année.

Dans son message bien senti, le maire s'est fait l'interprète des membres du Conseil pour offrir leur voeux à la population de La Tuque. Après avoir remercié les échevins pour leur coopération et leur précieuse aide depuis son élection en juillet dernier, S. H. le maire a souhaité paix, bonheur, prospérité et succès.

Aux autorités religieuses, à S. Exc. Mgr Pelletier, au curé Caron et au curé Paquin, le maire a offert ses respectueux hommages. Il a remercié les autorités de la Commission scolaire pour leur étroite coopération et le personnel enseignant, du zèle qu'il apporte à garnir le cerveau de nos enfants.

A nos corps publics, aux Chambres de Commerce, il a adressé ses félicitations pour leurs réalisations et a souhaité qu'ils continuent de progresser pour le bien général.

Le maire a ensuite offert ses voeux aux autorités gouvernementales, au Très Honorable Louis St-Laurent. Il a remercié l'honorable Duplessis pour tout ce qu'il a fait pour La Tuque et notre région. A. M. Romulus Ducharme, député de Laviolette à la Législature provinciale, il a offert ses remerciements pour tout son travail et toute la publication qu'il a apportée à La Tuque. Il a également offert ses souhaits au député fédéral, M. J.-A. Richard.

Il a aussi émis le voeu que tous les employés municipaux, que tous les contribuables de La Tuque connaissent une année heureuse et prospère.

Réception des contribuables

Le conseil mun' ipal de La Tuque a organisé une réception à laquelle tous les contribuables pouvaient assister vendredi le 6 janvier entre 4 et 6 heures de l'après-midi, dont le but était d'échanger des voeux et de rencontrer plus intimement ceux qui ont charge de l'administration municipale.

Cette invitation a été adressée aux gérants de compagnie, aux président des diverses associations et des corps publics de La Tuque. C'était la première fois que la ville transmettait pareille invitation à tous les conseils.

Décès à 82 ans de Mme Jos. Morin

St-Zacharie, Bce (Spéciale) Mme Vve Joseph Morin, née Hermelinde Létourneau, est décédée récemment à l'âge de 82 ans.

Le service fut chanté par le R. P. Louis-Marcel Daigle, c.s.c., de l'Université Saint-Joseph, N.-B., assisté de l'abbé Morin et de l'abbé Faucher, comme diacre et sous-diacre. Au choeur le curé Tardif, le R. F. Léopold Taillon, c.s.c. de l'Université Saint-Joseph, N.-B., et le R. F. Georges Fecteau, c.s.c., représentant le R. F. Dominique LeClerc, c.s.c., supérieur provincial des Frères de Sainte-Croix, à Montréal, ainsi que plusieurs membres du clergé.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : le R. F. Arsène Morin, c.s.c., procureur de l'Université Saint-Joseph, N.-B., M. et Mme Albert Larivière (Rose-Anna), de Ville Montel; M. et Mme Wilfrid Morin, de St-Georges, M. et Mme Georges Morin, M. et Mme Lambert Morin, M. et Mme Jean Morin, M. et Mme Alex Morin (Joséphine), M. et Mme François Morin, M. et Mme Alexandre Morin, de St-Zacharie, M. et Mme Armand Morin, de Smooth-Rock-Fals, Ont.; ses frères et soeurs : M. et Mme Albert Létourneau, de Québec; M. et Mme Xavier Létourneau, de Magog; M. et Mme Philippe Létourneau, de St-Zacharie; M. et Mme Joseph Létourneau, de La Tuque; Mme Georges Poulin (Marie-Anne Létourneau); ses petits-enfants, dont Soeur Rose, des Soeurs de St-Louis de France, Québec, Soeur Saint-Roger, des Soeurs du Perpétuel-Secours, de Château-Richer, Soeur Marie-Jean-Pierre, des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec.

L'Inde aura toute sa part

Washington, 9. (PA) Le département d'Etat aurait comblé la coupure de $10,000,000 de l'aide fournie à l'Inde et qui avait été ordonnée par le directeur de l'aide à l'étranger, M. John-B. Hollister.

Le secrétaire d'Etat, M. Foster Dulles aurait ordonné que cette coupure soit comblée par suite des appels de l'ambassadeur américain, John Sherman Cooper, à Nouvelle-Delhi.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Heures d'affaires: 9 A.M. jusqu'à 5.30 P.M.
vendredi seulement, ouvert jusqu'à 9.30 P.M.

HOLT RENFREW, en conformité avec leur principe d'écouler la marchandise deux fois par année, annoncent l'événement maintenant connu comme la grande semi-annuelle

Vente par tout le magasin

Trois jours seulement

mercredi, jeudi et vendredi

Chaque article* du stock régulier du magasin HOLT RENFREW sera offert à un

Escompte de 10% à 50%

Le taux de l'escompte est clairement indiqué sur les étiquettes de prix régulier sur chaque item de la marchandise de choix propre à H.R. . . rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

Robes, manteaux, tailleurs, accessoires, vêtements de sport
Fourrures . . manteaux, jaquettes, capes, étoles et écharpes
Linge de ménage . . produits d'artisanat québecois . . porcelaine
Lingerie, négligés, corsets . . vêtements de bébés et d'enfants
Vêtements et accessoires pour hommes et garçons

*A l'exception de quelques lignes de marchandise . . et modes récemment arrivées.

Toutes les ventes sont finales, naturellement!

HOLT RENFREW—Place de l'Hôtel de Ville

Egalement . . Succursale . . Château Frontenac

1955 représente la meilleure année dans l'histoire de la Banque Canadienne Nationale

Le rapport du conseil d'administration montre que les résultats du dernier exercice constituent un nouveau record — "L'année qui commence s'annonce bien, mais est-il jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer ?", affirme le président, M. Charles St-Pierre.

Montréal, (Spéciale) L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale a eu lieu aujourd'hui au siège social de la banque, Place d'Armes, Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Le rapport du conseil d'administration, qui a été soumis par le gérant général, M. Ulric Roberge, fait ressortir les profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1955 au chiffre record de $3,585,089. Ils sont l'équivalent de $2.29 par action, contre $2.23 en 1954.

Les dépôts, en augmentation de $67,309,365, forment un total de $618,920,041. Les dépôts d'épargne de particuliers, accusant une progression de plus de 26 millions et demi, se chiffrent par $372,053,277. L'actif total, qui s'est accru de près de 72 millions, s'élève à $6 4,995,474. L'actif rapidement réalisable se totalise à $347,178,764 et représente 55.84% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes atteignent le chiffre sans précédent de $280,622,625. La valeur du portefeuille-titres de la banque est passée en un an de $213,495,413 à $236,883,325.

En passant brièvement en revue la situation économique de l'année écoulée, le président, M. Charles St-Pierre, a parlé de la reprise de l'activité qui a suivi la légère régression qui s'était produite en 1954. "Toutefois", a-t-il fait observer, "la situation de l'agriculture est moins satisfaisante. La baisse des prix agricoles est d'autant plus importante que le coût des marchandises et des services qu'utilisent les cultivateurs est resté plutôt stable. En outre, les débouchés extérieurs pour divers produits de la ferme se resserrent par suite du protectionnisme agricole auquel recourent plusieurs pays, à la tête desquels se trouvent les Etats-Unis, qui subventionnent la production de certaines denrées.

"La valeur de son commerce extérieur place le Canada au quatrième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais il importe de se rendre compte des faits que les chiffres représentent", a fait remarquer M. St-Pierre. "Le commerce extérieur du Canada au cours des dix premiers mois de 1955 accuse une balance défavorable de 305 millions de dollars, à rapprocher de 200 millions pendant la même période de l'année précédente. Ce déficit eut d'ailleurs été deux fois plus élevé si nos échanges avec la Grande-Bretagne ne nous avaient pas laissé un excédent d'exportation de 315 millions. Depuis la guerre, l'affluence des capitaux des Etats-Unis a fourni une contre-partie au déficit de notre balance du commerce, mais il est évident que nous ne pouvons pas compter indéfiniment sur cet apport pour équilibrer nos comptes internationaux.

"La composition de notre commerce extérieur mérite aussi de retenir l'attention. Malgré le remarquable développement économique de notre pays depuis trente-cinq ans, nos exportations consistent encore, dans la mesure d'environ 85%, en produits dont des pays étrangers, où ils sont élaborés, tirent plus de profit que le Canada lui-même.

"Quand on entend dire", déclare M. St-Pierre, "que c'est en exportant ses richesses naturelles que le Canada contribuera à la prospérité du monde, il paraît à propos de souligner qu'au présent stade de son développement le Canada a cessé d'être une colonie d'exploitation pour devenir un pays industriel et que, tout en continuant d'écouler au dehors l'excédent de ses matières premières, il doit prendre les moyens d'en tirer lui-même parti dans toute la mesure du possible. Seule l'industrie manufacturière peut fournir du travail à la masse des ouvriers qui augmente rapidement d'année en année".

Envisageant les perspectives que présente la situation, M. St-Pierre conclut en disant que l'année qui commence s'annonce bien, mais qu'il n'est jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer.

Les actionnaires ont élu le conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J.-Adjutor Amyot, M. Pierre Beauchemin, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George-A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Les tendances du marché du bétail

Montréal, (PC) Aucune cote disponible sur les marchés aux bestiaux de la métropole ce matin. Arrivages : 18 bovins, 11 veaux, deux agneaux et 62 porcs. Offres totales, lundi : 1,223 bovins, 848 veaux, 98 agneaux et moutons et 943 porcs.

Montréal, (PC) — Les bouvillons se sont vendus $1 moins cher et les prix des vaches ont été stables ou en baisse de 50 cents, hier, sur les marchés aux bestiaux de la métropole. Les affaires se déroulaient lentement.

Les veaux de lait ont obtenu des prix stables mais le marché des veaux d'herbe a été lent. Ils se sont vendus à des prix stables ou en baisse de 50 cents. Aucune cote des porcs, agneaux et moutons.

Arrivages: 776 bovins, 63 agneaux et moutons, 308 veaux et 200 porcs.

Quelques bouvillons de choix ont obtenu $19.00-19.25, les lots mixtes de bons et de choix $18.00-18.50, les moyens et les bons $17.00-17.50, les moyens $15.00-17.00, les communs $13.00-15.00; les bonnes vaches de boucherie $11.50-12.00, les bonnes vaches laitières $11.00-11.50, les moyennes $10.50-11.00, les communes $9.50-10.50, les très communes $8.00-9.00.

Les veaux de lait de bonne qualité et de choix ont rapporté $25.00-27.00, les moyens $20.00-24.00, les communs $15.00-20.00, les veaux d'herbe $11.00-11.50, quelques-uns $13.00.

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Etats-Unis (dollar)	$0.99⅞
Royaume-Uni (sterling)	2.80¼
Belgique (franc)	0.0201
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1398
Danemark (couronne)	0.1454
France (franc)	0.0028 11/16
Hollande (florin)	0.2623
Norvège (couronne)	0.1406
Suède (couronne)	0.1940
Suisse (franc)	0.2343

Le dollar américain

Montréal (PC) Le dollar américain s'escomptait par 5-32 pour cent à midi, aujourd'hui, rapporte la Banque du Canada. Lundi midi, il valait 99 7-8 cents. La livre sterling a fléchi de 3-16 de cent à $2.80 1-4.

x x x

New-York (PC) Le dollar canadien a monté de 1-16 de cent, aujourd'hui, à une prime de 3-16 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling s'est avancée de 1-8 de cent à $2.80 11-16.

L'indice des mines

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.4 point à 84.4.

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Séance du 9 janvier 1956

Cour fournis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Acadia	11¼	12¾
Do A priv	23x	24
Do 5 priv	104	..
Agnew S	8	9
Ang Cdn Pulp p	52½	54
Banque N E	59¼	59½
Banque C Nat	..	40¾
Bathurst A	82½	84
B C Elec 4 pr	94	..
Do 4¼ priv	49½	50¼
Do 4½ priv	51	..
Do 5 priv	82½	..
Bruck B	5	5½
Bulolo	5.15	..
Burrard	8½	..
C Pound & For	15x	..
Do priv	27	..
C Steams	32½	35
C Wire & C p	90	..
C Bronze priv	105	..
C Convert A	3.50	..
Do B	4.00	..
C oCitons priv	9x	10
C Fairbanks	22	23
Do priv	125	..
C Hydro	8	..
C I L priv	91x	..
C Oil 4 priv	..	97
Do droits	7¾	9
C W Nat Gas	18¼x	..
Cockshutt	8	8½
C Tex	6½	7
Corby B	16½	18¼
Crown Cork	47x	47
Davis A	11	..
D Corset	11½	12
D Dairies	7¾	..
Do priv	17½	..
D Text priv	141	145 x
Du Pont priv	91	94½
Dupuis Freres	..	9½
East Koot	3.00	..
Eddy A	67x	68½
Electrolux	13¼	15½
Eastabrooks	21½x	..
Gat Power 5 p	110¼	..
Do 5½ priv	113	115
Gen Stl Wares	10¾	11 x
Do priv	..	99 x
Goodyear	82	83
Goulds	..	18 x
Holt Renfrew	70¼	..
H Smith priv	48x	50
Husky	8.60	8.75
Imperial Tob p	..	7
Ind Accept pr	100	104
Int Bronze	10¼	10¾
Do priv	21	..
Int Util priv	..	41
Jamaica P S	25	27¾
Do priv	106¼	..
Lake of Wds pr	..	145
Lapra	19	..
Laurentide B	19	..
Do droits	1.00	..
Lewis	8½	10 x
Lindsay	40	..
MacKinnon	40x	42
Do priv	99	..
Mailman pr	94	95
Mitchel R Cl A	27¼	27½
Do B	26¼	27
Morgan	25	23 x
Nat Drug	12	13
Do priv	13¼	14
Niag Wire	44	48½
Northwest Ut	90	100
Ogilvie	50¼	51
Ontario Steel	25	26
Do priv	133½	..
Page Hersey	80	..
Pow Corp	57½	58½
Prov Transp	12¾	12¾
Que Power	29	29½
Robertson	20	20½
Rolland priv	..	95
Royalite 5½ pr	30¼	..
St Law Floor p	..	120
Shawin 4 A pr	50	50½
Do 4½ B pr	54	..
Sher Wilms	43¼	45
Do priv	145	155
Sicks	26½	27
Do vt	26½	..
Simon	10¼	..
Do 5 priv	95¾	100
Standard	..	40 x
Sup Pete 5 pr	103	..
Tor Dom Bk	..	43
Tuckett priv	152	..
Vlau	59½	..
Wabasso	14	15
W Leasr	5.00	..
West Koot	..	175
Weston A	..	35
Do B	..	36
Do 4½ priv	102	..
Zellers priv	48½	50

(x) Lots incomplets

Revue des marchés mobiliers

Prédominance de pertes à Montréal — Nouveau recul de la Bourse de N.-Y. — Irrégularité du marché de Toronto.

A MONTREAL

Montréal (PC) Quelques divisions du compartiment industriel ont perdu jusqu'à concurrence d'un point, ce matin, à l'ouverture d'un marché actif à la Bourse de Montréal.

Les papeteries, les valeurs sidérurgiques et diverses valeurs industrielles ont perdu du terrain de même que les métaux communs et les boissons. Les services publics, les huiles raffinées, les services de transport et les institutions bancaires sont demeurés inchangés.

Les déclins les plus importants ont été subis par Algoma Steel et St. Lawrence Corporation, en baisse d'un point. Canadian Industries a reculé de 7-8 de point, General Dynamics, de 3-4. Seagrams et Aluminium, de 1-2.

Stelco, Canadian Chemical, Price Brothers et International Nickel ont rétrogradé de 1-4 cependant qu'u nléger raffermissement a été noté chez Fraser, Dominion Bridge et Dominion Foundries.

A NEW-YORK

New-York (PA) Le marché a fléchi, aujourd'hui, les valeurs sidérurgiques et les fabriques d'automobiles en tête.

Les pertes ont rarement dépassé un point. Les observateurs avaient prédit une ouverture en baisse à la suite du plongeon des cours, lundi.

General Motors, l'un des titres les plus actifs depuis quelques semaines, a ouvert, aujourd'hui, avec une tranche de 10,000 actions inchangées à 44 pour ensuite faiblir d'une fraction. Chrysler, U. S. Steel et Bethlehem Steel ont aussi inscrit des paquets imposants d'actions à des prix inférieurs.

Ont aussi perdu du terrain: Youngstown Sheet and Tube, Goodrich, North American Aviation, Kaiser Aluminum, Radio Corp., American Smelting, Du Pont, Standard Oil (New-Jersey) et Southern Pacific.

Allied Chemical a monté de même que International Harvester, Kennecott, Boeing et Jewel Tea.

Les pétroles ont affiché assez de fermeté à la Bourse Américaine. Creole, Imperial Oil et International Petroleum ont monté.

Electric Bond and Share, Louisiana Land et Colonial Airlines ont reculé.

A TORONTO

Toronto (PC) Les prix de tous les compartiments ont fléchi à l'ouverture, ce matin, poursuivant ainsi le déclin noté lundi après-midi.

Chez les titres industriels, le virement a été peu imposant et les pertes ont été fractionnaires. Les baleurs minièrts n'ont encaissé que de rares gains minimes.

LES OBLIGATIONS

Montréal, (PC) Il n'y avait aucun changement dans les prix, et les affaires se déroulaient lentement aujourd'hui sur le marché des obligations.

New-York, (PA) Les obligations des chemins de fer et les émissions convertibles ont décliné pour pousser le marché vers la baisse aujourd'hui. Le virement était modéré. Les obligations du trésor américain ont avancé dans les transactions au comptoir. Les obligations libellées en dollars du Canada et de l'Italie ont monté sur une liste étrangère calme.

A WINNIPEG

Winnipeg, (PC) — Les transactions relativement nombreuses sur l'orge ont marqué la séance d'aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg.

A 10.00 A.M., les prix des options étaient les suivants :

Avoine de mai	$0.73b
Avoine de juillet	0.75⅝b
Avoine d'octobre	0.69½b
—o—	
Orge de mai	1.00¼b
Orge de juillet	0.96¼b
Orge d'octobre	0.95⅛
—o—	
Lin de mai	3.69½
Lin de juillet	3.57¼b
Lin d'octobre	3.30b
—o—	
Seigle de mai	1.12⅝
Seigle de juillet	1.10⅝a

N.B. — A : prix demandé; B : prix offert.

A CHICAGO

Chicago, (PA) — Les prix des grains ont fluctué nerveusement aujourd'hui au Board of Trade; toutefois, la plupart des contrats ont dépassé les paliers de fermeture de lundi. Le marché était encore influencé par les développements politiques à Washington à l'égard de la législation agricole. Apparemment, les courtiers en grains avaient de la difficulté à analyser les effets des différentes propositions sur les prix du marché libre.

Le blé a baissé de ¼ ou monté d'autant le boisseau; le contrat de mars se cotait à $2.10⅜.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-après un tableau des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché local:

PRIX DU BEURRE

Québec 92 points	58-58½
No 1 moule d'une livre	59

PRIX DES OEUFS

Catégories	A	B	C	D	E
Grosseur					
A-gros	55	50	58	68	47
Gros	53-54	48-49	56-57	63-65	46
Moyens	51-52	45-46	54-55	60-62	44
Petits	46-47	40-42	49-50	56-58	42
B	45-46	40-42	48-49	53-55	42
C	38-36	28-30	38-39	40-42	32

A—Prix aux postes enregistrés, à la caisse.
B—Prix aux producteurs.
C—Prix aux détaillants.
D—Prix aux consommateurs.
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs (Sujets vivants)

Poulets de gril

3 livres	26-27

Poulets à rôtir

3 à 4 livres	28-29
4 à 5 livres	28-30
5 à 6 livres	32-34
6 à 7 livres	35-36
7 livres et plus	38-39

Poules

3 à 4 livres	18-19
4 à 5 livres	22-24
5 à 5½ livres	22-25
5½ à 5 livres	25-27
6 livres et plus	28-29

DINDONS

Femelles	38-40
Mâles	34-36

(Sujets abattus)

Poulets de gril

Catégorie	3 lbs
A	30-32
B	25-27

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 à 7 livres
A	30-32	35-36	43-44	48-49
B	25-27	26-27	35-36	40-41

Poules

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5½ à 6 livres	6 lbs et plus
A	25	28	30-31	33-34
B	21	21	26-27	28-29

DINDONS

Femelles, catégorie A	48-49
Femelles, catégorie B	42-43
Mâles, catégorie A	39-40
Mâles, catégorie B	36-37

Prix de gros (Sujets abattus) Poulets de gril

Catégorie	3 livres
A	37-38
B	33-34

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 à 7 livres
A	37-38	40-42	51-52	54-55
B	33-34	35-38	46-47	47-48

Poules

Catégorie	5½ à 6 livres	6 livres et plus
A	33-36	37-38
B	31-32	34-35

DINDONS

Femelles, catégorie A	52-53
Femelles, catégorie B	46-47
Mâles, catégorie A	41-42
Mâles, catégorie B	39-40

PRIX DES PATATES

Sacs neufs cousus

Québec nouvelles 75 livres	$1.15-1.25
N.-B. nouvelles, 75 lbs	$1.25-1.35

Note : Marché très ferme.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché local des oeufs offrait un ton plus ferme la semaine dernière et la même tendance persistait cette semaine. Les arrivages sont réguliers et la demande est bonne. Quelques lots de la catégorie A-Moyens sont cependant exportés, note le service fédéral des marchés.

Le marché de la volaille était actif la semaine dernière, mais les arrivages ont diminué depuis décembre. Les grossistes ont recours aux approvisionnements en entrepôts pour satisfaire les besoins immédiats. Nous entrons dans une période de ménage et d'amélioration des postes d'abattage. Les prix demeurent les mêmes.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal. (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec 92 points et sur place se cotait à 58 1-2 cents la livre (prix offert).

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est, sujets à l'inspection de l'acheteur : Catégorie A extra-gros, 47 cents la douzaine; gros, 46; moyens, 44; petits, 42; B, 42; C, 32.

Lait écrémé en poudre, F.A.B Montréal, procédé de pression (en sacs), 12½ à 13 cents; procédé centrifuge (en sacs), 14 à 15 cents.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal hier soir, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Petites caisses: A-extra-gros, 48-48½ cents la douzaine, gros, 47; moyens, 45-46; petits, 43; B., 43; C., 33. Caisses reçues: 207.

BEURRE — Arrivages courants 57¼; beurre frais de crémerie enveloppé de première qualité, 58½-60; frais non entreposé, 58¼-58½; entreposé, 58½. Aucun arrivage.

FROMAGE: — F.A.B. fromagerie, blanc de l'Ontario, 30½, coloré, 31. F.A.B. Montreal, blanc du Québec, 30; coloré, 30¼; prix du gros pour le blanc du Quebec, 31; pour le coloré, 31¼; pour le blanc de l'Ontario, 31¾; pour le coloré 32¼. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE — No 1: Nouveau-Brunswick, blanches 75 lbs, $1.30-1.40; 50 lbs. $0.85-$0.90; 10 lbs, $0.21-0.22. Québec, 75 lbs, $1.10-1.25. Ile du Prince-Edouard, les 75 lbs, $1.60.

Le pétrole albertain

Calgary, (PC) — La production du pétrole brut en Alberta a atteint en moyenne 355,044 barils par jour au cours de la semaine finissant le 26 décembre et 299,252 barils par jour au cours de celle finissant le 2 janvier souligne la Commission de conservation du pétrole et du gaz naturel.

La production du pétrole subira une forte augmentation en janvier 1956 car les compagnies d'huile profiteront d'une hausse permise dans la production ce mois-ci.

Commerce prospère de la peinture

Ottawa, (PC) — Les manufacturiers canadiens ont vendu plus de peintures, de vernis et de laques en novembre et au cours des onze premiers mois de 1955 que durant les périodes correspondantes de l'an dernier, révèle le Bureau fédéral de la statistique. La valeur des ventes de novembre s'est élevée à $8,543,000 contre $7,058,000 en 1954.

Moins de charbon

Ottawa. — La production du charbon au Canada en novembre a grimpé à 1,710,000 tonnes alors qu'elle avait été de 1,591,000 durant la période correspondante de 1954. Cependant, la production des onze premeirs mois de 1955 est inférieure à celle de la même période en 1954; le total ressort à 12,960,000 tonnes au lieu de 13,365,000 révèle le Bureau fédéral de la statistique.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres, F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, $113.00; plomb, $17.50; zinc prime western, $15.00; zinc de haute qualité, $16.25; zinc de qualité spéciale, $17.10; antimoine de haute qualité 99.5 pour cent $27.00, antimoine standard 99 pour cent, $26.50; cuivre, $45.00 prix nominal).

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $110.00; antimointe de haute qualité 99.6 pour cent, $26.25; antimoine standard 99 pour cent $25.75.

Lots en charges de wagons: — Plomb, $16.00; zinc prime western, $13.50; zinc de haute qualité, $14.85; zinc de qualité spéciale $15.00; cuivre, $43.00 (prix nominal); aluminium en lingots 99.5 pour cent $22.25.

Sur le marché libre de l'or

Paris, (PC) — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, se cotait à 3,010 francs, hier, sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 7,800 francs.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 10 janvier 1956
Séance du 10 janvier 1956

	Dern. vente
Acadia	25
Anacon	320
Aubelle	8¼
Aumacho	40
Aumaque	19
Aunor	230
Bagamac	15
Barnat	95
Base Metals	88
Baska	39½
Belcher	120
Bicroft	280
Bidgood	15
Bonville	14
Briland	155
Calgary & Edmonton	21¼
Callinan	21
Canada Southern	170
Can Oil	21⅜
Can-Met	9.10
Cassiar	880
Central Pat	171
Chemical	550
Cons. Discovery	340
Cons. Ho Hey	425
Conwest Explor.	625
Daragon	32
Deldona	18
Del Rio	150
Devon Leduc	170
Dome	14⅛
Donalda	44
Duvex	54½
Eastern Metal	101
East Malartic	240
East Sullivan	625
Elder	56
Faraday	325
Frobisher	435
Geco	18⅛
Giant Yellowknife	595
Gold-Crest	31
Golden Manitou	380
Graham	..
Grandine	45
Great Sweet Grass	440
Gunnar	18¾
Hard Rock	13
Hollinger	23¾
Home	B-11¾
Hoyle	765
Hy-Charger	8½
Indian Lake	15½
Inspiration	163
Jacobus	51
Joliette Québec	122
Keyboycon	11
Kirkland Lake	42
Labrador	18¾
Lake Shore	465
Lamaque	350
Macassa	220
MacDonald	98
MacLeod	140
Madsen	236
Marcus Gold	10
Maritimes	240
McIntyre	82
Mining Corp.	23
Nama	160
Nat. Pete	330
New British	211
New Delhi	104
New Harricana	34½
New Jason	41
Newlund	71
New Superior	225
Nib Yellowknife	9
Nipissing	276
Normetal	740
Nudulama	60
Obaska	15¾
O'Brien	77
Okalta	187
Oleary Mal	29
Opemiska	930
Pacific Pete	13¼
Paymaster	34
Peruvian	290
Petrol Oil	155
Pickle Crow	140
Pitch Ore	16
Quebec Copper	300
Québec Labrador	11¼
Québec Manitou	145
Quemont	27
Roxona	53
Rupununi	28
San Antonio	131
Saphire Pete	290
Scury	176
Security Freehold	280
Sherritt	825
Sigma	515
Silver Miller	99
Steep Rock	16
Sudbury	20½
Sullivan	563
Sylvanite	130
Teck-Hughes	240
Trans. Empire	175
Trend	17
Triad	575
Union Mining	24½
United Asbestos	680
United Oil	172
Upper Canada	101
West Ashley	15
Wright-Hargreaves	198
Yankee Canuck	75
Zenmac	60
CURB	
Pend Oreille	500

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 10 janvier 1956

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	2	4
Annamaque	9	11
Bateman	58	64
Beacon	7	8
Bright Red L.	3	5
Belmont	5	7
Bronsan	75	85
Columbière	2	4
Crabbe	24	26
Endevor	47	54
Frebert	..	09
Glencona	4¾	5¼
Garland	..	30
Glencona	5	6
Golden Age	35	45
Kamlac	8	10
Kenda	2	4
Lke Expanse	16	18
Main Oka	25	30
Martin Bird	11	13
Mate Yellowknife	7	9
Mindus	14	18
Midrim	75	78
Norbeau	100	110
Normar	4	5
New Ranchmens	7	9
Newkirk	4	..
Ortona	5	7
Opemisca	45	50
Paige Pete	5	10
Pascalis	8	10
Presador	2	4
Rand Malartic	6	8
Richgroup	9	11
Rugged	1	2
Russet	4	6
Starlight	20	24
Surpass	1.55	1.80
Sp. Amer	3.10	3.40
Selby	28	33
St. Law. R.	..	75
Trojan	2.00	2.30
Wesley	19	22
Young David	10	12

Bourse de Londres

Séance du 10 janvier 1956
(Cours fournis par la Presse Associée)

Titres	Ferm.
Aluminium	$180
Anglo-Amer. of So. Africa	171s 3d
Anglo-Newfoundland Dev.	90s
Associated Electric Ind.	77s 3d
Associated Newspapers	15s 3d
Babcock & Wilcox	81s 6d
Blyvoors	23s 6d
Bowater Paper Corp. Ltd	50s 6d
Bristol Aeroplane	3s 10½d
British-Amer. Tobacco	57s 9d
British Celanese	22s 6d
British Petroleum Co. L'	103s 9d
Burman Oil	70s 7½d
Canadian Pacific	$61¼
Central Mining	41s 7½d
Courtaulds	40s 7½d
Daggafontein	49s
Daily Mirror	21s
De Beers Deferred	8s 10½d
De Havilland	24s
Distillers	23s 9d
Dunlop Rubber	23s 9d
Electric & M. Ind.	32s 9d
Ford Ltd	10s 4½d
Free St. Geduld	3s 10½d
General Electric I	61s 3d
Gt. Univ. Strs Ltd	40s 6d
Hawker Siddeley	73s 3d
Hudson's Bay Co	1s 10½d
Imperial Chemical	8s 10½d
Imperial Tobacco	61s
Metal Box	52s 6d
Mexican Eagle	34s 4½d
Monsanto Chemical	28s 3d
Mount Isa Mines	63s
Rand Mines	70s
Rhodesian Anglo-Am.	12s 10½d
Rhokana Corp.	84s
Rolls-Royce	113s 9d
Shell T. & T.	140s 7½d
Stewarts and Lloyd	69s
Tanganyika Concessic	170s
Trinidad Leaseholds	33s
Unilever Ltd	70s
United Molasses	38s 10½d
United Steel Corp.	47s 1½d
United Sua Betong	53s 3d
Vickers Ltd	39s 3d
West Holdings	72s 3d
West Reefs	34s
Woolworth	62s
OBLIGATIONS	
British 2½s Consols	£55
British 3½s War Loans	£74⅝
British Fundings 4s 1960-90	£91⅜
British Transports 3s 1978-88	£71⅞
German 3s 1924	£110¼
Intl Bank 3½s 1966-71	£84
Japanese 5s 1907	£210
Consols	£82⅝
War	£94 5-16
Fundings	£90⅛
Victory	£85½
National Defence	£100½
Conversion	£78⅝
Treasury	£63¼
Redemption	£71¼
Savings Banks	£86⅛

Cours de 12h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1321 Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 10 janvier 1956

Abitibi	35
Do pr	26¼
Algoma Steel	97½
Aluminum Ltd	104
Alcan 4½%	51¾
Argus, pr.	57
Asbestos	42
Atlas Steels	18½
Ba que de Montréal	49
Banque de Nova-Scotia	59¼
Bell	50⅛
Bailey Selburn priv.	25¼
Brazilian	7½
B. A. Bank Note	29¾
B. A. Oil	36¼
B. C. El. 4¾%, pr.	103½
Do 5%, pr.	84
B. C. Forest	16⅜
B. C. Power	37
B. C. Telephone	50½
Building Prod.	39½
Can. Cement	34½
Can. Iron	35½
Can. Steamship. pr.	13½
Cdn. B. of Com.	44¾
Cdn Breweries	31⅝
Do pr.	32
Cdn Bro ze	27
Cdn Celanese	20¾
C.I.L. 84	22¾
Cdn Oil	22
Do 5%, pr.	105
C.P.R.	35¾
Cdn Vickers	31⅝
Combined Enterp.	10¼
Cons. Smelters	37
Dist.-Seagrams	37½
Dom. Bridge	22
Dom. Coal, pr.	10
Dom. Foundries	30
Do droits	95
Dom. Glass	43
Dom. Steel	19⅛
Dom. Tar	13
Dom. Textile	8¾
Donohue	31¾
Foundation	25½
Fraser	32¼
Gatineau	31
Gen. Dynamics	62
Gen. Motors	44
Great Lakes	43
Gypsum	57
Hudson Bay	65¼
Husky Oil	8.70
Imp. Oil	39½
Imp. Tobacco	11⅜
Ind. Acc.	81½
Inland Cement, pr.	17
Int. Bronze	11
Int. Nickel	83¾
Do pr. 100	127½
Int. Paper	112⅜
Int. Pete	28½
Int. PUower	25
Interprov. Pipe	28
Labatt	23½
MacMillan "B"	42¼
Massey-Harris	9.00
Do pr.	102½
McColl Front.	43½
Molson "A"	27¼
Do "B"	27
Mtl Loco.	18
Nat. Drug	12½
Nat. Steel	30
Niagara Wire	44
Noranda	55¼
Ogilvie	50
Placer	38½
Powell River	51½
Power Corp.	58½
Price Bros	53
Québec Power	29½
Royal Bank	60
St. Law. Corp.	81
Shawinigan	69
Do 4%, pr.	80
Do 4½%, pr.	84
Sherriff	11
Sick's	26½
Southam	49
Southern Can.	53
Steel Co.	59½
Triad Oil	5.70
United Steel	15
Walker-Gooderh.	73
Winnip. & Cent.	13½
Zeller's	24

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1321 Correspondants de L.-

Le tremplin de St-Sacrement fauché par la bourrasque

Cette réalisation des mains de six jeunes mordus des planches éventrée au début de la matinée d'hier par le vent — Les responsables de cette construction constatent les dégâts et songent déjà à reconstruire — Le grand public sportif et les autorités municipales appelés à le rescousse.

Par Léonce JACQUES

Le tremplin de St-Sacrement, qui avait été construit de peine et misère par six jeunes skieurs de la Vieille Capitale, n'a pu résister au fort vent qui a soufflé durant toute la journée d'hier sur la région de Québec.

Ce tremplin, qui avait été inaugure seulement la semaine dernière, soit le Jour des Rois, et qui avait déjà été le site de deux concours, s'est écroulé vers 1 heure, hier après-midi. Six des plus hautes sections du tremplin ont été emportées par la bourrasque et si l'on tient compte du travail qu'il avait demandé à ses artisans, il n'est pas osé de dire qu'il s'agit d'une perte inestimable. Les milliers de spectateurs qui furent témoins des deux premiers concours le savent mieux que personne.

Hier après-midi, il ne restait plus qu'un amas de planches et de poutres là où se dressait encore quelques heures auparavant un tremplin qui faisait l'orgueil de toute la population de Québec et des sportifs en particulier. On peut dire que le tremplin a été complètement séparé en deux par la force du vent.

Les six grands responsables du tremplin, Claude Dupuis, Gérard Laroche, Yves Carbonneau, Yves Cloutier, Raymond Pacaud et Jean-Louis Cadote, sont les plus touchés par la perte du tremplin, mais ils ne sont pas découragés. Ils se sont réunis dès hier soir et en projetant la reconstruction le plus tôt possible. Mais ils le feront à deux conditions faciles à comprendre quand on connaît les moyens dont ils disposent.

Premièrement, ils veulent demander aux autorités de la Ville qu'un permis à caractère public soit octroyé pour le tremplin lui-même, qui, on le sait, est construit sur le terrain de l'O.T.J., de St-Sacrement. Déjà, hier soir, ils auraient communiqué avec le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, et avec trois échevins, qui tous auraient admis le bien fondé de leur demande.

Deuxièmement, ils se mettront à la tâche, quand ils seront assurés de pouvoir compter sur la plus grande collaboration du public. Selon les intéressés, le tremplin pourrait être reconstruit dans une période de temps assez courte pour que d'autres concours puissent y être présentés au cours de la saison actuelle.

"En y travaillant encore pendant deux ou trois fins de semaine, nous disait l'un d'eux, on le reconstruira ce tremplin". Avec l'appui des autorités de la Ville et si on sait que le grand public est derrière nous, on ne se fera pas prier pour recommencer", disait un autre.

Devant un tel enthousiaste, il est presque certain que l'on pourra voir de nouveau les sauteurs prendre leur élan sur le tremplin de St-Sacrement.

Et s'ébauchent déjà les plans de reconstruction

(Photo du Soleil)

LA RONDE DES HEURES

par Marcel BOURASSA

PAS DE PROGRES, PAS D'AVANCEMENT... PAS D'AVANCEMENT, PAS DE PROGRES...

Harry Mendell... Ça vous dit quelque chose...? Aux plus âgés ce nom évoquera le souvenir d'un "self made man", d'un homme qui partir du trottoir où il vendait les journaux et subséquemment des programmes aux différents spectacles sportifs de New-York en 1910, pour finalement parvenir à la promotion de fameuses réalisations tant dans la boxe qu'au baseball et les "6 jours" cyclistes. En hommage à tout ceci, l'Association des rédacteurs de boxe américains lui décerne le trophée James J. Walker edition 1955.

Du strict point de vue promotion, Mendell a une expérience à nulle autre pareille et parle de sa profession en connaissance de cause. Il serait sans contredit l'un de cette série de brillants conférenciers, causeurs et expérimentés "business men" qu'aient pu entendre jusqu'ici les membres du club local de "Vente-Publicitée". A tout événement, Mendell vient de donner ses impressions personnelles et quelques conseils fort appropriés dont pourraient tirer avantageusement profit ceux que préoccupent l'intérêt et l'enthousiasme du grand public sportif envers leurs spectacles... Donc, promoteurs... oyez... oyez... Voyez Mendell qui vous parle...

"Vous devez être les premiers à posséder cet enthousiasme communicatif que vous désirez chez la foule... Vous devez connaître à fond votre produit... et vous devez le présenter de belle façon... Vous ne tirez plus négligemment sur le comptoir soit la barre de savon ou le tube de pâte dentifrice ou même le pain dont veut votre client... Vous les lui présentez dans un bel emballage, aux brillantes couleurs, et avec des bons mots... Voilà ce que doit être du sport bienvendu... Une meilleure présentation du produit... une plus grande attention pour le client... Vous devez donner au client ce qu'il désire et même deviner ce qu'il souhaite... La lutte fut la toute première à innover dans ce domaine. Elle abandonna les longs matches interminables de lutte scientifique d'une durée de deux heures pour leur substituer des rencontres de quelques minutes mais où dominent l'acrobatie, les coups d'avant-bras, les culbutes et les rencontres "vilains" contre "bons... Le baseball dans ce domaine est fort arriéré... Les joutes sont trop longues et on y abuse de la patience du client... Les interminables et fréquentes discussions et les "conversations" entre le pilote et son lanceur, le frappeur ou le receveur au beau milieu d'une joute... et aussi ces non-sens comme le droit d'un frappeur de se retirer quand il lui plait de la boite au marbre pour faire perdre contenance au lanceur ou le dérouter... Et si le lanceur se permet la même chose... on l'accuse immédiatement d'un "balk"... Et que d'autres observations qu'a faites Mendell... Qui pourrait le contredire...?

Tout indique que le duel Frontenac - Victoria ce soir sera ni plus ni moins que la continuation de celui de vendredi entre ces deux clubs locaux. Il est apparent qu'une forte rivalité de bon aloi existe entre ces deux groupements d'athlètes robustes et fort prometteurs et la plus persuasive des publicités envers cette ligue Saguenay - Québec devait être faite par ces hockeyistes eux-mêmes vendredi devant leur plus forte assistance de la saison... "The early bird catches the worm" et ceux et celles qui feront diligence pourront arriver suffisamment à temps pour voir à l'oeuvre ce que notre ville et la périphérie immédiate ont de plus prometteur en fait de talent local ... De l'avis de plusieurs observateurs le "hit" de ces programmes doubles est encore l'exécution de nos propres joueurs de préférence aux étrangers... On ne peut certes taxer Bill Daly de pessimisme quand il fait écho au triomphe de son protégé James Parker hier aux dépens de Johnny Arthur . . . surtout quand il lance défis par-dessus défis et à l'adresse des Baker, Valdes et pour une rencontre dans un délai de 30 jours... Evidemment Daly est lui aussi piqué par la mouche d'un projet devant le conduire à une rencontre avec Marciano . . . Etrange tout de même cette publicité tapageuse faite autour des deux hommes par les responsables de la vente "high pressure" des billets d'admission à l'effet que les deux gladiateurs "étaient en excellente forme..." (sic)... Immédiatement après le match, le manager de Johnny Arthur de s'écrier et clamer à tous les vents que "son homme était en bien piètre condition pour cette bataille . . ."

COLISEE
CE SOIR 7 h° 30 P.M.
Programme Double
Ligue Saguenay-Québec
★ VICTORIA vs FRONTENAC
2e rencontre (Coupe Laurier)
★ CANADIEN Jr vs KITCHENER
● Rés: Loges (Centre) $1.00
En vente au COLISEE seulement
● Gen: Adul. 60c — Enfants 25c

Badminton chez les jeunes

Les tournois junior et juvénile de badminton qui ont connu un immense succès l'année dernière, seront présentés cette année à la salle de Limoilou les 21 et 22 janvier prochain.

L'année dernière plus de 75 participants se disputèrent les honneurs dans les simples et dans les doubles.

Ces deux compétitions donneront la chance à tous les jeunes de se faire valoir. Samedi, le 14 janvier, une clinique sera donnée à tous les intéressés qui désirent améliorer leur jeu avant le début de ce tournoi.

Cette clinique aura lieu de 9 heures à midi, à la salle de Limoilou. La limite d'âge pour les juniors est de 18 ans après le premier octobre 1955 et de 15 ans après le premier octobre pour les juvéniles.

Pour information, Paul-Henri Laprise tél.: 2-9464, Claude Pouliot tél.: MO 3-0331.

Lachine, 10 (BUP) — Le feu a détruit le chalet du Lakeshore Golf and Country Club hier et a laissé une incertitude sur l'avenir de ce club de la région de Montréal.

A la lutte vendredi à La Tour

LES DUSEK

Ci-contre les deux colossés Ernie et Emil Dusek mis sous contrat pour apparaître en finale par équipes vendredi soir à La Tour au premier programme 1956 du matchmaker Ste-Marie. Ce dernier a fait des offres à Moquin et Gene Rougeau pour faire face à ces deux costauds lutteurs et une nouvelle définitive sera connue à cet effet ce soir. En semi-finale, eh bien préparez-vous les amis, ce sera "Bull" Curry contre Maurice Vachon . . . les deux plus durs de l'heure . . . Deux autres combats compléteront ce 1er programme présenté aux populaires prix d'admission de $1.00, $1.25, $1.50 (Ann.)

Helfand bien décidé

Même si Helfand a donné son approbation au programme du 16 janvier prochain, à St-Nicholas, il a quand même vu à ce que des accusations soient portées contre les promoteurs Tex Sullivan et Willie Gilzenberg, du London Sporting Club, "en marge de l'affaire du Maryland et autres situations".

Helfand a déclaré, jeudi dernier, qu'il instituerait une enquête pour déterminer si Sullivan et Gilzenberg ont violé la loi interdisant toute association à des criminels notoires lorsqu'ils ont tenté de transférer leurs opérations du lundi soir de New-York à Baltimore, à partir du 23 janvier. Cette transaction avec la direction de l'aréna de Baltimore fut annulée lorsque le gouverneur McKeldin, du Maryland, ordonna à la Commission athlétique de son Etat de révoquer sa permission.

Boxeurs épargnés

En dépit du fait que Helfand ait fixé au 16 janvier la date à laquelle tous les gérants doivent se séparer de la guilde s'ils ne veulent se voir priver de leurs permis de gérants, il a déclaré qu'il a approuvé le programme du 16 parce qu'il considère absolument nécessaire de ne pas punir les boxeurs pour une situation dont ils ne sont nullement responsables. Les contrats pour la rencontre entre les poids moyens John L. Sullivan, d'Angleterre, et Tony Johnson, de New-York, ont été enregistrés auprès de la Commission alors que Helfand se trouvait en vacances en Floride.

Helfand a ajouté qu'il demandera que les accusations proférées soient portées le plus tôt possible afin que la cause soit entendue dès la semaine prochaine.

Le président a également déclaré qu'il approuvera les matches à l'aréna St-Nicholas tant qu'un jugement n'aura pas été rendu mais que son approbation sera sujette à la décision — écrite — des gérants de se retirer de la guilde.

Bonnes intentions

Gilzenberg, après s'être rendu au bureau de Helfand, hier après-midi, a déclaré qu'il attendra de savoir ce que sont les accusations avant de prendre d'autres décisions. Helfand a déclaré à Gilzenberg et à Sullivan qu'il ne veut pas préjuger de la cause.

Gilzenberg a ajouté que la Commission de Baltimore a été avisée par lui et Sullivan "qu'ils ne voulaient pas transiger avec des gérants qui auraient été suspendus dans l'Etat de New-York et que la décision de transférer leurs activités dans le Maryland n'avait nullement pour but de défier l'ordre de Helfand".

Le bureau des gouverneurs de la Guilde de New-York devait tenir une assemblée hier soir pour discuter des développements survenus depuis une semaine. On a cependant décidé de remettre cette assemblée à demain soir.

Les membres de la Guilde de New-York ont voté à l'unanimité — 66 à 0 — jeudi dernier, pour défier l'ordre de Helfand. Depuis la tenue du vote, Al Weill, le gérant de Rocky Marciano, le champion mondial des poids lourds, et nombre d'autres ont démissionné.

CURLING

Au club Cambrai

Voici les résultats des parties disputées hier soir dans les tournois présentement en cours au nouveau club de curling Cambrai: F. Berrigan, 14, J. Hogan, 10; Pugh, 9, Lawrence 7; Doherty 10, Larue 7; Col. Young 11, Connors, 6; Hanson 6, Norton 9; McNight 10, O'Brien 9. Hier après-midi, dans les compétitions féminines: Mme Brodrigue 10, Mme Chabot, 6; Mme O'Hurley 10, Mme Archambault, 9.

Ce soir, à 7 heures 15: Grant vs Holden; Philips vs J. J. O'Brien; Fulton vs Duquette; à 9 heures 15, McMahon vs Delaney; Byrne vs Carpenter; Beaudin vs O'Connors.

TOURNOI "SYNDICAT"

Les semi-finalistes sont maintenant connus dans le tournoi "Lucien", competition principale du tournoi "Syndicat de Québec" du Club Jacques-Cartier. Il en est de même pour la section "Charles-Eugène". Ce soir, on connaîtra les semi-finales dans le groupe "Paul-Emile". On sait que cet événement important a été divisé en trois sections cette année, chacune honorant un des frères Côté.

Dans le tournoi "Lucien", les résultats de deuxième ronde furent les suivants: Olivier Samson 8, Alfred Gravel 5; C.-A. Emond 8, Georges Emond 3; P.-A. Chaput 5, Pierre Amyot 7; René Ricux 8, Réal Talbot.

La ronde initiale pour les prix "Charles-Eugène" s'est terminée comme suit: Nazaire Lemelin 8, Gaston Amyot 4; Robert Poulette 8, Dominique Labbé 2; Gaby Boivin 3, Rodolphe Huot 12; Donat Desjardins 8, Dr Olivier Frénette 6.

Ce soir, tous les perdants des joutes ci-dessus se disputent les rencontres "Paul-Emile", et l'on verra Gravel vs Frénette, G. Emond vs Boivin, Talbot vs G. Amyot, Poulette vs Chaput.

AU CLUB QUEBEC

Les trois première parties de la compétition "Patterson" ont été gagnées par les skips Bert Kelly, Eloyd McIntyre et Tony Demers contre Bert Delaney, Jos. Lemieux et Tommy Byrne respectivement avec des pointages de 10-7, 9-7 et 11-4.

Ce soir, il y aura trois autres parties à 8 heures: C.J. Whyte vs J.K. Hackett, Chet Eagan vs René Giguère, Nap. Rousseau vs René Collette.

L'Intermédiaire "C" de Québec-Ouest

Le Buanderie de Lévis a disposé du Eastern Canada Construction au compte de 5-1 au Centre Récréatif du Collège Supérieur de Québec-Ouest. Les compteurs pour les vainqueurs furent R. Morissette avec 3 buts; J. Simard et G. Grenier.

Du côté des perdants M. Fréchette fut crédité de l'unique but assisté de G. Palardeau.

Pendant ce temps, à la patinoire du Patro de Québec-Ouest, l'équipe de l'endroit l'emportait 3-1 aux dépens du St-Sauveur. Pruneau, Lachance et Légaré comptant les buts des vainqueurs pendant que Bernier comptait le but du St-Sauveur.

Parade ce soir des raquetteurs

L'Union des Raquetteurs du District de Québec est en pleine activité. Samedi soir dernier, M. J. Samson, vice-président de l'Union Canadienne et président de l'Union St-Laurent, ouvrait officiellement sa saison d'activités par une grande soirée, et dimanche soir, c'était au nouveau Club "Le Québécois" que l'Union Locale était officiellement reçue.

Ce soir, c'est la première démonstration extérieure du carnaval de nos Raquetteurs. Tous se réuniront à l'Union St-Laurent, rue Lavigueur, à 8 heures 45. Le départ de la parade s'effectuera à 9 heures précises et la parade finira à l'Union Commerciale ou une réception est préparée pour les gais lurons du District.

Le parcours de la parade est le suivant: Rues Lavigueur, Racine, d'Abraham, de la Couronne; et voici l'ordre de la parade: La Police, l'Union Commerciale, le Bûcheron de Montmagny, Le Voltigeur, de Lévis, Le Québécois, Le Loretteville, L'Union St-Laurent, Le Citadin, Le Frontenac et le Gaillard, de Thetford-Mines.

René Bourbeau, président du Loretteville et capitaine de l'Union Locale sera en charge de la parade, secondé par René Amyot, de l'Union St-Laurent comme lieutenant et de M. Fernand Bégin, du Le Citadin, comme sous-lieutenant.

Une importante assemblée de l'Union des Raquetteurs du District est convoquée pour jeudi soir, le 12, à la salle de réception des entrepôts Molson, 190 Blvd St-Sacrement, pour 9 heures.

Deux autres joutes de l'Industrielle

La ligue de hockey Industrielle présentera ce soir à l'Aréna de l'O.T.J., un programme double. Ce programme a été préparé pour remplacer celui qui devait être présenté dimanche prochain alors que le Rouge & Or de Laval occupera l'Aréna.

Dans la première partie à 7.30 heures, le Cobra Industries rencontrera le General Electric. Ces deux clubs occupent respectivement les troisième et quatrième positions de la ligue avec seulement un point de différence.

Dans la deuxième partie, les meneurs du circuit, les Rockets de l'Arsenal qui n'ont pas encore subi la défaite rencontreront le Goodyear qui, jusqu'à il y a une quinzaine de jours semblait vouloir demeurer définitivement dans le bas du classement a remporté trois victoires consécutives et entend bien ce soir continuer cette série de gains et faire ainsi subir aux Rockets leur première défaite de la saison.

Pour le programme de ce soir, on s'en tiendra au système du début, c'est-à-dire, que les deux premières périodes de chaque partie seront de 20 minutes sans arrêt du temps alors que la troisième période sera de 15 minutes chronométrées.

Gain de Henri Rochon

St. Petersburgh, 10 (PC) Henri Rochon, de Montréal, a défait hier Jack Bryan, de Tampa, Floride, 6-1, 6-0 dans la première ronde du tournoi de tennis de la côte occidentale de la Floride.

O'Ree et Bradley avec Kitchener au Colisée

Walter Bradley et Willie O'Ree, deux des meilleurs joueurs du Frontenac de Phil Watson la saison dernière, seront de retour sur la glace du Colisée ce soir alors que les Canucks de Kitchener, les détenteurs de la première position de la ligue Junior d'Ontario, seront les adversaires des Canadiens juniors dans la deuxième partie d'un programme double de hockey junior mettant également aux prises pour la quatrième fois cette saison le Frontenac et le Victoria, les deux clubs de Québec dans la ligue Junior Saguenay-Québec.

Bradley et O'Ree, d'habiles compteurs sont les vedettes des Canucks de Kitchener, un autre club-ferme des Canadiens de Montréal. Dirigés par l'habile "Bla Jack" Stewart, les Canucks sont ces seuls à pouvoir se vanter d'une victoire sur les Canadiens juniors à cette date dans la compétition pour le trophée Sir Wilfrid Laurier. Les protégés de Lou Passador ont encaissé cet échec, de 4-3, sur la glace de Kitchener et voudront sans doute venger cette défaite dès ce soir. On peut donc s'attendre à une partie très intéressante car si les Canadiens sont puissants, les Canucks ont dominé la ligue Junior d'Ontario depuis le début de la saison. Leur classement est dû en grande partie à la tenue sensationnelle du trio O'Ree-Bradley-Balluk, première ligne d'attaque des Canucks et qui est en train d'établir un record de points produits pour une saison. On verra également à l'oeuvre le cerbère Claude Dufour dans les filets du Kitchener. Dufour est très bien connu des amateurs, ayant déjà gardé la cage de l'équipe junior de Trois-Rivières et ayant suivi l'entrainement des As au début de la saison. Des types tels que Kenny Gribbons, Kent Douglas, Howie Young et Sonny Larose sont susceptibles de faire la vie dure aux Canadiens et même de les vaincre. Les amateurs peuvent donc s'attendre à une partie enlevante.

Mais la rencontre Victoria-Frontenac, qui débutera à 7 h. 30, promet d'être aussi enlevante avec la rivalité grandissante entre ces deux clubs.

Après deux défaites, le Victoria a annulé 4-4 avec le Frontenac vendredi dernier et, avec un peu de chance, il aurait triomphé. Le club de Jean-Paul Poulin peut s'emparer dès ce soir de la deuxième position du circuit Saguenay-Québec s'il triomphe du Frontenac et tout indique, à la suite des derniers triomphes du Victoria, que c'est une chose possible. Poulin devra, cependant, trouver un remplaçant pour le centre Gaston Thibault, qui s'est fracturé un os de la cheville à Port-Alfred dimanche, blessure qui le forcera au repos pour au moins un mois. Conrad Gagné sera probablement appelé à remplacer Thibault auprès de Gilles Tremblay et Aldéo Roussel C'est le seul changement sur l'équipe de Poulin.

De son côté, Bouvrette sera privé des services de Jean Therrien, qui demeure sous le coup d'une suspension de deux parties. Il est peu probable que Paul Prémont, Noël Cloutier et Maurice Vachon soient en uniforme ce soir. Le Frontenac a donc une dure tâche sur les bras mais luttera certes jusqu'à la dernière minute.

Ligue de quilles Ed. Morency

POSITIONS DES EQUIPES

	PJ	Pg	Tg	Pinss	Pts
Tapisserie	45	26	16	27.918	36
Cadeaux	45	26	16	27.786	36
Perronnerie	45	25	18	27.826	35
Plomberie	45	23	7	27.253	30
Electricité	45	21	7	27.773	28
Peinture	45	14	1	26.554	15

"BIG-SIX"

	PJ	Pinss	Moy.
Charles Morency	45	6.633	147.18
Raymond Paquet	46	6.548	145.33
Georges Beaumont	39	5.663	145.8
Victor Bédard	45	6.240	138.30
Henri Cardinal	24	3.314	138.4
Wilfrid Boutet	45	6.126	136.8

RECORDS DE LA SAISON

Simple individuel: Ray. Paquet, 340.
Triple individuel: Geo. Beaumont, 816.
Simple d'équipe: "Perronnerie", 784.
Triple d'équipe: "Perronnerie", 2.096.

Les vedettes du premier programme de l'année 1956 ont été Charles Morency avec 181 en simple et 498 en triple et Roger Girard avec 303 et 492. Armand Bruneau s'est aussi signalé avec un simple de 192.

Samedi soir prochain, "l'Electricité" jouera contre les "Cadeaux", la "Plomberie" rencontrera la "Perronnerie" et la "Tapisserie" fera face à la "Peinture".

A l'Arena O. T. J.

Mardi, 10 janvier 1956: 7 h. 30 p. m., programme double de la Ligue Industrielle.

Mercredi, 11 janvier 1956: 1 h. p. m., programme double de la Ligue de l'Armée (Admission gratuite); 8 h. p. m. Programme double de la Ligue Interfactultés. (Admission gratuite).

Jeudi, 12 janvier 1956: 8 h. 30 Programme simple de la Ligue Régionale.

Vendredi, 13 janvier 1956: 7 h. 30. Programme doublé de la Ligue Industrielle.

Samedi, 14 janvier 1956: De 8 heures du matin à 6 heures p. m., Grand tournoi de hockey ouverts à tous les club Fosquitos et Pee Wee de la ville. Les clubs intéressés à s'enregistrer dans ce tournoi devront faire parvenir leur application à Jean-Paul Poulin, moniteur du hockey à l'O. T. J. Tél.: 3-6384.

8 h. 10 p. m. Patinage pour les adultes.

Dimanche, 15 janvier 1956: 2 h. 45 p. m. Université McGill vs Université Laval (Rouge & Or). 8 à 10 p. m. Patinage pour les adultes.

Lundi, 16 janvier 1956: 8 h. p. m. Programme double de la Ligue de l'Armée. (Admission gratuite).

FAITS SAILLANTS DU SPORT
LIGUE PROGRESSION
Castors 5, Aigles 3
Loups 7, Bulldogs 2
"IL N'Y EN A PAS DE MIEUX ÉQUILIBRÉE"...
dit Léodor
C'est ce qui fait la popularité de la Golden ... la bière moderne plus légère et plus moelleuse mais qui n'en conserve pas moins toute la "vigueur" d'une vraie bière!
Rien d'étonnant que tant de Canadiens préfèrent
prendre une GOLDEN
UN PRODUIT MOLSON
LES DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES sont diffusées par CHRC, à 10h.45, tous les soirs, à l'intention spéciale des amateurs de Québec et vous sont offertes par DUMAIS LTÉE, représentants Molson's

LE COEUR DE JULIETTE — par Stan Drake

MANDRAKE, le magicien — par Lee Falk et Phil. Davis

Décision unanime à Parker aux dépens de Johnny Arthur

James J. Parker ainsi reconnu (version canadienne) champion poids-lourd de l'Empire — Le pugiliste de Barrie, Ontario, très effectif avec ses crochets à la tête de son rival— Le "Boxing Board of Control" d'Angleterre continue cependant à reconnaitre Don Cockell comme l'authentique et unique champion de l'Empire.

Toronto, 10. (PC) — James J. Parker, un poids lourd de 26 ans, de Barrie, Ontario, a remporté hier soir une décision unanime de 12 rounds sur le champion sud-africain Johnny Arthur, de Johannesburg, pour décrocher le championnat poids lourd de l'Empire Britannique, version canadienne.

Une foule de quelque 5,000 personnes au Maple Leaf Gardens a vu Parker se lancer à l'attaque dès le premier round et conserver les devants jusqu'à la fin. Le gros boxeur sud-africain a maintenant perdu six de ses 34 combats professionnels par décision. Parker pesait 213 livres, Arthur 218½.

Ce combat n'était pas approuvé comme match de championnat de l'Empire par le Boxing Board of Control. Cet organisme reconnait encore Don Cockell comme champion de l'Empire.

L'issue de la bataille d'hier soir n'a jamais été en doute. Parker, dont le record professionnel est maintenant de 27 victoires contre cinq défaites, a ébranlé le Sud-africain avec de dure crochets de gauche et de droite à la tête. Deux coups à la figure envoyèrent Arthur au plancher pour le compte de neuf au dixième round. Arthur a vainement tenté de décrocher un coup de knockout au 12e round mais il ne lui restait tout simplement plus assez de force pour ébranler le solide Canadien.

Parker ne portait pas une seule marque après la rencontre. Arthur avait une entaille au-dessus de l'oeil droit et avait la joue droite enflée.

Le Détroit effectif

Montréal, 10. (UP) — Les amateurs de hockey tout comme les experts considéraient le jeu de puissance des Canadiens de Montréal comme l'arme la plus dangereuse dans l'histoire de ce sport mais des statistiques révèlent que les Red Wings de Détroit sont aussi dangereux lorsqu'ils jouent avec l'avantage d'un homme.

La ligue Nationale de hockey a rendu publique hier une compilation de chiffres couvrant la première moitié de la saison 1955-56 et qui prouve que les Canadiens et les Red Wings figurent dans une classe à part lorsqu'il s'agit de compter un but contre une équipe à court d'un joueur. Les Rangers de New-York se classent au troisième rang puis viennent loin derrière Toronto, Boston et Chicago.

Le jeu de puissance du Détroit a produit un but par cinq fois qu'ils ont fait pression. Les Wings ont eu l'avantage numérique d'un homme 150 fois dans leurs 33 premières parties et ont compté deux fois pendant une punition mineure.

Le jeu de puissance du club de Montréal a produit au rythme d'un but par 5.6 fois que les Canadiens avaient l'avantage d'un homme sur le club adversaire. Les dangereux Canadiens ont compté 28 buts alors qu'ils ont eu l'avantage numérique 156 fois et par quatre fois, ils ont compté deux buts pendant une punition mineure.

New-York a compté 18 buts (16 en 138 chances) pour une moyenne de 8.6. Toronto vient ensuite (12.3) avec 14 buts en 172 occasions; Boston (12.4) avec 12 buts en 149 occasions et Chicago vient à la queue avec 10 buts en 126 occasions.

Etrange mais vrai, les Red Wings ont été moins effectifs alors qu'ils avaient un avantage numérique de deux hommes, comptant seulement deux fois en 10 situations du genre. Les Canadiens ont eu cet avantage huit fois et ont compté cinq fois. La grosse différence fut les trois buts de Jean Béliveau en 41 secondes alors que Boston avait deux hommes au pénitencier.

Les Maple Leafs n'ont pu compter une seule fois alors qu'ils ont eu un avantage de deux hommes à six reprises; Chicago a cependant compté deux fois en cinq occasions du même genre; New-York, une fois en huit et Boston, deux fois en neuf.

Du point de vue général, la moyenne de la ligue démontre que le club jouant avec l'avantage d'un homme a compté une fois sur 8.1 chances (110 pour 891). La tâche a été plus facile avec un avantage de deux hommes, capitalisant à toutes les 4.6 opportunités.

HOCKEY

HIER

Ligue Progression
Castor, 5, Aigle 3
Loups 7, Bull Dogs 2
Ligue Armée de Valcartier
2e Bataillon 4, Dépôt 5
C.A.T.S. 2, Q.-Généraux 7
Ligue Junior d'Ontario
Hamilton 3, Guelph 5
Ligue de l'Ouest
Calgary 5, Winnipeg 9
Ligue North Shore
Campbellton 6, Miramichi 7

AUJOURD'HUI

Ligue du Québec
Québec à Montréal
Shawinigan à Trois-Rivières
Ligue Américaine
Partie des Etoiles à Pittsburgh
Ligue Saguenay-Québec
Victoria à Frontenac
Jonquière à Chicoutimi
Coupe Laurier
Kitchener vs Canadiens jrs
(Partie jouée au Colisée)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	40	25	8	7	120	68	57
New-York	37	19	12	6	114	91	44
Détroit	39	14	12	13	99	84	41
Toronto	40	14	19	7	86	104	35
Chicago	40	13	19	8	100	127	34
Boston	39	8	22	9	71	116	25

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	36	24	10	2	151	111	50
Pittsburgh	33	20	11	2	134	92	42
Buffalo	34	18	13	3	134	128	39
Cleveland	33	14	13	6	120	117	34
Hershey	34	9	22	3	100	140	21
Springfield	36	9	25	2	108	159	20

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	38	25	12	2	140	96	52
Montréal	38	19	14	5	116	97	43
Chicoutimi	35	18	14	3	109	87	39
Québec	36	14	21	1	107	124	29
Trois-Rivières	34	9	24	1	78	130	19

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	23	17	1	5	127	76	39
Port-Alfred	25	11	11	3	111	108	25
Victoria	22	11	9	2	78	70	24
Arvida	21	9	9	3	84	79	21
Chicoutimi	22	8	12	2	97	131	18
Jonquiere	22	6	12	4	80	100	16
Alma	23	6	14	3	83	102	15

LIGUE REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pts
Lévis	18	10			23
Ste-Foy	18	10	6	2	22
St-Emile	19	9	9	1	19
Lac St-Charles	17	3	12	2	8

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	2	2	0	0	8	4	4
Toronto	1	1	0	0	10	5	2
U. de Montréal	3	1	2	0	9	11	2
McGill	2	0	2	0	8	15	0

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dépôt	7	6	0	1	38	14	13
Guards	6	3	2	1	20	22	7
3e Bataillon	6	2	1	3	25	16	7
Q. Généraux	6	2	3	1	23	25	5
2e Batallion	4	1	2	1	15	12	3
C.A.T.S.	7	0	6	1	11	43	1

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	5	4	1	0	28	21	8
Bull Dogs	5	2	3	0	21	27	4
Aigles	5	2	3	0	22	23	4
Loups	5	2	3	0	24	24	4

LIGUE QUEBEC-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	10	7	2	1	59	32	15
Boischatel	9	5	4	0	47	37	10
Beaupré	8	3	4	1	35	36	7
Château-Richer	9	2	7	0	29	65	4

LIGUE JUVENILE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoria	6	4	1	1	26	12	9
Parc Champlain	7	4	3	0	23	21	8
AB	4	2	0	2	13	4	6
St-Pascal	5	2	2	1	10	11	5
St-J.-Baptiste	4	2	2	0	10	17	4
Frontenac	5	2	3	0	9	13	4
St. Pat's	5	0	5	0	6	24	0

LIGUE INDUSTRIELLE

	PJ	G	P	N	Pts
Canadian Arsenal	6	4	0	2	10
Good Year	6	3	3	0	6
Cobra Industries	6	3	3	1	5
General Electric	6	2	4	0	4

Wilson et Cimoli avec les Dodgers

Brooklyn, 10. (PA) Bob Wilson et Gino Cimoli, deux recrues qui patrouillaient le champ extérieur des Royaux de Montréal, dans la ligue Internationale, la saison dernière, ont signé hier leurs contrats de 1956 avec les Dodgers de Brooklyn. En comptant Al Koufax, un joueur à boni qui finira la deuxième portion de son contrat de deux ans, neuf joueurs ont maintenant accepté les offres des champions du monde pour la saison prochaine.

A Montréal, la saison dernière, Wilson a conservé une moyenne de .317 tandis que Cimoli a frappé pour .306. Ce sont deux frappeurs droitiers. Ils tenteront de se tailler une place au champ gauche des Dodgers et les candidats contre lesquels ils devront lutter pour ce poste, lorsque l'entrainement débutera, à Vero Beach, sont Sandy Amoros, Jackie Robinson, Junior Gilliam, Dick Williams, Bert Hamric et George Shuba.

Moncton en mauvaise posture financière

Moncton, 10. (PC) — Une assemblée d'urgence des bailleurs de fonds des Hawks de Moncton, de la ligue de hockey Senior de la Côte Atlantique aura lieu demain soir. Les officiels du club ont précisé hier que les opérations à date indiquaient un déficit de $15,000 depuis le début de la saison et qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'encouragement fourni par les amateurs. Les officiels de la ligue ici ont dit qu'il était possible que le circuit continue à opérer avec trois clubs, si Moncton décide d'abandonner ses activités. Les trois autres clubs sont Fredericton, Amherst et Saint John.

Carlos Ortiz est encore invincible

New-York, 10. (PA) Carlos Ortiz, invincible jeune Porto-Ricain de 19 ans, a remporté hier soir sa 13e victoire consécutive en s'assurant une décision unanime sur Ray Portilla, de New-York, dans une rencontre de huit rounds disputée à l'aréna St. Nicholas.

Ortiz pesait 135 livres, Portilla 141.

Une "arme secrète" déjà interdite

Wengen, 10. (PA) — Il semble bien que la nouvelle "arme secrète" sur laquelle comptait la France pour décrocher des lauriers lors des prochaines épreuves en ski soit vouée aux oubliettes.

L'"arme secrète" consiste en des skis spéciaux munis dans leur longueur de tiges de métal flexibles ajustant la tension aux différentes conditions des pentes et de la neige.

Les nouveaux skis, qui ont suscité beaucoup d'intérêt dans les centres sportifs, ont été loin de s'avérer aussi merveilleux qu'on les disait. Même s'ils avaient eu l'efficacité attendue, il est fort douteux que la Fédération internationale de ski ait approuvé leur usage lors des prochains Jeux olympiques. En fait, il est fort probable que la Fédération en interdira l'usage lors de ces prochaines épreuves.

Ligue de hockey aux Iles de la Madeleine

Ste-Anne de la Pocatière (DNC) Le grand évènement à signaler, dans le domaine du hockey Madelinot, est l'organisation en bonne et due forme d'une Ligue Junior. Quatre équipe composeront ce circuit: "Les Castors" de l'Ecole St-Pierre; "Les Marquis" de Lavernière; "Le Notre-Dame" de Fatima, et "Le Meteor" de Hâvre-aux-Maisons. Cette décision a été prise définitivement lors d'une assemblée tenue à Lavernière le 12 décembre. A la même occasion, des règlements officiels, clairs et complets, ont été adoptés. Signalons qu'un patineur âgé de moins de vingt et un an, pourra jouer dans la Ligue Junior, s'il n'a pas 21 ans au premier novembre d'une saison de hockey en cours. La Ligue préparera des recrues pour les Ligues supérieures; les jeunes seront ainsi plus à l'aise et auront plus d'avantages.

La Ligue Senior se prépare aussi à tenir son assemblée générale et à s'organiser pour la saison. Soulignons qu'il faudrait, pour le succès du hockey aux Iles, amender un grand nombre de règlements concernants les grands clubs; cela s'impose depuis la construction de l'aréna. L'occasion serait bonne de laisser tomber la Ligue Senior et d'organiser une nouvelle ligue sous le nom de "Intermédiaire "B". La ligue intermédiaire de l'an dernier est maintenant transformée en junior. En faisant disparaitre le nom de Senior, beaucoup plus de joueurs seraient enclins à jouer dans les grands clubs et on espère ainsi, dans un avenir prochain, compter cinq équipes dans le circuit majeur au lieu de quatre.

Duke Snider débute à la télévision

Hollywood, 10. (UP) Le champ-centre étoile des Dodgers de Brooklyn, Duke Snider, va faire ses débuts comme acteur à la télévision au programme "Father knows best" a-t-on annoncé hier.

Dans ce programme, Snider jouera le rôle d'un joueur-gérant d'une équipe d'étoiles des ligues majeures persuadée d'interrompre leur tournée d'exhibitions d'après-saison pour jouer une partie au profit des oeuvres de charité.

Gains décisifs des Loups et des Castors

Par Léonce JACQUES

Les Loups ont triomphé des Bull Dogs par 7-2, hier soir, au Colisée, dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue Progression, pour rejoindre les Bull Dogs et les Aigles sur un pied d'égalité en deuxième place. Les trois equipes ont chacun quatre points dans le classement, soit quatre points en arrière des Castors qui ont disposé des Aigles par 5-3 dans la première partie.

Contre les Bull Dogs, les Loups ont pris une avance de 3-0 dès la première période, avance qui s'avéra insurmontable par la suite. Moe Simard a réussi deux buts pour les vainqueurs et les autres furent comptés par Guy Gimaël, Armand Gaudreault, Melville Barry, Roddy Roy et Raymond Touchette. Charles Poulin et Lucien Plante furent les seuls joueurs des Bull Dogs à prendre Jacques Proulx en défaut dans la cage des Loups. Marcel Lemay, gardien de buts des Bull Dogs, ne reçut certainement pas toute la protection à laquelle il aurait été en droit de s'attendre.

Dans la premiere partie, les Castors ont remporté leur quatrième victoire de la saison contre une seule défaite en disposant des Aigles par 5-3. Guy Lalonde, Conrad Poitras, André Marceau, Magella Roux et Jingues furent les cinq compteurs des Castors. Nils Tremblay, Léopold Brisson et Jos. Cloutier se partagèrent les trois buts des Aigles. Tout comme dans l'autre partie, les vainqueurs s'assurèrent la victoire grâce à une poussée de trois buts dans la première période qui se termina au compte de 3-1 en faveur des Castors.

Dans l'ardeur du jeu, plusieurs joueurs ont semblé avoir oublié la devise de la ligue qui est "Sport et Charité". Certains athlètes, et ce ne sont pas ceux qui ont le moins d'expérience dans le hockey, se sont permis de critiquer ouvertement le travail des officiels. Ces joueurs ne devraient pas oublier que les arbitres et les juges de lignes travaillent de façon bénévole dans les parties de la ligue Progression et ce n'est certainement pas en allant jusqu'à bousculer ces derniers sur la glace qu'on les encouragera à revenir.

PREMIERE PARTIE

CASTORS — Buts : Drolet. Défenses: Theberge, Roux, Mercier, Labrie. Avants : Côté, Larochelle, Vincent, Flynn, Corriveau, Poitras, Plasinis, Lalonde, C. Poitras, Marceau, Jingues, Gagné.

AIGLES — Buts : Lebel. Défenses : Delwaide, Cloutier, Tremblay. Avants : Létourneau, Bisson, Lepage, Dubeau, Gaudreault, Nadeau, Leclerc, Lacroix, Beaudry, Boulet.

Première période

1—Castors : Lalonde, (Jingues, C. Poitras) 6:36
2—Castors : Roux, (Mercier, A. Poitras) 10:45
3—Aigles : Tremblay, (Gaudreault, Boulet) 14:48
4—Castors : C. Poitras, (Labrie, Jingues) 15:50
Puns : C. Poitras, Côté.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Mercier, C. Gaudreault, Roux, Beaudry, Lacroix (min. et mv. cond. et pun. de match).

Troisième période

5—Aigles : Cloutier, (Tremblay, Boulet) 9:09
6—Castors : Marceau, (Côté, Larochelle) 19:20
7—Aigles : Bisson, (Lepage, Dubeau) 13:25
8—Castors : Jingues, (seul) 14:29
Aucune punition.

DEUXIEME PARTIE

LOUPS — Buts : Proulx. Défenses : Villeneuve, Couture, Lussier, Touchette. Avants : Roy, Bourgeois, Simard, Demers, Barry, Gaudreault, Mackay, Bergeron, Gimaël.

BULL DOGS — Buts : Lemay. Défenses : Lalliberté, Lepage, Poulin, Falardeau. Avants : Allard, Blouin, Vandal, Rinfret, Plante, Roy, Duplain, Kovalchuk

Première période

1—Loups : Gimaël, (Villeneuve, Barry) 2:15
2—Loups : A. Gaudreault, (Lussier, Simard) 3:16
3—Loups : Barry, (Touchette, Demers) 17:04
Puns : Roy, Lussier.

Deuxième période

4—Bull Dogs : Poulin, (seul) 3:06
5—Loups : Simard, (Couture, A. Gaudreault) 8:62
Pun : Rinfret (match).

Troisième période

6—Loups : Roy, (Gaudreault) 3:33
7—Bull Dogs : Plante, (Falardeau, Roy) 5:36
8—Loups : Touchette, (Simard, Gaudreault) 9:18
9—Loups : Simard, (Roy, Gaudreault) 13:32
Puns : Lepage, Demers, Kovalchuk, Bergeron, Falardeau (match).

Al Smith signe pour Cleveland

Cleveland, 10 (PA) — La direction des Indiens de Cleveland a annoncé hier avoir engagé le voltigeur de champ extérieur Al Smith et qu'il recevra une substantielle augmentation de salaire par rapport à la saison dernière. Il a également été révélé que le joueur de troisième but Rudy Regalado et le voltigeur de champ extérieur Rocco Colavito, une recrue, ont aussi accepté les termes des Indiens.

Smith, choisi la saison dernière par les rédacteurs de baseball de Cleveland comme le meilleur homme des Indiens, a été leur meilleur frappeur avec une moyenne de .306. Il s'est classé sixième chez les frappeurs de toute la ligue Américaine à la fin de la saison. En dépit du fait qu'il était premier dans l'alignement des Indiens au bâton, il a frappé 22 coups de circuit pour faire compter l'imposant total de 77 points. Il a volé 11 buts et a lui-même compté 123 fois.

La saison dernière, à Indianapolis, dans l'Association américaine, Regalado a conservé une moyenne de .316 au bâton. Colavito, également d'Indianapolis, a frappé 30 circuits l'an dernier et la saison précédente.

Autre démission d'un gérant à Philadelphie

Philadelphie, 10. (PA) — George Katz, gérant du boxeur poids moyen Gil Turner, a résigné hier comme membre de la Yeystone Managers Guild, une union de gérants. C'est la première défection dans les rangs des gérants de boxeurs de la Pennsylvanie.

Turner doit se battre contre Gene Fullmer, de West Jordan, Utah, le 20 janvier, à Syracuse. Ce sera la première rencontre livrée dans l'Etat de New-York après la date fixée par le commissaire Julius Helfand pour la rupture, par les gérants, de leurs relations avec la gulide de New-York. Le 16 janvier est la date fixée par Helfand pour la rupture de ces relations si les gérants ne veulent se voir priver de leurs permis dans l'Etat de New-York.

Terry Sawchuk est trop vieux

Détroit, 10. (PC) — Terry Sawchuk, gardien de buts des Bruins de Boston, a été avisé hier par le bureau de service sélectif de la région militaire de Détroit qu'il est considéré trop vieux pour être sujet au service militaire obligatoire dans l'armée des Etats-Unis.

Sawchuk, vétéran gardien de buts de la ligue Nationale, est demeuré à Détroit, après que son club eut été battu par les Red Wings, dimanche après-midi. Il se rendit au bureau de service sélectif de Détroit, hier après-midi, et fut avisé qu'en vertu de son âge — 26 ans — il n'est pas sujet au service militaire obligatoire.

Sawchuk, qui a été échangé aux Bruins par les Red Wings à la fin de la saison dernière, a encore un logis à Détroit, où demeure sa mère.

Le circuit Campbell

Montréal, 10. (PC) Dans ses statistiques officielles publiées hier, le statisticien de la ligue Nationale s'est fendu de grandes données mathématiques qui ne manqueront certes pas de susciter toutes sortes de commentaires — probablement acides — sur la façon dont on analyse l'avance que détiennent les Canadiens de Montréal en tête du classement.

La Presse Canadienne, en faisant l'analyse de ces statistiques, a constaté le fait que l'on attribue une grande part des succès des Canadiens à leur force dans les jeux de puissance. On insinue que 36 pour cent des buts des Canadiens ont été comptés alors que l'adversaire était à court de personnel. Ce que la Presse Canadienne ne manqua pas de constater, c'est qu'il n'est nulle part mentionné que les Red Wings de Detroit ont compté 44 pour cent de leurs buts alors qu'ils détenaient un avantage numérique.

A tout événement, en dépit du fait que trois de leurs joueurs réguliers soient actuellement au rancart à cause de blessures, les Canadiens sont encore confortablement installés en tête du classement avec 57 points recueillis en 40 parties. Les équipes qui sont encore en mesure de rattraper les Canadiens sont les Rangers de New-York, avec 44 points en 37 joutes, et les Red Wings, avec 41 points en 29 parties.

CHANCES DE RECORD

Les Canadiens, s'ils maintiennent leur allure moyenne de 1.425 point par joute pour les 30 parties qu'il leur reste à jouer avant la fin de la saison, devraient finir leur calendrier avec 100 points, soit un de moins que le nombre record de 101 obtenus par les Red Wings au cours de la saison 1950-51. D'autre part, s'ils ne jouent que pour une moyenne de .500, ils finiront la saison avec 87 points.

Pour rejoindre les Canadiens, les Rangers devront jouer pour mieux que leur moyenne de 1.19 point par partie, même en assumant que les Montréalais tomberaient au ralenti prévu plus haut. Les Rangers ne finiraient alors qu'avec 83 points. Les Rangers, en conservant une moyenne de 1.26 point par joute, se sont améliorés dans leurs 19 dernières parties, mais même en conservant cette allure jusqu'à la fin de la saison, ils ne finiraient leur calendrier qu'avec 85 points.

Les Red Wings, qui progressent de façon assez régulière depuis quelque temps, n'ont conservé qu'une moyenne de 1.06 point par partie depuis le début de la saison. Leur moyenne pour leurs 19 premières parties de la saison a été de .84; pour leurs 20 dernières joutes, elle a été de 1.25. S'ils conservent cette allure moyenne de 1.25 point par joute d'ici la fin de la saison, ils finiront leur calendrier avec 90 points.

La 4e PLACE

Outre le regain de vie des Red Wings, le point d'attraction dans la ligue est la lutte qui se livre actuellement pour la possession de la quatrième place. Les Maple Leafs de Toronto, le seul club avec un record parfait la semaine dernière, ont enlevé cette quatrième place aux Black Hawks de Chicago. Les Leafs, avec deux victoires en autant de joutes, ont accumulé un total de 35 points. Les Hawks, qui ont perdu deux de leurs trois parties de la semaine dernière, en ont 34.

Montréal et New-York ont gagné chacun une fois et perdu chacun une partie tandis que les Wings ont gagné deux de leurs trois joutes. Les Bruins de Boston ont perdu leurs deux parties.

PROGRES DE SLOAN

Tod Sloan, en aidant grandement la cause des Leafs, a été le meilleur compteur de la semaine. Il a recueilli six points — quatre buts et de deux assists — et s'est hissé de la huitième à la sixième place dans la course au championnat des compteurs. Il a recueilli un total de 35 points depuis le début de la saison. Il a compté autant de francs buts que Maurice Richard, soit 22. Jean Béliveau, des Canadiens, demeure le plus adroit franc-tireur du circuit avec 23 buts.

Béliveau est également en tête des compteurs avec un total de 46 points, soit quatre de plus que Richard, son plus proche rival. Gordie Howe, de Détroit, a compté trois buts et fourni un assist pour se hisser de la cinquième à la troisième place, sur un pied d'égalité avec Andy Bathgate, des Rangers. Ils ont chacun 41 points mais Howe jouit de classification préférentielle à cause de ses 19 francs buts. Bathgate n'en a que 11.

OLMSTEAD TALONNE

Bathgate a fourni deux assists la semaine dernière, ce qui porte son total de saison à 30, soit un de moins seulement que Bert Olmstead, de Montréal. Olmstead n'a pas obtenu un seul assist la semaine dernière mais il a compté un but et il a maintenant 39 points à son actif.

En septième place, derrière Sloan, vient Dave Creighton, de New-York, avec 34 points. Il a recueilli trois assists la semaine dernière. Vient ensuite Alex Delvecchio, de Détroit, avec 33 joints. Il a obtenu deux buts et un assist la semaine dernière. Dutch Reibel, un autre Wing, a compté une fois et fourni deux assists, la semaine dernière, pour porter son total à 31 points.

Red Kelly, de Détroit, a délogé Doug Harvey, de Montréal, de la 10e place. Harvey est actuellement au rancart à cause d'une blessure à une main. Kelly a compté trois fois, la semaine dernière, et a obtenu un assist. Son total est maintenant de 29 points, soit un de plus que Harvey.

Jacques Plante, des Canadiens, mène encore le bal chez les gardiens de buts avec une moyenne défensive de 1.70. Glenn Hall, de Détroit, est deuxième avec une moyenne de 2.15, suivi de Lorne Worsley, de New-York, avec 2.46.

LES MENEURS

	B.	A.	Pts	Pun.
Béliveau, Mtl.	23	23	46	94
M. Richard, Mtl.	22	20	42	48
Howe, et.	19	22	41	60
Bathgate, N.-Y.	11	30	41	38
Olmstead, Mtl.	8	31	39	68
Sloan, Tor.	22	13	35	62
Creighton, N.-Y.	15	19	34	26
Delvecchio, Det.	18	15	33	18
Reiel, Det.	8	23	31	6
Kelly, Det.	11	18	29	35
Murphy, N.-Y.	12	16	28	31
Gadsby, N.-Y.	4	24	28	60
Harvey, Mtl.	2	26	28	44
Prentice, N.-Y.	16	11	27	16
Lindsay, Det.	15	11	26	104
Mickoski, Chi.	15	10	25	40
Geoffrion, Mtl.	12	13	25	44
Armstrong, Tor.	7	18	25	54
Hergesheimer, N.Y.	14	10	24	18
H. Richard, Mtl.	11	13	24	20
Moore, Mtl.	6	18	24	29

LES GARDIENS DE BUTSS

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Plante, Montréal	34	56	6	1.65
Perreault, Mtl.	6	12	1	2.00
Totaux	40	68	7	1.70
Hall, Detroit	39	84	7	2.15
Worsley, N.-York	37	91	3	2.46
Lumley, Toronto	40	104	2	2.60
Sawchuk, Boston	39	116	5	2.97
Rollins, Chicago	38	117	3	3.08
Bassen, Chicago	3	10	0	3.33
Totaux	41	127	3	3.10

Punitions en minutes à chaque club : Toronto 648, Montréal 627, Boston 593, Chicago 513, New-York 505, Detroit 488.

Trabert de nouveau victime de Gonzales

Des Moines, Iowa, 10. (UP) Pancho Gonzales, de Los Angeles, a défait hier soir Tony Trabert, de Cincinnati, Ohio, pour prendre une aavnce de 10-4 dans leur tournée de tennis professionnel.

Gonzales a battu Trabert, champion des Etats-Unis et de Wimbledon par 6-2 et 9-7. Dans l'autre match, Rex Hartwig, ancien joueur de la coupe Davis pour l'Australie, a gagné son second match de la tournée contre Pancho Segura, d'Ecuador, 10-8.

connues, efficaces...

Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec un produit connu, efficace et de prix abordable.

Pilules MORO

Tonique pour les hommes "toujours fatigués"

3-348

A LOUER

1er février 1956

PRETS POUR

BUREAUX MAGASINS SALLES DE Démonstrations

de 500 à 38,000 p.c. sur le même plancher pouvant être divisés. 2 ascenseurs pour marchandises. 2 ascenseurs pour les passagers et 1 ascenseur combiné.

- Plancher couvert de tuile — acoustique.
- Extincteurs automatiques — chauffé.
- Air conditionné.
- Plein service.
- Edifice à bureaux de premier ordre — Loyer très raisonnable.
- Stationnement privé pour 400 voitures, plus le seul plaza chauffé au Canada.

Le Centre Champlain

156 rue de la Couronne

CIGARETTES BRITISH CONSOLS de MACDONALD

EXTRA-DOUCES

UNI·LIÈGE·OU À BOUT-FILTRE

l'étonnante NOUVELLE bière Lager...

OLAND'S Schooner BEER

...rafraîchissante comme la brise du large !

Un produit de la Brasserie Oland

55-219

MUTT et JEFF — par Al Smith

JOE PALOOKA — par Ham Fischer

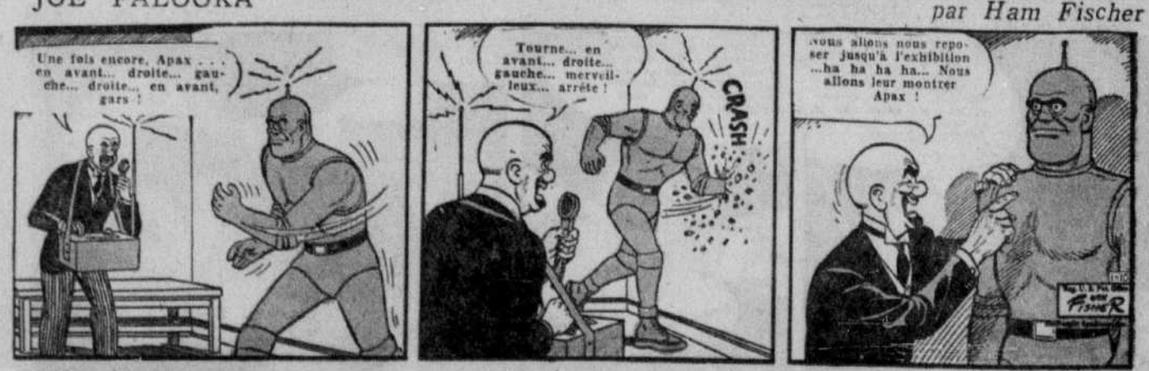

De très brillants débuts au tournoi de badminton

Du jeu rapide et de brillants échanges aux premières joutes de cette classique annuelle du badminton—Les courts du Quebec Winter Club témoins de surprises chez les favoris — Dollard Bonhomme file en semi-finale du simple masculin — Les doubles tant masculins que féminins à l'affiche ce soir.

Des rencontes enlevantes, ont marqué, hier soir, l'ouverture du tournoi Senior de badminton Québec-District, sur les courts du Quebec Winter Club.

Une surprise fut enregistrée dans les simples masculins par le vétéran Dollard Bonhomme qui se servit de sa grande expérience pour l'emporter contre le joueur semé No 4, Paul-Henri Laprise, 15-11, 12-15, 18-17. Dans une autre partie qui fut goûtée par les amateurs présents fut la victoire de Gaston Gilbert contre J. Vaillancourt, 15-8, 13-15, 15-12.

Jeudi, l'on verra en ronde semi-finale Raymond Corbin contre J.-Claude Laprise et Paul Pouliot contre Dollard Bonhomme.

Chez les dames, ce sera Aline Laprise contre Pauline Caseau, et Renée Roy, contre Faby Corbin.

Ce soir, on continuera l'élimination dans les doubles féminin et masculin.

Voici maintenant les résultats d'hier soir ainsi que le calendrier des joutes pour ce soir :

SIMPLE MASCULIN

M. Dupuis défait L. Lacasse, 15-2, 15-7.
G. Gilbert défait J. Vaillancourt, 15-8, 13-15, 15-12.
G. Couture d fait G. Chalifour, 15-6, 15-4.
C. Pouliot défait C. Couture, 15-1, 15-4.
L. Therrien défait J.-P. Thevitic, 15-3, 15-4.
J. Giguère défait G. Gingras, défaut.
V. Simard défait G. Tessier, 15-4, 15-7.
R. Corbin défait M. Dupuis, 15-8, 15-4.
J.-M. Pelletier défait J. Giguère, 15-3, 15-10.
J.-C. Laprise défait G. Gilbert, 15-12, 15-12.
G. Bonhomme défait L. Thérien, 15-6, 15-6.
R. Corbin défait J.-M. Pelletier, 15-4, 15-7.
P.-H. Laprise défait G. Couture, 15-7, 18-13.
J.-C. Laprise défait G. Pelletier, 18-13, 15-2.
P. Pouliot défait C. Couture, 15-4, 15-5.

SIMPLE FEMININ

Aline Laprise défait Y. Alain, défaut.
P. Corbin défait J. McElhiney, 11-4, 11-7.
Renée Roy défait G. Hamel, 11-2, 11-5.

CEDULE POUR CE SOIR

DOUBLE MASCULIN

C. Pouliot et M. Dupuis vs C. Couture et Gilles Couture.
Jean Côté et J. Vaillancourt vs G. Lemieux et P. Côté.
J. D. Trevithic et J. Boutet vs A. Fortin et L. Watson.
G. Chalifour et partenaire vs R. R. Bayeur et partenaire.
C. Archer et partenaire vs J. Sibson et C. Scrisner.
J.-M. Pelletier et Gaston Pelletier vs J.-P. Havard et G. Gilbert.
L. Therrien et V. Simard vs R. Dussault et J. Turcot.
C. Tessier et Gilles Côté vs G. Bédard et Blaise Savard.
Gagnant de Dupuis-Pouliot-Couture-Couture vs J.-P. Gagnon et G. Paquet.
Gagnant de Côté-Vaillancourt-Lemieux Côté vs D. Bonhomme et M. Tessier.
Gagnant de Trevithic-Boutet-Fortin-Watson vs J.-C. et P.-H. Laprise.
Gagnant de Challifour-Lebel-Bayeur-partenaire vs M. Bédard et M. Marcotte.
Gagnant de C. Archer-partenaire-Gibson-Scrisner vs R. Corbin et P. Pouliot.

DOUBLE FEMININ

C. Desjardins et M. Audette vs M. Barry et G. Hamel.
M. Trépanier et L. Pépin vs Denise Rousseau et Ch. Paquet.
C. Pépin et C. Munro vs R. Côté et J. McElhiney.
L. Cloutier et A. Tessier vs C. Houde et M. Gosselin.
Gagnant de Desjardins-Audette-Barry-Hamel vs Y. Alain et Made. Marcotte.
Gagnant de Trépanier-Pépin-Rousseau-Paquet vs Renée Roy et Nicole Roy.
Gagnant de Côté-McElhiney-Pépin-Munro vs Aline Laprise et F. Chamberland.
Gagnant de Cloutier-Tessier-Houde-Gosselin vs Fabiola Juneau et P. Caseau.

St-Emile blanchit Ste-Foy par 6-0

Le Lévis de l'instructeur Roland Nadeau a pris une confortable avance en première position de la ligue Régionale du président Lucien Gauthier lorsqu'il a disposé de l'Auberge du Cheval Blanc par 7-6 alors que le Ste-Foy subissait une humiliante défaite de 6-0 contre le St-Emile lors du programme double présenté devant quelque 500 amateurs dimanche à l'aréna du parc Victoria.

Picard a brillé à l'attaque du Lévis avec le truc du chapeau, Després, Vézina, Robitaille et Fecteau, ont obtenu les autres buts du Lévis qui ont pris une avance de 6-2 avant de voir l'Auberge se rallier à la période finale avec quatre buts. Mais le Lévis conserva la victoire en ajoutant un autre but, Vézina et Nadeau ont compté deux fois chacun pour le Lac St-Charles, Paquet et Paradis complétant le pointage. Seulement deux punitions mineures ont été imposées dans cette rencontre tout comme dans la seconde partie.

Paul-André Bouchard a été sensationnel dans les filets du St-Emile pour se mériter le blanchissage contre l'équipe de John Corrigan. Belzile a également affiché une tenue spectaculaire en comptant quatre des six buts de son équipe contre le cerbère René Devarennes, Allaire et Delamarre ont réussi les deux autres buts du St-Emile.

Jimmy Moore tient bon en 1ère place

André Corriveau, du Royal de Montréal, a été grandement prolifique, la semaine dernière, avec six points en deux joutes, mais il n'a gagné qu'un point sur Moore, qui est confortablement installé en tête de la liste des compteurs de son circuit avec une avance de cinq points. Moore a en effet accumulé un total de 50 points sur 18 buts et 32 assists. Corriveau a compté 20 buts et fourni 25 assists, pour un total de 45 points.

Les 32 assists de Moore en font le meilleur passeur de la ligue tandis que Corriveau et Eddie Kachur, des Cataractes de Shawinigan Falls, sont les deux meilleurs compteurs de francs buts avec 20 chacun.

Gilles Dubé, de Shawinigan Falls, est en troisième place avec 43 points, suivi de Kachur, qui en a 41. Erwin Grasse, un autre joueur des Cataractes, est à un pied d'égalité avec Kelly Burnett, du Royal, en cinquième place. Ils ont chacun 37 points.

Stan Smrke, de Chicoutimi, Ludger Tremblay, de Québec et Connie Broden, de Shawinigan Falls, occupent l'échelon suivant avec 33 points chacun.

Gardiens de buts

Bob Perreault, de Shawinigan-Falls, détient une légère avance dans la course au trophée Vézina, décerné annuellement au meilleur gardien du circuit. La moyenne de buts comptés contre les Cataractes est de 2.46 buts par partie; la moyenne contre les Saguenéens est de 2.49.

Gerry McNeil a la meilleure moyenne individuelle de tous les gardiens de buts — 2.25 — mais ses substituts n'ont pas été aussi efficaces que lui et la moyenne générale de buts comptés contre le Royal est de 2.55.

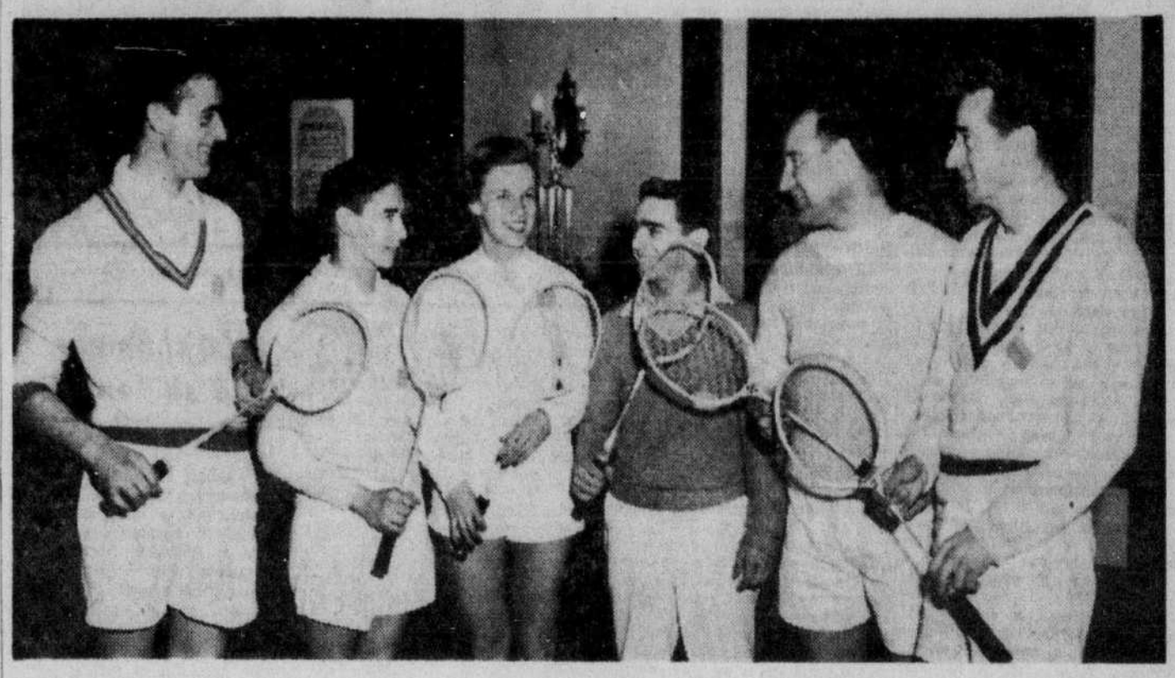

DANS CETTE BRILLANTE PLEIADE D'ATHLETES prenant part à la classique annuelle du badminton sur les courts du Quebec Winter Club, nous vous présentons MM. GASTON GILBERT, J.-CLAUDE LAPRISE, P.-HENRI LAPRISE, RENE ROY, DOLLARD BONHOMME et LEO THERRIEN.

(Photo du "Soleil")

Tommy Byrne et Ray Robinson sont choisis les "retours" de 1955

New-York, 10 (PA) — Un lanceur et un cogneur — Tommy Byrne et Sugar Ray Robinson — viennent d'être jugés les auteurs des plus dramatiques retours sportifs de l'année 1955.

Byrne, un gaillard qui a déjà dit qu'il lui avait fallu 15 ans pour apprendre à lancer, est revenu de l'obscurité des ligues mineures, où son manque de contrôle l'avait relégué, pour devenir un des piliers des Yankees de New-York dans leur campagne qui les a conduits au championnat de la ligue Américaine. Byrne a gagné 16 parties et en a perdu cinq.

Robinson, qui avait accroché ses gants de boxe environ deux ans auparavant, alors que sa brillante carrière semblait avoir pris fin, est revenu dans l'arène pour reprendre son championnat mondial des poids moyens en knockoutant Bobo Olson en deux rounds. Les rédacteurs sportifs consultés par la Presse Associee à la fin de 1955 ont choisi Byrne comme l'auteur du plus sensationnel retour de l'année. Robinson a pris la deuxième place d'emblée.

Autres choix

Vinrent ensuite l'équipe de football de Michigan State University et son instructeur, Duff Daugherty, les Dodgers de Brooklyn, les champions mondiaux du baseball et leur receveur, Roy Campanella.

Les Dodgers ont effectué un retour doublement remarquable. Ils ont d'abord réussi à décrocher le champion de la ligue Nationale puis ont ensuite vaincu les Yankees de New-York dans la série mondiale, après avoir perdu les deux premières joutes de la classique annuelle.

Campanella, accablé de maux de toutes sortes en 1954 et de nouveau blessé en juin dernier, s'est remis de superbe façon pour devenir le joueur le plus utile de la ligue Nationale et l'auteur du plus sensationnel retour dans son circuit.

Décision à DeMarco sur Jacky Blair

Providence, R.I., 10. (UP) Paddy De Marco, 139 livres et demie, de Brooklyn, N.-Y., a remporté une décision unanime hier soir sur Jacky Blair, 134¼ livres, de Dallas, Texas, dans un combat disputé devant 2,292 amateurs à l'auditorium Rhode-Island.

Les coups au corps decochés par De Marco lui ont valu pratiquement tous les rounds de ce combat de dix rounds. Blair n'a guère fatigué De Marco. Dans l'autre principal combat de la soirée, Curly Omonroe, 138½, de Worcester, a gagné une décision partagée sur Gen Butler, 140, de Boston.

Knockouté deux fois

Nouvlle-Orléans, 10. (UP) Jimmy Hackney, 138 livres, de Philadelphie, a remporté une victoire par knockout technique au sixième round d'un combat contre Lawrence Armstead, 135½, de Nouvelle-Orléans ici hier soir.

Armstead a été atteint par une dure droite au moment où la cloche annonçait la fin de la cinquième round. Un examen par un médecin de la commission de boxe a révélé que le poids-léger souffrait d'une fracture de la mâchoire. C'était le deuxième k.o. de Hackney sur Armstead.

BOB BAKER VS TOMMY "HURRICANE" JACKSON DANS UN 10 ROUNDS AU GARDEN, 3 FEVRIER

New-York, 10 (PA) — Bob Baker, de Pittsburgh et Tommy Hurricane Jackson, de New-York, ont accepté hier de signer un contrat pour une rencontre de dix rounds qui sera disputée au Madison Square Garden, le 3 février prochain. Baker est deuxième dans la liste des aspirants au titre de Rocky Marciano, le champion mondial des poids lourds. Jackson est classé troisième.

Baker a remporté une décision sur Nino Valdes, de Cuba, dans un terne combat disputé à Cleveland, le 7 décembre dernier. Lors de sa dernière bataille, le 28 octobre dernier, à Cleveland, Jackson fut battu par Jimmy Slade.

Cette bataille sera la première au Garden après l'édit du commissaire Julius Helfand, de la Commission athlétique de New-York, ordonnant à tous les gérants de la guilde des gérants de New-York de rompre leurs relations avec cette organisation s'ils ne veulent se voir priver de leurs permis.

Gain des Italiens

Cortina, Italie, 10. (PA) L'équipe de hockey olympique de l'Italie, grandement renforcie par des joueurs Canadiens, a défait hier l'équipe Bad Toelz, d'Allemagne par 6-3 dans une joute d'exhibition. Ces Canadiens ont maintenant des passeports italiens à cause de leur parenté italienne.

Lloyd Mangrum gagne le tournoi de Los Angeles avec un total de 272

Los Angeles, 10. (UP) — Lloyd Mangrum a repris la vedette hier après un long séjour dans la vallée de l'oublie quand il a remporté la victoire dans le tournoi omnium de Los Angeles pour une bourse de $30,000, jouant un total-record de 272 pour 72 trous.

Repoussant une menace du diminutif Jerry Barber pendant les derniers trous du tournoi, Mangrum a gagné par une marge de trois coups. Barber a fini avec 275 et Tommy Bolt, la sensation de la deuxième ronde avec son superbe 63, a terminé troisième avec 276.

Le vainqueur a joué 72 hier pour ajouter à ses rondes de 66, 66 et 68.

Le Dr Cary Middlecoff a terminé avec 277 à la suite de la ronde de 70 hier.

La victoire a valu $6,000 à Lloyd pendant que Barber collectait $3,200 pour le deuxième rang, Bolt $2,200 pour le troisième et Middlecoff $1,800 pour le quatrième.

Le total de 272 par Mangrum fut le plus bas dans les trente années du tournoi. Lancien record de 273 avait été établi par Jimmy Thomson en 1938.

Le meilleur score de la journée d'hier fut un 68 par le puissant cogneur George Bayer de Cincinnati. Mais tout ce que ça lui donna fut un total de 286, très loin en arrière.

Voici la dernière liste des résultats ainsi que les montants d'argent gagnés par chacun:

$6,000—Lloyd Mangrum, Apple Valley, Calif.,	66	66	68	72	—272
$3,200—Jerry Barber, Los Angeles,	71	67	67	70	—275
$2,200—Tommy Bolt, Chattanooga, Tenn.,	71	63	71	71	—276
$1,800—Dr Cary Middlecoff, Dallas, Tex.,	70	69	68	70	—277
$1,400—John Barnum, Belmont, Mich.,	67	69	72	73	—281
$1,400—E. J. (Dutch) Harrison, St-Louis, Mo.,	69	69	70	73	—281
$1,050—Jim Ferrier, Los Angeles,	71	70	71	70	—282
$1,050—Gardiner Dickinson, Panama C. B'ch, Fla.,	74	68	69	71	—282
$ 850—Eric Monti, Los Angeles,	73	68	72	70	—283
$850—Don Fairfield, Casey, Ill.,	69	71	69	74	—283
$658—Fred Haas, Claremont, Calif.,	70	73	72	69	—284
$658—Ralph Blomquist, Glendale, Calif.,	69	70	72	73	—284
$658—Dow Finsterwald, Bedford Heights, O.,	72	69	71	72	—284
$535—Gene Littler, Palm Springs, Calif.,	71	69	73	72	—285
$535—Lionel Hebert, Erie, Pa.,	67	74	73	71	—285
$381.12—George Bayer, Cincinnati, O.,	70	72	76	68	—286
$381.11—Art Wall, Pocono Manor, Pa.,	73	69	74	70	—286
$381.11—Ronnie Nicol, Los Angeles,	72	71	73	70	—286
$381.11—Paul Harney, Bolton, Mass.,	70	74	71	71	—286
$381.11—Al Besselink, Grossinger, N.Y.,	69	70	75	72	—286
$381.11—Bud Holscher, Apple Valley, Calif.,	70	70	74	72	—286
$381.11—Mike Fetchik, Manopac, N.Y.,	71	71	71	73	—286
$381.11—Smiley Quick, Los Angeles,	69	72	72	73	—286
$381.11—Cecil Harris, Whittier, Calif.,	67	71	74	74	—286
$250.00—Jimmy Demaret, Kiamasha Lake, N.Y.,	70	73	74	70	—287
$250.00—Leo Biagetti, Willoughey, O.,	72	71	72	72	—287
$250.00—Arnold Palmer, Latrone, Pa.,	72	74	67	74	—287
$193.34—Charles Sifford, Los Angeles,	74	73	72	69	—288
$193.33—Al Balding, Erindale, Ont., Can.	70	71	75	72	—288
$193.33—Willie Barber, Los Angeles,	71	71	72	74	—288
$145.00—Bob Duden, Portland, Ore.,	70	74	74	71	—289
$145.00—Bob Gadja, Bloomfield Hills, Mic.,	71	71	75	72	—289
$145.00—Walker Inman, Jr., Atlanta, Ga.,	72	68	76	73	—289
$145.00—Ted Rhodes, Los Angeles,	73	71	73	72	—289
$145.00—Ralph Robinson, Los Angeles,	70	72	74	73	—289
$145.00—Zell Eaton, Pomona, Calif.,	72	74	74	73	—289
X-Gene Andrews, Los Angeles,	73	74	70	72	—289

(X)-signifie amateur.

Slalom pour le championnat de la Vallée du St-Laurent dimanche

Le club de ski de la Voirie présentera dimanche prochain, dans la côte No : 1 de L'Auberge-des-Monts, un grand slalom pour le championnat de la Vallée du St-Laurent, toutes classes. Ce concours, le plus important de la région pour le slalom, débutera à 11 heures précises et réunira les meilleurs skieurs de tous les clubs affiliés à la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. Un comité d'organisation a été formé la semaine dernière et l'on peut s'attendre dès maintenant à un grand succès. Les directeurs du club espèrent toutefois qu'une bonne bordée de neige et une température plus froide viendront rétablir les conditions de neige dans les côtes du Lac Beauport.

Le tirage des positions de départ se fera jeudi soir à 8 heures précises, aux locaux du club de ski de la Voirie, 130, est, Grande-Allée. Les compétiteurs voudront bien faire parvenir leur entrée par l'entremise de leur club respectif, avant l'heure du tirage. Aucune entrée-retard, (post-entry) ne sera acceptée pour cette épreuve. L'on conseille donc à tous les compétiteurs de s'assurer que leur nom soit donné à temps au comité d'organisation. Toutes les entrées doivent être envoyées à l'adresse suivante : Pierre Lemieux, secrétaire, le club de ski de la Voirie, 130, est, Grande-Allée, Québec, tél. : MU 1-1070. Le concours est ouvert aux classe A, B, C, seniors et juniors, hommes et femmes.

L'emblème de ce championnat de grande classe est le magnifique trophée offert par le sportif Adrien Thibault. Ce trophée est en compétition depuis 1946 et un compétiteur, pour le garder définitivement, doit remporter le championnat trois années, consécutives ou non. Tom Monaghan qui a déjà remporté l'épreuve à deux reprises aura l'occasion de s'assurer la garde définitive de ce trophée s'il remporte la palme cette année. Il aura toutefois à donner le meilleur de lui-même car la lutte sera très contestée. André Bertrand a aussi gagné deux fois ce championnat mais il ne pourra le défendre cette année, étant rendu en Europe pour les prochaines olympiades d'hiver à Cortina d'Ampezzo. Voici le palmarès attaché à ce trophée depuis sa mise en compétition : 1946, Rémi Larose; 1947, Elie Turgeon; 1948, Elie Turgeon; 1949, Jacqueline Saucier; 1950, André Bertrand; 1951, Clément Monaghan; 1952, Tom Monaghan; 1953, Claude Brunet; 1954, Tom Monaghan; 1955, André Bertrand.

Dépôt et Q.-G. ont triomphé hier soir

Le Dépôt a défait le 2ème Bataillon du Royal 22e par 5-4, puis les Quartiers-Généraux ont eu raison des Cats par 7-2, lors du programme double de la ligue de hockey du camp militaire de Valcartier présenté hier soir, à l'Aréna de l'O.T.J.

Ces résultats n'ont apporté aucun changement au classement du circuit du capitaine Tony Renauld.

Les joueurs due 22e se firent battre dans la première partie, en dépit d'une performance de trois buts et un assist par Guertin. Lafontaine, qui eut l'autre, contribua également deux aides pour les perdants de la joute initiale.

Lahaie, Vincent, Garneau, Guérard et Lemelin donnèrent une avance de 5-0 au Dépôt dans les trente premières minutes de jeu, avant de voir Guertin inspirer une poussée ennemie.

Les Cats, qui n'ont pas encore gagné une seule joute, firent une belle lutte dans la première période de la seconde joute mais furent déclassés par la suite. Nicholson et Rabineau dirigèrent l'offensive des Quartiers-Généraux avec deux buts chacun pendant que Paradis, Couturier et Gauthier avaient les autres. Les deux buts des Cats furent obtenus par Bellemare et Renault.

Un autre programme de ce circuit aura lieu mercredi après-midi.

LA BOXE

New-York — Carlos Ortiz, 135, Porto Rico, par décision sur Ray Portilla, 141, New-York, 10.

Providence, R.I. — Paddy Demarco, 137½, Brooklyn, par décision sur Jackie Blair, 134½, Dallas, 10.

Toronto — James J. Parker, 213, Barrie, Ont., par décision sur Johnny Arthur, 218½, Afrique du Sud, 12.

Portland, Ore. — Irish Pat McMurtry, 185, Tacoma, Wash., KOT Cordell Jones, 188, Oakland, Calif., 3.

Nlle-Orléans — Jimmy Hackney, 183, Philadelphie, KOT Lawrence Armstead, 135½, Nlle-Orléans, 6.

COMBIEN D'ARGENT VOUS FAUT-IL pour vos emplettes de décembre? $50? $125? $250? Fixez-vous un chiffre précis et commencez à épargner sans délai, en adhérant à notre Caisse de Noël, à la succursale de La Banque Canadienne de Commerce la plus proche. Votre carnet de coupons de la Caisse de Noël vous rappelle qu'il vous faut mettre une petite somme de côté, chaque quinzaine, jusqu'à ce que vous ayez atteint votre objectif.

C'EST TRÈS SIMPLE

1. Etudiez les plans de notre Caisse de Noël au bas de cette annonce, à droite, pour choisir celui qui vous convient.

2. Demandez un carnet de coupons de la Caisse de Noël pour le plan choisi, à la succursale de La Banque Canadienne de Commerce la plus proche.

3. Vous n'avez qu'à faire un dépôt modique initial, et à le répéter *chaque quinzaine.*

Après cinquante semaines (25 dépôts), vous toucherez un chèque en novembre prochain, à temps pour les Fêtes ou pour réaliser vos projets les plus chers.

NE TARDEZ PAS!

Passez aujourd'hui même à l'une des succursales de La Banque Canadienne de Commerce—il y en a plus de 700 à votre service. Adhérez tout de suite à notre Caisse de Noël, pour passer des Fêtes agréables en 1956!

Adhérez cette semaine à notre Caisse de Noël 1956 à l'une de nos succursales

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Plus de 700 Succursales à travers le Canada

Le moyen facile d'épargner

CHOISISSEZ LE PLAN QUI VOUS CONVIENT

25 dépôts — un par quinzaine — de	Après 50 semaines vous recevez
$ 1	$ 25
$ 2	$ 50
$ 5	$125
$10	$250
$20	$500

Voici votre carnet de coupons de la Caisse de Noël. A chaque dépôt, le caissier détache un coupon, en timbre la souche—qui vous sert de reçu—et vous rend le carnet. Pas de bordereaux à remplir, pas de longue comptabilité dans le carnet. C'est une merveille de simplicité!

L'emprunt temporaire demandé par Rimouski est approuvé

Rimouski (DNC) Parmi les diverses questions posées à l'agenda des séances du conseil, en décembre, on notait l'approbation de la Commission Municipale de Québec en faveur d'un emprunt temporaire de $51,075.96, à être contracté par la ville pour consolider les déficits budgétaires inscrits au 31 décembre 1954, en attendant le produit de la vente de l'émission d'obligation décrétée par un règlement antérieur.

Le Conseil a accepté la démission de M. Léopold Garon, ingénieur de la ville, comme membre de la commission d'Urbanisme. Sur proposition du conseiller Christophe Bérubé, secondée par le conseiller Hormisdas Trépanier des remerciemens seront transmis à celui-ci pour les nombreux services qu'il a rendus à l'oragnisation et au développement de l'urbanisme dans la ville.

Considérant une lettre reçue de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine, il a été résolu à l'unanimité d'informer cette société que le conseil appuyera tout citoyen ou association qui prendra des initiatives afin d'enrayer le fléau de la littérature obscène dans la ville.

Les soumissions reçues, pour les diverses assurances de la ville, furent ouvertes par S. H. le maire et les assurances furent adjugées au plus bas soumissionnaire comme suit: Aéroport (bâtisses) à Roland Heppell au prix de $80.24; Responsabilité (animaux de traits) à Roland Heppell au prix de $25; Flotte des véhicules, à Maurice Dechamplain, au prix de $1,531.45; Pompiers volontaires, à Maurice Dechamplain, au prix de $151.52; Responsabilité contingente, à Maurice Dechamplain, au prix de $122.50; Responsabilité patronale, à J.-Adéodat rapeau, au prix de $19.02.

Considérant une modification apportée aux dispositions de la Loi sur l'Assurance-Chômage, le conseil demandera à cette commission d'exempter de leurs contribution, la ville de Rimouski et ses employés Louis Arsenault, Georges Michaud, Roland Côté, Treffle Ouellet et Clément D'Auteuil, qui ont été au service de la ville d'une manière continue, depuis deux ans et plus.

M. Louis Arsenault, inspecteur des bâtiments a été nommé secrétaire de la commission municipale d'Urbanisme en remplacement de M. Léopold Garon, I.P., démissionnaire.

Un règlement adopté en dernière lecture a autorisé le conseil à procéder à l'exécution des travaux d'installation des services d'aqueduc et d'égouts dans la partie sud de l'avenue de la Cathédrale et dans l'avenue du Bocage, au coût de $25,000. Des obligations seront émises jusqu'à concurrence du même montant, constituant l'emprunt nécessaire à l'exécution de ces travaux. Les obligations seront datées du 1er décembre 1955 et remboursables en séries en 10 ans. Les intérêts sur cet emprunt seront de 3%.

Un mémoire présenté par M. Georges Masson, comptable agrée, à S. H. le maire et comportant le remboursement des intérêts payés à la ville par les sinistrés de Rimouski sur les prêts qui leur ont été consentis, est lu par le maire et il est résolu à l'unanimité qu'un comité formé des membres du conseil et des représentants des sinistrés de Rimouski et de l'Association des Propriétaires de Rimouski en fasse l'étude avant que des représentations ne soient faites auprès des autorités concernées.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant: Que les membres du conseil de ville de Rimouski félicitent sincèrement les dirigeants de la Banque Provinciale du Canada pour la publicité faite à la Ville de Rimouski au moyen d'un calendrier illustrant la ville, et en médaillon son école de Marine.

A la Commission d'Urbanisme

Sous la présidence de M. Benoit Sylvain, les membres de la Commission d'Urbanisme, MM. Andre Casgrain, Albert Dionne, André Hébert, Henri Labrie, Eliud Pelletier, ainsi que M. Louis Arsenault, inspecteur des bâtiments, ont tenu les dernières réunions de l'année à cette commission.

Parmi les demandes étudiées par la Commission, aux deux dernières séances de l'année, on note plusieurs subdivisions de lots dont les plans furent soumis par MM. Louis-L. Doyon et Guy Leblanc, arpenteurs-géomètres de Rimouski. Ces plans furent acceptés par la Commission. Les plans soumis dans la demande de M. Maurice Canuel pour construire un garage privé du côté sud-ouest de sa maison, située à 58, rue Doucet, zone R-25, sont acceptés et u permis lui est accordé pour cette construction.

La Commission a ensuite pris connaissance du rapport de l'inspecteur des bâtiments pour le mois de novembre 1955. Ce rapport demontre que 266 permis ont été accordés depuis le début de l'année 1955 jusqu'au 31 novembre, pour 107 maisons uni-familiales, 11 maisons bi-familiales et une valeur de $1,688,464 en construction de tous genres. Sur ce, 85 nouveaux logements sont terminés.

Après avoir pris connaissance d'une lettre, adressée au conseil de ville par M. Léopold Garon, Ing. Prof., demandant d'accepter sa démission comme membre et secrétaire de la Commission d'Urbanisme, les membres de cette commission ont adopté une résolution par laquelle ils expriment leur appreciation et leur sincères remerciements pour les nombreux services et le dévouement que M. Garon a apporté au développement de l'urbanisme dans la ville de Rimouski.

Décès de Mlle Germaine Filteau

Mlle Germaine Filteau, employée à la Commission des Liqueurs, fille de feu Aimé Filteau et de feu Marie-Ange Têtu, est décédée dimanche à l'âge de 40 ans et 5 ois. Elle demeurait au 5"1, de la Ronde.

Elle laisse dans le deuil, ses frères: MM. Gérard, Albert et Léo Filteau; ses soeurs: Mme Jules Dorion (Eva Filteau), Mme Cha-Edouard Massicotte (Jeannine Filteau), Mme Marc-Aurèle Demers, (Jacqueline Filteau) et Mlle Ghislaine Filteau; ses beaux-frères: MM. Jules Dion, Cha-E. Massicotte, Marc-Aurèle Demers; s belles-soeurs, Mme Gérard Filteau (Jeannette Savard), Mme Albert Filteau (Marguerite Bouffard), Mme Léo Filteau (Laurette Houde); ses neveux et nièces: M. et Mme Raymond Dorion, M. et Mme Pierre Méthot, Renald et Claude Dorion, André, Yvan, Jean Jules, Micheline, Jacques, Richard, Normand et Johanne Massicotte, Nicole, Lisette, Jean-Pierre, Marcel, Louise et Monique Filteau; ses oncles et tantes: ...et Mme Ludger Têtu, M. et Mme Omer Têtu, M. et Mme Arthur Têtu, M. et Mme Auguste Filteau, Mme Alp... Filteau, Mlle Marie-Anne Têtu et la Revde Mère St-Nicolas, des Soeurs de la Charité et plusieurs cousins et cousines.

La dépouille mortelle de Mlle Filteau est p... tement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 1720, de la Canardière. Les funérailles auront lieu demain en l'église de St-Pie X.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

"Mais, chère amie — nous n'en aurons jamais plus besoin...!"

Un chômeur tue sa femme et sa fillette

Ann Arbor, Michigan, 10. (PA) Un chômeur de 38 ans, Harold Johnson, qui se disait à la fois médecin et physicien, a tué sa femme et ses deux fillettes, hier soir, puis a tenté de s'empoisonner, selon la police.

Johnson venait de perdre son emploi comme expert en radio-télévision. La police a trouvé la femme de Johnson percée de six à huit balles et les deux fillettes, Barbara, 3 ans, et Margaret, un an, mortes dans leurs lits.

M. Johnson avait téléphoné à un beau-frère pour lui dire: "Je viens de tuer Margie, Barbie et Margaret, et je vais les rejoindre dans quelques minutes".

Johnson a été transporté à l'hôpital, où son état est considéré bon.

Cellules communistes chez les Allemands

Essen, Allemagne, 10. (UP) — L'Union chrétienne allemande des Métiers a rapporté, hier, que les Communistes avaient établi des cellules dans 1,378 manufactures allemandes. On rapporte que les Rouges contrôlent déjà plusieurs Conseils de travail dans un bon nombre d'établissements importants et ont réalisé plusieurs gains sérieux dans des élections récentes.

M. Alfred Moisan est élu président

M. Alfred Moisan, ancien président de 1953 et 54, 1er vice-président de l'Association des employés de la Défense Nationale de Valcartier et conseiller du Comité du Sacré-Coeur de la Maison de Jésus-Ouvrier, a été élu président du Cercle Lacordaire de St-Malo, hier soir, à la salle du collège des Frères Maristes, sous la présidence de M. Thomas Ferland, président régional. Les membres ont choisi comme premier vice-président M. Joseph-Abel Tremblay. Chez les Jeanne-d'Arc, Mme Adrien Paquet a été élue présidente; et Mme Auguste Kelly, première vice-présidente.

Voici maintenant les noms des conseillères et des conseillers: Mme Armand Plamondon, Mme E. Gignac, Mme Alfred Moisan, Mme Roger Lachance, Mlle C. Côté, Mlle Louisette Roy, conseillères; MM. Gilles Bernier, E. Gallienne, Aimé Prévost, André Leclerc, Gérard Robert, René Auclair, conseillers.

M. Alfred Moisan, le président, a prononcé une courte allocution pendant laquelle il a exhorté les Lacordaire et les Jeanne d'Arc à ne négliger aucune occasion de faire détester l'alcool et de vanter les inestimables bienfaits de l'abstinence totale et volontaire.

"Vous le savez, déclara M. Moisan, notre tâche n'est pas terminée; nous avons devant nous un travail énorme à faire. Je fais appel à tous les gens de coeur pour qu'ils nous aident et encouragent les vrais promoteurs de la cause antialcoolique ..

"Je demande à la population ouvrière de faire que notre devise Lacordaire "Honneur, Santé, Bonheur" soit le partage de tous nos foyers chrétiens". M. l'abbé L.-P. Gravel, aumônier du Cercle, remercie le conférencier.

L'élection fut présidée par M. Thomas Ferland, président régional, tandis que M. Wilfrid Lepage, agissait comme secrétaire.

L'oeuvre du Barreau au Canada français

"Fait indéniable, le Canada français est débiteur de la profession légale. S'étant toujours tenue en éveil et à l'avant-garde de la civilisation, elle a su faire face aux grands événements, aux grands moments de l'histoire, contribuer à la création d'une mentalité canadienne, au rayonnement de l'idéal démocratique comme elle a su enrayer la vague du défaitisme, lutter pour que chaque citoyen respire sans contrainte et présider enfin à l'établissement de la Confédération, bouclier des minorités". Voilà ce que déclarait, hier midi M. Lucien Duchaine, au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Lion, que présidait Me Gaston Esnouf.

Présenté par M. Jean-Paul Derome, M. Duchaine faisait part aux convives de ses "réflexions sur l'av... ". "Quel est l'ordre, déclara le conférencier, un ordre indispensable à l'espèce en proie au tourment de l'inquiétude, quel est l'ordre qui a tout tenté pour édifier un Canada heureux, uni et pro... e, qui répugne et comment à l'esprit de clocher, qui a collaboré au développement, à l'essor législatif de la patrie, voué son existence au culte de la justice, revendiqué la responsabilité de protéger l'honneur des familles et des individus et appuyé en toute circonstance la première des causes, celle de la paix, sinon l'ordre des Avocats ?"

Et M. Duchaine ajouta: "Le Barreau, sauvegarde du bonheur de la nation, pépinière de futurs hommes politiques, foyer d'entraide et de solidarité, est une institution vérérable, formée par surcroit de membres nourris de l'irremplaçable sève classique et dont le pé... avantage consiste, de par leur serment d'office, à s'instruire en retenant la narration des malheurs d'autrui et à s'ingénier ensuite à découvrir, avec le concours des codes criminel ou civil, une solution appropriée à chaque cas".

Comme au temps des Plaideurs de Racine, les hommes de loi de l'attachante ville de Québec, sanctuaire du souvenir en Amérique, restent encore, nonobstant les flèches de Parthe des critiques, des amis juridiques à qui il faut donner une confiance totale, selon l'expression souriante du bâtonnier, Me Paul Lesage.

M. Duchaine termina son entretien en déclarant: "Avocats qui m'écoutez, vous avez raison d'être fiers du passé de votre ordre et vous continuerez demain, j'en ai la certitude, à auréoler de gloire une profession empreinte de noblesse et qui ne demande qu'à se dévouer, qu'à servir le Canada, terre de nos aïeux, modèle d'énergie et d'audace.

Le lion Oscar Dorval remercia le conférencier.

MONTMAGNY

Succès dans l'enseignement

Mlle Marguerite Collin, institutrice à l'école No 3 de Montmagny, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. Alphonse Lebel, inspecteur d'écoles, une gratification pour succès dans l'enseignement.

Feu Mme F. Pageot

Mme Fortunat Pageot, née Joséphine Robitaille, est décédée vendredi à Ste-Monique des Saules, à l'âge de 79 ans. Elle laisse dans le deuil, quatre filles.

Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

QU'EST-CE?

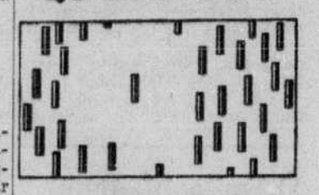

Une armée de Pierres à Briquet Ronson ignorant un autre genre de pierre qui n'est pas à la hauteur.

SUPPORT HERNIAIRE

(RUPTURE-EASER)

Une bande herniaire "PIPER BRACE"

Double: $5.98

Côté droit ou gauche: $4.98

Aucun ajustage individuel nécessaire

Brevet No. 501955

Un support ajusté, lavable et résistant. Laçage arrière et courroie réglables. Bouton-pression en avant. Tampon intérieur plat, doux. Pas de bande d'acier ou de cuir. Confort inégalé. Employé aussi comme support post-opératoire. Pour hommes, femmes, enfants. Pour commandes postales, donnez la mesure du basventre et spécifiez si double, côté droit ou gauche. Port payé, sauf pour commandes C.O.D.

PIPER BRACE (CANADA)
1242, Ave McGill College, Dept LS-16
Montréal 2, Qué.

Nouvelle façon de réduire l'enflure des hémorroïdes sans recours à la chirurgie

Découverte d'une substance qui soulage la douleur et fait disparaître l'enflure

Montréal, P.Q. (Spécial)— Après de longues années de recherches, des savants ont enfin découvert une substance qui réduit l'enflure des hémorroïdes et en calme la douleur.

Des milliers de personnes ont ainsi été soulagées, sans recours à la chirurgie. Dans chaque cas, les médecins constatèrent une amélioration remarquable: soulagement rapide de la douleur et réduction de l'enflure des hémorroïdes.

Par curiosité, les médecins continuèrent leurs observations dans certains cas, et ils furent épatés de voir que l'amélioration se maintenait pendant plusieurs mois. Les résultats ont été si satisfaisants que les personnes soulagées déclarent maintenant: "Les hémorroïdes ne présentent plus aucun problème!" Parmi ces gens-là, il y en avait plusieurs qui souffraient depuis plus de 10 ans!

Ces excellents résultats ont été obtenus sans pilules ni médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Les gens ont été soulagés au moyen d'un nouvel onguent qui contient de la Bio-Dyne, la nouvelle substance en question, découverte dans un célèbre laboratoire de recherches. La Bio-Dyne est également utilisée déjà pour la guérison de blessures superficielles sur tous les endroits du corps.

Ce fameux onguent pour les hémorroïdes est en vente maintenant dans toutes les pharmacies, sous le nom de PRÉPARATION H*—et pas besoin d'ordonnance. Le prix est à la portée de tout le monde: seulement $1.19 le gros tube, y compris la canule spéciale! Suppositoires: $1.49. Souvenez-vous du nom: PRÉPARATION H*. Garantie de remboursement en cas de non-satisfaction. *Marque déposée (ADR.)

M. Ernest Morency meurt à Québec

M. Ernest Morency, employé au greffe de la Cour supérieure, époux de feu dame Rita Bergeron, est décédé dimanche. Il demeurait au 486 Fraser.

M. Morency laisse dans le deuil ses enfants: Mme Marc Lactu (Louise), Jean, Denys, Claire et Pierre Morency; son gendre, Marc Lactu, employé au C.N.R.; sa petite-fille Anne; sa soeur, Mlle Angéline Morency; ses frères: MM. Emile Morency, gérant de la Banque d'Economie de la Haute-Ville, le notaire Alphonse Morency. Il était également le frère de feu MM. Gaudias, Henri, Jules, Adjutor et Mlle May Laura-Morency; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme C.-J. Bergeron, représentant de la Compagnie Frost, M. et Mme Albert Bergeron, Mme Adjutor Morency, Mme Henri Morency; sa tante, Mme Napoléon Morency; ses neveux et nièces, le Dr et Mme Geo. Lebel, Robert Morency, M. et Mme Jean-Marcel Morency, M. et Mme Jean-Paul Gosselin, M. et Mme Fernand Guay, M. et Mme Jean-Guy Davis, Mlles Denis et Lisette Morency, Mlle Yvette Morency, M. et Mme Malcom Lemieux, Mlles Pierrette et Suzanne Morency, M. et Mme Roger Morency, Guy et André Morency, M. et Mme Louis-P. Pelletier, M. et Mme Yvon Morency, M. et Mme Maurice Gendron, M. et Mme Charles Bergeron, pharmacien, Mlle Renée Morency, M. et Mme Marius Bergeron, avocat, le R. P. Daniel Bergeron, assomptioniste, le Dr et Mme Georges Bergeron, le Dr et Mme Jacques Bergeron, M. et Mme Jean Bergeron, M. et Mme Paul-Eugène Bergeron.

La dépouille mortelle de M. Morency est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 975 ave. Marguerite Bourgeois. Les funérailles auront lieu demain en l'église St-Dominique.

Symbole d'un nouveau mode de vie ... Chrysler POUR 1956

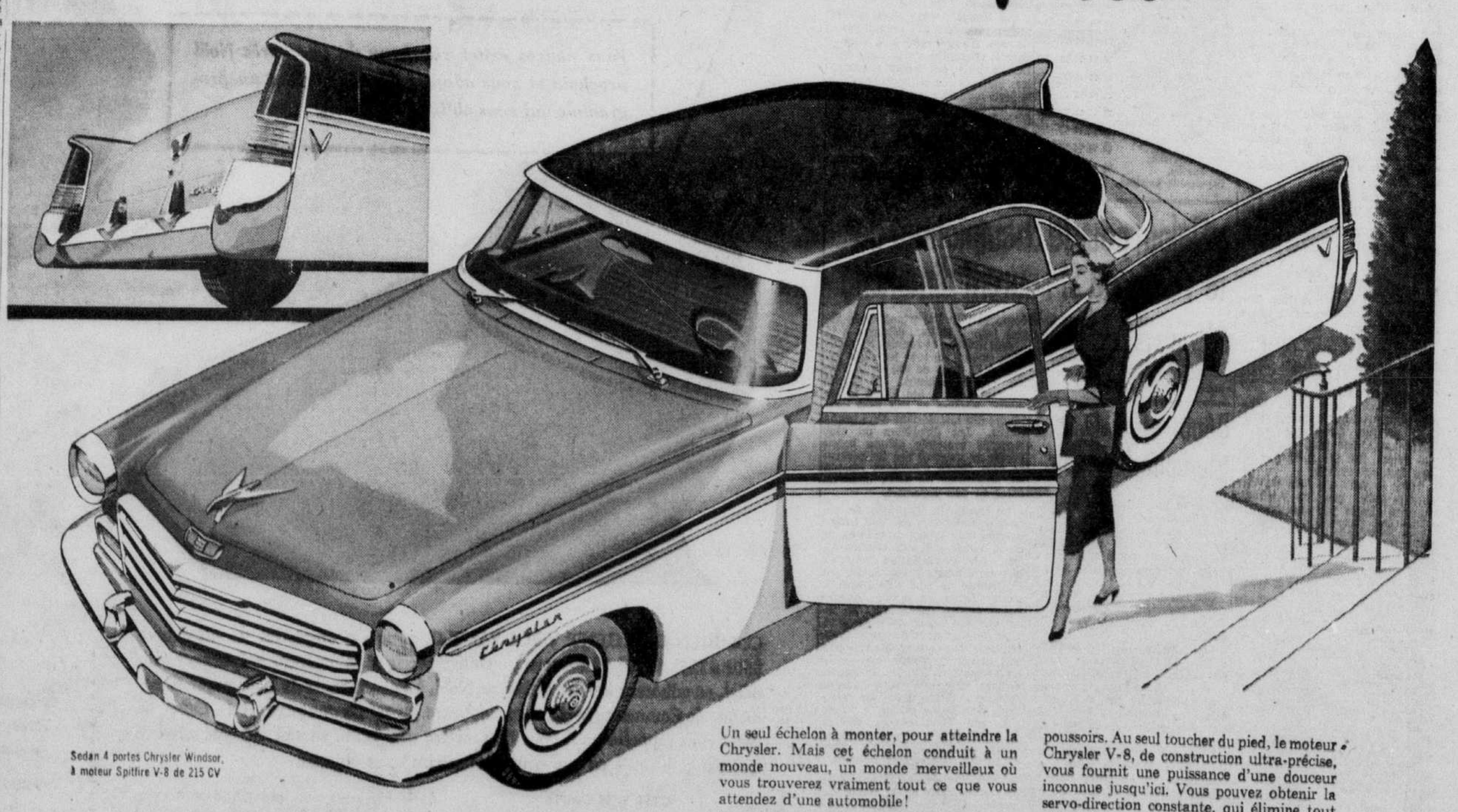

Sedan 4 portes Chrysler Windsor, à moteur Spitfire V-8 de 215 CV

Suivez chaque semaine à la TV "Climax" et "Shower of Stars." Voir vos journaux pour jours et heures.

Voyez la Chrysler, la plus belle voiture à l'allure animée chez votre dépositaire.

Un seul échelon à monter, pour atteindre la Chrysler. Mais cet échelon conduit à un monde nouveau, un monde merveilleux où vous trouverez vraiment tout ce que vous attendez d'une automobile!

La saisissante silhouette "Flight-Sweep" fait tourner toutes les têtes. De riches tissus et de beaux cuirs vous entourent d'un luxe inouï. Et vous voyagez dans une atmosphère de confort incomparable.

De plus, il n'est rien d'aussi agréable à conduire qu'une Chrysler. D'un toucher du doigt, vous commandez la transmission automatique Chrysler PowerFlite à boutons-poussoirs. Au seul toucher du pied, le moteur Chrysler V-8, de construction ultra-précise, vous fournit une puissance d'une douceur inconnue jusqu'ici. Vous pouvez obtenir la servo-direction constante, qui élimine tout effort de manoeuvre, et les servo-freins Chrysler qui permettent des arrêts sûrs et faciles, avec une pression minimum sur la pédale.

Oui, il ne reste qu'un échelon à gravir. Cela est si facile que vous en serez étonné. Venez voir votre dépositaire et consultez-le à ce sujet. Venez très bientôt faire l'essai de cette somptueuse Chrysler.

UNIVERSAL AUTO LTD.
480 de la Couronne - Québec - 777, 1ère Avenue

BLONDEAU AUTOMOBILES ENR.
Loretteville

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Lévis, Qué.

PAUL AUTO ENR.
Beauport, Qué.

Le Courrier de Pascale France

LULU. — Normalement, ce sont les parents de votre ami qui devront vous tendre la main lorsque vous leur serez présentée. Si vous êtes assise, vous devrez vous lever pour tendre la main à la dame seulement. Et lors de ce séjour que vous ferez chez eux, vous pourrez emporter une bonbonnière ou une bouteille de vin. Enfin, vous pourrez porter pour voyager une robe de lainage ou un tailleur et emporter une robe d'après-midi pour endosser là-bas, le soir.

ANITA — Même si un enfant n'est pas responsable des fautes et des erreurs de ses parents, il y a toujours lieu de craindre parfois les menaces de l'hérédité qui pèsent souvent sur les fils et aussi sur les filles de parents ivrognes. Dans le cas dont vous parlez, je crois bien que rien ne presse encore, étant donné votre jeunesse, pour vous attacher sérieusement à ce garçon que vous affirmez aimer. Voyez-le si possible, en simple ami, et lorsque vous aurez la preuve qu'il présente de belles garanties morales et que vous pouvez avoir confiance en lui, il sera temps alors de vous attacher pour de bon à lui.

2. — Il me semble que le texte des Commandements de Dieu est suffisamment clair pour se passer d'explications. Mais s'il est exact que vous ne les comprenez pas, demandez à un vicaire de votre paroisse, de vous les commenter un par un. Je ne puis malheureusement vous donner dans ce courrier un cours de catéchisme élémentaire.

3. — Vous êtes en effet, un peu grasse pour votre âge et votre grandeur, et vous pourriez perdre de six à huit livres. L'on dit, qu'un jus de citron pris à jeun le matin dans de l'eau chaude est censé faire maigrir. De même tous les fruits nature peuvent être consommés en quantités sans faire engraisser. Enfin, je vous approuve dans votre idée de faire de la culture physique; c'est excellent pour conserver sa ligne et aussi pour la redonner à celles qui l'ont légèrement perdue.

ORPHELINE CRUCIFIEE. — Ce n'est pas avant quelques semaines que je pourrai utiliser votre tragique histoire pour servir de thème à une chronique du samedi. D'ici là, je vous dis cependant de prendre courage et de continuer à supporter chrétiennement ce triste calvaire que vous imposent vos frères et vos soeurs sans coeur. Il faut aussi se garder d'appeler la mort, même si elle vous paraît d'ici une délivrance. Qui sait, si même dans votre nuit la plus sombre, une lueur d'espoir ne finira par briller.

Pascale France

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité non pas à une fraction des audiences. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

BRASSO
POUR LAITON - CUIVRE - CHROME

FAITES VENIR VOS PARENTS AU CANADA CET HIVER

Service de billets payés d'avance

A la suite de changements récents dans les règlements de l'immigration, le Pacifique Canadien offre un service de "billets payés d'avance" entre Liverpool et n'importe quel endroit au Canada.

★ Passage en bateau de Liverpool
★ Billets de train pour tout endroit au Canada

Passage transatlantique à compter de $157.00
Traversées d'hiver, départ de Liverpool:
EMPRESS OF FRANCE
15 fév., 7 mars.

Renseignements complets de tout bureau du Pacifique Canadien, de votre agent de chemin de fer ou de voyages.

Pacifique Canadien

Prix : 40c

Votre patron, Madame

4560

Pour les jeunes filles ou jeunes dames ce modèle est conseillé pour sa simplicité et sa jolie apparence. Elle sera de mise aussi bien au printemps qu'en hiver.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20; 40. La grandeur 16 requiert 4 verges d'un tissu de 39 pouces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

2466 B-1123

Valeur personnelle

C'est alors qu'un joueur est en défense qu'il est possible d'apprécier réellement sa valeur personnelle. Si de précises enchères peuvent demander un bon jugement et de logiques déductions, tous les bridgeurs peuvent être guidés par de nombreuses études sur ce sujet. Il en est ainsi, en ce qui concerne la conduite du jeu de la part du déclarant; de nombreux volumes présentant tous les aspects de la technique. Mais en ce qui concerne le rôle des joueurs en défense, tous les traités de bridge ne font qu'effleurer le sujet. C'est que réellement ne peut être concrétisé en quelques illustrations ou quelques règles le rôle des joueurs en défense. Aucune main ne doit échapper à une analyse particulière qui seule en bien des cas peut indiquer la meilleure façon de procéder. Le joueur en défense, non seulement doit éviter les erreurs de tous genres, mais également il doit prévenir les erreurs de la part de son partenaire. Si, de son côté, le déclarant est seul à être exposé aux erreurs, dans le camp de la défense, deux humains sont exposés. La collaboration avec le partenaire est donc la première qualité à développer de la part des joueurs en défense, collaboration qui doit prévenir les dangers de voir le partenaire commettre une erreur. Sans cette préoccupation, seront à déplorer des résultats comme en présente la main suivante:

Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables

	♠ R 8 6 3 ♥ A D 8 5 2 ♦ D 7 4 ♣ A	
♠ néant ♥ 10 9 7 6 4 ♦ A 9 3 ♣ V 10 8 5 2	N O E S	♠ 10 9 7 2 ♥ R ♦ R V 10 5 ♣ D 9 6 3
	♠ A D V 5 4 ♥ V 3 ♦ 8 6 2 ♣ R 7 4	

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	passe	1-♥	contre(1)
surcontre	2-♣	passe	passe
2-♠	passe	4-♠	passe
passe	passe		

(1) Ce genre de contre d'appel, basé pratiquement que sur l'avantage que représentent les condition de la vulnérabilité et de la distribution ne peut être pratiqué que lorsque le jeu est à points de match.

Entame: valet de trèfle

L'entame de l'as de carreau aurait été plus heureuse alors que le déclarant n'aurait réalisé son contrat qu'en jouant l'as dès la première levée de coeur, fait improbable, mais Ouest ne peut être aucunement blâmé à ce sujet.

Le Mort fait la première levée de son as de trèfle et le déclarant appelle un petit pique vers le valet. Sur le roi de trèfle, le Mort dispose de l'un de ses carreaux, ce qui limite à deux levées les risques de pertes à cette suite. Sud s'attaque aux coeurs par le valet qui court jusqu'au roi de Est. Avec l'espoir d'obtenir une levée de coupe, Est s'attaque aux carreaux par le cinq et ainsi Ouest obtient la main de son as. Malheureusement, Ouest croit son partenaire intéressé aux carreaux et alors qu'il revient à cette suite, les joueurs en défense obtiennent leur dernière levée par le roi de carreau et le déclarant avec facilité réalise son contrat.

Certes, Ouest est grandement responsable de l'erreur commise. Il était facile de constater que Est pouvait fort bien ne posséder qu'un singleton de coeur alors que son contre d'appel ne pouvait être que léger et basé sur la distribution. Est doit cependant partager la responsabilité de l'erreur commise car il aurait pu la prévenir en éliminant chez son partenaire le doute possible. Pourquoi ne pas tout d'abord encaisser le roi de carreau? Ainsi, après avoir obtenu la deuxième levée de carreau de son as, le seul espoir d'obtenir une autre levée aurait été pour Ouest de revenir à coeur. Ainsi, un joueur en défense doit non seulement éviter les erreurs, mais également prévenir celles de son partenaire.

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Dans laquelle de ses oeuvres, Georges Courteline a-t-il cruellement et même un peu injustement tapé sur les fonctionnaires ?
2—Quel est le peuple du Mexique, arrivé dans la vallée de Mexico en 1325 et qui domina le pays jusqu'à la venue des Espagnols en 1520 ?
3—Consulté au sujet de la moralité d'un opéra, Monseigneur de Ségur aurait jugé qu'il n'était pas d'attitude plus chrétienne que celle de l'héroïne qui, coupable et repentante, se prosternait au pied de l'autel en chantant: "Seigneur, daignez permettre à votre humble servante, — De s'agenouiller devant vous !" Dans quel opéra chante-t-on cette phrase musicale ?
4—Quelle est la chanson qui porte le nom d'une fleur et qui a été composée par le roi Louis XIII ?
5—Dans quel taureau trouve-t-on Aldébaran ?
6—Vous savez qu'un échiquier possède en tout 64 carreaux blancs et noirs. Pendant qu'un homme était sorti, bébé prit les ciseaux et enleva tout autour de l'échiquier une bordure équivalente à la largeur d'un carreau. Combien reste-t-il de carreaux blancs ou noirs sur l'échiquier ?
7—Quel est le genre de pièce poétique dont Boileau a dit qu'il vaut seul, lorsqu'il est sans défaut, un long poème ?
8—Au deuxième acte de La Bohème, Mussette retrouve son ancienne flamme, Marcel, mais malheureusement, elle est accompagnée d'un banquier grotesque qui prend soin du côté pécuniaire de son existence. Que fait-elle pour se débarrasser de l'encombrant personnage et retrouver le groupe des joyeux artistes ?
9—Qu'est-ce que dans la Tétralogie de Wagner, Erda, déesse de la terre, a donné à Wotan, au nombre de neuf ?
10—Voulez-vous citer le quatrième vers du début de la fable LES FEMMES ET LE SECRET. Celui qui fait suite à ceux-ci: "Rien ne pèse tant qu'un secret: Le porter loin est difficile aux dames: — Et je sais même sur ce fait . . . " ?

REPONSES

1—Messieurs les ronds-de-cuir.
2—Les Aztèques. (Mayas: Indiens du Yucatan).
3—C'est Marguerite, dans la scène de l'église, de Faust, qui chante cette phrase.
4—Amaryllis.
5—Aldébaran est une étoile fixe de première grandeur dans la constellation du Taureau.
6—36. Au lieu d'être 8 par 8, l'échiquier est maintenant de 6 par 6.
7—"Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème".
8—Elle prétend que son soulier lui fait souffrir le martyre et envoie son banquier avec le soulier chez le cordonnier. Le banquier revient juste à temps pour payer les consommations.
9—Neuf jeunes filles, appelées Valkyries.
10—"Bon nombre d'hommes qui sont femmes !"

Tournée mondiale avec 12 dollars

Auckland, 9. (PC) Un jeune homme de 19 ans, Neville Goodman, est revenu en Nouvelle-Zélande après avoir fait le tour du monde avec $12. Parti avec $15 en poche, il avait $3 en sa possession à son arrivée. Arrêté à deux reprises comme espion en Espagne et en Syrie, Neville a été à plusieurs reprises obligé de limiter son menu à du lait de chèvre et aux dattes. Toutefois, il a dîné avec Gracie Fields, à Capri, et avec le riche cheik de Bahrein.

Le différend à la société Westinghouse

Pittsburgh, 9 — (PA) — Le service fédéral de la médiation a annoncé qu'il se retire du différend qui oppose la société Westinghouse et le syndicat international des électriciens afin de permettre aux deux parties de mettre fin à une grève qui dure depuis 84 jours.

Le directeur du service a souligné que les intéressés pourront sans doute s'entendre mieux dans l'intimité qu'à la faveur de séances publiques.

Québécois accusés en Ontariro

Toronto, 9 (PC) Bernard Lachance, âgé de 36 ans, de Québec, a été accusé d'effraction, hier soir, après qu'un voleur eut été chassé d'une teinturerie par le propriétaire.

M. Johnny Gismondi a déclaré à la police qu'il avait entendu fracasser la vitre de la porte avant de son établissement et vu un homme qui tentait d'y entrer.

2,000 volailles périssent dans un feu

Bakerbrook, N.B. (Spécial au Soleil) Un incendie a ravagé, au cours de la semaine dernière, un poulailler renfermant quelque 2,000 volailles et appartenant à M. Oscar Daigle. Les dommages sont considérables.

ILE AUX COUDRES

Travaux à l'église

Les réparations de l'église St-Louis qui ont débuté au mois de juillet sont maintenant terminées.

L'avion qui fait le transport de la malle, des passagers et des marchandises entre Baie St-Paul et l'Ile-aux-Coudres a maintenant repris son service.

Mariages

M. Raymond Harvey avec Mlle Robertine Boudreau, de St-Bernard.

M. Marcel Desgagnés avec Mlle Lidy Dufour.

NOTRE-DAME DU LAC

Accident

M. Joseph Lavoie a été blessé à une main et M. Anthyme Moreau a eu un bras cassé lorsque le câble d'une remorqueuse en train de tirer une auto du fossé happa au passage le pare-brise de leur camion. Le véhicule fut lourdement endommagé.

Jambe fracturée

M. Lionel St-Amont a eu une jambe fracturée après avoir été heurté par une automobile portant une licence du Nouveau-Brunswick.

A l'hôpital

M. Camille Dufour travaillant aux chantiers de la Bersimis a été transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame du Détour, souffrant d'une embolie. Son état est grave.

Léopold Bergeron, fils de M. Rostand Bergeron, a été opéré pour les amygdales. Il est sous les soins du Dr Pichet.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

Comment tenir vos FAUSSES DENTS plus solidement en place

Vos fausses dents vous agacent et vous embarrassent en glissant, tombant ou branlant lorsque vous mangez, riez ou parlez ! Il vous suffit de saupoudrer un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre alcaline (non acide) tient les fausses dents plus solidement et plus confortablement en place. Ni goût, ni sensation de gommeux, collant, pâteux. Ne sûrit pas. Elimine "l'odeur de dentiers" (haleine de denture). Procurez-vous la poudre FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

EUROPE

VOYAGEZ
SUR LA ROUTE ENSOLEILLEE DU SUD
ECONOMISEZ JUSQU'A 19%
SUR LES PASSAGES

Prenez les plus belles vacances de votre vie — un luxueux voyage-croisière sur la Ligne Italienne. Visitez plusieurs ports attrayants — le sanctuaire de Fatima . . . les gloires de Rome. Et tout le voyage se fera sur la route ensoleillée du sud, avec sports à l'extérieur, baignades et chaude température printanière.

EMBARQUEZ AVANT LE 16 AVRIL ET ECONOMISEZ

ANDREA DORIA
De New-York
19 janv., 13 fév., 7 mars, 31 mars
Gibraltar, Naples, Cannes, Gênes.

CRISTOFORO COLOMBO
De New-York
28 janv., 23 fév., 17 mars, 9 avril
Gibraltar, Naples, Cannes, Gênes.

CONTE BIANCAMANO
De Halifax 1er fév.
De New-York 4 fév.
Lisbonne, Tanger, Gibraltar, Barcelone, Gênes, Palerme, Naples.

SATURNIA
De Halifax 7 fév., 15 mars*
De New-York 10 fév., 20 mars*
Lisbonne, Gibraltar, Palerme Naples, Patras, Venise, Trieste.

VULCANIA
De Halifax 23 fév., 2 avril
De New-York 28 fév., 6 avril
Lisbonne, Gibraltar, Barcelone Naples, Palerme, Patras, Venise, Trieste

et régulièrement par la suite

Voyez votre agence de voyages ou la

Italian Line Ltd.
GENERAL AGENTS
Montréal : Castle Bldg.,
1410 Stanley St., Tél. : MArquette 2142

* *Escale à Barcelone*

Votre DÉPÔT CENTRAL des LESSIVEUSES AUTOMATIQUES Inglis
5 ans de garantie
QUEBEC SERVICE de LAVEUSE ENR.
351 Blvd Charest Est — Tels: 2-2724 - 3-4727

SYMBOLE D'ESPERANCE

LES FLEURS expriment l'espérance de l'homme pour une paix durable. Leur parfum et leur beauté délicate chassent le doute et la tristesse parce qu'elles sont le symbole de l'amour que nous avons pour nos chers disparus.

Et parce que nous aimons, nous avons de la peine. Mais ayant la foi, nous croyons en l'immortalité.

A la question muette de notre âme, en ces solennelles occasions, elles nous réconfortent quand elles nous disent tout bas : "Espère!"

A l'image de la vie . . . elles s'épanouissent . . . et se fanent; mais leur beauté demeure.

Quand vous ne pouvez être aux côtés de ceux qui sont dans la peine, les fleurs télégraphiées apportent votre sympathie, qu'elle que soit la distance.

Cherchez le fameux emblème Mercure F.T.D. Il identifie les bons fleuristes

Florists' Telegraph Delivery Association, Headquarters: Detroit, Michigan

Vendeurs autorisés de
"FLORISTS TELEGRAPH DELIVERY ASSOCIATION"

Nous télégraphions des fleurs partout
A.-F. BARDOU
1091 Ch. St-Louis
Tél.: 7-3568

Nous télégraphions des fleurs partout
AU SALON FLEURI
FLEURISTE
135 Est, St-Joseph
Tél.: 4-5218

Télégraphiez des fleurs en toute occasion
H.W. McKenna INC.
Fleuristes
11 Saint-Jean Tél.: 2-6868

Nous télégraphions des fleurs partout
McNeil
8 N.-Dame, Levis
Tél.: TE 7-4243

ENCOURAGEZ VOS MARCHANDS

EAU FEU FUMÉE
A NOTRE MAGASIN
835 St-Joseph Est
ST-ROCH
Tél.: 5-6598

PLUSIEURS LOTS DE GRANDS SPECIAUX EN CHAUSSURES

EAU — FEU — FUMEE
BOTTINES
de feutre pour hommes

EAU — FEU — FUMEE
PARDESSUS
1 boucle et 2 boucles pour hommes

EAU — FEU — FUMEE
PARDESSUS
avec fermeture éclair pour hommes

EAU — FEU — FUMEE
BOTTINES
d'enfants

EAU — FEU — FUMEE
SOULIERS
pour fillettes et enfants

EAU — FEU — FUMEE
SOULIERS
pour dames

EAU — FEU — FUMEE
PARDESSUS
de nylon pour dames

EAU — FEU — FUMEE
SOULIERS
pour hommes

EAU — FEU — FUMEE
PANTOUFLES
enfants, filles et femmes

EUG. DUBOIS

EAU — FEU — FUMEE
BOTTES
de caoutchouc avec courroie enfants, filles et garçons

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants : Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska Lac-St-Jean, Lévis, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche 1 an $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00, 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
coût minimum .65
3 ins. consécutives la lig. comptée .22
6 ins. consécutives la lig. comptée .20
24 ins. consécutives la lig. comptée .17
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case frais et réexpédition, en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: 4-9944

30 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BHERER, G., 138 avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency Tél. : MO 3-5107
ALBERT, ERNEST, 663 St-Vallier-Ouest Tél. : 7-9426
BLAIS, DAMASE, épicier, 728 rue Ste-Thérèse Tél. : 7-9935
MME CHENARD, WILFRID, 77 ave Plante, Québec-O. Tél. : 7-7007
JOS. COTE (Ile) Succ. No 2, 26 St-Jean Tél. : 4-0574
Succ. No 3, 232 St-Jean Tél. : 2-0203
Succ. No 4, 15 Buade Tél. : 2-0233
Succ. No 5, 439 St-Jean Tél. : 4-0592
Succ. No 8, 103 St-Joseph Tél. : 4-0484
Succ. No 12, 269 rue St-Joseph, coin Dorchester Tél. : 4-9054
Succ. No 15, Carré d'Youville Tél. : 2-0594
C.-A. GAGNON, 101 ave Royale, Giffard Tél. : MO 3-6783
DELISLE, ALEX., 1280, 1ère Avenue Tél. : 3-0376
DION, RENE, 208 ouest, St-Vallier Tél. : 4-0473
GAGNON, MME J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Wilf. Laurier Tél. : 7-1343
GIGUERE, J.-E., tabagoniste, 353 St-Joseph Tél. : 3-0738
357 St-Joseph Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne Tél. : 2-0522
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L., Club ses Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT ENRG., 29 du Collège, Beauport Tél. : MO 3-3463
PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue Tél. : MA 3-3139
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue Tél. : MA 3-1474
ROGER, RENE, 1219, 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B. 377 St-Jean Tél. : 5-8501
RHEAULT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél. : MO 3-0931
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85 ave Cartier, coin St-Cyrille Tél. : 2-1234
TABAGIE ST-JEAN, 372 rue St-Jean Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER ENRG., 111 ave Cartier Tél. : 4-9944
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph, Blenville, Lévis Tél. : TE 7-4031
PHARMACIE AUGER, 2 rue Guenette, Lévis Tél. : TE 7-4863
PARE, J.-E., 237 rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE 7-1801

LORETTEVILLE

A. BOIVIN ENRG., 167 St-Ambroise, Loretteville Tél. : VI 2-2821

6 AGENTS

VOULEZ-VOUS gagner de $60.00 à $75.00 par semaine en commençant? Alors vendez aux ménagères de votre entourage nos 250 produits connus et garantis. Thé, café, essences, épices, remèdes domestiques, parfumerie, produits pour la ferme. Chaque famille en achète pour au moins $100.00 par année. Plein temps ou temps partiel. Aucune expérience requise, nous vous entraînons. Avons système extra-moderne de primes. Une vente assurée dans chaque maison chaque semaine. Ecrivez immédiatement pour détails, Produits PAULA, 21 St-Paul Est, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

BOSTON TERRIER enregistré à vendre TEL. : 3-7838.

SERINS BONS CHANTEURS

PERRUCHES, oiseaux exotiques, poissons tropicaux, nourriture, cages, grand choix. M. Gavillet, PET SHOP, 250 de la Couronne. TEL. : 5-7747.

10 APPARTEMENTS A LOUER

179 ST-JOSEPH Est. Appartement une pièce, chauffage "Glassheat", réfrigérateur, poêle électrique, douche, eau chaude, télévision.

3 PIECES, living room, chambre à bain, cuisinette, chauffées, éclairées, transformées, meublées. 480 Est St-François. 3-2277.

PETIT PLAT. Haute Ville meublé, libre immédiatement. TEL. : 3-2150.

PLAT avec gaz, chauffé, meublé, aussi chambre, lavabo, eau chaude à l'année. 8 COUILLARD. 4-0553.

PRES CHATEAU, 3 pièces plus chambre bain, chauffé, meublé ou non. 37 AVENUE STE-GENEVIEVE. 4-9288.

ST-MALO. 2 pièces chauffées, eau courante, toilette, conviendrait couple. Libre 1er février, 109 DE L'AVIATION.

56 ST-LOUIS. Chambre cuisine, plus chambre bain, chauffée. TEL. : 3-2236.

69 PIERRE MAUFAY (St-Sacrement) flat meublé à neuf, tapis frigidaire, poêle 110-220 volts, etc, $70.00 par mois TEL. : 7-1477.

2 PIECES meublées, éclairées, chauffées enfants acceptés. MOTEL LAVAL. 7-1340

SUITE 2 pièces, maison neuve, meubles neufs, entrée seule, eau chaude année, situé rue du Pont, entrée 704 de la Reine. TEL. : 2-0357.

APPT à louer, avec frigidaire, poêle et eau chaude. S'adresser 8 Collin, Appt 2.

GRAND FLAT, frais peinturé, service tél., bain, douche, accepterait enfants; aussi grande chambre. TEL. : après 5½ hres. 4-6044.

ST-CYRILLE. Paroisse St-Dominique, appartement comprenant vivoir, cuisinette, chambre bain, poêle électrique, chauffée, personne seule. MU 3-5624.

RUE ST-PATRICK, 1er plancher, meublé, chauffé, prix raisonnable. TEL. : 4-2542.

10 APPARTEMENTS A LOUER

BOUDOIR et cuisine, bain, meublés, chauffés, éclairés, frigidaire, poêle, personne tranquille. 36 STE-FAMILLE.

FLAT à louer, meublé, poêle à gaz, lavabo. S'adresser à 20 rue de la Salle.

APPT, meublés, chauffés, éclairés, S'adr. : 530 des Oblats. 2-5753.

BEAU grand flat, meublé, chauffé, éclairé. 836 St-Vallier Est. 3-7494.

$5.00 SEMAINE, chauffé, eau chaude, permis cuisine, toilette, lavabo, entrée seule. 4-8834 1235, 4ème Avenue.

2 GRANDES PIECES non meublées, avec lavabo, 2 garde-robes, et armoire ou grande chambre avec pension si désirée. S'adr. : 160, 18e Rue. TEL. : 3-0941.

2 GRANDES pièces, chauffées, éclairées, eau chaude, prélart, vénitiennes, $45.00. 134 GODBOUT. MA 3-3390.

2 GRANDS appartements, frais peinturés, usage bain, téléphone, aussi grande chambre. TEL. : 4-6044.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ième hypothèque à Québec et banlieue seulement. SAMSON 970 Ave CARTIER

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bernard CORRIVEAU, notaire, 609 Blvd CHAREST Est. 5-4781.

$100,000.00 DIVERS MONTANTS, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, banlieue. Notaire FORTIER, 72 de l'EGLISE. 5-9450.

SUR HYPOTHEQUE 5%, Québec, environs 2 ans et plus ou remboursement capital, intérêt, 10, 20 ans. DE LA BRUYERE FORTIER, notaire, 466 de la Couronne. Téléphone, 5-7195.

ARGENT

pour construction, réparations, refinancement, etc., résidentiels et commerciaux, villes et campagnes, confiez la négociation de votre emprunt au

SERVICE DE PRETS SUR HYPOTHEQUES
479, de la Couronne, Québec
Tél. : 3-3218

POUR PRETS

2 ième hypothèque

à Québec ou à l'extérieur, consultez :

UNIVERSAL LOAN & FINANCE CORPORATION
699 Blvd Charest Est
COIN DU PONT

TÉLÉPHONEZ POUR EMPRUNTER
$25.00 à $2,500.00
5-7144
Argent remis le même jour
37 de la Couronne
COMMUNITY FINANCE CORP.

25 BOIS DE CONSTRUCTION

A VENDRE BOIS DE PIN

$75.00 par mille pieds
AU MOULIN
Glenn H. Wing, Bingham Maine

29 BRULEURS A L'HUILE

DRUM GRATIS avec brûleur Lynn, Breese, Victor, Kemac L. PARENT. 198 1e AVENUE. TEL. 4-4990.

SILENT GLOW MacDonald, Lynn, Kemac, Breese, fournaise (type pot), poêle portatif Coleman, réservoirs, accessoires, plan de finance. Richard BERUBE, 255 St-Vallier Ouest. TEL. : 3-2067.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur exclusif huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUG. DESROCHES & FILS Ltée. 569 ST-VALLIER-OUEST. 5-4946.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, édifice à l'épreuve du feu, service d'ascenseur. S'adresser L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

GRAND 2 PIECES et demie, plus toilette, bien chauffé, éclairé, centre des affaires, 46 DORCHESTER, coin Blvd Charest. Disponible TEL. : 4-6385.

CARRE JACQUES-CARTIER — Bureau à louer, 368 Est du ROI, 2ème étage. 5-8711, soir 4-9467.

31 BUREAUX DEMANDES

DEMANDE espace d'environ 15 x 30 à partager avec commerce déjà établi TEL. : 3-2863.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE moderne, pension si désirée, près avenue des Erables. MU 3-5281.

CHAMBRES, avec pension pour monsieur. 35 St-Patrice. TEL. : 2-0345.

JOLIE CHAMBRE, pension si désiré. 312 1e RUE. TEL. : 3-7030.

CHAMBRE et pension à proximité de Jonction Sillery. TEL: MU 3-7871.

POUR MONSIEUR seulement, famille sans enfant. S'adr. : 82 St-Gabriel.

CHAMBRE avec pension, pour jeune fille à Haute Ville. 4-1259.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à proximité de la Jonction Sillery. TEL. : MU 3-4685.

BACHELOR. Aussi chambre avec permis de cuisine. 630 FRASER.

CHAMBRE-BOUDOIR, cuisinette, eau chaude année, meuble. 1055 Bourlamaque 5-8941.

CHAMBRE avec lavabo. 119 Prince-Edouard, près du Pont, deuxième.

CHAMBRE moderne, pension, lavabo, eau chaude. 230, 3e Avenue. 3-6945.

CHAMBRE (monsieur) Ave Murray, 1er plancher, près autobus. [illegible]

PRES PARLEMENT. Chambre-boudoir 1er plancher, tranquillité, 12 ST-MICHEL.

GRANDE CHAMBRE S'adr. : 177 DE LA RONDE, appt 1.

RUE ST-CYRILLE, près Cartier, petite chambre très confortable, pour jeune homme distingué. S'adresser 140 St-Cyrille Ouest. TEL. : 5-5951.

GRANDE CHAMBRE meublée, permis cuisine. TEL. : 3-6288. 970 CARTIER.

24 STE-ANNE. Chambres confortables, lavabo, bien chauffées, pour 1-2 personnes. Prix raisonnable.

CHAMBRE ou FLAT meublés, permis cuisine, ou pension si désirée. S'adr. 1691 BEGIN. TEL. : 7-0038.

3½ STE-FAMILLE, grande et petite chambres, propres. TEL. : 4-7338.

CHAMBRES 1 avec permis cuisine, eau chaude. 10 STE-JULIE. 3-1237.

ST-SACREMENT, grande chambre, double ou simple, toutes commodités. TEL. 7-2433.

CHAMBRE avec eau chaude, froide, balcon. 680 Chemin St-Louis. 7-7071.

CHAMBRE simple ensoleillée en avant, raisonnable. 146 LOCKWELL. TEL. 4-0488.

SUR RUE ST-CYRILLE chambre double, simple, avec cuisine, eau chaude année, bon chez soi. 3-8374.

HOTEL Manoir Claire-Fontaine, chambres douche privée 129 Claire-Fontaine.

CHAMBRE-BOUDOIR vue magnifique sur fleuve, lit jumeaux, bain privé, voisin Château. 21 Mont-Carmel.

CHAMBRE double ou simple. 94 Côte d'Abraham, Appt 1. 2-4542.

CHAMBRE moderne, 1er plancher, près autobus, usage téléphone, bain, personne distinguée. Appartement De l'Orme, Chemin Ste-Foy. TEL. : MU 3-8806.

40 CHAMBRES A LOUER

ST-FRS D'ASSISE, chambre bon chez soi. 52 Jacques-Cartier. 2-4590.

GRANDE CHAMBRE, 2 fenêtres sur rue, bain, douche. 3-9214 56 CREMAZIE Ouest, entre Salaberry et Cartier.

MAGNIFIQUE chambre, meubles neufs, très belle vue, 615 CALIXA-LAVALLEE appt. 3. TEL. : MU 3-0863.

BELLE grande chambre, beau grand flat meublé. 671 St-François Est.

CHAMBRE, confortable, permis de cuisine. 139 Grande-Allée.

SELLE CHAMBRE à louer, dans famille privée, conviendrait également pour deux personnes et avec pension si désirée, proximité de l'ave Cartier, usage téléphone. S'adresser à 105 EST, RUE CREMAZIE.

CHAMBRE pour 1 personne, chauffée, très confortable $4.50 par semaine. 356, rue ST-JEAN.

GRANDE CHAMBRE à l'année, bien meublée, très propre, eau chaude. S'adresser : 62, rue ST-LOUIS. 4-0128.

FLAT 2½ pièces, meublées, poêle gaz, frigidaire, $12.00 par semaine, 40 DES JARDINS.

MODERNE avec eau chaude, douche, centrale. Tabagie Cartier. TEL. : 4-9944.

2 PIECES, bien meublées, chauffées, aussi grande chambre-boudoir. 5-8017.

2 GRANDS appartements, meublées ou non, fenêtre rue. 595 ST-JEAN.

GRANDE CHAMBRE à louer. S'adr. : 177 de la RONDE.

CHAMBRE pour monsieur, pension si désiré. TEL. : 4-3387.

GRANDE CHAMBRE, rue Ste-Ursule. S'adr. : 135 St-Jean, 3-6055.

RUE CLAIRE FONTAINE, 1er plancher.

FLAT, chambre meublée avec frigidaire. S'adresser 50 D'AIGUILLON.

2 GRANDES CHAMBRES, meublées, chauffées, poêle électrique, radio, pour couple ou 2 personnes. TEL. : 5-5218.

CHAMBRE bien meublée en avant, lavabo. 119 St-Jean. TEL. : 3-2429.

MANOIR CANADIEN. 1604, Père Avenue, face hôpital St-François d'Assise, chambre semaine, journée, permis cuisine. — 2-0342.

FLAT et chambre, permis cuisine, eau chaude. 20 PERLAND.

PRES PARLEMENT, grande chambre personne distingué. 33 ARTILLERIE TEL. : 4-6442.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 2 belles chambres, prix modique. TEL. : 2-6772.

GRANDE CHAMBRE, lits jumeaux, eau chaude. 50 FRASER. TEL. : 3-1172.

CHAMBRE et suite 2 chambres, permis recevoir. 549 ST-JEAN.

ST-SACREMENT, chambre meublée, chauffée, $5.50. 1128 Vimont, près St-Cyrille. 7-1532.

CHAMBRE simple, flat cuisinette, eau courante, vral chez soi. 432 St-Jean. Jour: 3-3780. Soir: 5-0085.

CHAMBRE simple avec lavabo, $4.00 par semaine. 20 GARNEAU.

BELLE GRANDE Chambre, entrée seule. S'adr. : 9 Ste-Angèle, Appt 5.

SUITE 3 pièces, ou grande chambre meublée, usage téléphone. 90 Ave Maisonneuve. TEL. : 3-5212.

PRES Parlement, chambre pour homme. TEL. : 4-3033.

PETITE CHAMBRE, propre, tranquille, éclairée, $3.75 par semaine. 164 D'AIGUILLON.

CHAMBRE pour 1-2 personnes. 102 ST-OLIVIER. TEL. : 5-8714.

44 Chauffage, Bois, Charbon

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur. 15 Marie l'Incarnation. 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Inc. agents exclusifs d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est. Téléphone 3-4823. $5.00 par mois, $12 pour 3 mois. Réparations clavigraphes.

CLAVIGRAPHES pour location, modèle récent, $5.00 mois, 3 mois, $12.00. ROYAL TYPEWRITERS CO LTD 2-7091.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER. 5-5158.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood. 146 Côte d'Abraham. — TEL. : 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

53 COMMERCE A LOUER

RESTAURANT à louer ou à vendre, équipement au complet. 4-4091.

54 COMMERCES A VENDRE

Il y a une rubrique des annonces classées du Soleil qui convient à votre cas particulier, quel qu'il soit.

GRAND CHOIX, épiceries licenciées, dans divers quartiers. Conditions faciles. — 4-2542.

MAISONS de flats et chambres, bon revenus $2,500 et plus. 4-2542.

BEAU CHOIX comptoir-lunch dans plusieurs quartiers, conditions faciles. — 4-2542.

ATTENTION. Commerces de maisons de chambres avec bail de 10 ans, aussi restaurants, motels, épiceries licenciées avec logement. DUMONT 325 Blvd St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

SALON DE BARBIER à vendre avec équipe, bonne clientèle, centre d'affaires, Loretteville. TEL. : VI-2-3421.

MAISON DE CHAMBRES, près Château Frontenac, 14 pièces meublées toutes avec eau courante et douches. Propriétaire doit laisser la ville. JESSOP 7-6941 ou 5-4837.

RESTAURANT BUFFET avec ameublement. Gros chiffre d'affaire. Faut vendre cause maladie, JESSOP, 7-6941 ou 5-4837.

GARAGE et Restaurant en ville, des mieux situé. Gros chiffre d'affaires. JESSOP 7-6941 ou 5-4837.

MAISON de touristes près Hôtel Clarendon, 17 pièces, toutes avec eau courante, ainsi que douches. Placement très intéressant. JESSOP 7-6941 ou 5-4837.

ST-PASCAL. Restaurant avec ameublement et propriété. Prix très bas. JOBIN 7-4992 ou 5-4837.

MAGASIN marchandise sèche. Cause maladie, 1219 ou 1209 1ère Avenue.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 St-Jean. 5-7688.

MAISONS de chambres, rues St-Cyrille, Burton, Ste-Hélène, Y. Roland. TEL. : 5-6083.

ST-SAUVEUR. Restaurant comptoir-lunch. Prix $2,900.00. TURMEL. 3-4567.

LIMOILOU, Epicerie-licencière avec propriété cause de vente: Maladie. 3-4567.

SALLE DE BILLARD et restaurant, à vendre, cause santé. VI 2-2739.

RESTAURANT, bien situé, bon chiffre d'affaires, vente cause de santé. TEL. : 4-0531.

55 COMMERCES DEMANDES

VENDEZ votre commerce facilement en le confiant à DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 535, 3e AVENUE. 4-3836.

61 DEMENAGEMENTS

Quebec Transport, tél. : MU 3-0912

DEMENAGEMENT tous genres. N'importe où. Outillage moderne. Assurances. Plus vieille du genre. 629 OUEST, ARAGO.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons, meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. TEL. : 7-1278 — 5-9309.

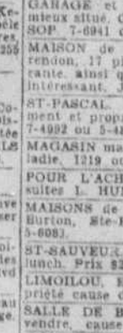

GRATIS

Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 30 bouteilles de parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore Kodak, coutelleries, couvertes, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratis. Demandez nos feuillets.

LES UTILITES PRIMEES
828-M-Est Blvd Charest, Québec

63 DIVERS A LOUER

RADIOS, réfrigérateurs, laveuses, poêles électriques, à l'huile, télévision. CROTEAU LTEE. 184 du Roi Est. — 3-9426.

ROBES mariés, soirée, cocktail, cape de fourrure. S'adr. 299 St-Germain, 2e étage. TEL. : 3-7991.

ROBES mariée, soirée, bleu turquoise, cape fourrure, trousseau baptême. — 5-8434.

64 DIVERS A VENDRE

MANTEAUX, rat musqué, pâle, foncé, $175. Mouton rasé $95. 5-8434.

DRAPEAU ENRG. — Achetons, vendons, échangeons, meublez et occasions de toutes sortes, 490 STE-THERESE. 3-7991.

MEUBLES divers, poêles, lessiveuses, radios, téléviseurs, chesterfields, à sacrifier pour balance de compte. CROTEAU LIMITEE. 184 Est rue du ROI.

PUPITRE, poêle, réfrigérateur à l'huile, garde-robes, lessiveuse, chesterfield, matelas ressorts. L.-J.-A DEMERS, 249 la Couronne. 2-2685.

PORTES et CHASSIS. TEL. : 7-1809. Continental Metal. 2 Courcelette.

64 DIVERS A VENDRE

MACHINE à additionner, $50.00, machine à calculer $80.00, clavigraphe $25.00. S'adresser Equipement Nationale Enrg 212, 9e RUE. TEL. : 5-9175.

SET VAISSELLE, 12 morceaux, 12 couverts, $4.50. 4-9684. Livraison gratuite.

MANTEAUX neufs (échantillons), mouton Perse noir, gris, rat musqué, pattes mouton, seal brun. TEL. : 4-3724.

PLUSIEURS robes mariées, cocktails, bouquetières, diadèmes, voiles, crinolines, bouquets, capes, vendre ou louer. TEL. 4-3724.

MOBILIER salle à dîner en noyer, 7-6233 1405 ST-CYRILLE-OUEST.

BATTERIE de drum d'orchestre complète, 4 tambours, 4 cymbales, 3-4008.

LESSIVEUSE automatique Bendix, état neuf, valeur $400, à sacrifier $125. TEL. : MU 3-0840.

ST-ROCH, ameublement 6 appartements à vendre, bon marché. S'adresser 2-0368.

SHOW-CASES, balances, miroirs, machine hot-dog, hamburger, frite, Coca-Cola, fournaise à l'huile. 3-5802.

SAXOPHONE alto à vendre ou échanger. TEL. : 4-8938 jour, 4-8091 soir.

PIERRE DENIS, A vendre meubles assortis. 265 DU PONT. 3-0932.

POELE BOIS, charbon, brûleur, télévision, réfrigérateur poêle électrique, set chambre cuisine, salle manger, chesterfield, studio, laveuse, chaufferette, radio, bassinette. 35 ST-VALLIER OUEST 3-3760.

POELE usagé McClary combiné, charbon gaz, cause déménagement. S'adr. : 374, 10e Rue 2-3304.

MACHINE à coudre Pfaff, $139.50. Centre PFAFF, 419 ST-JEAN, 4-9724.

MANTEAUX fourrure, propres $25.00, Coney $30.00, Lapin japonais $30.00. — 5-6434.

MOBILIER chambre 3 morceaux, plus lit très propre, commode pour monsieur, avec garde-robe en cèdre et secrétaire. TEL. : 2-1492.

2 FOURNAISES à l'huile General Electric, cabinet avec brûleur à l'huile, capacité 750 pieds et 1150 pieds, état neuf. S'adr. : 305 Est Blvd CHAREST. 5-4831.

PATINS fantaisie pour dame (7), homme (8), enfant. TEL. : 3-8261.

POELE ELECTRIQUE 2 ronds, fourneau automatique, 110 volts, à vendre $25.00. TEL. : 3-2127.

POELE 220, état neuf, 22 et 30 pouces, lessiveuse, 3-3760.

POELE Bélanger avec brûleurs, pied chrome, parfaite condition. TEL. : 7-7467.

AU PRIX DU GROS

COUPE-VENT, parka doublé molleton nylon, $6.95. Chemises sport flanelle $2.60, bas 45c. YVON BORDELEAU, 613 ST-VALLIER-OUEST. TEL. : 4-3669.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 29 RUE ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL. : 5-9321.

\100 MANTEAUX

De fourrure de qualité de toutes sortes, à sacrifier prix coûtant. Aucune offre raisonnable refusée pour janvier, février. S'adresser HENRI DION, 576 de Mazenod. 5-9702.

CROTEAU LIMITEE

MEUBLES neufs ou usagés. Nos bas prix font sensation, 184 du ROI Est. TEL. : 5-9426.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, table à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX, AMUSEMENTS. 654 ST-VALLIER Ouest.

CENTRE DES AUBAINES
MENAGE COMPLET
NEUF ET USAGE
Achetons — Vendons — Echangeons
TELEVISION $99 Garantie 3-3760
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST

70 ECOLE

INSTITUT THOMAS. 96 ST-JEAN. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL. 2-7490 — 7-4653.

COURS par correspondance, 9e et 11e années pour aspirantes garde-malades. 11e scientifique pour garçons. Examens du Département de l'Instruction Publique. Ecrivez à: INSTITUT RAYMOND ENR. 1475 Chemin Ste-Foy, Québec.

INSTITUT DENYS — Jour, soir. Cours commercial, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes garde-malades (4 mois). Cours comptabilité ultra rapide (4 mois). Cours spécial de 8e, 9e, 9e et 9e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 ST-JEAN, Québec. TEL. : 2-5147 — 4-6869.

BART SCHOOL — Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Pour entrevue. TEL. 2-5889 — 7-6412 — 7-4333. 169 COTE D'ABRAHAM.

COURS CLASSIQUE. Eléments à philosophie. Professeur BELLEAU. 40 D'AIGUILLON. 3-3754.

COURS par correspondance, 8e, 9e, 10e, 11e années pour aspirantes garde-malades; commercial, bilingue, sténo, dactylo, (machine fournie), cours comptabilité supérieur (6 mois). INSTITUT DENYS, 322 rue ST-JEAN, Québec 4.

72 FEMMES, FILLES demandées

DAMES, demoiselles, gagnez $5.00 et plus par jour. S'adresser Produits AVON, 363 Couronne. TEL. : 3-7706.

FEMME ou FILLE pour cuisine et ménage 3 personnes, devra coucher en dehors, libre fin semaine. TEL. : 3-0660. 26 ST-AMABLE.

FEMME ET FILLE avec expérience dans la couture, pour travailler dans manufacture, la confection robe et habit d'enfant, position à l'année pour personne compétente, S'adresser Mme Bégin, 51 DORCHESTER, Québec.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

FEMME de ménage demande travail 3 jours libres. TEL. : 5-6547.

COIFFEUSE, diplômée fait à domicile, ouvrage garanti. 6-8 soir. 5-6886.

77 FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE, les samedis, 22 à 30 ans, un peu d'anglais, personnalité, répondre au téléphone, léger travail pour 1 heure, endroit confortable. TEL. : soir MU-3-0716.

STENO DACTYLO demandée pour bureau de comptable, expérience non exigée. TEL. : jour 2-7913.

SAUCEUSE de chocolat avec expérience. S'adr. : L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

CREMEUSE de gâteau avec expérience, pâtisserie française. S'adr. : L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

JEUNE FILLE bilingue demandée, pour assister dentiste et médecin, expérience si possible, dactylo exigée. S'adresser vers 12.30 hrs à 18 d'Youville. Inutile de téléphoner.

STENOGRAPHE demandée pour bureau d'avocat avec ou sans expérience, bonne condition de travail. Ecrire Casier 600 Le Soleil.

JEUNE FILLE demandée. S'adresser chez THEODORE, 374 PERE GRENIER.

78A FINANCE

AVIS AUX MARCHANDS
Finançons vos ventes à termes et aussi ventes de particuliers.
GENERAL FINANCE CORP. Ltd.
Compagnie québécoise "28 ans"
61 D'Auteuil Tél. : 5-4941

81 GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, pour remisage d'auto, rue Montmartre. TEL. : 2-2937.

82 GARAGES A VENDRE

CAUSE MALADIE. Boulevard Ste-Anne, téléphoner entre 7-8 p.m. MO 3-3128.

88 Hommes demandent emploi

REPARATION tout genre menuiserie, couverture, meubles, finition logement. Renseignement pour finition, sous-sol pour revenus. 7-4182.

89 HOMMES DEMANDES

HOMMES, pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers soudeurs, mécanique automobile, machiniste, moteur Diesel, débossage. Demandez prospectus ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3e Avenue, Québec. Ouvert à l'année.

RICHE occasion pour hommes ambitieux. Vendez chemises "Stetson" faites sur mesure directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez STETSON SHIRT COMPANY, Casier Postal "C" Montréal.

JEUNE HOMME demandé, bilingue avec dactylographie, pour ouvrage de bureau, bon salaire. S'adresser à Casier Postal, 149 Limoilou, Québec.

89 HOMMES DEMANDES

BIJOUTIERS en gros, établis, recherchent vendeur pour province de Québec. Doit avoir relations avec bijoutiers détaillants, posséder auto. Ecrire à 455 rue Craig, Ch. 105, Montréal. Donner numéro téléphone et références.

COMPAGNIE très connue aurait ouverture pour 3 hommes, âgés de 25 à 40 ans, dont l'ambition exige un revenu élevé et permanent. Proposition très intéressante pour hommes qualifiés. S'adresser 498 rue de l'EGLISE, Québec.

VOYAGEUR à commission pour visiter manufacturiers. Bonne apparence bilingue, cours 11e année ou mieux, références exigées. Territoire établi. Ecrire Casier 639 Le Soleil.

VOYAGEUR d'expérience, nonnête, bien recommandé, possédant automobile pour vente à domicile. Salaire payé toutes les semaines. TEL. : MA-3-3767.

ON DEMANDE 2 bons solliciteurs d'annonces à l'année, généreuse rémunération, devra avoir bonne apparence et une certaine instruction. S'adresser à mon bureau mercredi et jeudi de 10 heures à midi et 2 hres à 5 hres, à 132 rue ST-PATRICK, appt 4.

30 HOMMES. Travail facile, régulier ou partiel, salaire $4.50 à $6.00 par jour. TEL. : 2-2775. GENERAL DISTRIBUTION. 476 Est ST-VALLIER.

HOMMES ACTIFS pour vendre produits RAWLEIGH. Se présenter l'avant-midi (samedi excepté). — 466 de la COURONNE. Chambre 309.

HOMMES sérieux, bonne apparence, 12e année commerciale, marié, pour prendre charge d'un débit d'assurance-vie à Québec. Salaire fixe plus commission, payé durant entraînement. Expérience non essentiel. Ecrire CASE 701 Le Soleil.

REPRESENTANT, Province de Québec. Importation. Sacs à mains. Qualité supérieure. Références. J. BONDER & SONS. 2425 Grand Boulevard, Montréal.

MANUFACTURIER de plastique d'Ontario, industrie bien établie, recherche agent manufacturier habitant Québec, pour couvrir la ville et l'est de Québec, chez revendeurs quincaillerie et menus articles. Base commission. Veuillez mentionner dans première lettre quelle compagnie vous représentez actuellement. BOITE 655 Le Soleil.

INSPECTEUR DEMANDE

JEUNE HOMME de 18-22 demandé pour devenir inspecteur pour Compagnies d'Assurance-Feu. Doit être parfaitement bilingue et avoir complété sa douzième année. Excellentes conditions de travail, assurance groupe, Croix Bleue, etc. Ecrire Casier 658 Le Soleil.

VENDEUR DEMANDE

VENDEUR D'EXPERIENCE, AVEC AUTO, DEMANDE POUR VENTE EN GROS DE PIECES DE T.V. ET RADIO. S'ADRESSER A M. S. EIDEL, CHATEAU FRONTENAC, QUEBEC, LES 10 ET 11 JANVIER SEULEMENT.

ATTENTION VOYAGEURS

IMPORTANTE maison de marchandise sèche avantageusement connue, est actuellement à la recherche d'un voyageur d'expérience pour vendre au marchands généraux dans les comtés du Lac St-Jean, Roberval, Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay ou il y a déjà une très bonne clientèle établie. Cette position offre une salaire régulier à toutes les semaines et nous payons les dépenses de route avec allocation sur dépréciation d'automobile en plus d'un boni annuel. L'appliquant doit absolument posséder une automobile d'un modèle récent. Faire application par lettre mentionnant l'âge, l'emploi actuel et expérience précédente dans la vente à SCHAFFER BROTH

AUTOS USAGÉS

Véritable occasion

Austin coach 1949 ..... $ 195
Hudson 1951 sedan ..... $ 595
Meteor sedan 1953, hydramatique $1,095
Mercury ½ tonne 1952, panel ..... $ 695

Entreposage gratuit pour livraison au printemps.
TELEPHONE: 2-8264
Ouvert ce soir
Beau choix d'autos usagées
Termes faciles

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE
1095 DE LA CANARDIERE

N'ACHETEZ PAS sans venir consulter nos bas prix et qualité pour modèles récents. Notre grand choix vous permettra d'acheter aussi des modèles à partir de $50.00 Conditions faciles. Ouvert le soir HUDON AUTO ENRG. 845 1ère AVENUE TEL. 5-4769.

SIMARD AUTO PARTS
PIECES d'autos neuves et usagées. Réparation et échange de transmission. Achat de chars accidentés. Vente et échange d'autos neuves et usagées. 606 DORCHESTER. TEL.: 4-4091.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES
A VENDRE, parties d'automobiles, neuves, usagées. LUDGER FERLAND, 661 1ère AVENUE. 4-2920.

MAURICE POIRIER
PIECES neuves, usagées, toutes marques Radiateurs. 589, 1ère AVENUE. 2-4463.

CHARRUE A NEIGE
FABRICATION - REPARATION
Réservoir à l'eau, à l'huile et Citerne housing. Radiateur d'auto, Bull Dozer Frame.
MACHINE SHOP
J.-E. AUDET
SOUDURES INC.
465, 1ère Ave - Tél.: 2-3929

Pièces d'autos
NEUVES et USAGEES
KING AUTO PART
337, 3ème RUE — TEL.: 3-1557

17 AUTOMOBILES DEMANDEES
AUTOMOBILES demandées, 46-49, argent comptant. TEL.: MA 3-2079.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. — TEL.: 5-4769

18 AUTOMOBILES A LOUER
CHARS NEUFS $5 par jour, 0.10c du mille, assurance 20,000 - 40,000 gratuites — ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF 1303 Maguire. 7-8579.
AUTO LOUER, $5.00 jour, 10c du mille. Assurance $5,000 - $50,000 - $100,000. Gazoline gratis. ROBERT JOBIDON ENR 2 Place d'Aiguillon. — 2-5317.

SPECIAL
FORD SEDAN
1954, air conditionné, en parfaite condition.. $1499
Achetez votre auto ou camion avec
LA GARANTIE A-1
Nos 20 années d'expérience et de service intègre sont une garantie pour l'acheteur.
Le plus grand choix à Québec d'autos et camions usagés de toutes marques.
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
CONDITIONS FACILES
Ouvert le soir

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
25, Dorchester sud 5-8186

Automobiles usagées
Demandées
Plus haut prix payé
Epargnez :
Entreposage,
Assurances,
Mise en marche.
Echangez-la immédiatement contre une :
CHEVROLET
OLDSMOBILE
1956
Livraison quand vous le désirez.
Ouvert les soirs.
J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
250 EST BLVD CHAREST
TEL. : 5-4531

Spécial

1947 PACKARD coupé, 6 cyl, radio, très propre $450
1950 STUDEBAKER Sedan Deluxe, radio $695
1950 STUDEBAKER ½ tonne, pick-up, très propre $645
1951 FORD sedan custom, radio $795
1951 STUDEBAKER Deluxe sedan $795
1952 PONTIAC sedan $1095
1952 STUDEBAKER regal deluxe, sedan; radio $1145
1952 MORRIS Panel $495
1953 STUDEBAKER hardtop, radio $1545
1953 PLYMOUTH Crambrook, coach, overdrive $1195
1953 STUDEBAKER sedan accidenté

MOTORS LTD.
Dépositaire
"STUDEBAKER"
500 de la Couronne, tél.: 5-6185

AUSTIN 1953, A-30, 4 portes. S'adr. 9 a.m.—5 p.m. 2-1526, soir 5-5811.
PRIX REDUIT 50 autos et camions 1940 à 1952 PAUL MAHEUX, 75 Est Blvd Charest, près Blvd Langelier TEL.: 7-4167
PREVOST 1953, KB 11, air brakes, 33 passagers, 12,000 milles. Prévost 29 passagers, essieu TimKen, moteur neuf GMC 4 tonnes, en très bon ordre et très propre. 20 autres autobus de modèles moins récents. LEVIS AUTOMOBILES Inc. 40 rue St-Henri, Lévis. TEL.: TE-7-5888.
JEEP Station Wagon, pouvoir sur 4 roues avec gratte à neige. S'adresser 6½ McMAHON.

162 TERRAIN A VENDRE
26 Pr: 8-6 h. x 10". S'adresser: 388 9e entre midi et 1 hre.
ST-RODRIGUE. Grand terrain 50 L. x 138 Pr. avec solage en béton 28 L. x
CHARLESBOURG-EST, 31e, 32e, 33e RUE. Vue sur Québec. 2-6775.
CHARLESBOURG. Terrains 60 x 80, très bonne condition. TEL.: 5-8711 — 4-6188.
GRAND TERRAIN, boulevard Talbot, 10 milles de Québec. Conviendrait pour motel, station gazoline. S'adresser 2-1459.

165 TERRE A VENDRE
BELLE TERRE, près village Adrien Poulin, VAL ALAIN, Lotbinière, P.Q.

168 VOLAILLES
DEMANDEZ listes des spéciaux hebdomadaires de Bray. Commandez maintenant poussins mêlés et cochets de gril. Poulettes (quelques-unes en croissance). Races spéciales comme Leghorns Babcock, Hybrides Ames. Détails: Agent Bray, A.-L. Langevin, 281 de la Couronne. Téléphone 3-0619.

170 NON CLASSIFIEE
Dr LEO ROBERT
MALADIES de la peau et cuir chevelu. 24 COTE DU PALAIS.

Bris de vitre

Le bris d'une vitre de porte à l'établissement de M. René St-Jean, marchand de tabac, au 304, rue Du Roi, a été signalé à la police ce matin. Une enquête est en cours.

La Russie recommande que l'Etat d'Israël indemnise la Syrie

(Suite de la page 13)

au Conseil le 22 décembre, mais elle omet quelques points de la requête et en soumet quelques autres. Elle accepte la proposition syrienne de compensation pour perte de vies et de propriété, mais elle n'accepte pas la demande syrienne qu'Israël soit soumis à des sanctions économiques et expulsé de l'ONU.

On ne prévoit pas que les propositions occidentales soient rendues publiques avant la réunion de jeudi. Un Américain révèle que les propositions ne satisferont pas complètement aucun des deux antagonistes, mais que ses termes seront fermes.

L'Etat d'Israël veut que le Conseil note son point de vue, à savoir que le raid a été provoqué par le bombardement syrien des bateaux de pêche et de police israéliens sur la mer de Galilée, laquelle se trouve entièrement à l'intérieur du territoire israélien, bien que près de la frontière.

Amman, 10. (Reuters) Un porte-parole du gouvernement jordanien a affirmé, aujourd'hui, que les Israéliens ont massé des troupes sur la frontière délimitée par l'armistice, en face de la Jordanie.

Il a déclaré que la Légion arabe de la Jordanie et les soldats sont prêts à repousser toute agression.

Le premier ministre, Samir Rifai, qui a formé un nouveau gouvernement, hier, a exprimé devant des journalistes l'espoir que la population pourra reprendre bientôt son train de vie normal et que le couvre-feu pourra être levé.

Une seconde menace pèse sur les Maritimes

(Suite de la page 13)

A Sherbrooke, N.-E., la rivière St. Mary a baissé suffisamment pour permettre à quelques-unes des 100 personnes évacuées d'entreprendre le nettoyage de leurs maisons.

On rapporte que plus de dix habitations et chalets ont été emportés par les eaux. Deux ont heurté un pont et l'ont démoli. Plusieurs autres maisons ont été endommagées.

UN MORT

La pluie poussée par le vent a entraîné la mort d'un homme, M. Leonard Wallace Lecky, 35 ans, de Bedford, a perdu la vie, hier, lorsque son automobile a plongé en bas d'une route près de Dartmouth. C'est la première mort accidentelle attribuée au mauvais temps.

Plusieurs routes de la Nouvelle-Ecosse sont impraticables par suite des inondation et de l'érosion. Le nombre des ponts démolis ou endommagés est considérable.

AVALANCHES

Dans le nord du Cap-Breton, les avalanches présentent un nouveau danger. Une route près de Baddeck a été obstruée lorsque 3,000 verges de boue l'ont envahie. La population redoute d'autres éboulis.

La compagnie Maritime Telegraph and Telephone espère pouvoir relier Amherst et Springhill au reste de la province ce soir.

TRAVAUX D'ENVERGURE

La compagnie a réclamé l'envoi de 12 wagons de poteaux dans l'Ile du Prince-Edouard en vue d'y effectuer des réparations. Au delà de 8,000 poteaux de transmission et de téléphone ont été cassés par le verglas dans les trois provinces.

M. Gordon Milligan, gérant de la Maritime Electric Company de Charlottetown, a annoncé que son entreprise devra reconstruire les lignes de transmission sur une longueur de 175 milles. "Cela prendra des mois", dit-il.

Piéton blessé par un camion

Un résident de St-Ferréol, M. Antonio Huot, a été sérieusement blessé, hier après-midi, dans un accident de la circulation survenu sur le boulevard Ste-Anne, dans les limites de Giffard. M. Huot a été heurté par un camion de la firme Frs Nolin et conduit par M. Louis Simard, 16, rue de l'Eglise, à Château-Richer.

M. Huot revenait de son travail à l'hôpital St-Michel-Archange, et s'apprêtait à traverser le boulevard Ste-Anne devant deux automobiles qui circulaient en direction de l'est quand il fut happé par un camion qui entrait en ville. M. Simard chercha alors à éviter le piéton au risque même de venir en collision avec d'autres véhicules, mais M. Huot fut heurté et projeté sur le pavé pour être relevé évanoui et souffrant de fractures aux deux jambes et de blessures à la tête. Après avoir reçu les soins du docteur Gaston Tremblay, M. Huot fut conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils.

Mission de secours

Cork, Irlande, 10. (UP) — Des unités de recherches par air et par mer ont parcouru l'Atlantique en vue de la côte d'Irlande, afin de porter secours à un avion qu'un fermier irlandais avait dit avoir aperçu plonger en flammes à la mer. La nouvelle s'est avérée fausse. Le fermier avait alerté la police de ce qu'il croyait avoir constaté.

Editeur décédé

Belfast, 10. (PA) Sir William Baird, propriétaire du "Belfast Telegraph", est décédé aujourd'hui à l'âge de 81 ans.

SERVICES SPECIALISES
100 MANTEAUX FOURRURES
De qualité seulement, réduits au prix coûtant pour janvier.
HENRI DION
576 DE MAZENOD
5-9702.

VENTE DE JANVIER
VOUS ECONOMISEREZ
de 15 à 25%
UNE RAVISSANTE COLLECTION DES PLUS ELEGANTES
FOURRURES
VOUS EST OFFERTE
CHEZ
LEO BERNARD
234 ST-VALLIER-OUEST
QUEBEC. TEL.: 3-1329

Un bandit armé de bâtons de baseball

Dubuque, Iowa, 10. (UP) Les employés et les patrons de la succursale de l'American Trust and Savings Bank ont maîtrisé ici, hier, un homme qui avait fait irruption dans la banque en brandissant deux bâtons de baseball et en criant: "Je veux tout l'argent".

L'assaillant, Francis Schultz, 29 ans, de Daytonville, Iowa, a attaqué le président D. W. Ernst et le vice-président Roy F. Glab, mais ne les a pas blessés sérieusement, selon la police.

Les deux hommes ont été atteints par les bâtons à plusieurs reprises dans la lutte. D'autres employés sont venus à l'aide des patrons et ont rivé Schultz au plancher. Glab a déclaré que Schultz avait dit: "Dieu m'a demandé de prendre l'argent".

La police a déclaré que Schultz ne portait pas d'arme à feu. Aucune accusation n'a été inscrite.

Vague de froid aux Etats-Unis

Chicago, 10 (PA) La plus grande vague de froid de la saison continue de sévir, aujourd'hui, sur la Floride et autres parties du Sud des Etats-Unis. Les dommages aux récoltes en Floride seulement sont estimés en millions de dollars.

Par ailleurs, de la pluie glacée, du grésil et de la neige continuent de s'abattre sur les régions orientales du pays. Le froid a été la cause de plus d'une douzaine de morts sur les grandes routes et les trottoirs.

La pluie a continué de fouetter la Nouvelle-Angleterre et les Etats du Middle-Atlantic, les plus fortes précipitations se produisent surtout au nord.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

DÉCÈS

BEGIN — A l'hôpital Ste-Anne de Bellevue, le 7 janvier 1955, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Régis Bégin, célibataire, fils de feu Uldephon Bégin et de feu dame Aurélie Huard.
Le corps arrivera par le train à la gare de Lévis à 4 heures 25 mardi et de là en l'église de Notre-Dame où un libera sera chanté et de là au cimetière Mont-Marie. —718097

BIBEAULT — A Québec, le 8 janvier 1956, à l'âge de 66 ans 6 mois, est décédée dame Auréa Neveu, épouse de Albert-P. Bibeault, agent de District Trafic Voyageur pour le C.N.R., demeurant à 880 Calixa Lavallée.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45 pour l'église des Ste-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière St-Colomb, Sillery. 9janv-3fs—717921

BOUCHER — A Concord, New Hampshire, le 9 janvier 1956, à l'âge de 90 ans, est décédé le Dr Georges-Alphonse Boucher, époux de feu dame Fabiola Voyer, autrefois de Brockton Mass. Il était le père de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, directrice du couvent des Ursulines de Québec.
Le service sera chanté mercredi, à Concord, New Hampshire.
Les restes mortels arriveront jeudi matin. Un libera sera chanté jeudi, à 8 heures 25, en la chapelle des Ursulines, 18 Donnacona, et de là au cimetière Belmont. —718109

BRETON — A Québec, le 9 janvier 1956, à l'âge de 59 ans, est décédé M. J.-Laurier Breton, époux de dame Antonette Moreau, demeurant 19 Burton.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 ouest Blvd St-Cyrille à 8 heures 55 pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 10janv-3fs—718119

CANTY — A Québec, le 8 janvier 1956, à l'âge de 76 ans, est décédé Richard Canty, ex-inspecteur de la police municipale, époux de dame Margaret Monahan, demeurant au no 2 rue La Sarre.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 86 St-Cyrille Est coin Turnbull, à 9 heures 45 pour l'église St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.
Il était le père de Mlle Hazel Canty. 9janv-2fs—717926

COUILLARD — A Québec, le 9 janvier 1956, à l'âge de 40 ans 11 mois, est décédé M. Robert Couillard, célibataire, fils de feu Hormidas Couillard et de dame Hélène Gagnon, demeurant à 750 rue Joffre à Québec, autrefois de Lauzon.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, No 203 rue St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 10janv-2fs—718066

DION — A l'hôpital St-Augustin, le 8 janvier 1956, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Dion, fils de feu Jacques Dion, époux de feu dame Adeline Dubault, demeurant chez son neveu Léande Dion, 324 rue Léandre, Ste-Monique-les-Saules.
Les funérailles auont lieu mecredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison J.-W. Dubois Inc., No 240 rue Durocher, à 8 heures 30, pour l'église Ste-Monique-les-Saules, et de là au cimetière de l'Ancienne Lorette. 9janv-2fs—717951

FILTEAU — A Québec, le 8 janvier 1956, à l'âge de 40 ans 5 mois, est décédée Mlle Germaine Filteau, demeurant à 321 de la Ronde, fille de feu M. et Mme Aimé Filteau.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 1720 de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. 9janv-2fs—717923

FRIGAULT — A Québec, le 8 janvier 1956, à l'âge de 69 ans 2 mois, est décédé M. Adolphe Frigault, époux de dame Marie-Louise Wiseman, 8151½ Kirouac.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 270 rue Marie de l'Incarnation, à 7 heures 45, pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière St-Charles. 9janv-3fs—717879

GAGNON — A Québec, le 7 janvier 1956, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Marie-Célina-Alphonsine Paquet, épouse de feu Ferdinand Gagnon, demeurant à 345 rue Ste-Thérèse.
Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures 30.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc. No 234 St-Vallier Ouest, à 8 heures 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 9janv-3fs—717932

LACROIX — A Charny, le 8 janvier 1956, à l'âge de 12 ans 1 mois, sont décédés accidentellement Ginette et Jean Lacroix 9 ans, enfants de M. Armand Lacroix, et de dame Simone Champagne.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire chez leurs parents, 1033, 4e Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière paroissial. 9janv-2fs—717978

LAURENT — A St-Casimir, cte Portneuf, le 8 janvier 1956, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Victor Laurent, époux de dame Ernestine Laquerre.
Service et sépulture mercredi, le 11 janvier, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires J.-A. Lacoursière, à 9 heures 50, pour l'église St-Casimir, et de là au cimetière paroissial. 9janv-2fs—717960

MOREAU — A Portneuf Village, le 8 janvier 1956, à l'âge de 63 ans 2 mois, est décédé M. Albert Moreau, époux de dame Régina Bois.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Roger Paquin, à 9 heures 45, pour l'église de Portneuf Village, et de là au cimetière de la paroisse. 9janv-2fs—717952

MORENCY — A Québec, le 8 janvier 1956, est décédé M. Ernest Morency, employé civil, époux de feu dame Rita Bergeron, demeurant à 486 rue Fraser.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 975, avenue Marguerite-Bourgeois, à 8 heures 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 9janv-2fs—717934

PARENT — A Beauport, le 8 janvier 1956, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Wilhemine Grenier, épouse de Cyrille Parent, demeurant à 60 rue St-Jules.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert, No 844 avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial. 9janv-2fs—717948

PELLETIER — Au Couvent de Bienville, le 9 janvier 1956, à l'âge de 66 ans 8 mois, est décédé M. l'abbé Edmond Pelletier, fils de feu Jacques-Nabar Pelletier et de feu dame Alphonsine Mercier.
Il est exposé au Couvent de Bienville.
La translation des restes se fera mercredi à 4 heures p.m. en l'église de Bienville. Le service sera chanté jeudi à 9 heures a.m. et de là au cimetière de la paroisse. —718117

ROBERGE — A Québec, le 8 janvier 1956, à l'âge de 79 ans 4 mois, est décédé M. Odilon Roberge, époux en premières noces de feu dame Joséphine Bourque et en secondes noces de dame Laura Bourque.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de sa résidence, No 1146 avenue des Erables, à 8 heures 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière de Ste-Marie de Beauce où un libera sera chanté. 9janv-3fs—717923

ROUSSEL — A Québec, le 8 janvier 1956, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alfred Roussel, fils de feu Victor Roussel et de feu dame Euphémie Pisst, demeurant à 175 Rigaudville.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc. No 234 St-Vallier ouest, à 8 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. 9janv-2fs—717930

TOUZIN — A St-Casimir, le 9 janvier 1956, est décédée Mme Alfred Touzin, née Delina Touzin.
Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison J.-A. Lacoursière, à 9 heures 45, pour l'église St-Casimir, et de là au cimetière paroissial. 10janv-2fs—716128

TURGEON — A Québec, le 7 janvier 1956, à l'âge de 80 ans, 3 mois, est décédé M. Armand Turgeon, ex-propriétaire de la Parfumerie Grimard Enrg., époux de dame Gisèle Gosselin, demeurant à 107 Boul. Henri Bourassa.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, No 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. —718071

TURGEON — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 janvier 1956, à l'âge de 70 ans, est décédé J.-Eutrope Turgeon, époux en premières noces de feu dame Rebecca Nadeau, en deuxièmes noces de dame Antoinelle Ruel, demeurant 164 rue St-Joseph, Lauzon.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de Gilbert & Turgeon Ltée, No 203 rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial. 10janv-3fs—718126

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Une entente entre la Iron Ore et Sept-Iles au sujet des taxes

(Suite de la page 13)

57% des dépenses globales du conseil municipal et de la commission scolaire. On dit que dans le premier cas cela représentera, cette année, une somme de $85,000 et de $65,000 dans le second cas.

Ces montants doivent être ajoutés aux taxes ordinaires et spéciales.

La ville de Sept-Iles était représentée, devant le comité des bills privés, par son maire, M. Jack Layden; son gérant, M. Gérard Lepage; ses échevins: MM. Donald Gallenne, Gaston Tanguay et Raoul Vigneault; son secrétaire-trésorier, M. Armand Boissinot. Les avocats de la ville étaient Mes Louis Paradis et Honoré Dionne. La Commission scolaire était représentée par son secrétaire, M. C.-Eugène Paradis, tandis que la Ligue locale des propriétaires avait délégué MM. Emile Boudreau et Armand Vigneault.

Dix Ecossais compteraient pour faire sauter le parlement de Londres

(Suite de la 1ère page)

qu'il avait appris qu'un groupe de 10 Ecossais avaient ourdi le complot. Ils auraient déposé une bombe chronométrée dans un petit colis qui aurait été placé dans un sac sous un banc de la Galerie du public à la Chambre des Communes. Selon le journal, les conspirateurs devaient régler la bombe pour qu'elle explose aux petites heures du matin, quand personne n'aurait pu être blessé dans la catastrophe.

Les jeunes extrémistes, sans aucune attache avec le mouvement "Scottish Home Rule", devaient émettre des communiqués à la presse aussitôt que l'explosion aurait été rapportée par la police, a dit le journal.

A Noël, en 1950, les nationalistes écossais avaient dérobé la pierre de la chaise du couronnement à l'abbaye de Westminster, à Londres. La pierre historique avait été recouvrée plus tard.

La Chine craint que les Russes réduisent son influence en Asie

(Suite de la 1ère page)

triomphale" des Indes et de la Birmanie.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, les Russes ont également emboîté le pas à la Chine pour conclure des traités de commerce et pour accroître leurs échanges et augmenter leur prise de contact.

De même que les Chinois ont essayé d'exploiter l'anticolonialisme à la conférence de Bandoeng, ainsi l'allié russe s'est-il servi de ce slogan encore plus que les Chinois.

Les chefs russes ont clairement signifié qu'ils n'ont pas l'intention d'ignorer l'Asie. Kroushchev avait sauté sur l'invitation faite par U Nu d'assister à la prochaine conférence afro-asiatique. Cependant U Nu a repris son invitation, soit après réflexion, soit à cause d'avis venait "d'ailleurs", en faisant le commentaire suivant: "nous devons regarder la Russie comme un Etat européen..."

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

Services anniversaires

BARBEAU — Jeudi, le 12 janvier 1956, à 8 heures, en l'église de St-Fidèle, sera chanté le service anniversaire de M. Jos.-O.-M. Barbeau, époux de dame Aurore Déry. —718081

COTE — Jeudi, le 12 janvier 1956, à 8 heures 30, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de madame F.-X. Côté (Anné-Marie Létourneau). 10janv-2fs—717964

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Des Fleurs
présentées avec goût viennent toujours de chez
H.W. McKenna INC.
Fleuristes
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hrs a.m. à 5.30 p.m.
11 rue St-Jean
TEL.: 2-6868

"Les fleurs ont un langage"
Salon Fleuri
Fleuriste
135 est St-Joseph
Tél. 4-5218 QUÉBEC

RÉGIE DES LOYERS

AVIS

AUX NOUVEAUX LOCATAIRES

(Cités de Québec et Québec-Ouest, cités et villes des comtés de Lévis et Montmorency).

TOUT NOUVEAU LOCATAIRE D'UN LOGEMENT qui croit payer un loyer supérieur au loyer payé par le locataire qui l'a précédé dans son logement, peut demander une revision de son loyer à la Régie Provinciale des Loyers.

Cette demande doit être faite:

A) Dans les 60 jours de la prise de possession du logement, si le propriétaire n'a pas obtenu de la Régie la permission d'augmenter son loyer.

B) Dans les 30 jours de la prise de possession du logement, si la propriétaire a obtenu une telle permission de la Régie en l'absence du locataire.

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à

LA RÉGIE PROVINCIALE DES LOYERS,
76 ouest, St-Vallier,
Québec.
Téléphone : 4-8411, Local 831.

(Cet avis ne concerne pas les maisons construites après le 1er mai 1951.)

122 MAISONS DEMANDEES
(Suite de la page 22)
SERAIS ACHETEUR maison 2-3 logements, 5 ou 6 pièces, quartiers Limoilou, Haute Ville. Ecrire détails: Case 637 Le Soleil.
MAISON appartement de 6 ou 7 pièces dans Haute-Ville, Québec, demandée pour 1er mars. Bonnes références. TEL.: TE-7-6378.
MAISONS demandés, 1 ou plusieurs logements dans Québec ou banlieue, pour clients sérieux. BACQUE & BOLDUC TEL.: 4-6188.

127 MARCHANDISES SECHES
MONTREAL JOBBING LTEE
MARCHANDS COLPORTEURS. Demandez nouveau catalogue de marchandises sèches, vêtements et coupons d'automne et hiver 1955, envoyé gratuitement — MONTREAL JOBBING LTEE (notez nouveaux nos) 857-859 ST-JOSEPH EST Québec.

128 MATERNITE
MATERNITE licenciée pour filles, discrétion, avantages religieux, servante demandée. 10 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1966.
MATERNITE LAROCHE, privée, dames, demoiselles. 194 PIERRE-BERTRAND, Québec. MU 3-4084.

132 OBJETS PERDUS
BOLERO de laine, mauve, pour dame, perdu samedi, de rue Aberdeen à Lachevrotière TEL.: 5-5306.
KODAK marque Tourist a été perdu le 24 décembre vers 6.30 p.m. dans trajet partant du chemin Ste-Foy à la gare centrale d'autobus Ste-Pétronille, Ile d'Orléans. TEL.: MU 3-4596. Récompense promise.
BRACELET argent large extensible perdu dimanche, cinéma Paris. S'adresser Mme Daigle, 20 avenue Ste-Geneviève. TEL.: 3-9706. Récompense promise.

133 ON DEMANDE A ACHETER
ACHETERAIS skis, 7 pieds, en parfait ordre avec équipement. TEL.: 3-8487.
LOUIS, 852 St-Joseph Est. Achetons argenterie, bijouterie, diamants, radios, valises, clavigraphes, kodaks, lunettes d'approche. 4-1431.
ACHETONS Burlaps Baggins, Guenilles, Fer Métaux QUEBEC SACKS SUPPLY 805 ST-FRANCOIS TEL.: 3-4553.

139 PERSONNELLE
FAITES NOUVELLES, sérieuses connaissances Lic 7-3676 Consultez MME LANGLOIS 3-7454.
POUR RENCONTRE sérieuse, sommes en mesure répondre toutes demandes. 3-6945 Mme TARDIF. 238, 3e AVENUE.

144 PIANO A VENDRE
4 PIANOS, un automatique, trois ordinaires. 8 Claire Fontaine. 4-3689.
PIANO à vendre Masson & Rich. S'adr.: 446 Ste-Thérèse.

153 RADIO A LOUER
RADIO, pick-up location semaine ou mois, chambre hôtel, hôpitaux — MU-1-1630.

159 SERVANTES DEMANDEES
JEUNE FILLE, sérieuse de campagne, aimant ses enfants, pour ouvrage général, famille de 4 enfants, bon chez soi, bonnes conditions. S'adr.: 865 Blvd des Chutes, Beauport. TEL.: MO 3-5724.

159 SERVANTES DEMANDEES
SERVANTE pour ouvrage général, loger 1091 Bégin. TEL.: 7-0036.
ON DEMANDE servante très bonne position, excellent salaire. 7-3579—4-5223.
SERVANTE demandée ouvrage général 3 grandes personnes. S'adr.: 183 St-LUC.
FILLE pour ouvrage général, pas de cuisine, bon salaire. S'adr: 332 RUE BARDY. Tél: MO 3-0523.
FILLE campagne préférence, pas cuisine, lessiveuse automatique, aimant les enfants, $16. par semaine. TEL.: MU 3-7277.
BONNE, sachant bien faire cuisine, $70, références exigées. Sillery. 7-6730.
BONNE avec expérience demandée, 5 appartements, bon salaire. S'adr.: 1090 Père Marquette, Appt 3. MU 3-0715.
SERVANTE pour ouvrage général, dans petite maison de chambre, famille de 4 enfants. S'adresser à 8 ST-STANISLAS.
BONNE, ouvrage général, pas cuisine, chambre seule, bon salaire. S'adr.: Dr L.-N. Larochelle, 80 rue ST-LOUIS. TEL.: 2-3239.
SERVANTE d'expérience aimant les enfants, ouvrage général, bonnes conditions, Sillery. 2302 CHEMIN ST-LOUIS. 7-4685.
SERVANTE demandée, rue Fraser, 1 enfant, ouvrage général, références. MU-1-1021.
BONNE pour ouvrage général, enfants 11-6 ans. Voulant demeurer à 10 milles de la ville. Références exigées. TEL.: 7-2922.
SERVANTE sachant faire la cuisine, références exigées. 1155 Ave PARC. TEL.: MU 3-4673.
BONNE demandée, pour ouvrage général, gros lavage en dehors, chambre seule. TEL.: 7-9100. 1060 MURRAY.

TELEVISION
ROY Lavage de vitre d'écran de télévision. TEL.: 3-9045.
MARC Télévision et Radio, techniciens à votre service pour installation, réparations et ajustements. TEL.: 2-1701.

159c TELEVISION A LOUER
SPECIALITE: Hôpitaux maisons de repos Taux à la semaine QUEBEC ELECTRONIQUE Enr 375 ST-JEAN. 4-4237.

162 TERRAIN A ENDRE
Profit de Capital
Dans revente par acheteur, de 50 lots, à 800.00 et plus chacun, à Villeneuve, près Québec. Terrain déboisé, en gazon. Vue splendide sur le fleuve. Services publics à proximité. Rue enlevée sur le plan. Excellente spéculation. Condition: Comptant $6,000., solde 600.00 par lot, ou par mois, tout comptant: $30.-000.00. Ecrire casier 644, Le Soleil.

TERRAIN DEMANDÉ

Un terrain (minimum 100 x 300 environ) avec entrepôt de préférence, situé dans les limites de la ville. Ecrire Case 5831 Le Soleil.

TUILE ET LINOLEUM

Pour murs et planchers, vente et posage, ouvrage garanti, 20 ans d'expérience.

ROBERT SIMARD
Tél.: MU 3-0462

CUISINIERE DEMANDEE

Pour maison privée. Expérience et références exigées. S'adresser 370 CHEMIN ST-LOUIS. TEL.: MU-3-7774.

Un jeune homme menace sa 'propriétaire'

Toronto, 10. (PC) Un jeune homme de 17 ans, Dennis Mills, a été accusé de voies de fait et de menaces à l'adresse de sa mère d'adoption qui, selon la police, l'aurait acheté pour la somme de $75 trois heures après sa naissance.

Mme Frances Hutt a confié aux policiers qu'elle avait acheté l'enfant dans une maison de chambres de Hull.

Dr ROGER MOFFATT

SPECIALISTE EN MALADIES NERVEUSES

TROUBLES EMOTIONNELS ET DE LA PERSONNALITE

34 de la Fabrique. Tél.: 5-7872

Sur appointement seulement

SCENE DE TERREUR : Un cheminot devenu fou s'était barricadé dans cette cabine à Niddrie, au nord-ouest de l'Ontario, après avoir tiré sur la police au moment où un reporter photographe prit cette photo du portail de la gare des Chemins de fer nationaux. MIKE TIMOCENKO, 34 ans, a tenu ainsi la police aux abois pendant plus d'une journée, gardant sa femme enceinte comme otage. A la faveur de l'obscurité, le couple s'enfuit de la cabine pour être ensuite appréhendé deux milles plus loin sur la voie ferrée. La femme a été remise en liberté, tandis que l'homme doit subir un examen médical et répondre à l'accusation de port d'armes dangereuses. (Presse Canadienne)

Sillery demande de garder les décorations

La Chambre de Commerce de Sillery invite toute la population de Sillery à conserver les décorations extérieures ainsi que les luminaires, les arbres de Noël pour toute la durée du Carnaval.

Ce sera une excellente collaboration aux organisateurs du Carnaval d'hiver de Québec.

Cela permettra ainsi à toute la population, aux visiteurs de venir constater que la ville de Sillery va toujours de l'avant pour le progrès de notre charmante cité.

Arrivée prochaine du consul Paul-T. Meyer

Montréal (PC) — Le consul général des Etats-Unis à Montréal, M. Hervé-J. L'Heureux, a annoncé hier l'arrivée prochaine du consul Paul-T. Meyer, qui agira en qualité de pro-consul général en son absence. M. Meyer sera en outre chargé de la promotion économique et commerciale des Etats-Unis à Montréal.

Témoin de l'inhumation de la famile Goebbels

Goettingen, Allemagne, 10. (UP) Wilhelm Eckold, qui commandait jadis la garde personnelle du chef de la propagande nazie, Joseph Goebbels, a dit ces jours-ci qu'il a identifié pour les Russes en 1945 les corps de Goebbels, de sa femme et leurs cinq enfants.

Eckold, qui vient d'être relâché d'un camp de concentration soviétique, a déclaré ici que les corps carbonisés des adultes étaient dans des boites et que ceux des quatre filles et du garçon étaient dans une fosse commune.

Goebbels a empoisonné ses enfants et s'est suicidé avec sa femme, quelque temps après la prise de Berlin par les troupes soviétiques.

RESTAURANT MONACO
ENR.
193, rue ST-JEAN

A votre disposition, 2 salles pour Banquets, Noces, Mariages, Réceptions etc . . .
Soir, "Salle à manger", "Cocktail lounge" avec TV de 27". Cuisine excellente, prix populaire. Rés. Tél.: 2-1321.

SPÉCIAUX

Nettoyage à sec
Jamais vu à Québec
Livraison comprise dans toute la ville du 27 déc. au 10 mars

COMPLET, ROBE unie, COSTUME PALETOT MANTEAU — 2 POUR $1.49
Prix régulier.. $1.35 chacun

PANTALON JUPE unie. — 3 POUR $1.00
Rég. .60 chacun.

TEINTURERIE
MATHIEU
LIMITEE
700 St-Albert, Limoilou
Tél.: 2-8997 — 4-1600
Succursales: 320, 3e Avenue, 117 Avenue Royale, Giffard, 19 Samson, Lévis

GRAND BUREAU
A LOUER

(Plain-pied) 1er étage. Superficie 3,980 pieds. Fenêtres sur trois façades. Services d'ascenseur et de concierge. Entretien, éclairage et chauffage compris. Prix raisonnable.

S'adresser à :

CHENOR
3 est, St-Joseph.
Tél.: 2-3851 — Après 6 h. 7-4385

Un parfait gentilhomme lorsqu'il n'est pas ivre

J'ai manqué mon coup. J'aurais dû me "tirer" a dit Léonce Demers, 35 ans, menuisier de Leclercville, dans l'automobile de la Sûreté provinciale qui le transportait à Québec, le 4 janvier 1956, quelques heures après son arrestation par le sergent détective Léo Allen.

"Il ne savait plus ce qu'il disait" a expliqué sa femme. Le jeune couple a cinq enfants et l'épouse qui témoignait, hier matin, lors de la comparution de son mari devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a dit que jusqu'au 4 janvier, il a toujours fait vivre honorablement sa famille et que lorsqu'il n'est pas ivre, il se conduit toujours comme un parfait gentilhomme. Elle a précisé qu'il ne s'enivre que cinq ou six fois par an et qu'en aucune circonstance il ne lui a fait peur.

Commencée en première division de la Cour des Sessions de la Paix, la comparution s'est poursuivie dans le bureau de M. le juge Laetare Roy qui a ordonné que Demers subisse son enquête préliminaire le 26 janvier; il devra fournir une cautionnement personnel de $900 pour sa mise en liberté provisoire.

Le jeune menuisier de Leclercville devra répondre à trois accusations: 1—avoir conduit une automobile appartenant à une tierce personne, dans la journée du 4 janvier 1956, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'effet de l'alcool; 2—s'être porté à des voies de fait simples contre la personne de Lucien Demers alias "Ti-Bi", (son oncle); 3—s'être porté à des voies de fait simples contre la personne de sa femme. Il a également été déclaré, lors de la comparution, que Demers aurait fait usage d'une carabine d'une manière jugée dangereuse dans les circonstances.

Durant les procédures, Me Louis Lemay, qui défend Demers, s'en est pris à la presse. Il a reproché aux journaux d'avoir fait trop de publicité autour des événements qui se sont déroulés à Leclercville le 4 janvier. Il a dit : "Les journaux ont exagéré les faits; ils ont parlé de vitres cassées et d'autres choses qui ne s'appuient sur aucun fondement".

M. le juge Laetare Roy lui a fait remarquer qu'au moins une vitre a été brisée. Par ailleurs, dans son témoignage, M. Urbain Lambert, maire de Ste-Emélie de Leclercville, qui a été appelé à se rendre à la maison des Demers afin de tenter de calmer le jeune menuisier qui venait de frapper sa femme et tirait des coups de carabine dans toutes les directions, a précisé que, ce soir là, il fut nécessaire de boucher des fenêtres avec des morceaux de carton. Il a également vu sur le plancher de la demeure des Demers, une machine à coudre réduite en pièces.

Lorsque le sergent détective Léo Allen, de la Sûreté provinciale, se présenta chez les Demers, le 4 janvier, le jeune menuisier était assis sur le bord de la table de cuisine et dormait profondément, replié sur lui-même. On retrouva la carabine dans une garde-robe. Mme Demers a certifié que son mari ne l'a jamais menacée d'aucune manière, avec une arme à feu.

Mme Demers a révélé que le matin du 4 janvier, elle avait téléphoné à un citoyen de Leclercville afin de lui signifier qu'elle ne voulait plus voir son fils venir à la maison. "C'est lui qui fait boire mon mari" a-t-elle expliqué. C'est en apprenant que sa femme avait fait ce téléphone, à son retour chez lui, vers deux heures de l'après-midi, que Demers se fâcha.

Les vertus héroïques d'Innocent XI sont démontrées

Cité du Vatican, 10. (UP) L'Eglise catholique a accompli une étape importante, hier, vers la béatification du pape Innocent XI.

La Sacrée Congrégation des Rites a lu en présence de Sa Sainteté le pape Pie XII le décret formel reconnaissant que le pape Innocent possédait d'héroïques vertus.

La prochaine étape sera l'examen des miracles attribués au pape Innocent. Le rapport officiel du Vatican dit qu'elle sera entreprise "incessamment".

Le pape Innocent XI est né à Como, en Italie en 1611 sous le nom de Benedetto Odescalchi. Il devint cardinal en 1645, pape le 21 septembre 1676 et il mourut le 12 août 1689. Sa cause de béatification a été introduite il y a 242 ans, en 1714. Ses ossements reposent dans la basilique de St-Pierre de Rome.

AVIS DIVERS

6 h. p.m. — Club Vente-Publicité — Dîner-causerie au restaurant Marino. Sujet : Que sera 1956 ? Cinq conférenciers.

8 h. p.m. — Cercle Dante Alighieri — Cours de langue italienne à la faculté de droit (chambre 2,) 17 rue Ste-Famille, suivi d'un exercice de conversation.

8 h. p.m. — Association patronale de la Coiffure — Réunion au Palais Montcalm, ch. 33.

8 h. p.m. — Conseil fédéré — Réunion bi-mensuelle à 72, rue Ste-Hélène.

8 h. p.m. — Association du Camionnage — Réunion à 220, 2ème Rue.

8 h. 30 p.m. — Cours de préparation au mariage à St-Pascal — Début des cours à la salle paroissiale. Invitation à tous les fiancés de la paroisse.

Opinions diverses sur le cabotage

Ottawa. (PC) — La Commission royale d'enquête sur le cabotage a entendu hier des vues opposées relativement à l'idée de restreindre la navigation dans les eaux canadiennes.

La commission de trois membres, présidée par le juge W. F. Spence, de la Cour suprême de l'Ontario, a entendu les opinions suivantes:

Le gouvernement du Manitoba est d'avis que les restrictions proposées contre les navires non canadiens annuleraient les bénéfices de la canalisation du St-Laurent. Il soutient qu'on ne doit pas imposer de nouvelles barrières.

Le Pacifique Canadien croit que tous les navires faisant le cabotage devraient être soumis à des permis et à des taux réglementés afin de fournir aux chemins de fer, soumis à une telle régie, une concurrence juste et équitable.

Le Canadien National croit aussi qu'on devrait imposer aux navires non canadiens faisant le transport entre les ports canadiens des "charges adéquates" afin de permettre aux navires et aux chemins de fer canadiens de leur faire concurrence.

La Dominion Marine Association, représentant les compagnies maritimes des eaux intérieures, soutient que le cabotage devrait être limité aux navires canadiens dans les eaux intérieures et que le Canada devrait négocier un traité avec les Etats-Unis afin de conserver à ces deux pays le transport maritime intérieur entre eux.

La Clarke Steamship Company, navigant sur le St-Laurent et la côte atlantique, a réclamé la restriction du cabotage aux navires possédés et enregistrés au Canada, même s'ils ne sont pas nécessairement construits au Canada.

Congrès à Winnipeg des constructeurs

Le 38e congrès annuel de l'Association canadienne de construction se tiendra à Winnipeg du 15 au 18 janvier prochain, a annoncé M. Roy Haller, de Winnipeg, président du congrès de 1956. Quelque 800 délégués assisteront à ces assises dans la capitale du Manitoba. Les membres appartiennent à toutes les sections de l'industrie de la construction. Ce sont des contracteurs, des manufacturiers de matériaux de construction et des fournisseurs d'équipement pour tous contrats de construction de routes et autres entreprises ainsi que des représentants de professions et d'organisations affiliées.

Les principaux orateurs seront l'hon. Milton F. Gregg, v.c., ministre fédéral du Travail; le très rév. J. Burton Thomas, d.d., recteur de la cathédrale St. Johns et doyen du diocèse Rupert's Land; MM. Vernon Taylor, de Calgary, gérant du département de la production de l'Imperial Oil Ltd pour les provinces de l'Ouest et R. G. Johnson, président de la construction pour la défense, d'Ottawa.

Des Américains se chargeraient de l'entretien du réseau DEW

Ottawa, (PC) — Bien que le gouvernement dise qu'aucune décision n'a été prise, il devient de plus en plus évident à Ottawa que le réseau de radar DEW, dans l'Arctique canadien, sera maintenu par du personnel américain.

Les autorités ne cachent pas que ce pays n'a tout simplement pas les techniciens pour assumer ce travail, même s'il ne faudra peut-être pas plus de 1,200 hommes.

On ajoute que le ministère de la Défense aura assez de difficulté à trouver le personnel pour maintenir le réseau de radar Mid-Canada lorsqu'il sera terminé.

Le Canada construit et paie le réseau Mid-Canada au coût de $170,000,000 et les Etats-Unis font de même pour le réseau DEW, qui coûtera $250,000,000.

Une certaine opposition s'est manifestée ici au fait que les Etats-Unis construisent le réseau DEW, mais on a reconnu que le Canada ne possédait pas les ressources disponibles pour accomplir les deux tâches, qualifiées d'urgentes.

MANQUE DE TECHNICIENS

Même si le Canada avait voulu financer le réseau DEW, dit-on, il n'avait pas le nombre d'ingénieurs et de spécialistes en électronique pour réaliser la tâche.

Il faudra environ 1,200 hommes, venant probablement du CARC, pour maintenir le réseau Mid-Canada, qui s'étend le long du 55e parallèle de la côte du Labrador à la région de Rivière-à-la-Paix, en Alberta.

On dit que le ministère de la Défense aura de la difficulté à trouver ce nombre de techniciens.

Il existe déjà un précédent à la présence de membres des forces armées américaines au Canada.

Ils aident au maintien du réseau de radar Pinetree, dans le sud du Canada. On compte moins de 3,000 militaires américains au Canada en excluant les quelque 15,000 des bases louées aux Etats-Unis à Terre-Neuve.

En ajoutant 1,200 autres pour le réseau DEW, leur nombre ne dépasserait probablement pas 4,000.

Le problème n'est pas immédiat, toutefois, car les réseaux DEW et Mid-Canada ne seront pas prêts à fonctionner avant quelque temps, probablement 1957.

DEMANDEE

Vendeuse bilingue avec expérience dans le sportwear. Blouse, jupe, chandail, slacks etc.

S'adresser à
T.-D. DUBUC INC.
214 rue St-Jean

Soif? ...GOÛTEZ DONC UNE PILSENER

Languissez-vous de soif ? Retrouvez bien vite votre ÉLAN en prenant un grand verre de PILSENER Labatt pétillante et bien froide. Ce breuvage est *plus léger* que les uns, vous pouvez en prendre de grandes gorgées . . . *plus sec* que les autres, il étanche parfaitement la soif. A l'hôtel ou chez l'épicier, dites Pilsener . . . et ayez-en à la maison pour vous rafraîchir.

La seule bière au monde qui soit approuvée par les maîtres brasseurs de sept *autres* brasseries. Faite d'après la formule originale de Pilsen, avec de la levure transportée spécialement d'Europe par avion. Voir au DOS de l'étiquette.

LABATT

NOUVEAU! COMMODE!
LE "Pac-à-trois" LABATT
3 grosses bouteilles · Facile à porter · Ne coûte pas plus cher

Pour la Neige la "MICHIGAN"

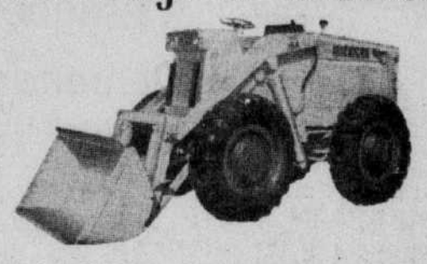

Faites plus de profits avec une puissante machine qui travaille 12 mois par an ! L'été elle creuse et charge le gravier, nivelle, etc . . . L'hiver elle s'équipe d'une charrue à neige simple ou en "V", d'un chasse-neige SICARD, ou d'une pelle à neige de 3 à 5 verges cubes ! Commande sur les 4 roues. Conduite, freins et changements de vitesse sont hydrauliques. Pas d'embrayage !

Demandez une démonstration — Comparez avant d'acheter.

Québec : Jacques-A. Francoeur — Tél.: 2-2281

Rimouski : J.-Paul Saulnier — Tél.: 3-204

INNES EQUIPEMENT QUEBEC LTD.
190 est Crémazie, Québec

•PELLES MECANIQUES •CONCASSEURS DE PIERRE •USINES D'ASPHALTE

POUR SOULAGER UN
ESTOMAC DÉRANGÉ
EN MOINS D'UNE HEURE

prenez du
SAL HEPATICA
l'antiacide doux, efficace

Quand vous "n'arrêtez pas" du matin au soir ou du soir au matin, il est facile de négliger ou d'abuser votre système digestif. *L'aigreur* d'estomac, l'indigestion causée par *l'hyperacidité* et la constipation se manifestent parfois ensemble. Heureusement, vous pouvez obtenir un soulagement efficace *promptement!*

Prenez du Sal Hepatica—la médication *antiacide* bien connue pour obtenir un soulagement *rapide* et *bienfaisant*, non seulement des symptômes de l'acidité gastrique—et de la constipation possible—mais des *deux* en même temps. L'action du Sal Hepatica est *rapide*—généralement en *moins d'une heure*. Sal Hepatica est *doux*—pas de colique, d'aigreur d'estomac, d'effet désagréable ou d'inconfort dû à une action laxative trop lente.

La prochaine fois que votre estomac sera dérangé, prenez du Sal Hepatica—la seule médication antiacide qui adoucit l'estomac tout en corrigeant les effets de la constipation plus *rapidement*, plus *efficacement*, sans colique. *Le format économique est en vente chez votre pharmacien.*

Pour soulager le mal de tête deux fois plus vite essayez les comprimés BUFFERIN.

L'entrée de la bibliothèque d'Ottawa retrouve sa beauté

Ottawa, 10 (PC) Les travaux de restauration à la Bibliothèque du Parlement, ravagée par un incendie en août 1953, ont remis à jour la beauté de l'entrée de cet édifice, qui compte déjà 90 ans.

Les ouvriers, en enlevant la cendre et la poussière des années, ont révélé au public l'une des plus belles oeuvres ogivales du Canada.

La bibliothèque est la seule partie de l'original "Bloc du Centre" qui ait été épargnée de la destruction durant l'incendie de 1916.

La construction de cet édifice commença en 1860, quand Edouard VII, alors Prince de Galles, en posa la pierre angulaire.

LE CHIEN D'OR

Le panneau ogival qui domine la porte représente la vieille légende canadienne du Chien d'Or. Il s'agit d'un chien qui ronge un os et que regarde un loup. La sculpture se trouve au centre d'un dessin compliqué de roses et autres figures.

Cette sculpture, à ce qu'on dit, en reproduit une autre qui aurait été placée à la porte d'une auberge par la veuve d'un hôtelier assassiné par un lieutenant de marine en 1748.

Le plancher de la bibliothèque rénovée sera établi au même niveau que celui du rez-de-chaussée du "bloc central". Depuis la rebord installé une marche, mais sir Robert Borden, alors premier ministre, y fit une chute et se blessa, ce qui le retint à sa chambre pour plusieurs jours. On avait alors remplacé la marche par une rampe.

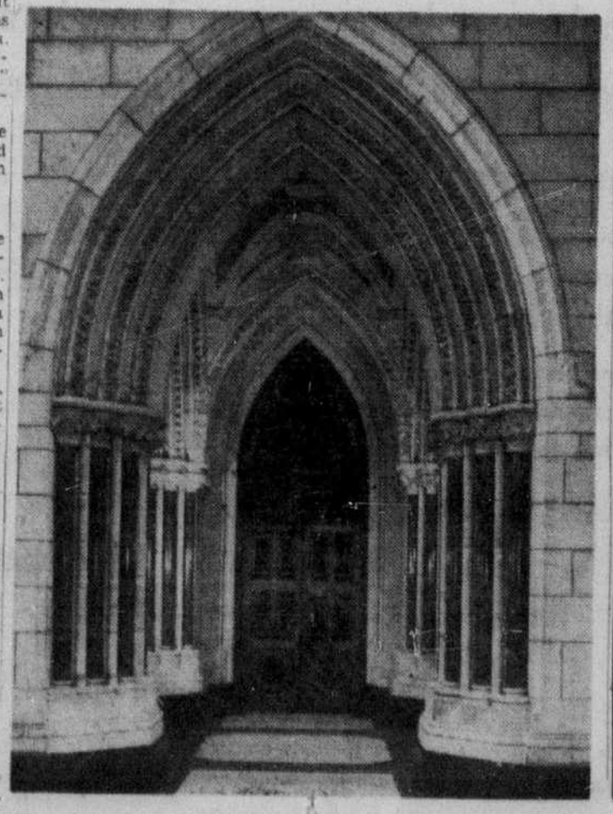

L'éditeur G.-H. Doran décédé à Toronto

Toronto (PC) Le fondateur de l'une des plus grandes maisons d'édition au monde, M. George-H. Doran, est décédé à Toronto à l'âge de 86 ans. Il avait débuté dans sa carrière comme commis de librairie à $2 par semaine. Il devait plus tard donner son nom aux éditeurs Doubleday, Doran and Company, Inc. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui même à Toronto.

Local à louer

Pour entrepôt et bureau, à l'épreuve du feu, chauffé, quartier St-Roch. S'adresser 355 Est des Commissaires, suite 210.
Tél. : 2-8246

JEUNE HOMME DEMANDE

Pour service et vente au comptoir, bilingue, de 21 à 26 ans, 11e année ou équivalent, apparence propre, expérience en mécanique de préférence. S'adresser REMINGTON RAND, 604 rue St-Jean, M. Néron.

BUREAUX A LOUER

Bureaux neufs à louer, centre des affaires, rue St-Jean, près du carré d'Youville, grandeur environ 14' x 60'. S'adresser le jour à 186 RUE ST-JEAN.

À LOUER
à 885 Est Blvd Charest

Quatre bureaux et un grand bureau général. Le tout comprenant 33 pds de large par 55. Conviendraient bien pour professionnels, assurances ou compagnies de finance. Chauffés, entretenus, concierge. Edifice à l'épreuve du feu.
S'adresser à P.-L. Lortie, 895 Est Blvd Charest, Tél.: 5-7171

Cette vue inestimable, quand l'avez-vous fait examiner?

Sans doute, avez-vous vu votre médecin et votre dentiste au cours des douze derniers mois.

Etes-vous passé chez votre examinateur de la vue? Non? Est-ce que vous ne négligez pas votre actif le plus précieux?

Une bonne vision, bien claire, vous aide dans votre travail, que vous soyez président d'une banque, mécanicien, ou même que vous travailliez à la maison.

Une bonne vision, bien claire, réduit la fatigue, dissipe souvent les maux de tête, réduit toujours la tension nerveuse.

Prenez immédiatement rendez-vous avec votre examinateur de la vue!

à titre de service public - - -

et pour célébrer son cinquantième anniversaire, Kahn Optical Company Limited, fournisseur des professions reliées à l'optique, publie régulièrement ces messages, pour la sauvegarde de la vue. Kahn Optical a des succursales dans tout le Canada mais *ne* sert *pas* le public directement. Consultez votre examinateur de la vue.

11F